



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

2015

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture

**Protection sociale et agriculture:
Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale**



Photo de couverture:

Le président du groupe des usagers de la forêt de Dundat-Urguu, en Mongolie, avec sa famille (© FAO/S. Gallagher).

2015

ISSN 0251-1460

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture

Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 2015

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-208861-5

© FAO, 2015

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Table des matières

Avant-propos	vi
Remerciements	viii
Abréviations et acronymes	x
Résumé	xii
Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale	1
1. La protection sociale et l'agriculture pour briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale	3
Établir un lien entre pauvreté, protection sociale et agriculture	5
Pauvreté, pauvreté rurale et agriculture	7
Pourquoi la pauvreté est-elle si tenace?	13
Qu'est-ce que la protection sociale?	16
Tendances mondiales et régionales de la couverture sociale	19
Comment la protection sociale et l'agriculture peuvent-elles contribuer à éliminer la pauvreté?	23
La protection sociale est-elle abordable?	26
Plan du rapport	27
2. La protection sociale, facteur de réduction de la pauvreté rurale et d'amélioration de la sécurité alimentaire	28
La protection sociale peut contribuer à réduire la pauvreté	28
La protection sociale et la sécurité alimentaire	33
La protection sociale attentive aux sexes joue un rôle critique en matière de sécurité alimentaire	36
Messages clés	39
3. Impacts potentiels de la protection sociale sur l'investissement et la croissance	40
Pourquoi et en quoi la protection sociale stimule-t-elle l'investissement?	40
La protection sociale peut stimuler l'investissement dans les ressources humaines et les activités productives	42
La protection sociale influe sur la répartition du travail des ménages	52
La protection sociale facilite la participation aux réseaux sociaux	55
Les travaux publics créent des infrastructures locales et d'autres ressources communautaires	56
Globalement, la protection sociale peut avoir des incidences positives importantes sur l'économie locale	58
Messages clés	60
4. Identifier les stratégies qui fonctionnent – incidences sur la conception et la mise en œuvre des programmes	62
Un bon ciblage peut permettre d'atteindre les objectifs d'un programme à moindre coût	62
Importance du montant, calendrier de versement et prévisibilité des aides	67
Les caractéristiques des ménages déterminent les effets des programmes	69
Les effets sont conditionnés par les sexes	70
La conception des programmes a son importance	71
Les marchés aussi sont déterminants	71
Messages clés	72
5. Protection sociale et développement agricole	73
Regrouper les interventions sous forme de programmes conjoints	74
Des interventions complémentaires sont essentielles pour lutter efficacement contre la malnutrition	75
Protection sociale et subvention des intrants agricoles	78

Crédit à l'agriculture	80
Programmes d'achat institutionnels	83
Réunir les secteurs – le ciblage, question essentielle	91
Messages clés	93
6. Conclusions: Mettre à profit les synergies entre la protection sociale et les politiques agricoles pour briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale	94
Les programmes de protection sociale sont efficaces pour lutter contre la pauvreté et la faim	95
La protection sociale peut favoriser les investissements dans les activités productives	97
La protection sociale ne diminue pas l'effort de travail	98
La protection sociale a des effets positifs sur les communautés et les économies locales	98
La conception et la mise en œuvre des programmes et les caractéristiques des ménages déterminent les impacts des programmes	98
Il faut conjuguer protection sociale et agriculture pour lutter contre la pauvreté et la faim	98
Une vision nationale est nécessaire	99
Messages clés contenus dans le rapport	99

Annexe statistique **101**

Notes relatives aux tableaux annexes	103
TABLEAU A1 Taux de pauvreté et prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants	106
TABLEAU A2 Importance de l'agriculture dans l'économie et la population active, degré d'utilisation des engrais, taille des exploitations, participation des femmes dans le secteur agricole et ménages dirigés par des femmes en milieu rural	110
TABLEAU A3 Répartition de l'aide sociale, par groupe de population	116
TABLEAU A4 Montants des aides sociales, par groupe de population, et incidence de l'aide	120

Bibliographie	127
Chapitres spéciaux de <i>La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture</i>	142

TABLEAUX

1. Méthodes de ciblage employées par certains programmes d'aide sociale	65
2. Effets des programmes sur les ménages	70
3. Programmes de subvention des intrants mis en œuvre dans certains pays, par envergure et par région, 2007-2012	78
4. Proportion des ménages ruraux bénéficiant d'une aide sociale et/ou de subventions aux intrants agricoles, par type d'aide reçue	80
5. Principaux instruments adoptés par les pays en matière de crédit, par type et par région, 2007-2012	81

ENCADRÉS

1. Évaluation d'impact et protection sociale	4
2. La vulnérabilité des pêcheurs reste importante	15
3. Programmes d'alimentation scolaire	20
4. Objectif Faim zéro	27
5. Programmes d'aides conditionnelles en espèces ou en nature	29

6. Programmes d'aides non conditionnelles en espèces ou en nature	30
7. Loi Mahatma Gandhi sur la garantie nationale de l'emploi en zone rurale	32
8. La protection sociale et la saisonnalité des travaux agricoles	33
9. Gestion du risque social	41
10. Contribution de la protection sociale à la résilience	43
11. Le sexe joue un rôle important dans les décisions d'investissement et la productivité	50
12. Impact des programmes de protection sociale sur les prix	60
13. Méthodes applicables au ciblage des programmes de protection sociale	64
14. Le <i>Cadastro Único</i> du Brésil	67
15. Formuler des politiques et des programmes de protection sociale de nature à améliorer la nutrition	77
16. Pour contribuer efficacement à une croissance favorable aux pauvres, la subvention des engrais doit être associée à d'autres interventions	79
17. Assurance agricole	82
18. Programme d'approvisionnement local des cantines scolaires dans l'État plurinational de Bolivie et au Honduras	85
19. Les organisations de producteurs jouent un rôle essentiel	86
20. Créer des cadres juridiques adaptés	88
21. Le Registre des exploitations familiales	89
22. Le programme brésilien de citernes à eau	90
23. Méthodes de ciblage applicables aux interventions agricoles	91
24. Le socle de protection sociale	95
25. Mettre en place un cadre plus propice à des interventions cohérentes dans les domaines de l'agriculture et de la protection sociale	96

FIGURES

1. Liens entre protection sociale et consommation des ménages, activités de production et économie locale	6
2. Nombre de personnes et part de la population vivant en situation de pauvreté dans les pays à revenu faible ou intermédiaire	8
3. Part de la population dans les pays à revenu faible ou intermédiaire vivant en situation d'extrême pauvreté, par région	9
4. Part des populations rurale et urbaine dans les pays à revenu faible ou intermédiaire vivant en situation d'extrême pauvreté (moins de 1,25 dollar par jour), par région	10
5. Part des revenus tirés des activités menées sur l'exploitation par les ménages agricoles les plus pauvres et les plus riches dans certains pays à revenu faible ou intermédiaire	11
6. Répartition moyenne des revenus des ménages agricoles, par source et par quartile de la taille des exploitations	12
7. Champ d'application de la protection sociale	19
8. Répartition des différents programmes de protection sociale couvrant la population, par région	21
9. Proportion des personnes extrêmement pauvres dans les pays à revenu faible ou intermédiaire couvertes par l'aide sociale, l'assurance sociale et les programmes liés au marché du travail	22
10. Proportion des populations rurales et urbaines bénéficiant de l'aide sociale, par région	23
11. Proportion des populations rurales bénéficiant de l'aide sociale, par quintile de revenu et par région	24
12. Trajectoires hypothétiques du niveau de vie pour différents types de ménages pauvres	25
13. Effet multiplicateur, sur le revenu local, des programmes d'aide sociale en espèces	59
14. Montant de l'aide en pourcentage du revenu des ménages bénéficiaires	68

Avant-propos

Au cours des dernières décennies, nous avons considérablement avancé dans la lutte contre la faim et la pauvreté au niveau mondial. La majorité des pays faisant l'objet d'un suivi par la FAO (soit 72 pays sur 129) ont atteint l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié la prévalence de la sous-alimentation à l'horizon 2015, les pays en développement dans leur ensemble n'étant du reste que légèrement en deçà de cet objectif. En outre, 29 pays ont accompli l'objectif plus ambitieux fixé en 1996 lors du Sommet mondial de l'alimentation, à l'occasion duquel les gouvernements s'étaient engagés à réduire de moitié le nombre absolu de personnes sous-alimentées au plus tard en 2015. Par ailleurs, la proportion de personnes en situation de pauvreté extrême dans les pays en développement est passée de 43 pour cent en 1990 à 17 pour cent cette année (Banque mondiale, 2015a).

Mais les progrès sont inégaux selon les pays et les régions. La prévalence de la faim et de la pauvreté a chuté dans certaines régions, en particulier en Asie orientale et dans le Pacifique, ainsi qu'en Asie du Sud-Est. En revanche, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, les améliorations sont lentes dans l'ensemble, même si certains pays affichent de bons résultats.

Environ 795 millions de personnes continuent à souffrir de la faim d'après le rapport sur *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2015* (FAO, FIDA et PAM, 2015a) et près d'un milliard de personnes vivent en situation d'extrême pauvreté (Banque mondiale, 2015a). La plupart d'entre elles vivent dans les zones rurales et tirent une grande partie de leurs revenus de l'agriculture.

C'est pourquoi il est urgent d'agir pour aider les personnes les plus vulnérables, afin que le monde entier soit libéré de la faim. La croissance économique, notamment dans le domaine de l'agriculture, s'est révélée essentielle pour faire baisser les taux de faim et de pauvreté. Ainsi, les investissements dans ce secteur restent le moyen le plus efficace d'ouvrir des débouchés pour créer des revenus et améliorer la nutrition, en particulier chez les femmes et les jeunes en milieu rural.

Toutefois, même dans des conditions de développement économique, les personnes souffrant de la faim et de la pauvreté peinent malgré leurs efforts à échapper à leur condition, faute d'une croissance inclusive. La croissance économique n'est pas d'un grand secours ou bien elle arrive trop tard pour empêcher que certaines catégories de personnes, comme les enfants et les personnes âgées, ne sombrent dans la détresse matérielle, voire dans une misère endémique.

Pour éradiquer la faim et la pauvreté, il est nécessaire de combiner des investissements privés et publics soutenus et des mesures de protection sociale. On estime que l'élimination durable de la faim au niveau mondial d'ici à 2030 implique d'investir encore 267 milliards de dollars des États-Unis par an en moyenne dans les zones rurales et urbaines et dans la protection sociale, afin que les personnes pauvres aient accès à la nourriture et puissent améliorer leurs conditions de vie. Ceci représente à peu près l'équivalent de 0,3 pour cent du PIB mondial, soit en moyenne 160 dollars É.-U. par an et par personne en situation de pauvreté extrême pendant les quinze années à venir (FAO, FIDA et PAM, 2015b).

On peut donc dire que le prix à payer pour en finir avec la faim au cours de notre existence est relativement modeste!

Il est nécessaire d'investir non seulement dans le secteur agricole et dans le développement rural, mais aussi dans des programmes de protection sociale.

Les pays en développement sont de plus en plus nombreux à reconnaître que des mesures de protection sociale sont nécessaires pour réduire et empêcher la pauvreté et la faim immédiatement. C'est pourquoi les programmes de protection sociale se développent rapidement depuis quelques années; ces programmes peuvent être de natures très diverses, même au sein d'un même pays.

De nombreuses études montrent que les programmes de protection sociale sont efficaces pour réduire la faim et la pauvreté. En 2013, grâce à des mesures de protection sociale, 150 millions de personnes ont pu échapper à la pauvreté extrême.

La protection sociale permet aux ménages d'améliorer et de diversifier leur consommation alimentaire, souvent par une augmentation de leur propre production. Les impacts positifs sur les conditions de vie de l'enfant et de la mère sont d'autant plus sensibles que les programmes tiennent compte d'aspects sexospécifiques ou qu'ils visent spécifiquement les femmes. Cette question revêt une importance particulière car la malnutrition maternelle et infantile est un facteur de perpétuation de la pauvreté de génération en génération.

Les programmes de protection sociale ne protègent pas seulement la consommation. L'expérience montre que la protection sociale a pour effet de stimuler les investissements dans l'éducation et la santé des enfants et de réduire le travail infantile, d'où des effets positifs sur la productivité et l'insertion professionnelle. Quand elles sont bien mises en œuvre et que les aides sont régulières et prévisibles, les mesures de protection sociale permettent en outre de renforcer les investissements dans des activités de production agricole – y compris les intrants, les outils et le bétail – ainsi que dans des activités non agricoles. Les aides, même relativement modestes, peuvent aider les pauvres à surmonter des problèmes de liquidités et de crédit et les prémunir contre certains risques qui, à défaut, les dissuaderaient d'entreprendre des activités plus rentables.

Enfin, la protection sociale a une incidence positive sur les communautés et les économies locales. Les programmes de travaux publics, s'ils sont conçus et mis en œuvre correctement, peuvent servir à créer ou développer des infrastructures et des ressources communautaires importantes et contribuer directement à l'économie locale. Les programmes d'alimentation scolaire peuvent accompagner la lutte contre la malnutrition et incitent les enfants à s'instruire. Les revenus complémentaires assurés par les programmes de protection sociale stimulent la demande de biens et de services produits ou prêtés sur place et contribuent ainsi au cercle vertueux de la croissance économique locale.

Même si son efficacité est avérée, la seule protection sociale ne suffit pas à extraire durablement les personnes de la faim et de la pauvreté. Mais, en rapprochant agriculture et protection sociale, on peut amorcer des cercles vertueux de développement local. Diverses formules mutuellement profitables favorisant l'agriculture familiale

au moyen de la protection sociale ont fait leurs preuves, notamment les programmes d'«achat institutionnel» d'aliments à des agriculteurs locaux pour les repas scolaires et d'autres programmes publics, y compris les programmes de protection sociale stimulant la consommation d'aliments produits localement.

Il existe certes des difficultés de financement s'opposant à la mise en œuvre de tels programmes, mais elles tiennent essentiellement à la volonté politique nécessaire pour faire les choix qui s'imposent en matière de dépenses. Des programmes pilotes, ainsi qu'un suivi et une évaluation attentifs, peuvent être utiles pour entamer un dialogue sur les politiques afin de renforcer l'appui national nécessaire pour financer ces mesures d'aide sociale. Ce financement doit provenir, au moins pour partie, de ressources nationales pour que les programmes de protection sociale puissent s'inscrire dans la durée.

L'expérience acquise par les pays au cours des vingt dernières années prouve qu'il est possible d'en finir avec la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Elle montre aussi qu'il reste beaucoup à faire pour que cet objectif se concrétise. L'engagement politique, les partenariats, un financement adéquat et des mesures globales sont autant d'éléments essentiels à cet égard.

Nous sommes déterminés à appuyer les efforts que consentent les pays et d'autres intervenants pour que la faim et la malnutrition deviennent un lointain souvenir. La résolution adoptée en 2012 par l'Assemblée générale des Nations Unies sur les socles de protection sociale, le Défi Faim zéro, la Déclaration de Rome de 2014 sur la nutrition, le Programme d'action d'Addis-Abeba de 2015 ou encore les objectifs de développement durable pour l'après-2015 sont autant de manifestations du soutien apporté par la communauté internationale dans ce sens. Cette année, le rapport sur *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, consacré à la protection sociale, met en avant notre engagement résolu en faveur du renforcement des capacités nationales et de tous les moyens utiles pour mettre au point et mener à bon terme les programmes nécessaires.



José Graziano da Silva
Directeur général de la FAO

Remerciements

L'édition 2015 de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* a été établie par les membres de la Division de l'économie du développement agricole (ESA) de la FAO sous la direction générale de Kostas Stamoulis, Directeur de la Division, Benjamin Davis, Directeur adjoint de la Division, et Terri Raney, économiste principale et rédactrice en chef (ESA), et avec le concours de Rob Vos, Directeur de la Division de la protection sociale (ESP) et de Jomo Kwame Sundaram, Sous-Directeur général chargé du Département du développement économique et social (ESD).

L'équipe chargée des recherches et de la rédaction, dirigée par André Croppenstedt et Benjamin Davis, était composée de: Raffaele Bertini, Sarah Lowder, Terri Raney, Gina Talt et Ellen Wielezyski (ESA). Elle a bénéficié du concours de John Hoddinott, de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

D'autres collègues, de différents secteurs de la FAO, ont collaboré au présent rapport, en apportant une contribution ou en effectuant une relecture. ESA: Sherry Ajemian, Federica Alfani, Alban Mas Aparisi, Solomon Asfaw, Jean Balié, Giulia Calcagnini, Alessandro Carraro, Silvio Daidone, Marco D'Errico, Josh Dewbre, Juan Carlos García y Cebolla, Maja Gavrilovich, Leopold Ghins, Julius Jackson, Panagiotis Karfakis, Marco Knowles, Giuseppe Maggio, Renata Mirulla, Robert Pickmans, Ervin Prifti, Alessandro Romeo, Maria Angelita Ruvalcaba, Ashwini Sebastian, Jakob Skoet, Massimiliano Terzini, Nyasha Tirivayi et Smriti Tiwari. ESP: Vito Cistulli, Azeta Cungu, Christina Dankmeyer, Ana Paula de la O Campos, Elisenda Estruch, Chiara Gnetti, Ceren Gurkan, Militezegga Abdou Mustafa, Cristina Rapone et Peter Wobst. Autres services de la FAO au Siège: Michael Clark, Piero Conforti, Mauro Eduardo Del Grossi, Frédéric Deve, Charlotte Dufour, Christopher Emsden, Nicole Franz, Tomomi Ishida, Daniela Kalikoski, Siobhan Kelly, Israel Klug, Martina Kress, Erdgin Mane, Neil Marsland, Ellen Muehlhoff, Erwin Northoff, Florence Poulain, Pamela Pozarny,

Ahmed Raza, Michele Rocca, Susana Siar, Coumba Sow, Luana Swensson, Florence Tartanac, Lucas Tavares et Francesco Tubiello. Bureaux régionaux de la FAO: Mohamed Ag Bendech et Cissé Al Hassan (Afrique), David Dawe (Asie et Pacifique), David Sedik (Europe), Pablo Faret, Alejandro Flores et Ricardo Rapallo (Amérique latine et Caraïbes), et Nasredin Hag Elamin (Proche-Orient et Afrique du Nord).

Des documents d'information et des contributions ont été préparés par: Armando Barrientos, Brooks World Poverty Institute, Université de Manchester; Vicente P. M. de Azevedo Marques, Institut national de colonisation et de réforme agraire (INCRA), Brésil; Mauro Eduardo Del Grossi (Université de Brasilia, Brésil et ESS); Fábio Veras Soares, Ana Carla Miranda, Ryan Nehring, Mario Gyori, Andrew Howe et Cristina Cirillo, Centre international de politiques pour une croissance inclusive (IPC-IG); John Hoddinott, Melissa Hidrobo, Neha Kumar et Meghan Olivier (IFPRI); Nicola Jones, Rebecca Holmes, Anna McCord, Elizabeth Presler-Marshall et Maria Stavropoulou, Institut britannique de développement outre-mer (ODI).

Le rapport a bénéficié des révisions et des avis externes de nombreux experts internationaux: Harry Palmier et Mark Holderness, Forum mondial de la recherche agricole (GFAR); Gustavo Gordillo de Anda, Université nationale autonome du Mexique; Jonathan Kydd, Broadstone Economics; Bénédicte Leroy de la Brière, Stefano Paternostro, Maddalena Honorati, Claudia P. Rodriguez Alas et Alberto Zezza, Banque mondiale; Niels Balzer, Sarah Kohnstamm, Kenn Crossley, Victor Tsang, Natalie Aldern, Ahnna Gudmunds, Barbara Pfister, Volli Carucci, Cecilia Costella et Charlotte Cuny, Programme alimentaire mondial (PAM); Tomás Rosada, Fonds international de développement agricole (FIDA); Jennifer Yablonski et Sudhanshu Handa, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); Fábio Veras Soares, Ryan Nehring, Ana Carla Miranda et Cristina Cirillo (IPC-IG); Nicola

Jones, Anna McCord et Maria Stavropoulou (ODI); John Hoddinott, Neha Kumar, Melissa Hidrobo et Meghan Olivier (IFPRI); Vikas Rawal, Jawaharlal Nehru University, New Delhi.

Le rapport a bénéficié initialement des précieuses observations des participants à un atelier au cours duquel des documents d'information ont été présentés. L'atelier était animé par Rhiannon Pyburn, de l'Institut royal des tropiques (KIT), Pays-Bas. Par la suite, le premier projet de rapport complet a été soumis à un atelier de révision technique, qui effectué un contrôle de qualité et précisé la teneur du rapport.

Michelle Kendrick (ESD), assistée de Beatriz Fernández (ESA), a coordonné les

diverses étapes de la mise en forme et de la publication. Flora Dicarlo a été chargée de la conception graphique et de la mise en page. Liliana Maldonado, Paola Di Santo, Leonardo Leon et Antonella Appuzo di Portanova (ESA) ont assuré l'appui administratif.

Marco Mariano et Tomaso Lezzi ont assuré l'appui informatique tout au long de la production. La publication des diverses versions linguistiques a été coordonnée par la Sous-Division de la bibliothèque et des publications du Bureau de la communication de la FAO. Les services de traduction et d'impression ont été assurés par le Service de programmation et de documentation des réunions de la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole de la FAO.

Abréviations et acronymes

Bolsa Família	Programme d'aide en espèces assortie de conditions, Brésil
BRAC	Comité pour le progrès rural du Bangladesh (<i>Bangladesh Rural Advancement Committee</i>)
CadÚnico	Registre unique pour les programmes sociaux du Gouvernement fédéral (<i>Cadastro Único para Programas Sociais</i>), Brésil
CFPR-TUP	Programme «Faire reculer la pauvreté, cibler les plus pauvres» (<i>Challenging the Frontiers of Poverty Reduction – Targeting the Ultra Poor Programme</i>), Bangladesh
CGP	Programme d'allocations familiales (<i>Child Grant Programme</i>), Lesotho
CSG	Programme d'allocations familiales (<i>Child Support Grant</i>), Afrique du Sud
CT-OVC	Programme d'aides en espèces à l'intention des ménages ayant en leur sein des orphelins ou autres enfants vulnérables (<i>Cash Transfer Programme for Orphans and Vulnerable Children</i>), Kenya
DAP	Déclaration d'admissibilité au Pronaf (<i>Declaração de Aptidão ao Pronaf</i>), Brésil
FFA	Programme «Des vivres en échange de la création de biens» (<i>Food for Asset Creation Programme</i>), Bangladesh
FISP	Programme de subvention des intrants agricoles (<i>Farm Inputs Subsidy Programme</i>), Malawi
FSVGD	Programme de développement en faveur des groupes vulnérables et pour la sécurité alimentaire (<i>Food Security Vulnerable Group Development Programme</i>), Bangladesh
HABP	Programme d'aide aux ménages et de développement des moyens de production (<i>Household Asset Building Programme</i>), Éthiopie
HSCT	Programme harmonisé d'aide sociale en espèces (<i>Harmonized Social Cash Transfer</i>), Zimbabwe
HSNP	Programme d'aide contre la faim (<i>Hunger Safety Net Programme</i>), Kenya
IGVGD	Programme de développement en faveur des groupes vulnérables par la création de revenus (<i>Income Generating Vulnerable Group Development Programme</i>), Bangladesh
IPC-IG	Centre international de politiques pour une croissance inclusive (PNUD)
LEAP	Programme «Améliorer les moyens de subsistance pour lutter contre la pauvreté» (<i>Livelihood Empowerment against Poverty Programme</i>), Ghana
LEWIE	Méthode d'évaluation de l'impact à l'échelle de l'économie locale (modèle LEWIE)

MGNREGA	Loi Mahatma Ghandhi sur la garantie nationale de l'emploi en zone rurale (<i>Mahatma Ghandhi National Rural Employment Guarantee Act</i>), Inde
OFSP	Programme en faveur de la sécurité alimentaire (<i>Other Food Security Programme</i>), Éthiopie
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
Oportunidades	Voir PROGRESA
PAA Afrique	Programme «Acheter aux Africains pour l'Afrique»
PAA	Programme d'achats alimentaires (<i>Programa de Aquisição de Alimentos</i>), Brésil
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PNAE	Programme national d'alimentation scolaire (<i>Programa Nacional de Alimentação Escolar</i>), Brésil
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PROGRESA	Programme d'aides en espèces assorties de conditions (<i>Programa de Educación, Salud y Alimentación</i> , rebaptisé, après réaménagements, <i>Oportunidades</i> en 2003 et <i>Prospera</i> en 2014), Mexique
Pronaf	Programme national de renforcement de l'agriculture familiale (<i>Programa Nacional de Fortalecimento da Agricultura Familiar</i>), Brésil
Prospera	Voir PROGRESA
PSNP	Programme d'aide sociale productive (<i>Productive Safety Net Programme</i>), Éthiopie
PtoP	Projet «De la protection à la production» (FAO et UNICEF)
RMP	Programme d'entretien des zones rurales (<i>Rural Maintenance Programme</i>), Bangladesh
SCT	Programme d'aide sociale en espèces (<i>Social Cash Transfer</i>), Malawi
SCTPP	Programme pilote d'aide sociale en espèces (<i>Social Cash Transfer Pilot Programme</i>), Éthiopie
TPDS	Système de distribution publique ciblée (<i>Targeted Public Distribution System</i>), Inde
VGD	Programme de développement en faveur des groupes vulnérables (<i>Vulnerable Group Development Programme</i>), Bangladesh
VUP	Programme Vision 2020 Umurenge, Rwanda

Résumé

De nombreux pays ont atteint les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à la réduction de la pauvreté. D'autres, en revanche, en sont encore loin et le défi de l'après-2015 consistera à éliminer totalement la pauvreté et la faim. Nombre de pays en développement reconnaissent de manière de plus en plus affirmée que des mesures de protection sociale sont nécessaires pour éviter que des personnes déjà pauvres tombent dans le dénuement total et que des personnes mieux loties se retrouvent elles aussi en situation de pauvreté à la suite d'une crise. La protection sociale peut également aider les bénéficiaires à mieux gérer les risques, à se doter de biens de production et à entreprendre des activités plus rémunératrices, et ainsi à être plus productifs. Ces avantages ne profitent pas seulement aux bénéficiaires immédiats, mais aussi à leur entourage, à la société et à l'économie en général, puisque les bénéficiaires achètent des denrées alimentaires, des intrants agricoles et d'autres biens et services ruraux. Mais, pour que la protection sociale ouvre une voie de sortie durable de la pauvreté, il faut une croissance économique avec effet d'insertion. Dans la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire, l'agriculture est encore aujourd'hui le principal secteur d'emploi pour les franges pauvres et assure une importante partie des moyens de subsistance; de nombreuses personnes vivent en effet d'un emploi agricole salarié ou d'activités paysannes propres dont le produit est destiné à l'autoconsommation familiale ou à être vendu sur le marché. La pauvreté et ses corollaires – la malnutrition, les maladies et le manque d'instruction – pèsent sur la productivité agricole. Ainsi, une approche intégrant la prestation d'une protection sociale et le développement agricole serait de nature à créer des synergies susceptibles d'améliorer l'efficacité dans ces deux domaines.

L'évolution de la pauvreté

Si la part des personnes vivant en situation de pauvreté ou d'extrême pauvreté a diminué depuis une trentaine d'années, leur nombre

n'en reste pas moins excessivement élevé, puisqu'on considère qu'il y a un milliard de personnes pauvres et presque autant de personnes extrêmement pauvres. L'extrême pauvreté a nettement reculé dans de nombreuses régions, en particulier en Asie orientale et dans le Pacifique, mais aussi en Asie du Sud. En Afrique subsaharienne, peu de progrès ont été accomplis et près de la moitié de la population est en situation d'extrême pauvreté.

L'extrême pauvreté est concentrée de manière disproportionnée dans les zones rurales. Ce sont surtout les ménages pauvres ruraux qui vivent de l'agriculture, notamment en Afrique subsaharienne. Si l'agriculture occupe une place si essentielle dans les interventions destinées à lutter contre la pauvreté et la faim, c'est parce que les pauvres en vivent et que l'alimentation représente une part très importante de leurs dépenses.

Pourquoi la pauvreté est-elle si tenace?

Les racines de la pauvreté résident souvent dans la nutrition et la santé des pauvres, en particulier dans la petite enfance: les pauvres se trouvent piégés dans l'engrenage fatal de la faim, de l'alimentation pauvre au plan nutritionnel, de la maladie, de la faible productivité et de la pauvreté. La croissance économique, en particulier par le développement agricole, se révèle essentielle pour faire reculer le taux de pauvreté. Toutefois, même dans des conditions de développement économique, les efforts faits pour échapper à la pauvreté sont souvent peu payants, faute d'une croissance inclusive. Parfois, la croissance économique n'est pas d'un grand secours ou bien elle arrive trop tard pour empêcher que certains groupes, comme les enfants et les personnes âgées, ne tombent dans la détresse matérielle, voire dans une misère endémique.

Il est difficile de s'extraire de la pauvreté. En outre, de nombreux ménages, sans être pauvres, n'en sont pas moins vulnérables à la pauvreté lorsqu'ils se trouvent dans

une situation d'instabilité ou de forts bouleversements. À cause de telles situations de crise, il n'est pas peu fréquent qu'un ménage tombe en deçà du seuil de pauvreté après avoir subi une perte importante de revenu, faute de disposer d'économies suffisantes pour en amortir le choc. Ces bouleversements ont généralement des répercussions négatives à long terme sur les pauvres.

Qu'est-ce que la protection sociale?

La protection sociale consiste en un ensemble de mesures par lesquelles les pauvres bénéficient d'aides en espèces ou en nature; les personnes vulnérables sont protégées des risques et les personnes marginalisées jouissent d'une meilleure situation sociale et d'une reconnaissance de leurs droits, l'objectif général étant de réduire la pauvreté et la vulnérabilité économique et sociale. La protection sociale comprend trois grands volets: l'aide sociale, l'assurance sociale et les programmes visant le marché du travail. Les programmes d'aide sociale consistent dans la prestation par l'État d'aides en espèces ou en nature, assorties ou non de conditions, ou dans des programmes de travaux publics. Les programmes d'assurance sociale sont des programmes contributifs assurant une couverture au titre de certains risques ou situations ayant une incidence sur les conditions de vie ou les revenus des ménages. Les programmes en rapport avec le marché du travail prévoient le versement d'allocations de chômage, le renforcement des compétences, l'amélioration de la productivité des travailleurs et l'insertion professionnelle.

Les programmes de protection sociale ont connu un essor rapide au cours des vingt dernières années. Dans l'ensemble des pays en développement, environ 2,1 milliards de personnes, soit un tiers de la population totale, bénéficient d'une protection sociale sous une forme ou l'autre. La situation varie considérablement d'une région à une autre; celles qui présentent la couverture la moins favorable sont celles où l'incidence de la pauvreté est la plus élevée. Le présent rapport s'intéresse particulièrement à l'aide sociale, qui est de loin la forme la plus courante de protection sociale dans les pays en développement.

La protection sociale est-elle économiquement à la portée des pays?

La plupart des pays, même parmi les plus pauvres, peuvent se permettre des programmes de protection sociale susceptibles d'avoir un effet tangible en matière de lutte contre la pauvreté. Les dépenses au titre de tels programmes restent modestes en regard du produit intérieur brut (PIB). Le financement de programmes plus complets peut imposer des choix difficiles en matière de dépenses publiques. Dans certains pays, le soutien des donateurs est essentiel, à court et moyen termes, au maintien de ces programmes. Mais il est important en principe de consacrer dès le départ des ressources budgétaires internes et de poser des bases politiquement et financièrement viables pour les programmes d'aide sociale. Les programmes pilotes et l'attention portée au suivi et à l'évaluation peuvent contribuer à amorcer un dialogue sur les politiques, dialogue nécessaire pour parvenir à un consensus national sur la nature, l'ampleur et le financement de l'aide sociale au sein d'un pays.

La protection sociale, facteur de réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire

Les programmes de protection sociale sont efficaces pour lutter contre la pauvreté et la faim. En 2013, la protection sociale a aidé pas moins de 150 millions de personnes à échapper à la pauvreté extrême (revenu de moins de 1,25 dollar par jour). La protection sociale permet aux ménages d'améliorer et de diversifier leur consommation alimentaire, souvent par une augmentation de leur propre production. Les impacts positifs sur le bien-être de l'enfant et de la mère sont d'autant plus sensibles que les programmes tiennent compte d'aspects sexospécifiques ou qu'ils visent spécifiquement les femmes. Cet aspect revêt une importance particulière car la malnutrition maternelle et infantile est un facteur de perpétuation de la pauvreté de génération en génération.

L'augmentation de la consommation alimentaire et une alimentation plus variée n'ont pas forcément pour effet une amélioration au plan de la nutrition.

Les conditions nutritionnelles dépendent aussi d'un certain nombre d'autres facteurs, notamment l'accès à de l'eau propre, à des installations sanitaires et aux soins de santé, ainsi que la pertinence des choix alimentaires chez l'enfant et l'adulte. Aussi faut-il, pour que les programmes d'aide sociale aient une incidence positive en matière de nutrition, qu'ils soient menés parallèlement à des interventions complémentaires. De nombreuses interventions agricoles, comme les jardins familiaux et les petits élevages, peuvent également contribuer à améliorer la nutrition.

Impact potentiel de la protection sociale sur l'investissement et la croissance

Aujourd'hui encore, la plupart des ménages ruraux pauvres dans les pays en développement vivent de l'agriculture, et ils pratiquent souvent une agriculture de subsistance. Ils sont nombreux à vivre dans des zones où les marchés – d'intrants et de produits agricoles, du travail et d'autres biens et services, comme le crédit et l'assurance – sont absents ou défaillants. Les incertitudes liées aux conditions météorologiques, en particulier compte tenu de l'accélération du changement climatique et de l'absence d'assurances abordables, sont parmi les déterminants essentiels de la vulnérabilité des ménages vivant de l'agriculture.

Les ménages agricoles vulnérables ont un horizon temporel étroit car ils doivent se concentrer sur leur survie. C'est pourquoi ils sont particulièrement enclins à adopter des stratégies de limitation des risques, de faibles rendements et de revenus, agricoles ou autres, et qu'ils cherchent parfois à obtenir des liquidités ou à diversifier leurs sources de rémunération sur le marché du travail occasionnel. Pour des raisons analogues, les ménages sont parfois amenés à investir insuffisamment dans l'éducation et la santé de leurs enfants, ainsi qu'à opter, face aux risques, pour des stratégies négatives telles que la vente hâtive de biens leur appartenant, la réduction quantitative et qualitative de leur consommation alimentaire, la mendicité, la déscolarisation de leurs enfants ou encore une exploitation non viable à long terme des ressources naturelles.

La protection sociale peut avoir une incidence positive sur les décisions prises par les ménages pauvres en matière d'investissement. Elle aide les ménages à gérer les risques. La prestation d'une protection sociale à intervalles réguliers et prévisibles peut améliorer la prévisibilité et la sécurité des ménages agricoles et se substitue en partie à l'assurance, outre qu'elle représente une source essentielle de liquidités. Un nombre croissant d'éléments factuels montre que les programmes d'aide sociale ont pour effet non seulement d'éviter que les ménages ne sombre dans des conditions aggravées de pauvreté et de famine lorsqu'ils sont exposés à un important bouleversement, mais aussi de leur permettre d'investir dans des activités productives, de se doter de moyens et de constituer des actifs, en ceci qu'ils aident les pauvres à surmonter leurs problèmes de liquidité et de crédit et à gérer les risques plus efficacement.

L'expérience montre que la protection sociale stimule les investissements dans l'éducation et la santé des enfants et réduit le travail infantile, d'où des effets positifs sur la productivité et l'insertion professionnelle. Si elle est convenablement mise en œuvre, la protection sociale peut aussi faciliter les investissements dans des activités de production agricole, notamment dans les intrants, les outils et le bétail, ainsi que dans des entreprises non agricoles. Même des aides relativement modestes peuvent aider les pauvres à surmonter des problèmes de liquidité et de crédit et les prémunir contre certains risques qui, à défaut, les dissuaderaient d'entreprendre des activités plus rentables. Tout indique en outre que les aides favorisent l'insertion des personnes puisqu'elles facilitent la participation et la contribution des ménages pauvres aux réseaux sociaux qui aident les ménages à parer aux risques et contribuent à renforcer le tissu social au sein de la collectivité.

La protection sociale n'amointrit rien l'effort de travail. Mais elle donne aux bénéficiaires une plus grande marge de choix et, bien souvent, elle leur permet ainsi de consacrer du temps à travailler sur leur propre exploitation agricole ou à des activités professionnelles non agricoles, plutôt que d'accepter, faute de mieux, un emploi salarié occasionnel dans le secteur agricole. Compte tenu du développement des

activités de production – agricoles ou autres –, la protection sociale, loin d'accentuer les situations de dépendance, a au contraire pour effet de renforcer les moyens de subsistance.

La protection sociale a des effets positifs sur les communautés et les économies locales. Les programmes de travaux publics peuvent servir à créer ou développer des infrastructures et des ressources communautaires importantes et, s'ils sont conçus et mis en œuvre correctement, contribuer directement à l'économie locale. Les prestations en espèces renforcent le pouvoir d'achat des pauvres, qui sont demandeurs de biens et de services en grande partie produits par l'économie locale. Ainsi, ces revenus supplémentaires contribuent aussi au cercle vertueux de la croissance économique locale. Il peut être nécessaire d'appliquer des programmes complémentaires pour en réduire les effets pervers sur l'offre, notamment pour contenir les flambées des prix et accroître ainsi les impacts du programme sur le revenu réel et la production.

Identifier les stratégies qui fonctionnent – incidences sur la conception et la mise en œuvre des programmes

Les programmes n'ont pas tous la même efficacité, leurs effets sont très inégaux, aussi bien au plan quantitatif que qualitatif. Même parmi des programmes apparemment assez proches, par exemple d'aides en espèces au profit des pauvres, les différences de conception et de mise en œuvre peuvent déboucher sur des résultats nettement différents. Ainsi, si on cible des ménages ayant moins d'adultes en âge de travailler, l'impact de la force de travail sur les conditions de subsistance sera différent.

Un bon ciblage peut permettre d'atteindre les objectifs d'un programme à moindre coût

Généralement, les objectifs des programmes de protection sociale définissent les bénéficiaires visés. Les objectifs d'un programme seront d'autant mieux réalisés que le programme en question aura atteint son groupe cible, entre autres facteurs. Les programmes de protection sociale panachent diverses méthodes de ciblage pour fournir des allocations plus importantes et de meilleure

qualité aux personnes ou ménages visés. Le ciblage peut être un instrument efficace pour réduire la pauvreté et les inégalités, mais une mise en œuvre efficace du programme est, elle, essentielle et elle dépend en grande partie des capacités institutionnelles.

Importance du montant, du calendrier de versement et de la prévisibilité des aides

La plupart des versements effectués dans le cadre de l'aide sociale sont destinés à couvrir le coût d'un panier minimal de consommation alimentaire; ainsi, si on veut obtenir un impact supplémentaire, il faut augmenter le montant de l'aide. Les données disponibles font apparaître des écarts très importants; dans de nombreux pays, le montant moyen des prestations sociales est très largement supérieur à l'écart de pauvreté (avec un seuil de 1,25 dollar par jour); en revanche, dans bon nombre de pays parmi les plus pauvres, les aides sont nettement insuffisantes pour réduire cet écart.

Le calendrier et la prévisibilité des aides peuvent être tout aussi importants. Les ménages bénéficiaires ne dépensent pas de la même manière des montants forfaitaires irréguliers et des aides consistant en versements prévisibles et réguliers. Si les aides ne sont pas régulières ni fiables, il leur est difficile de planifier et de stabiliser à terme leur consommation et, partant, de modifier durablement leurs habitudes alimentaires aux plans quantitatif et qualitatif. En outre, la régularité et la fiabilité allonge l'horizon temporel des ménages bénéficiaires, lesquels sont en mesure de gérer plus efficacement les risques et les crises et donc d'éviter d'avoir recours à des stratégies «négatives» de survie ou à des stratégies de production excessivement prudentes, pour, au contraire, prendre des risques en entreprenant des activités plus rentables, agricoles ou autres. La régularité et la fiabilité des versements renforcent la confiance et la solvabilité, outre qu'elles allègent le recours à des mécanismes d'assurance non formels.

Les caractéristiques des ménages et les sexospécificités déterminent les résultats des programmes

Les critères de ciblage sont très importants au regard des caractéristiques démographiques des ménages bénéficiaires, comme l'âge des adultes et des enfants, et déterminent

donc l'impact du programme. Par exemple, les ménages disposant de davantage de main-d'œuvre peuvent tirer un meilleur parti des prestations en espèces reçues en les investissant dans des activités productives à court et long termes.

Les femmes et les hommes ne font pas le même usage des aides. De nombreux programmes de protection sociale sont destinés aux femmes parce que, d'après les recherches, plus les femmes maîtrisent le budget familial, plus les dépenses sont affectées à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, à l'habillement des enfants et à la nutrition. En outre, les études montrent que les impacts des programmes d'aides dépendent du sexe. Par exemple, les femmes et les hommes peuvent ne pas investir dans le même type d'animaux d'élevage: les femmes optent généralement pour des animaux petits, tandis que les hommes privilégient les grandes bêtes. Les aides ont par ailleurs un impact différent sur les hommes et les femmes, ainsi que sur les garçons et les filles, au regard de la répartition du travail et de l'utilisation du temps.

Les marchés aussi sont déterminants

Les caractéristiques de l'économie locale ont elles aussi une incidence sur la nature et l'ampleur de l'impact qu'on attend des programmes d'aides en espèces sur la production. Dans certaines zones rurales, la faible densité démographique, le manque de liquidité du marché, la faiblesse des investissements publics et l'infrastructure publique inadaptée constituent autant d'obstacles particulièrement pénalisants, d'où l'intérêt des aides en nature, plus efficaces. Dans les situations où les marchés sont plus développés, les effets des aides en espèces sur les stratégies de subsistance sont généralement plus marqués. L'importance des conditions du marché est fonction des facteurs de production disponibles.

Protection sociale et développement agricole

Même si son efficacité est avérée, la seule protection sociale ne suffit pas à extraire durablement les personnes de la pauvreté et de la faim. L'agriculture et la protection sociale sont fondamentalement liées dans

le contexte des moyens de subsistance ruraux. En effet, les familles pauvres et en situation d'insécurité alimentaire vivent principalement de l'agriculture et représentent une part importante de l'ensemble des bénéficiaires des programmes de protection sociale. Une plus grande cohérence entre les interventions dans le domaine de l'agriculture et les mesures de protection sociale permettent de mieux protéger les populations pauvres et les petits agriculteurs en les aidant à gérer les risques plus efficacement et à accroître la productivité agricole, et ainsi à améliorer durablement leurs conditions de vie et à éloigner le spectre de la pauvreté et de la faim.

Toutefois, il y a relativement peu d'interventions agricoles qui soient coordonnées ou intégrées à des programmes de protection sociale. La création de synergies est une chance à saisir, mais aussi une nécessité, en raison des difficiles compromis qu'implique la réduction des dépenses publiques. Il est utile à plus d'un titre d'aider les plus pauvres à satisfaire leurs besoins de consommation essentiels, en particulier lorsqu'ils sont incapables de travailler; en effet cette aide, impérative, permet aussi de poser les premiers jalons d'une amélioration progressive des moyens de subsistance des pauvres. L'accroissement des dépenses dans les domaines de l'agriculture et de la protection sociale, qui vise une consolidation mutuelle de ces deux secteurs, va dans le sens de cette transformation et a en outre pour effet de renforcer le développement agricole et rural.

Formules possibles combinant politiques agricoles et protection sociale

Il existe tout un éventail de possibilités pour unir et mieux coordonner les interventions et les politiques dans les domaines de la protection sociale et de l'agriculture. Il peut s'agir de programmes isolés sectoriels portant sur la protection sociale ou l'agriculture destinés à rapprocher ces deux secteurs en produisant des résultats intégrés, de programmes mixtes où des interventions formelles des deux types sont mises au service de populations cibles particulières, ou encore d'interventions sectorielles qui sont menées de front de manière à tirer le meilleur parti des complémentarités et à

réduire les contradictions. Les différentes approches peuvent être associées ou organisées de manière séquentielle selon diverses modalités.

Protection sociale et subventions aux intrants agricoles

La subvention des intrants, en particulier des engrais, connaît un large regain en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en particulier après la hausse brutale des prix des denrées alimentaires et des engrais en 2007-2008. Dans la mesure où les programmes de subvention des intrants contribuent à renforcer la sécurité alimentaire, en ceci qu'ils contribuent à une plus grande disponibilité et à la baisse des prix des aliments de base, ils profitent également aux populations pauvres et ils rejoignent les objectifs des politiques et programmes de protection sociale, auxquels ils contribuent. Mais, en général, ces programmes ne ciblent pas les pauvres, et ne les atteignent pas davantage.

Les programmes de subvention des engrais absorbent une part importante des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans de nombreux pays. Le rapprochement entre ces programmes «isolés» de subvention des intrants et la protection sociale pourrait consister à faire mieux profiter les ménages les plus défavorisés des subventions aux intrants, par exemple en améliorant le ciblage et/ou en adaptant le volume et le type d'intrants aux besoins spécifiques des petits agriculteurs familiaux très pauvres. Le meilleur moyen de cibler les plus pauvres est de concevoir des conditionnements adaptés à leurs besoins réels. Une autre solution serait de combiner ces programmes avec des programmes d'aide sociale en espèces fournissant aux bénéficiaires les plus pauvres les liquidités complémentaires nécessaires pour payer la part du coût de l'engrais que la subvention ne couvre pas.

Crédit à l'agriculture

Les obstacles au crédit sont une entrave de taille à l'investissement agricole. Les crédits alloués à l'agriculture sont relativement modestes et nombre d'agriculteurs se heurtent à des difficultés à cet égard. Dans de nombreux pays, il est impératif de pallier les défaillances du marché du crédit – moyennant des programmes spéciaux, des

banques spécialisées et des plans de garantie du crédit. Presque tous les pays d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que la majorité des pays africains prennent des mesures pour faciliter l'octroi de crédits dans le secteur agricole.

L'expérience montre qu'il est difficile de cibler directement les plus pauvres avec le crédit (en l'occurrence le microcrédit). Il apparaît de plus en plus clairement que le microcrédit n'est pas en soi suffisant pour aider les ménages pauvres à échapper à la pauvreté ou à améliorer leurs conditions de vie, celles-ci étant mesurées à l'aune de leur consommation, de leurs conditions de santé, de leur niveau d'instruction et du degré d'autonomie des femmes.

Programmes d'achats institutionnels

L'absence de marchés appropriés est un obstacle important pesant sur la croissance agricole et le développement rural. Les programmes d'achats institutionnels servent à promouvoir le développement rural par la création d'un marché pour les produits des petits exploitants pratiquant une agriculture familiale. Dans les interventions associant l'aide sociale à la demande institutionnelle, on privilégie aussi généralement l'appui aux agriculteurs familiaux très pauvres qui ont difficilement accès aux ressources.

Le Brésil est le premier pays à avoir mis en œuvre un programme institutionnel d'achat de denrées alimentaires en conjuguant avec sa stratégie de sécurité alimentaire un mécanisme de demande garantie de produits agricoles issus d'exploitations familiales. Cette initiative est en train d'être adaptée au contexte africain: c'est le programme «Acheter aux Africains pour l'Afrique». Les programmes d'alimentation scolaire conçus au plan national, qui s'inspirent parfois de l'initiative «Achats au service du progrès» (P4P) du Programme alimentaire mondial (PAM), sont autant d'exemples de programmes d'achats institutionnels adoptés dans de nombreux pays.

Réunir les secteurs – le ciblage, question essentielle

L'un des grands problèmes opérationnels qui doit être traité s'agissant de réunir différents secteurs réside dans le ciblage des interventions. L'expérience acquise dans plusieurs pays montre que les registres

uniques ou unifiés, ou encore les systèmes de ciblage unifiés, sont particulièrement utiles quand plusieurs programmes ont des objectifs communs ou des populations cibles qui se recoupent.

Le fait que la qualité du ciblage ait une incidence sur l'efficacité des programmes n'est pas forcément en contradiction avec la prestation universelle de quelque forme de protection sociale à toutes les personnes vulnérables dès lors qu'elles en ont besoin, et ce pour éviter que les chocs externes ne leur nuisent durablement.

Messages clés contenus dans le rapport

- **Les programmes de protection sociale réduisent la pauvreté et l'insécurité alimentaire.** Le ciblage efficace des bénéficiaires et le caractère adapté des aides sont d'importants facteurs de réussite des programmes. La protection sociale contribue à l'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire non seulement parce qu'elle permet une augmentation de la consommation, mais aussi parce qu'elle place les ménages dans de meilleures conditions pour produire des aliments et accroître leurs revenus.
- **Les programmes qui ciblent les femmes ont un impact plus fort en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.** Les programmes qui tiennent compte des sexes, qui allègent les contraintes temporelles qui pèsent sur les femmes et qui renforcent la marge de maîtrise que celles-ci ont sur les revenus ont pour effet d'améliorer le bien-être des mères et des enfants. Cet aspect est particulièrement important car la malnutrition maternelle et infantile est un facteur de perpétuation de la pauvreté de génération en génération.
- **La protection sociale stimule l'investissement dans des activités économiques, notamment dans la production agricole.** La protection sociale favorise la nutrition, la santé et l'éducation, avec des conséquences ultérieures pour la productivité, l'emploi, les revenus et le bien-être des personnes. Les programmes de protection sociale qui fournissent des allocations régulières et prévisibles favorisent l'épargne et les investissements dans des activités – agricoles ou non – et encouragent les ménages à entreprendre des activités plus ambitieuses et plus rentables.
- **La protection sociale n'amointrit pas l'effort de travail.** Mais elle laisse plus de choix aux bénéficiaires, lesquels sont nombreux à préférer consacrer à des activités agricoles qu'ils gèrent eux-mêmes, voire à des activités non agricoles, du temps auparavant absorbé par un travail salarié aux champs qu'ils exerçaient faute de mieux. La protection sociale, de pair avec l'essor des activités productives agricoles et non agricoles, a pour effet de renforcer les moyens de subsistance et non d'accentuer la dépendance.
- **La protection sociale a des effets positifs sur les communautés et l'économie au niveau local.** Les programmes de travaux publics peuvent créer des infrastructures et des ressources collectives importantes et, s'ils sont conçus et mis en œuvre convenablement, ils peuvent contribuer directement à l'économie locale. Les aides en espèces renforcent le pouvoir d'achat des ménages bénéficiaires, qui sont demandeurs de biens et de services en grande partie produits ou fournis par des ménages non bénéficiaires dans l'économie locale. Des programmes complémentaires peuvent être nécessaires pour réduire les contraintes liées à la production afin d'empêcher l'inflation et de maximiser les retombées du programme sur le revenu réel et la production.
- **La protection sociale n'est pas en soi suffisante pour extraire les personnes de la pauvreté.** Les ménages pauvres se heurtent le plus souvent à de multiples contraintes et risques. C'est pourquoi on a intérêt à miser sur des programmes conjoints, coordonnés et/ou menés de front dans les domaines de la protection sociale et de l'agriculture pour avoir le plus de chances d'aider concrètement les ménages pauvres à échapper durablement à la pauvreté.
- **Les programmes dans les domaines de la protection sociale et de l'agriculture ont des atouts évidents en matière de développement rural.** La création de

synergies est une occasion à saisir et aussi une nécessité, compte tenu de la réduction des budgets des États. Il est impératif d'aider les plus pauvres à satisfaire leurs besoins de consommation de base, en particulier quand ils sont dans l'incapacité de travailler. Cette aide peut servir de base à une amélioration progressive des conditions d'existence des personnes pauvres. Étant donné que la majorité des pauvres en milieu rural vivent en grande partie de l'agriculture, il est nécessaire d'engager des interventions dans ce secteur pour élargir les goulets d'étranglement structurels de l'offre qui étouffent la croissance. Les dépenses publiques dans des programmes d'agriculture et de protection sociale mutuellement profitables n'auront pas pour seul effet d'accentuer cette transformation, mais permettront aussi de renforcer le développement agricole et rural.

- **Il est nécessaire d'envisager avec une perspective nationale les modalités par lesquelles l'agriculture et la protection sociale peuvent libérer progressivement les personnes de la**

pauvreté et de la faim. Une vision et un engagement nationaux, étayés par une mobilisation permanente des ressources internes, doivent être mis au service d'une action coordonnée aux niveaux national et infranational. Les cadres d'orientation et de planification pour le développement rural, la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la nutrition doivent définir le rôle de l'agriculture et de la protection sociale dans l'élimination de la pauvreté et de la faim parallèlement à un ensemble d'interventions de portée plus générale. Dans le secteur agricole, ce sont le contexte et les contraintes qui déterminent les modalités des interventions assorties d'une aide sociale, mais il faut également tenir compte d'aspects tels que les capacités de mise en œuvre et les ressources disponibles sur le plan local. Dans tous les cas, les interventions doivent être conçues de manière à surmonter divers obstacles afin de permettre aux plus pauvres de transformer leurs stratégies de subsistance pour échapper à la pauvreté, et ce, de manière définitive.

PROTECTION SOCIALE ET AGRICULTURE: BRISER LE CERCLE VICIEUX DE LA PAUVRETÉ RURALE



Les transferts d'espèces ont permis à cette femme de s'occuper de quatre enfants devenus orphelins à cause du SIDA au Ghana (© FAO/I.Grifi).



Des bénéficiaires du Programme «Améliorer les moyens de subsistance pour lutter contre la pauvreté», au Ghana, font la queue à des points de paiement dans le district municipal de Ga sud pour recevoir leurs aides (© FAO/I.Grifi).

Les paysans d'une léproserie en Inde nettoient le système d'irrigation local grâce à l'assistance d'un projet de la FAO (© FAO/G. Bizzarri).

Les élèves d'une école primaire rurale du Pérou prennent un petit déjeuner équilibré, dans le cadre d'un programme national d'alimentation scolaire soutenu par la FAO (© FAO/I. Camblor).

1. La protection sociale et l'agriculture pour briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale

Des centaines de millions de familles rurales sont enfermées dans le cercle vicieux de la faim, de la pauvreté et de la faible productivité, qui provoque des souffrances évitables et entrave le développement de l'agriculture et la croissance économique au sens large. Pour briser ce cercle, il convient d'agir dans deux domaines complémentaires: la protection sociale et la croissance des secteurs productifs de l'économie. Dans bien des pays en développement, l'agriculture demeure le plus important secteur de production des populations rurales, si bien que le fait d'établir un lien entre protection sociale et développement agricole peut constituer un moyen efficace de rompre le cercle vicieux de la pauvreté en milieu rural.

De nombreux pays en développement reconnaissent de manière de plus en plus affirmée que des mesures de protection sociale sont nécessaires pour éviter que des personnes déjà pauvres ne tombent dans le dénuement total et que des personnes mieux loties se retrouvent elles aussi en situation de pauvreté à la suite d'une crise. La protection sociale peut également aider les bénéficiaires à mieux gérer les risques, à se doter de biens de production et à entreprendre des activités plus rémunératrices, et ainsi à être plus productifs. Ces avantages ne profitent pas seulement aux bénéficiaires immédiats, mais aussi à leur entourage, à la société et à l'économie en général, puisque les bénéficiaires achètent

des denrées alimentaires, des intrants agricoles et d'autres biens et services ruraux. Les mesures de protection sociale peuvent également atténuer les ruptures économiques et sociales qui accompagnent la croissance économique et la transformation du secteur agricole, en réduisant les inégalités sociales et économiques, en promouvant l'emploi décent et en encourageant une croissance durable, sans laissés-pour-compte. Mais la protection sociale ne peut ouvrir de voie de sortie durable de la pauvreté sans croissance économique. Dans la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire, l'agriculture est encore aujourd'hui le principal secteur d'emploi pour les franges pauvres et assure une importante partie des moyens de subsistance; de nombreuses personnes vivent en effet d'un emploi agricole salarié ou d'activités paysannes propres dont le produit est destiné à l'autoconsommation familiale ou à être vendu sur le marché. La pauvreté et ses corollaires – malnutrition, maladies et manque d'instruction – pèsent sur la productivité agricole. Ainsi, une approche intégrant protection sociale et développement agricole serait de nature à créer des synergies susceptibles d'améliorer l'efficacité dans ces deux domaines.

Cette année, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* s'emploie à montrer que des mesures de protection sociale peuvent contribuer à rompre le cercle

vieux de la pauvreté et de la vulnérabilité des habitants des zones rurales, pour peu qu'on les couple avec une action plus large en faveur du développement agricole et rural. Dans ce chapitre d'introduction, on trouvera un cadre conceptuel mettant en évidence les liens qui existent entre protection sociale, consommation et production des ménages ruraux et lutte contre la pauvreté. Il s'intéresse essentiellement à la pauvreté rurale et souligne le rôle majeur de l'agriculture et du développement agricole, qui sont les principaux moyens, pour des millions d'exploitations familiales, de sortir de la pauvreté. Il présente brièvement des concepts liés à la protection sociale et résume les tendances récemment observées dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Les chapitres suivants passent en revue des éléments concrets en matière de protection sociale et d'agriculture. Il existe peu d'études examinant directement les liens entre protection sociale et agriculture, mais de nombreuses évaluations sérieuses ont été réalisées sur l'impact des programmes de protection sociale en milieu rural (encadré 1), et fournissent des éléments solides sur trois questions clés: i) l'efficacité des mesures de protection sociale dans la lutte contre le dénuement et l'insécurité alimentaire chez les populations pauvres; ii) la mesure dans laquelle la protection sociale accroît le potentiel productif des ménages agricoles pauvres; et iii) la mesure dans laquelle les avantages reçus par les participants aux programmes génèrent des revenus susceptibles d'être réinjectés dans l'économie

ENCADRÉ 1 Évaluation d'impact et protection sociale

L'évaluation d'impact des politiques et des programmes publics de protection sociale a pour objectif de mesurer les résultats des programmes au regard des objectifs fixés, mais aussi de mettre en évidence les effets et les résultats imprévus. Les évaluations d'impact, qui se caractérisent par un type d'évaluation très méthodique, contribuent au débat sur les politiques et permettent de mieux intégrer la protection sociale aux stratégies de développement rural et agricole. Elles apportent également des indications sur le rapport coût-efficacité des différents programmes, sur l'efficacité des méthodes de ciblage et sur les problèmes de mise en œuvre.

Les évaluations d'impact sont généralement mixtes – quantitatives et qualitatives. Les premières visent à déterminer quelles seraient les conséquences si les bénéficiaires n'avaient pas accès au programme. Comme il n'est pas possible d'étudier les mêmes bénéficiaires avec programme et sans programme, l'une des clés consiste à dégager un «élément contrefactuel». Concrètement, il s'agit de comparer un groupe de personnes et des foyers qui bénéficient du programme de protection sociale à un groupe n'en bénéficiant

pas mais ayant des caractéristiques analogues. Une comparaison de la situation respective des deux groupes dans la durée, avec validation statistique, permet de déduire les effets du programme. Les méthodes qualitatives, par exemple les groupes de réflexion ou les échanges avec un informateur clé, sont elles aussi indispensables et permettent de bien concevoir les évaluations. Elles permettent d'analyser le ressenti et l'expérience des bénéficiaires et des non-bénéficiaires, mais aussi d'autres parties prenantes. Elles sont aussi utiles quand les instruments quantitatifs ne sont pas adaptés à l'examen de certains aspects.

Dans les pays en développement, grâce à des techniques d'évaluation d'impact rigoureuses, les programmes de protection sociale, notamment les aides en espèces, ont été jusqu'à présent évalués de façon plus régulière et plus méthodique que la plupart des autres programmes publics. Les programmes d'aides en espèces avec ou sans conditions ont été évalués, d'abord en Amérique latine et dans les Caraïbes, puis plus récemment en Afrique subsaharienne, à l'aide de contrôles par sondage ou de protocoles quasi-expérimentaux associés à des méthodes qualitatives (Davis *et al.*,

locale et de profiter à la communauté. Le rapport évalue les facteurs qui contribuent à l'hétérogénéité des impacts produits par les programmes et les examine dans l'optique de la conception de programme, tout en réfléchissant à la manière dont on peut relier plus directement les politiques agricoles aux programmes de protection sociale. En guise de conclusion, il examine des recommandations relatives aux politiques et à la gouvernance.

Établir un lien entre pauvreté, protection sociale et agriculture

La figure 1 illustre les liens conceptuels qui existent entre pauvreté rurale, protection sociale et agriculture. Elle part d'un ménage

rural type, au centre, qui décide ce qu'il va produire et consommer en fonction de la quantité et de la qualité des ressources qu'il contrôle ou auxquelles il a accès pour assurer sa subsistance, ainsi que des revenus qu'il prévoit de tirer de multiples activités économiques et, enfin, des aides privées et publiques. Selon les définitions les plus fréquentes, les ressources de subsistance des ménages se présentent sous cinq formes différentes: physiques, humaines, sociales, financières et naturelles. Les ressources physiques, ou avoirs matériels, d'un ménage rural type pratiquant l'agriculture peuvent comprendre les terres, les machines et les animaux d'élevage. Par ressources humaines, on entend la santé, la situation nutritionnelle et le niveau d'instruction de tous les membres de la famille qui,

2012; Handa et Davis, 2006). Récemment, le projet «De la protection à la production»¹, élaboré conjointement par la FAO et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a permis pour la première fois d'utiliser des modèles d'équilibre général à l'échelle de villages, dans le cadre d'évaluations d'impact mixtes. Ces évaluations, qui concernaient sept programmes publics d'aides en espèces en Afrique subsaharienne, avaient pour objectif de calculer des multiplicateurs de revenu à partir des effets des programmes tels que constatés.

Les évaluations d'impact ont eu de réelles répercussions sur l'élaboration des programmes et des politiques, et ont enrichi le débat sur les politiques de protection sociale aux niveaux national, régional et international. Elles ont eu des conséquences concrètes et immédiates sur les programmes, qu'il s'agisse du ciblage, du type d'aide et de son ampleur, du calendrier des versements ou de la méthode de notification. En Afrique subsaharienne, les évaluations d'impact ont changé le regard que les pays portent sur les programmes d'aides en espèces; elles ont donné du crédit aux aides et permis d'inscrire celles-ci au calendrier général

de la protection sociale. Les évaluations ont contribué à mieux faire accepter les aides en espèces, notamment de la part des ministres des finances. La protection sociale est désormais considérée comme une action en faveur du développement et non comme de l'assistance pure et simple. En outre, les risques de dépendance ne sont pas suffisamment étayés pour justifier les craintes de ce point de vue (Davis *et al.*, à paraître). Au Mexique, les conclusions d'une évaluation d'impact novatrice, *PROGRESA/Oportunidades/Prospera*², ont permis dans une large mesure d'améliorer la mise en œuvre du programme, d'assurer sa viabilité à court terme et d'étendre son champ d'application (Behrman, 2007).

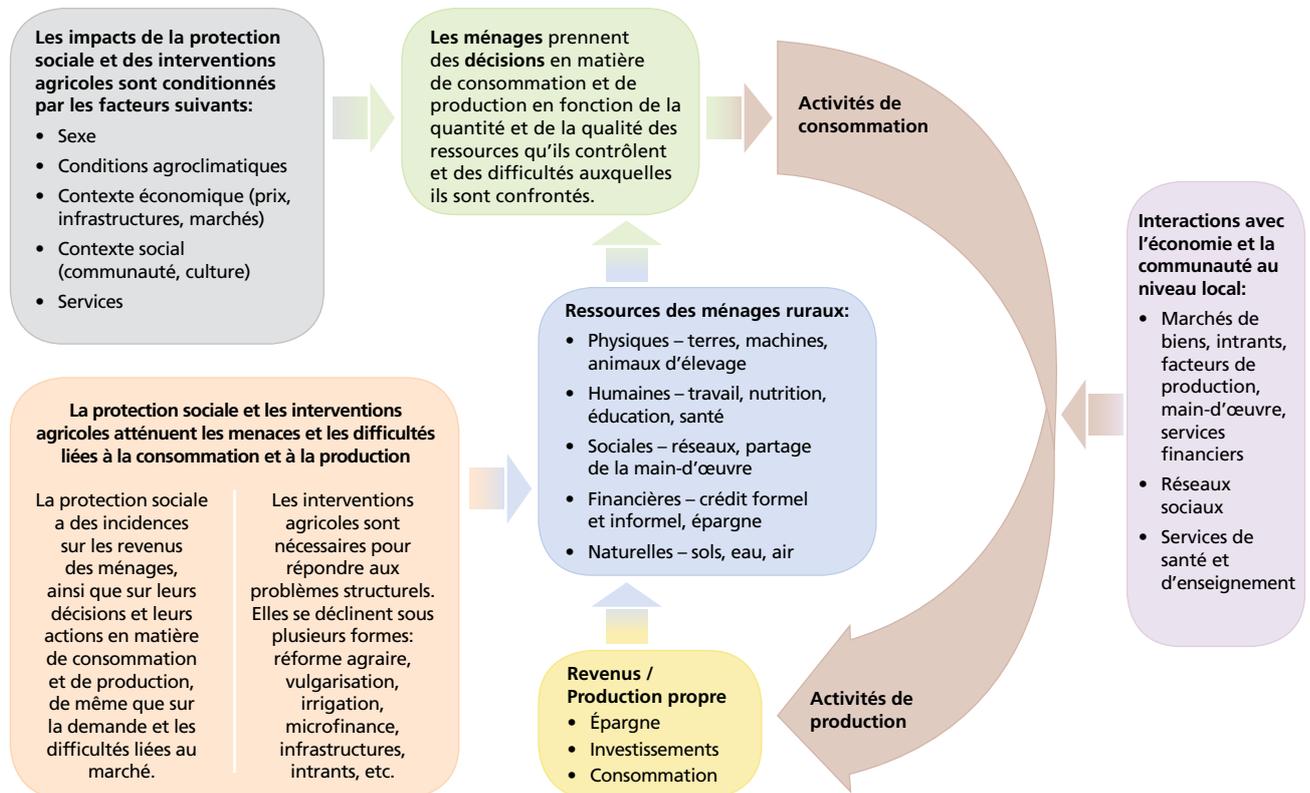
¹ Le projet «De la protection à la production» est une évaluation d'impact de l'aide en espèces réalisée dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre la FAO, le Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe et les gouvernements de l'Éthiopie, du Ghana, du Kenya, du Lesotho, du Malawi, de la Zambie et du Zimbabwe.

² Le Programme d'éducation, de santé et d'alimentation (*Programa de Educación, Salud y Alimentación* - PROGRESA) du Mexique a été lancé en 1997, et renommé (après quelques ajustements) *Oportunidades* en 2003, puis *Prospera* en 2014.

Source: équipe «De la protection à la production», FAO.

FIGURE 1

Liens entre protection sociale et consommation des ménages, activités de production et économie locale



Source: FAO.

ensemble, déterminent la capacité de cette même famille de travailler et de générer des revenus. Pour de nombreux ménages pauvres, il s'agit de la principale source de revenus. Les ressources sociales font référence aux réseaux – amitiés réciproques et liens de parenté, associations de pompes funèbres et d'épargne, groupes de producteurs et autres groupes communautaires – qui permettent au ménage de faire face aux risques et de participer aux activités de la communauté au sens large. Les ressources financières comportent l'épargne du ménage et l'accès de celui-ci à des mécanismes formels ou informels de crédit. Enfin, les ressources naturelles font référence à la qualité et à la stabilité de l'environnement naturel, notamment le sol, l'eau et les conditions climatiques.

Pour la plupart des ménages ruraux, et plus particulièrement les petites exploitations agricoles familiales, les décisions relatives

à la production et à la consommation sont étroitement liées, sachant que c'est la famille qui fournit le plus gros de la main-d'œuvre intervenant sur l'exploitation, et qu'elle consomme une partie de la production pour satisfaire ses propres besoins. Ces décisions déterminent le niveau des revenus, de l'épargne et des investissements du ménage. Et ces derniers éléments, par voie de conséquence, relient le ménage aux marchés du fait de la vente et de l'achat d'aliments, d'intrants, de main-d'œuvre et d'autres biens et services. Enfin, les activités du ménage et du marché ont une incidence sur les réserves d'avoirs matériels et financiers du ménage : en temps d'affluence, ce dernier accumule les actifs, tandis qu'en des périodes plus difficiles, il est contraint de s'en débarrasser pour survivre.

Les programmes de protection sociale et les interventions agricoles influencent les processus décisionnels des ménages à différents niveaux. Les mesures de protection

sociale, notamment les aides en espèces ou en nature, peuvent immédiatement améliorer les ressources humaines et la productivité des bénéficiaires en leur permettant, par exemple, de consommer des aliments plus sains, d'avoir accès à de meilleurs soins médicaux et de profiter de formations. En atténuant les difficultés liées à l'obtention de crédits et au manque de liquidités, les prestations sociales peuvent permettre aux ménages d'investir dans des activités nouvelles et plus productives, de renforcer leurs moyens de production et d'améliorer leurs ressources. Lorsque les aides sont régulières et prévisibles, elles donnent aux bénéficiaires la possibilité de réaliser des investissements qui, sans elles, se révéleraient trop risqués. Les mesures formelles de protection sociale peuvent atténuer le recours à des mécanismes d'assurance non formels et à des réseaux sociaux surexploités.

Les mesures de protection sociale font évoluer les activités des ménages bénéficiaires en matière de production, de consommation et d'entreprise, activités qui, de fait, auront des retombées sur l'économie locale en stimulant la demande de biens et de services locaux. En parallèle, les interventions agricoles peuvent favoriser une croissance de la productivité lorsqu'elles visent les obstacles qui limitent l'accès des ménages pauvres aux ressources en terres et en eau, aux intrants, aux services financiers, aux services de conseil et aux marchés. Ce type d'interventions visant à atténuer les contraintes sur le plan de l'offre sont également nécessaire si l'on veut que la demande locale, accrue du fait de la protection sociale, se traduise par une croissance économique, et non par de l'inflation. C'est en cela que les interventions agricoles et la protection sociale sont complémentaires, car elles répondent aux besoins essentiels des personnes et leur permettent de saisir des occasions d'augmenter leur productivité tout en facilitant les activités économiques, créant ainsi un cercle vertueux de bien-être des personnes, de croissance agricole et de sécurité économique.

Pauvreté, pauvreté rurale et agriculture

Si de nombreux pays ont atteint l'objectif du Millénaire pour le développement concernant la pauvreté, bien d'autres ont pris

du retard. La pauvreté reste si profondément ancrée dans les zones rurales de nombreux pays à faible revenu qu'elle ralentit tout progrès, tant sur le plan économique que social. Voilà donc en quoi consistera le défi de l'après-2015: éliminer la pauvreté. En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, où la plupart des hommes et des femmes sont tributaires de l'agriculture pour vivre (FAO, 2011), l'exploitation familiale moyenne, de taille modeste, est de plus en plus petite (FAO, 2014a), les dépenses d'équipement par travailleur agricole stagnent ou déclinent depuis trente ans (FAO, 2012) et les services d'appui et de conseil en matière de vulgarisation agricole pour la production et la diversification sont inadaptés (FAO, 2014a). La présente section brosse un tableau rapide de la pauvreté et montre à la fois l'importance de l'agriculture dans les stratégies de subsistance des ruraux pauvres et le fait que les interventions dans le secteur agricole ou d'autres secteurs de production ne parviennent pas, à elles seules, à atteindre les exploitations familiales les plus pauvres. Il est essentiel, en matière de protection sociale, d'analyser la vulnérabilité et de comprendre la pauvreté.

L'évolution de la pauvreté

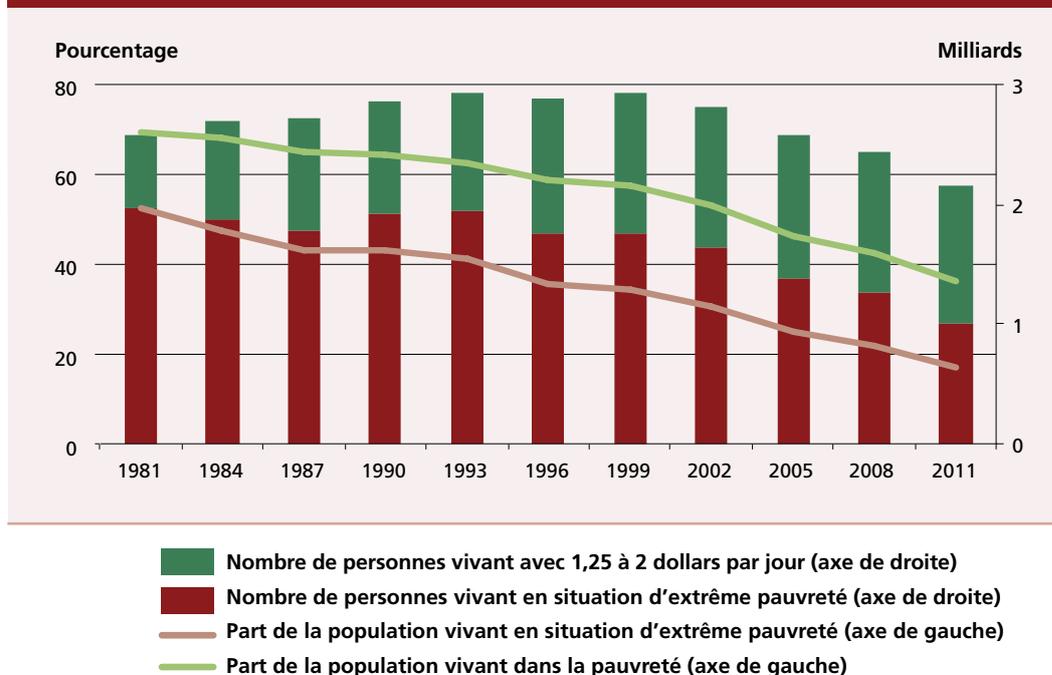
Plus d'un tiers des habitants des pays à revenu faible ou intermédiaire sont pauvres, c'est-à-dire qu'ils disposent de moins de deux dollars par jour¹. Une personne sur six vit dans la pauvreté extrême, avec moins de 1,25 dollar par jour (figure 2 et tableau annexe A1) (Banque mondiale, 2015a) et environ 780 millions de personnes souffrent de faim chronique (FAO, FIDA et PAM, 2015a). Si la part des personnes vivant en situation de pauvreté ou d'extrême pauvreté a considérablement diminué depuis une trentaine d'années, leur nombre n'en reste pas moins élevé, puisqu'on considère qu'il y a un milliard de personnes pauvres et presque autant de personnes extrêmement pauvres, d'après la définition de la Banque mondiale (2015a).

L'extrême pauvreté a nettement reculé dans de nombreuses régions, en particulier en Asie orientale et dans le Pacifique, mais aussi en Asie du Sud. En

¹ Les valeurs de 1,25 et 2 dollars par jour correspondent aux seuils de pauvreté, mesurés en dollars PPA constants de 2005.

FIGURE 2

Nombre de personnes et part de la population vivant en situation de pauvreté dans les pays à revenu faible ou intermédiaire



Note: La figure se réfère aux seuils internationaux de pauvreté de 1,25 dollar (extrême pauvreté) et 2 dollars (pauvreté) par jour, mesurés en dollars PPA constants de 2005.

Source: Compilation réalisée par les auteurs à partir des données de la Banque mondiale (2015a). Voir le tableau annexe A1.

Afrique subsaharienne, peu de progrès ont été accomplis et près de la moitié de la population est en situation d'extrême pauvreté (figure 3 et tableau annexe A1). L'Afrique subsaharienne accueille environ la moitié des êtres humains en situation de pauvreté extrême et les deux tiers des «ultra pauvres» (personnes vivant avec moins de la moitié du revenu correspondant au seuil d'extrême pauvreté, soit 1,25 dollar par jour) (Barrett, 2011).

Physionomie de la pauvreté rurale

L'extrême pauvreté se concentre de manière disproportionnée dans les zones rurales. D'après les estimations de la Banque mondiale, en 2010, 78 pour cent des personnes touchées par l'extrême pauvreté vivaient en milieu rural (Banque mondiale, 2015b). Cette caractéristique du dénuement, essentiellement rural, est commune à toutes les régions en dépit des différences notées, sur l'ensemble, entre les différents taux de pauvreté (figure 4). Le dénuement relatif dans les zones rurales se

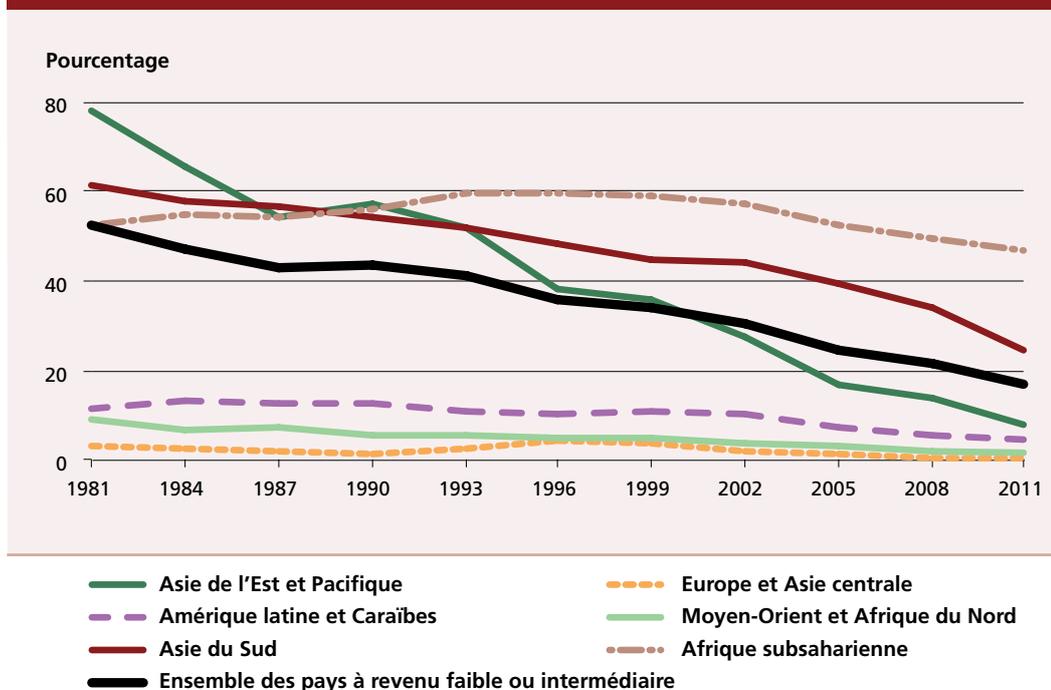
retrouve dans un large éventail d'indicateurs socioéconomiques du bien-être. Ainsi, la malnutrition infantile, mesurée à l'aune de la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans, est plus accentuée dans les zones rurales de la quasi-totalité des pays pour lesquels des données sont disponibles (tableau annexe A1).

Agriculture et pauvreté

L'agriculture et la pauvreté rurale sont étroitement liées et l'on y retrouve souvent les sexospécificités qui existent dans les relations économiques et sociales. L'agriculture représente environ 10 pour cent du PIB dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, et elle emploie 45 pour cent environ de la main-d'œuvre totale (travailleurs rémunérés ou non occupant un emploi formel ou informel, y compris la main-d'œuvre familiale présente sur l'exploitation). À la lumière de ces chiffres, il apparaît que la valeur de la production par travailleur est nettement inférieure dans le secteur agricole que dans d'autres secteurs,

FIGURE 3

Part de la population dans les pays à revenu faible ou intermédiaire vivant en situation d'extrême pauvreté, par région



Note: La figure se réfère au seuil international de pauvreté (extrême) de 1,25 dollar par jour, mesuré en dollars PPA constants de 2005.

Source: Compilation réalisée par les auteurs à partir des données de la Banque mondiale (2015a). Voir le tableau annexe A1.

et que, partant, les personnes vivant de l'agriculture en tirent des revenus faibles. La part de l'agriculture dans l'économie et dans l'emploi est généralement élevée dans les pays à revenu plus faible de l'Amérique centrale, de l'Asie du Sud, de l'Afrique subsaharienne et d'autres régions où les chiffres de la pauvreté restent forts.

Les femmes fournissent 43 pour cent de l'ensemble de la main-d'œuvre agricole dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, et leur part atteint au moins 50 pour cent dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne et ailleurs, surtout là où la pauvreté est profondément enracinée et où les femmes disposent de peu d'autres débouchés. Toutefois, les agricultrices ont du mal à accéder aux intrants, aux services et aux marchés agricoles. Il leur est donc particulièrement difficile de s'appuyer sur la production agricole pour sortir de la pauvreté (Quisumbing *et al.*, 2014).

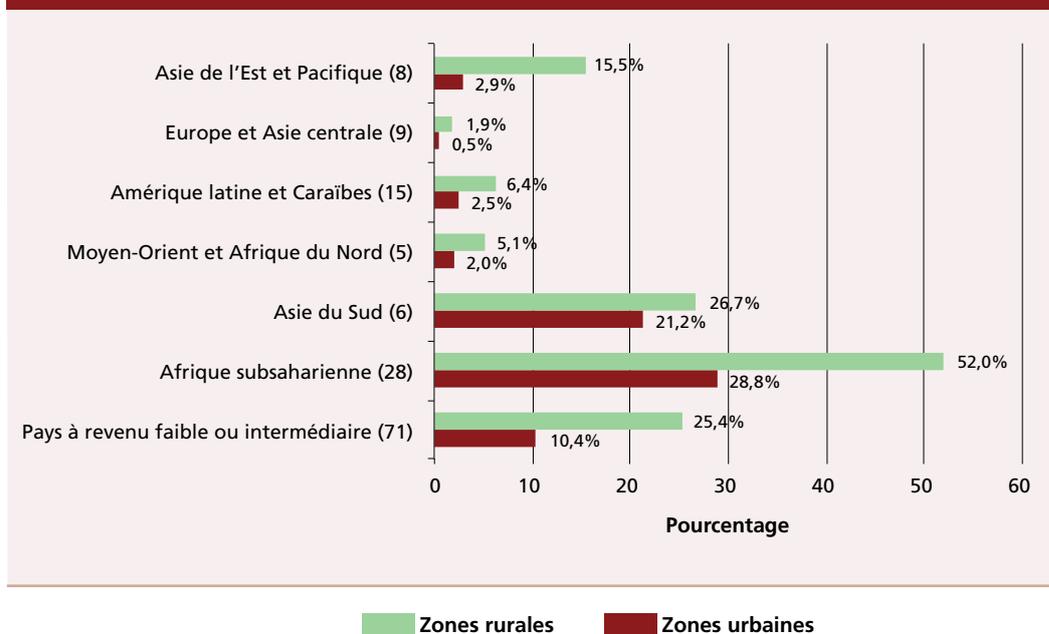
Dans la plupart des pays en développement, et plus particulièrement en Afrique subsaharienne, la population rurale

tire une part importante de ses revenus de l'agriculture, bien qu'elle pratique de nombreuses autres activités créatrices de revenus (Banque mondiale, 2007). Et pour les ménages agricoles pauvres, les revenus tirés d'activités agricoles sont relativement plus importants que pour les autres ménages agricoles (figure 5). Ainsi au Ghana, les producteurs d'aliments représentent 43 pour cent de la population, et 69 pour cent des pauvres (Al-Hassan et Poulton, 2009). En Afrique subsaharienne, près des trois quarts de la population rurale économiquement active sont des exploitants familiaux qui produisent une part considérable des aliments qu'ils consomment: nombre d'entre eux sont pauvres, voire extrêmement pauvres (Barrett, 2011).

Bien que l'activité agricole repose, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, sur les exploitations familiales, celles-ci n'en restent pas moins, pour la plupart, pauvres et de taille modeste. Près de 75 pour cent des exploitations agricoles, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, s'étendent

FIGURE 4

Part des populations rurale et urbaine dans les pays à revenu faible ou intermédiaire vivant en situation d'extrême pauvreté (moins de 1,25 dollar par jour), par région



Note: Les taux de pauvreté urbaine et rurale calculés au regard des seuils de pauvreté internationaux ne sont pas disponibles pour la plupart des pays. Dans cette figure, ils sont issus d'une estimation basée sur les chiffres de la pauvreté, suivant la méthodologie décrite dans le rapport du FIDA (2010) pour tous les pays, à l'exception de la Chine, de l'Inde et de l'Indonésie: au niveau du pays, l'incidence de la pauvreté rurale, par rapport aux seuils de pauvreté internationaux, est estimée à partir: a) des taux de pauvreté au niveau national par rapport aux seuils de pauvreté internationaux; et b) des ratios de pauvreté rurale et urbaine au regard des seuils de pauvreté nationaux. Pour la Chine, l'Inde et l'Indonésie, les taux de pauvreté rurale et urbaine calculés en fonction des seuils de pauvreté internationaux existent, et ont donc été utilisés pour les estimations régionales. Dans tous les cas, les calculs sont fondés sur les chiffres de la pauvreté les plus récents pour la période 2005-2012.

Source: Calculs des auteurs basés sur Banque mondiale (2015a) et Banque mondiale (2015c).

sur moins de un hectare (tableau annexe A2). En d'autres termes, plus de 375 millions d'exploitations familiales des pays en développement disposent de moins de un hectare de terres (FAO, 2014a).

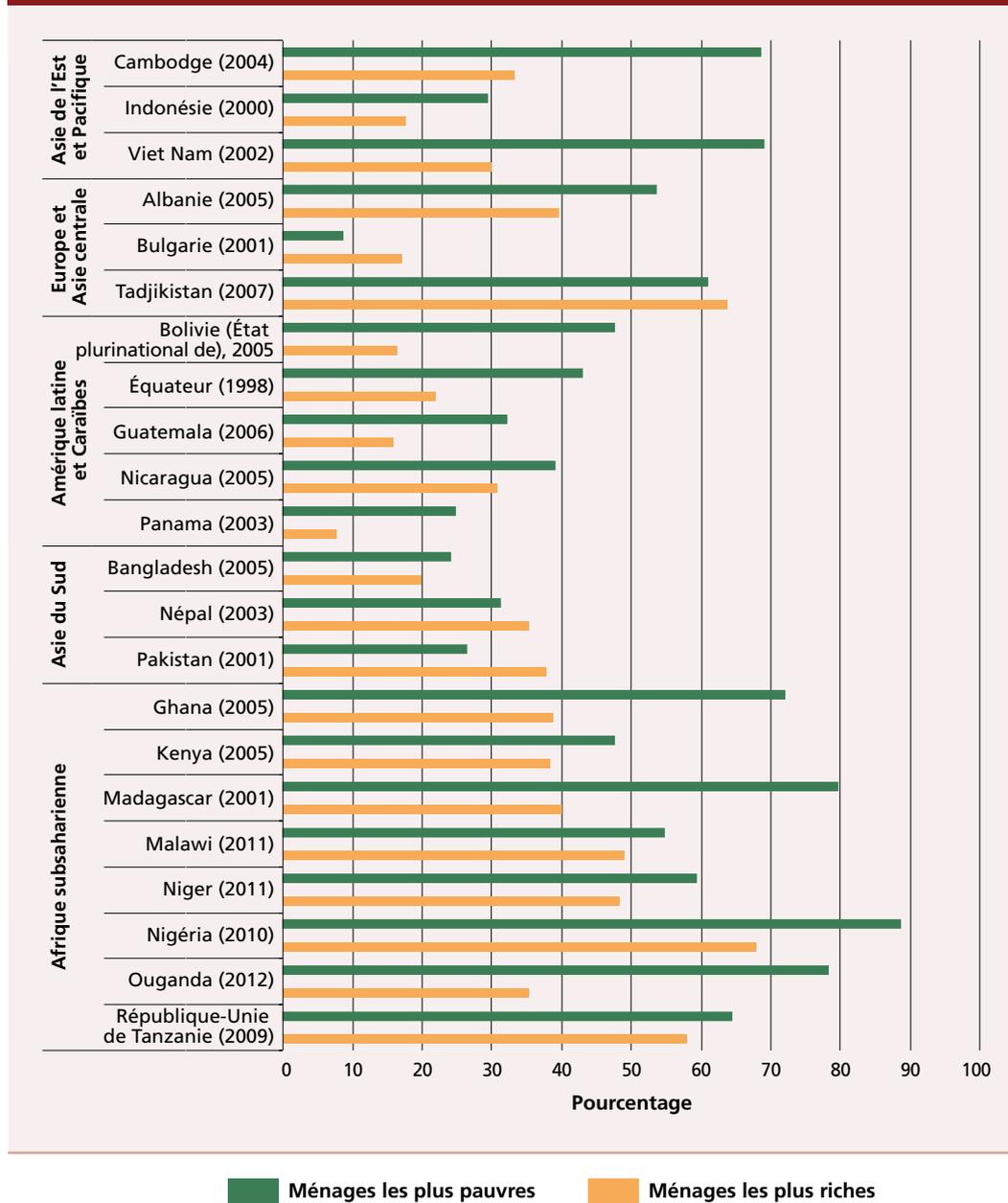
La figure 6 montre clairement que les ménages agricoles disposent d'un éventail varié de sources de revenus, et que la dépendance envers la production propre varie inversement avec la taille de l'exploitation. En d'autres termes, les exploitations les plus petites sont moins dépendantes de leur propre production, en proportion de leurs revenus totaux, que les exploitations plus grandes. Cela ne signifie pas, bien entendu, que la production agricole n'est pas importante pour ces ménages. Au contraire, dans la plupart des pays pour lesquels des données sont disponibles, la production végétale et animale contribue à hauteur de 40 pour cent, voire plus, au

revenu total des ménages dans la catégorie des exploitations les plus petites. Par ailleurs, la production propre contribue beaucoup à la consommation alimentaire des ménages de cette même catégorie, et elle pourrait le faire davantage si ces ménages étaient plus en mesure d'investir et de diversifier. La figure 6 montre également le rôle des revenus non agricoles et des versements et transferts de fonds pour l'ensemble des catégories de taille d'exploitation.

Les ménages agricoles les plus pauvres sont acheteurs nets de produits alimentaires, et les achats de nourriture représentent une part importante du budget des ménages pauvres, qu'ils pratiquent ou non l'agriculture. Ainsi, les ménages «ultra pauvres» consacrent environ 65 à 80 pour cent de leurs dépenses à la nourriture (Ahmed *et al.*, 2007). On comprend donc que les augmentations de prix des aliments

FIGURE 5

Part des revenus tirés des activités menées sur l'exploitation par les ménages agricoles les plus pauvres et les plus riches dans certains pays à revenu faible ou intermédiaire

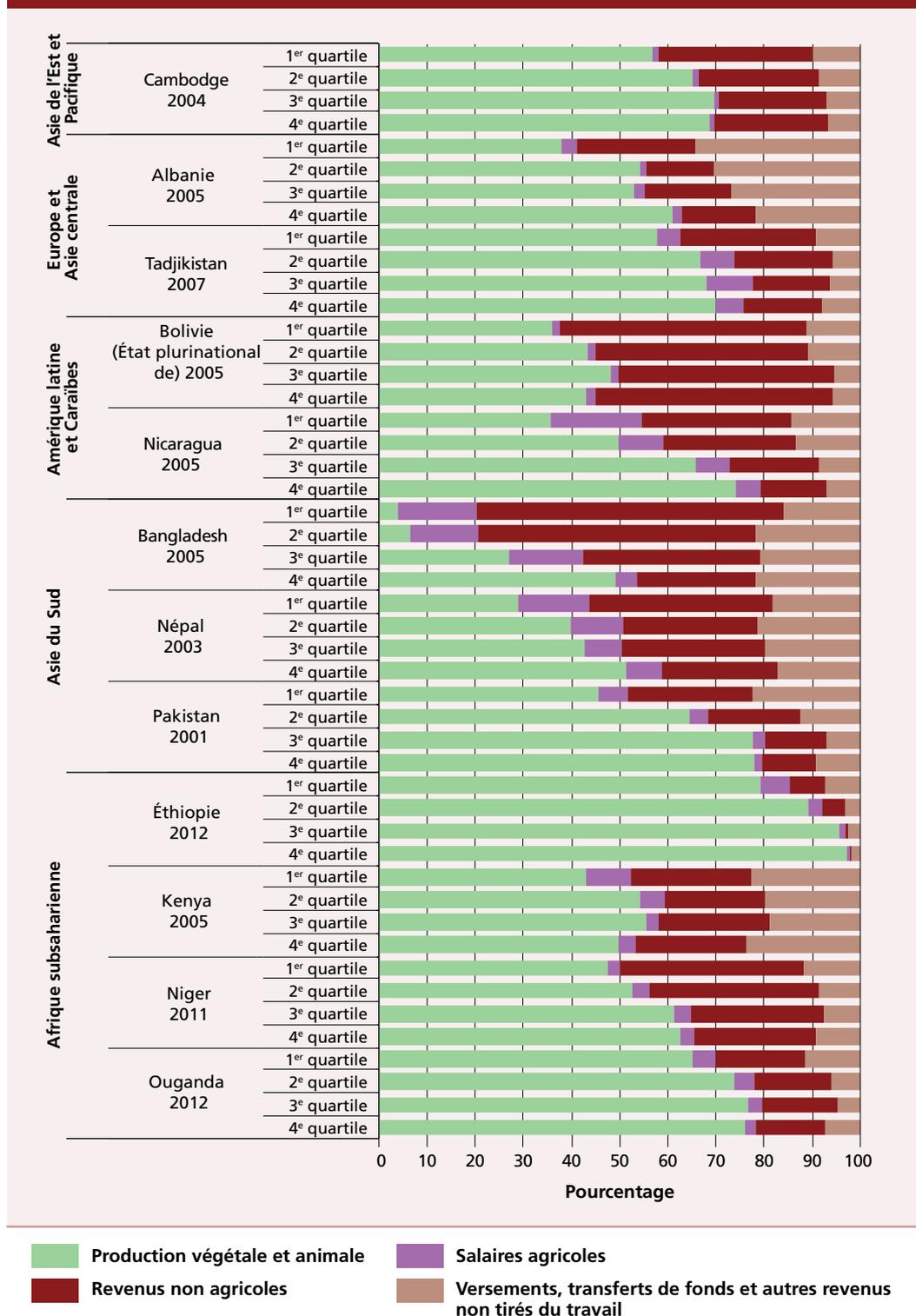


Note: Par activités menées sur l'exploitation on entend la production végétale et animale, mais pas les salaires agricoles, suivant Davis, Di Giuseppe et Zezza (2014). Un ménage agricole est un ménage qui détient une quantité positive de terrains agricoles. Source: Calculs des auteurs basés sur les données de l'enquête auprès des ménages. Pour obtenir la liste de toutes les études consultées, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée *Enquête sur les ménages – références*, en fin de rapport.

aient un effet dramatique sur les pauvres et les très pauvres, dont la plupart sont acheteurs nets de produits alimentaires (Zezza *et al.*, 2008; Banque mondiale, 2007). Si l'agriculture occupe une place si essentielle

dans les interventions destinées à lutter contre la pauvreté et la faim, c'est parce que les pauvres en vivent et que l'alimentation représente une part très importante de leurs dépenses.

FIGURE 6
Répartition moyenne des revenus des ménages agricoles, par source et par quartile de la taille des exploitations



Note: Un ménage agricole est un ménage qui exploite une quantité positive de terrains agricoles. Le premier quartile correspond aux exploitations les plus modestes, en taille, tandis que le quatrième quartile représente les plus grandes.
Source: Calculs des auteurs basés sur les données de l'enquête auprès des ménages. Pour obtenir la liste de toutes les études consultées, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée *Enquête auprès des ménages – références*, en fin de rapport.

Pourquoi la pauvreté est-elle si tenace?

Comme on l'a vu plus haut, malgré les progrès réalisés dans de nombreuses régions, les chiffres de la pauvreté restent obstinément élevés dans bien des pays, et plus particulièrement dans les zones rurales. La croissance économique et, en particulier, le développement agricole, sont des facteurs essentiels au recul de la pauvreté: entre 1990 et 2005, une forte croissance économique a contribué à réduire le taux de pauvreté mondial, qui est passé de 46 à 27 pour cent (ONU, 2011a). En Chine, par exemple, la pauvreté et la faim ont chuté grâce à une croissance forte et large qui a pris son essor dans le secteur agricole. Ailleurs, en particulier dans les pays où l'agriculture représente une part importante du PIB et de l'emploi, la croissance due à l'agriculture a été particulièrement efficace pour accroître les revenus des pauvres (Banque mondiale, 2007; Christiaensen, Demery et Kuhl, 2011).

Pour que les revenus des ruraux pauvres dépassent le seuil d'extrême pauvreté de 1,25 dollar par jour, il faudrait que ces revenus moyens, tels qu'estimés en 2010, augmentent d'au moins 60 pour cent en Afrique Subsaharienne et d'au moins 30 pour cent en Asie (notamment en Chine et en Inde) (Banque mondiale, 2015b). Pour les plus pauvres, ces écarts de revenus sont encore plus importants. Sur une base annuelle, la croissance du revenu par habitant devrait être de trois pour cent par an pour que les revenus moyens augmentent de 60 pour cent entre 2015 et 2030, et de 4,4 pour cent par an pour que les revenus des populations les plus pauvres doublent (Yoshida, Uematsu et Sobrado, 2014). Ces taux de croissance du revenu par habitant sont plus élevés que ceux réalisés dans la plupart des pays à faible revenu au cours des dernières décennies et, parmi les plus pauvres, beaucoup ont connu une croissance encore plus faible (Vakis, Rigolini et Lucchetti, 2015).

La croissance de l'agriculture s'inscrit dans un processus plus global de développement économique accompagné de changements radicaux dans le secteur agricole. Qui dit croissance économique et urbanisation dit réduction du nombre de personnes travaillant dans l'agriculture et hausse de la

productivité de la main-d'œuvre employée dans la production agricole. Ainsi, en Chine, l'urbanisation est passée de 28 pour cent en 1990 à 53 pour cent en 2012, tandis que la valeur de la production agricole par personne économiquement active dans le secteur agricole est passée de 416 à 1 024 dollars pendant la même période (FAO, 2015a)². Outre les changements massifs qui interviennent dans l'emploi, le secteur agricole doit aussi répondre à l'évolution de la demande qui accompagne la hausse des revenus et la transformation des modes de vie. Ces réponses se matérialisent avec l'évolution des technologies; la commercialisation s'intensifie, comme en témoignent les changements notés dans la vente au détail, le stockage et le commerce, et l'agriculture est réorganisée de façon à exploiter plus efficacement les économies d'échelle qui se dégagent (Collier et Dercon, 2009). Ces changements ne se font pas du jour au lendemain et, bien que présentant d'énormes avantages du point de vue économique, ils sont également source de bouleversements et de grandes difficultés pour de nombreuses personnes.

Dans les régions où la croissance a été plus lente, cette transformation structurelle de l'agriculture a stagné, et de nombreuses personnes sont restées enfermées dans la pauvreté. Toutefois, même dans des conditions de développement économique, échapper à la pauvreté n'est pas un processus rapide. Dans de nombreux pays, notamment l'Inde, la création de ressources matérielles et financières demande beaucoup de temps aux ménages (Naschold, 2012). C'est en partie parce que les ménages adoptent les stratégies de subsistance qui les exposent moins aux risques, mais qui sont moins rentables (Dercon et Christiaensen, 2011). Par exemple, Carter (1997) a constaté que les ménages étaient prêts à renoncer à 20 pour cent de leurs revenus si cela leur permettait de garantir leur approvisionnement alimentaire. Cet équilibre entre la sécurité alimentaire et une augmentation des revenus est plus difficile à trouver pour les ménages les plus pauvres (Alderman et Paxson, 1992; Rosenzweig et Binswanger, 1993). Les crises

² La valeur de la production agricole est mesurée en dollars internationaux constants, déduction faite des semences et des aliments pour animaux utilisés.

d'origine naturelle ou humaine font basculer les ménages dans la pauvreté, ou les plongent plus profondément dans le dénuement, et elles les contraignent souvent à se défaire de moyens de production.

Il arrive en outre que la croissance ne profite pas à tous. Parfois, elle n'est pas d'un grand secours ou bien elle arrive trop tard pour empêcher que certains groupes, comme les enfants et les personnes âgées, ne sombre dans la détresse matérielle, voire dans une misère endémique. Pour d'autres, dont l'accès aux débouchés économiques est limité, le risque est de se retrouver enfermé dans la pauvreté chronique. Plusieurs facteurs contribuent à créer les «pièges de la pauvreté» qui emprisonnent les plus pauvres dans leur condition. Ainsi, ceux-ci sont parfois trop pauvres pour se procurer et consommer le minimum d'aliments nutritifs requis pour un travail productif, ou pour investir dans l'éducation, ou encore pour cumuler les ressources nécessaires pour mener une entreprise. Un autre problème peut être la taille de leur exploitation, trop petite pour remplir les conditions de l'octroi d'un prêt formel ou d'une assurance. Face à ces difficultés, de nombreux ménages ne parviennent pas à se hisser au-dessus de seuils critiques, en termes de moyens de production, de ressources, de revenus ou de dépenses.

Il n'est pas aisé de s'extraire de la pauvreté. Les pauvres ne sont pas les seuls à être concernés, puisque de nombreux ménages, sans être pauvres, n'en sont pas moins vulnérables à la pauvreté³ lorsqu'ils se trouvent dans une situation d'instabilité ou de fort bouleversement (voir également l'encadré 2). À cause de telles situations de crise, il n'est pas peu fréquent qu'un ménage tombe en deçà du seuil de pauvreté après avoir subi une perte importante de revenu, faute de disposer d'économies suffisantes

³ Si la pauvreté et la vulnérabilité sont liées, il s'agit de deux concepts différents. La pauvreté est déterminée par des revenus nets, qui sont souvent le reflet des ressources et des capacités disponibles, tandis que la vulnérabilité est un concept plus large et plus dynamique qui s'intéresse aux facteurs déterminant les éventuelles variations de revenus et situations de pauvreté à venir (UNICEF, 2012). Dans le *Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001: Combattre la pauvreté*, on trouve également une analyse approfondie de ces concepts ainsi que des indicateurs possibles (Banque mondiale, 2001).

pour en amortir le choc. Ainsi, en raison des crises énergétique, alimentaire et financière, quelque 64 millions de personnes supplémentaires devaient vivre avec moins de 1,25 dollar par jour dans le monde à la fin de 2010 (Banque mondiale, 2010).

Dans certains pays et régions, comme le Sahel, la variabilité des précipitations, la dégradation des terres et la désertification contribuent à la vulnérabilité et à la pauvreté. Le changement climatique devrait en outre aggraver ces stress au cours des prochaines décennies, et la lutte contre la pauvreté n'en sera que plus difficile.

Les faits montrent que la pauvreté est sujette à de fortes oscillations au gré des chocs subis par les ménages, qui tantôt plongent dans la pauvreté, tantôt s'en extraient (Van Campenhout et Dercon, 2012). À partir de données recueillies sur les provinces du Pendjab, du Sind et de la Frontière du Nord-Ouest, Baulch et McCullough (1998) estiment qu'entre 1986-1987 et 1990-1991, 21 et 29 pour cent des ménages, respectivement, avaient des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, tandis que 46 à 51 pour cent des ménages pauvres sortaient de la pauvreté d'une année sur l'autre et que trois pour cent seulement des ménages restaient pauvres pendant la totalité de la période de cinq ans⁴. Il reste que bien souvent, pour se remettre d'un choc, il faut du temps: après la famine qui a sévi en Éthiopie en 1984-1985, par exemple, les ménages ruraux ont mis dix ans, en moyenne, pour reconstituer leur cheptel (Dercon, 2008); en Chine, dans les zones rurales, les données montrent que la reprise, après un choc économique, est plus lente pour les pauvres que pour les autres ménages (Jalan et Ravallion, 2001).

Les racines de la pauvreté résident souvent dans la nutrition et la santé des pauvres, en particulier dans la petite enfance: les pauvres se trouvent piégés dans l'engrenage fatal de la faim, d'une nutrition insuffisante, de la maladie, de la faible productivité et de la pauvreté. Les carences en matière de nutrition et de santé maternelle et infantile entraînent une

⁴ Krishna (2004), Krishna et al. (2004) et Krishna et al. (2006) recensent des oscillations considérables de la pauvreté dans des villages du nord de l'Inde, de l'ouest du Kenya et du centre et de l'ouest de l'Ouganda.

ENCADRÉ 2

La vulnérabilité des pêcheurs reste importante

On estime que 58,3 millions de personnes environ travaillent dans le secteur des pêches (pêches de capture et aquaculture) (FAO, 2014b), dont 90 pour cent dans la pêche artisanale (Mills *et al.*, 2011). Ces chiffres tiennent compte des pêcheurs indépendants (qui possèdent leur propre bateau et/ou engins de pêche), des membres d'équipage (embauchés par les propriétaires pour travailler sur leurs bateaux) et des foyers qui vivent de la pêche et complètent leurs revenus par d'autres activités (qui se déroulent souvent dans une exploitation agricole). La grande majorité vit et travaille dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire (FAO, 2014b). La transformation et le commerce du poisson emploient trois fois plus de monde (Banque mondiale, FAO et WorldFish, 2012). Globalement, la pêche artisanale et les activités connexes sont une importante source d'emplois et de revenus et elles contribuent également pour beaucoup à la sécurité alimentaire, bien que tout cela soit sous-estimé.

Au niveau mondial, les travailleurs des pêches sont souvent pauvres. Cependant, le lien entre la pêche et la faiblesse des revenus est complexe (Jentoft et Eide, 2011). Dans de nombreux cas, les pêcheurs gagnent autant que les agriculteurs voisins. On peut donc se demander si les pêcheurs sont pauvres ou s'ils ont plus de risques d'être pauvres (voir Béné, 2009).

Leur pauvreté a souvent un lien direct avec le fort isolement géographique et/ou politique qui caractérise certaines communautés de pêcheurs – pêcheurs à plein temps et pêcheurs pratiquant à la fois la pêche et l'agriculture. Étant donné que leurs revenus dépendent fortement de leurs prises et que celles-ci sont en général très variables, les revenus des pêcheurs sont, eux aussi, en général, variables et imprévisibles.

Les communautés qui dépendent de la pêche sont relativement plus exposées et plus perméables aux risques que d'autres groupes socioéconomiques, et leur capacité de faire face à des crises extérieures ou à les surmonter est relativement faible. Les pêcheurs sont exposés à des risques, physiques notamment, plus grands: risques liés au type de ressources halieutiques pêchées, aux techniques de pêche et au contexte socioéconomique, risques liés au changement climatique (montée du niveau des eaux, inondations, tempêtes tropicales), fluctuations des stocks de poisson, risques sanitaires (bilharziose, paludisme), risques liés aux marchés (dévaluations monétaires, prix du pétrole), risques politiques et sécuritaires (vols, conflit interethnique ou international), etc.

Source: Béné, Devereux et Roelen, 2014.

insuffisance pondérale à la naissance, un retard de croissance et de développement cognitif et des résultats scolaires inférieurs (Alderman, 2010; Hodinott *et al.*, 2013). Les données empiriques montrent clairement que le retard de croissance chez l'enfant se traduit par une productivité moindre à l'âge adulte et, partant, un salaire inférieur (Strauss et Thomas, 1998; Hunt, 2005). Facteur plus insidieux, les filles souffrant d'un retard de croissance seront plus tard des mères chétives, ce qui constitue l'un des principaux facteurs prédictifs de la mise au monde d'un nourrisson en insuffisance pondérale. La malnutrition maternelle et infantile perpétue

ainsi le cycle de la pauvreté. Ces conditions de départ sont difficiles à surmonter et les ménages restent vulnérables aux chocs, qui ont des effets considérables et persistants, mais contre lesquels il leur est impossible de se prémunir complètement (Barrett et McPeak, 2006).

Les ménages adoptent un large éventail de stratégies de subsistance pour gérer les risques et y faire face. Ils ont également recours à des associations de pompes funèbres et à des systèmes de crédit et d'épargne informels pour éviter les fluctuations de leur consommation. De nombreux éléments montrent cependant

que ces dispositifs informels sont plus efficaces en cas de chocs idiosyncratiques, comme la maladie, qui ont une incidence sur un ménage en particulier, qu'en cas de chocs covariants, comme la sécheresse ou les inondations, qui ont une incidence sur l'ensemble de la collectivité; quoi qu'il en soit, ils n'offrent qu'une assurance partielle aux pauvres (Devereux, 1999; Dercon, 2011). Ainsi, Dercon, Hoddinott et Woldehanna (2005) ont constaté que la pauvreté en Éthiopie en 2004 était environ 50 pour cent plus élevée qu'elle ne l'aurait été en l'absence de chocs. De même, en République-Unie de Tanzanie, Beegle, Dehejia et Gatti (2006) ont montré que les chocs de revenus au niveau des ménages accentuaient le travail des enfants, comme en témoignaient les chiffres de la scolarisation.

Comme on l'a indiqué plus haut, la plupart des plus pauvres vivent en milieu rural, tirent une grande partie de leurs revenus de leurs activités agricoles et produisent une part considérable de la nourriture qu'ils consomment. Par ailleurs, les pauvres consacrent toujours une grande part de leurs revenus à l'alimentation. Pour toutes ces raisons, il est particulièrement utile, pour lutter contre la pauvreté et la faim, d'effectuer des interventions de protection sociale dans les zones rurales en mettant l'accent sur l'alimentation et l'agriculture. Des recherches récentes ont également fait apparaître qu'il existait des synergies potentiellement importantes entre l'agriculture et la protection sociale, mais, jusqu'à récemment, ces liens n'ont reçu qu'une attention limitée de la part des spécialistes du développement et des décideurs (Tirivayi, Knowles et Davis, 2013).

Les risques liés aux conditions météorologiques, en particulier, sont souvent déterminants pour la subsistance en milieu rural, et ils expliquent pourquoi les ménages pauvres restent pauvres (Alderman et Haque, 2007). Si l'on considère le quintile le plus pauvre des agriculteurs des zones semi-arides de l'Inde, par exemple, une diminution d'un écart-type des risques météorologiques se traduirait par une augmentation des bénéfices moyens pouvant aller jusqu'à 35 pour cent (Rosenzweig et Binswanger, 1993). Ainsi, à Shinyanga, un district semi-aride de l'ouest de la République-Unie de Tanzanie où les options sont limitées, après un choc,

pour maintenir un niveau de consommation suffisant, les agriculteurs ont choisi des cultures moins rentables, mais plus sûres, telles que la patate douce, préférant renoncer à 20 pour cent de revenus potentiels, comme on réglerait une prime d'assurance (Dercon, 1996). En Éthiopie (Elbers, Gunning et Pan, 2009) et au Zimbabwe (Elbers, Gunning et Kinsey, 2007), les équipements accumulés par les agriculteurs ont été estimés à seulement 36 et 46 pour cent, respectivement, du niveau auquel ils pourraient se situer en l'absence de risque.

Les chocs peuvent avoir des répercussions à long terme sur les pauvres. Ainsi, les ménages touchés par la sécheresse en Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie percevaient des revenus plus faibles que les ménages y ayant échappé, et ce même dix ans après (Beegle, De Weerd et Dercon, 2008; Dercon, 2008). Faute d'être assurés contre ces risques, les ménages ruraux qui subissent des chocs peuvent choisir de réduire leur consommation ou de vendre des avoirs. Cependant, réduire la consommation pour préserver les moyens de production à court terme peut nuire de façon irréversible, à long terme, au développement physique et cognitif des membres les plus jeunes et les plus vulnérables du ménage. Ainsi, Dercon et Porter (2010) ont constaté qu'au plus fort de la famine de 1984 en Éthiopie, les enfants de la tranche d'âge de 12 à 36 mois, particulièrement vulnérables, mesuraient trois centimètres de moins en raison de la famine.

Qu'est-ce que la protection sociale?

Faute d'une aide des pouvoirs publics, nombre de pauvres et de personnes vulnérables seront confrontés à des difficultés pourtant évitables et vivront dans un dénuement persistant, ce qui placera ainsi les générations suivantes dans la même situation de pauvreté. Dans les pays en développement, le succès des programmes de grande ampleur qui aident les pauvres et les personnes vulnérables, notamment au Brésil, en Éthiopie, en Inde et au Mexique, a suscité une réévaluation de l'importance et du rôle de ces programmes dans la lutte contre la pauvreté et la faim, ainsi que contre les inégalités sociales, économiques et politiques. Ces deux dernières décennies, les programmes

de protection sociale ont connu un essor rapide (voir chapitre 2).

Le concept de protection sociale a vu le jour dans les années 80 et 90, dans le contexte des débats et des programmes d'action sur les dispositifs de sécurité sociale⁵ (HLPE, 2012). Initialement considérée comme une réponse aux chocs, la notion s'est élargie au fil du temps à la lutte contre la pauvreté chronique pour pallier l'insuffisance des systèmes officiels de sécurité sociale, notamment après les politiques d'ajustement structurel et les crises budgétaires qui ont touché de nombreux pays en développement dans les années 80 et 90. Certaines approches sont fortement normatives et se fondent sur le principe de la protection sociale en tant que droit, ainsi qu'énoncé dans de nombreux documents de l'Organisation des Nations Unies; d'autres, en revanche, mettent davantage l'accent sur son rôle de protection sociale des groupes vulnérables, de réduction de la pauvreté et de promotion de la croissance économique. Certaines approches de la protection sociale visent à aider les pauvres à sortir de la pauvreté, tandis que d'autres promeuvent l'insertion et la justice sociales, ainsi que la sécurité des revenus, une éducation de qualité et les soins de santé pour tous.

Il n'existe pas de définition unique de la protection sociale, mais il est possible d'en donner une qui soit globalement représentative: il s'agit de toutes les initiatives, publiques ou privées, qui consistent à transférer des revenus ou des biens de consommation à des pauvres, à protéger les personnes vulnérables des risques menaçant leurs moyens d'existence, à améliorer la condition sociale et les droits des personnes marginalisées, l'objectif général étant d'atténuer la vulnérabilité économique et sociale des groupes pauvres, vulnérables et marginalisés (Devereux et Sabates-Wheeler, 2004, p. 9)⁶. Dans l'esprit de cette définition,

les instruments de protection sociale sont souvent perçus comme visant à prévenir, à protéger, à promouvoir et à transformer.

La protection sociale peut jouer un rôle de protection en fournissant les moyens (en espèces ou en nature) de se procurer de la nourriture et d'atténuer les effets des chocs. Elle peut avoir une fonction préventive face au risque d'un dénuement accru, en renforçant la résilience aux chocs et en évitant la perte de revenus et de moyens de production. Elle peut favoriser l'accumulation des ressources de production (par exemple grâce aux transferts d'actifs et aux travaux publics). La protection sociale peut également «promouvoir», en soutenant directement les investissements dans les ressources humaines (nutrition, santé, éducation et renforcement des compétences) et en atténuant les problèmes de liquidités et d'insécurité des revenus pour stimuler les investissements dans les activités agricoles et non agricoles. Enfin, elle peut également contribuer à transformer la vie des pauvres en leur permettant de voir au-delà des contraintes de survie au jour le jour et d'investir dans leur avenir, en modifiant les rapports de force au sein des ménages (autonomisation des femmes) et en rendant les pauvres plus à même, du point de vue des capacités et des compétences, de prendre leur destin en main.

Si la nature du concept fait encore débat au sein de certaines sphères, il est généralement admis que la protection sociale comprend trois grands volets: aide sociale, assurance sociale et programmes visant le marché du travail (Barrientos, 2014; Banque mondiale, 2014, ONU, 2011b). Le présent rapport retient cette articulation en trois volets.

Les programmes d'**aide sociale** sont financés par les impôts, c'est-à-dire qu'ils sont mis en place par l'État, et prennent la forme d'aides, ou versements, ayant une fonction d'«assistance sociale» et visant à atténuer l'incidence ou l'ampleur de la pauvreté chronique. Si les aides sont garanties et prévisibles (Devereux, 2002), elles remplissent une fonction d'assurance sociale en lissant la consommation et en évitant aux ménages de sombrer dans le dénuement après un choc temporaire (Devereux, 2001; Lichand, 2010). Les programmes les plus courants sont les suivants: 1) les aides non assorties de conditions, autrement dit les programmes qui consistent à distribuer des aides en espèces,

⁵ Des organismes comme le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) emploient les expressions «filets de sécurité sociale» en référence à des programmes temporaires ou de court terme et «prestations sociales» ou «aides sociales» lorsqu'il s'agit plus largement de l'ensemble des versements qui ne constituent qu'une composante de la protection sociale.

⁶ Le *Rapport européen sur le développement* (IUE, 2010) donne une définition similaire. La plupart des définitions sont larges, mais les gouvernements, les donateurs et d'autres acteurs ont souvent des points de vue et des objectifs précis: l'UNICEF, par exemple, a adopté une approche axée sur l'enfant (Gentilini et Omamo, 2009).

des bons ou des dons en nature (comme de la nourriture) sans aucune contrepartie de la part des bénéficiaires; 2) les aides conditionnelles, qui sont identiques à la catégorie susmentionnée à ceci près que les bénéficiaires doivent respecter certaines conditions, souvent axées sur l'amélioration du capital humain de leurs enfants; 3) les programmes de travaux publics, également appelés «espèces ou vivres contre travail» ou programmes d'emploi garanti, qui exigent des bénéficiaires qu'ils fournissent un travail afin de créer ou de conserver des biens de production au profit d'un ménage ou d'une communauté.

Les prestations d'aide sociale dépendent en général de la nationalité et des conditions socioéconomiques des personnes ou des ménages participants. Les programmes peuvent aussi être conçus de façon à cibler certains groupes, au sein d'une population, qui sont considérés comme étant vulnérables, notamment les enfants et les personnes âgées. D'après les données disponibles, il apparaît que les programmes d'aide sociale visent généralement les populations pauvres et vulnérables (Fiszbein, Kanbur et Yemtsov, 2014).

Il existe une différence concrète entre l'aide sociale et l'aide d'urgence. L'aide d'urgence ou aide humanitaire s'inscrit dans le contexte de catastrophes naturelles ou d'origine humaine et, de manière générale, dans le court terme. Elle est souvent indépendante de la situation socioéconomique des bénéficiaires. Dans les pays à revenu faible, elle est généralement financée par l'aide extérieure et distribuée par des organisations non gouvernementales (ONG) nationales ou internationales. L'aide d'urgence et l'aide sociale ont des raisons d'être, des objectifs, des groupes cibles et des sources de financement fondamentalement différents. Le présent rapport s'intéresse uniquement à l'aide sociale.

Les programmes d'**assurance sociale** sont généralement financés par les contributions des employés, des employeurs et de l'État, et fonctionnent selon le principe de l'assurance: les individus se protègent contre des risques en mettant en commun leurs ressources avec d'autres individus ou ménages exposés aux mêmes risques. Ces programmes protègent des imprévus liés à la vie, à l'emploi et à la santé. Les institutions chargées de l'assurance sociale couvrent certains imprévus ayant une incidence

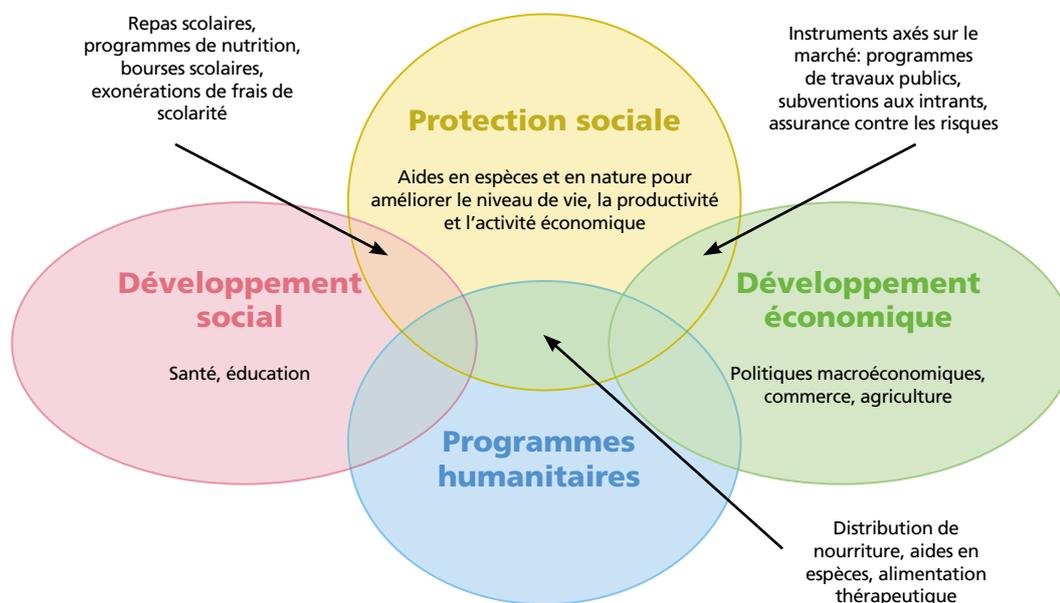
sur le bien-être et le revenu des ménages. Les prestations sont essentiellement calculées en fonction des contributions versées par les travailleurs, et les versements proviennent normalement de caisses d'assurance sociale. Il existe également des approches innovantes de l'assurance en milieu rural, comme les régimes d'assurance indexés sur le climat qui sont expérimentés dans un certain nombre de pays (Hazell *et al.*, 2010). Il reste que l'assurance agricole est encore peu disponible et, du même coup, peu adoptée dans les pays à faible revenu (Mahul et Stutley, 2010).

Les programmes en rapport avec le **marché du travail** prévoient le versement d'allocations de chômage, le renforcement des compétences, l'amélioration de la productivité des travailleurs et l'insertion professionnelle. Aujourd'hui, on distingue couramment les politiques «passives» du marché du travail des politiques dites «actives»: les interventions passives visent à garantir les droits fondamentaux au moyen, par exemple, de cadres juridiques destinés à assurer des normes minimales en matière d'emploi et de travail et la protection des droits des travailleurs sur le lieu de travail, et les interventions actives cherchent à favoriser l'insertion sociale. Les données disponibles montrent que l'assurance sociale et les programmes liés au marché du travail tendent à profiter davantage aux groupes à revenus plus élevés (Fiszbein, Kanbur et Yemtsov, 2014).

La protection sociale est un sous-ensemble de la politique sociale, qui comprend également la prestation de services de base – principalement l'éducation et la santé, mais aussi l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans les pays à revenu faible. La protection sociale peut faciliter l'accès des pauvres aux services sociaux; par exemple, les repas scolaires et les exonérations de frais de scolarité sont des mesures de protection sociale qui favorisent l'accès à l'éducation. Certains régimes, notamment de retraite, comprennent des éléments contributifs (assurance sociale) ou non contributifs (aide sociale) (figure 7).

L'approche en matière de protection sociale a évolué ces dernières années, grâce aux enseignements tirés des expériences mises en commun entre les pays: on a abandonné les interventions ponctuelles au

FIGURE 7
Champ d'application de la protection sociale



Source: Slater et al., 2010.

profit de systèmes de protection sociale qui combinent des éléments des différents volets (Banerji et Gentilini, 2013). Les organisations internationales et multilatérales comme l'Organisation internationale du Travail (OIT), la FAO, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque mondiale et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) soulignent désormais combien il est nécessaire d'avoir recours à une approche systématique de la protection sociale, afin de mettre en place des systèmes durables qui soient étroitement coordonnés avec les autres politiques sociales et économiques (OIT, 2014). Ainsi, le socle de protection sociale des Nations Unies, mis au point sous la houlette de l'OIT et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), est la première tentative systématique de rendre opérationnelle une approche fondée sur les droits en matière de protection sociale en tant qu'objectif universel de politique générale (HLPE, 2012).

Les causes profondes du dénuement et de la vulnérabilité englobent le contexte économique, social, politique, culturel, naturel et physique au sens large. Pour s'attaquer à ces deux fléaux, il faut donc prendre des

mesures intégrées et systémiques dans le secteur agricole et la filière alimentaire en général, en matière de santé publique et d'éducation, ainsi que dans d'autres domaines plus vastes des politiques.

Tendances mondiales et régionales de la couverture sociale

Les programmes de protection sociale se sont rapidement développés au cours des vingt dernières années. En 2014, au moins 145 pays ont fourni une aide sociale sous une ou plusieurs formes : 63 pays ont distribué des aides en espèces assorties de conditions ; 130 pays ont proposé des aides en espèces non assorties de conditions (sous la forme d'allocations non contributives dans 37 pays) et 94 pays ont lancé des programmes de travaux publics. Les programmes les plus populaires étaient les repas scolaires : 131 pays les avaient mis en place, sous une forme ou une autre (encadré 3) (Banque mondiale, 2015d).

Chaque pays dispose de son éventail propre de programmes de protection sociale, ceux-ci servant des objectifs différents selon les

ENCADRÉ 3 Programmes d'alimentation scolaire

Chaque jour, plus de 368 millions d'enfants bénéficient de repas à l'école (PAM, 2013). De nombreux États ont des programmes publics de repas scolaires. C'est le cas par exemple du Brésil, avec le Programme national d'alimentation scolaire (*Programa Nacional de Alimentação Escolar* (PNAE)), dont ont bénéficié 47,2 millions d'enfants en 2013 (Del Grossi et Marques, 2015). Le Programme alimentaire mondial (PAM) assure lui aussi des repas à plus de 20 millions d'écoliers chaque année.

Les modèles de programmes de repas scolaires et de mise en œuvre de ces programmes varient beaucoup d'un pays à l'autre. On peut, malgré tout, distinguer deux modèles principaux: 1) les repas scolaires, qui consistent à nourrir les enfants au sein même de l'école; et 2) les rations à emporter chez soi, qui consistent à donner aux enfants des colis de nourriture lorsqu'ils viennent à l'école. Pour avoir droit aux repas scolaires, les enfants doivent aller à l'école tous les jours, alors que pour avoir droit aux rations à emporter chez soi, il leur suffit d'y aller un certain nombre de jours. Certains programmes d'alimentation scolaire associent repas scolaires et rations à emporter, de manière à assurer la sécurité alimentaire dans les familles et à encourager plus fortement l'assiduité scolaire. Les repas et les goûters sont fréquemment conçus par des diététiciens, voire enrichis, afin d'apporter aux enfants les micronutriments qui manquent souvent à leur alimentation.

Le ciblage géographique est le critère le plus souvent appliqué aux programmes d'alimentation scolaire (PAM, 2013). Ce type de ciblage est le moins coûteux et le moins complexe, car il ne nécessite pas de mettre en place des tests ou des mécanismes de suivi pour s'assurer que les groupes bénéficiaires sont bien ceux qui sont visés par le programme ou pour déterminer les cas où des changements de circonstances feraient que des enfants devraient être ajoutés au programme

ou en être retirés. Dans les pays à faible revenu, les pouvoirs publics dressent en général des cartes de la pauvreté et de la sécurité alimentaire qui font aussi apparaître les besoins en matière d'éducation. Il n'est pas rare que les programmes d'alimentation scolaire destinent les rations à emporter chez soi à des groupes particulièrement vulnérables, par exemple les filles, les enfants séropositifs ou certains groupes ethniques.

Le ciblage par région permet de s'assurer que les programmes d'alimentation scolaire profitent majoritairement aux pauvres. Malgré tout, quand les programmes s'élargissent, il arrive que la proportion d'enfants qui ne sont pas pauvres et qui en bénéficient pourtant augmente elle aussi. C'est particulièrement vrai dans les pays à revenu moyen supérieur, où les programmes sont de plus grande ampleur. Dans la plupart des cas, ces pays associent le ciblage géographique au ciblage individuel. Au Chili, par exemple, les écoles sont choisies en fonction d'un indice de vulnérabilité qui repose sur des données socioéconomiques concernant les foyers. Un comité scolaire, qui comprend des parents et des enseignants, a pour tâche d'identifier les enfants vulnérables dans chaque classe. Les autres enfants obtiennent un repas, mais celui-ci est payant. Grâce à ce modèle de ciblage, 80 pour cent des subventions destinées aux repas scolaires ont été aux élèves les plus pauvres (Kain, Uauy et Taibo, 2002).

De nombreux programmes d'alimentation scolaire sont associés à des programmes d'achat direct aux agriculteurs locaux, afin de favoriser le développement rural ainsi que la protection sociale. Pour plus de détail sur ces programmes mixtes, consulter le chapitre 5.

Source: Inspiré en partie par Cirillo, Gyori et Soares (2014).

situations et les diverses périodes. Il existe une grande diversité de modèles, même au sein d'un même pays. Bien souvent, on trouve dans un même pays à la fois des programmes universels et des programmes ciblés. Ces derniers temps, la tendance consiste à faire interagir ces programmes au sein d'un ensemble de programmes complémentaires, afin d'obtenir de meilleurs résultats qui s'inscrivent dans la durée et répondent aux mêmes objectifs.

Qui sont les bénéficiaires?

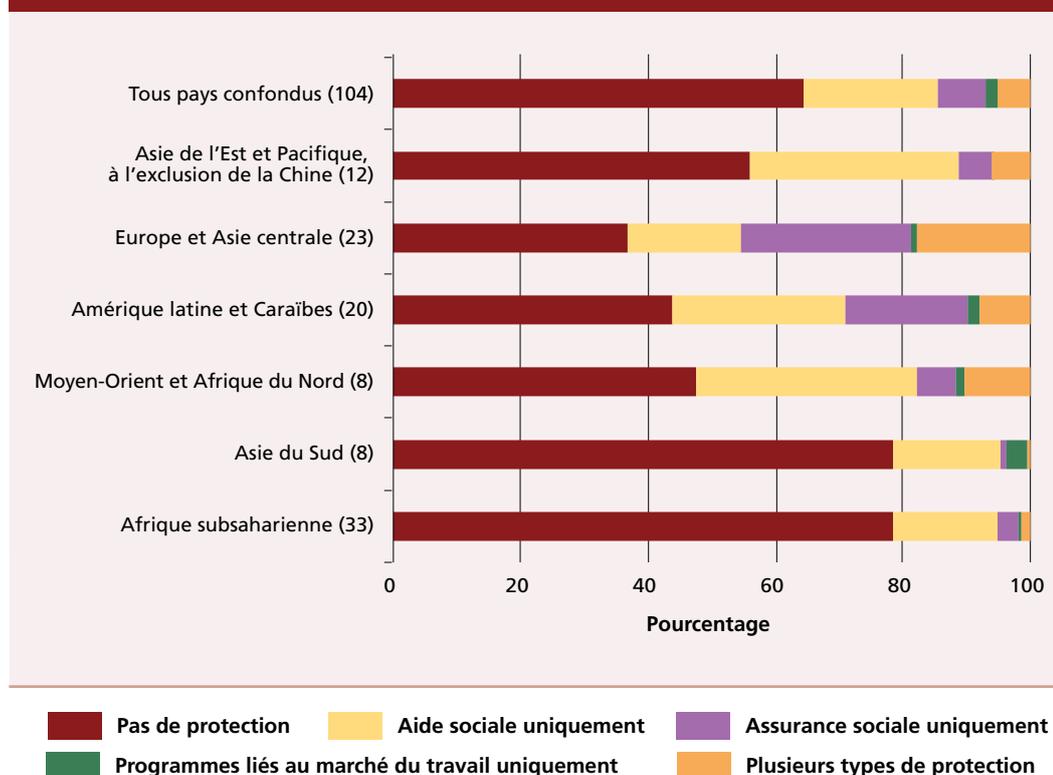
Dans l'ensemble des pays en développement, environ 2,1 milliards de personnes, soit un tiers de la population, bénéficient d'une protection sociale sous une forme ou une autre (figure 8). La situation varie considérablement d'une région à une autre; celles qui présentent la couverture la moins favorable sont celles où l'incidence de la pauvreté est la plus élevée. Seuls quelque 22 pour cent de la population

d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne sont couvertes par des mesures de protection sociale, tous types confondus. Or c'est dans ces régions que l'incidence de la pauvreté extrême est la plus forte. Dans les régions où l'incidence de la pauvreté est la plus faible (voir la figure 3), en revanche, la protection sociale est plus étendue: environ 60 pour cent de la population bénéficie d'une forme quelconque de protection sociale.

En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, c'est sous forme de versements de l'aide sociale que le plus grand nombre de bénéficiaires des différentes formes de protection sociale sont indemnisés: environ 17 et 16 pour cent de la population en moyenne, respectivement. Ces chiffres sont inférieurs à ceux de l'aide sociale dans la plupart des autres régions, avec par exemple une moyenne de 27 pour cent de bénéficiaires en Amérique Latine et dans les Caraïbes et 34 pour cent au Moyen-Orient et en Afrique

FIGURE 8

Répartition des différents programmes de protection sociale couvrant la population, par région

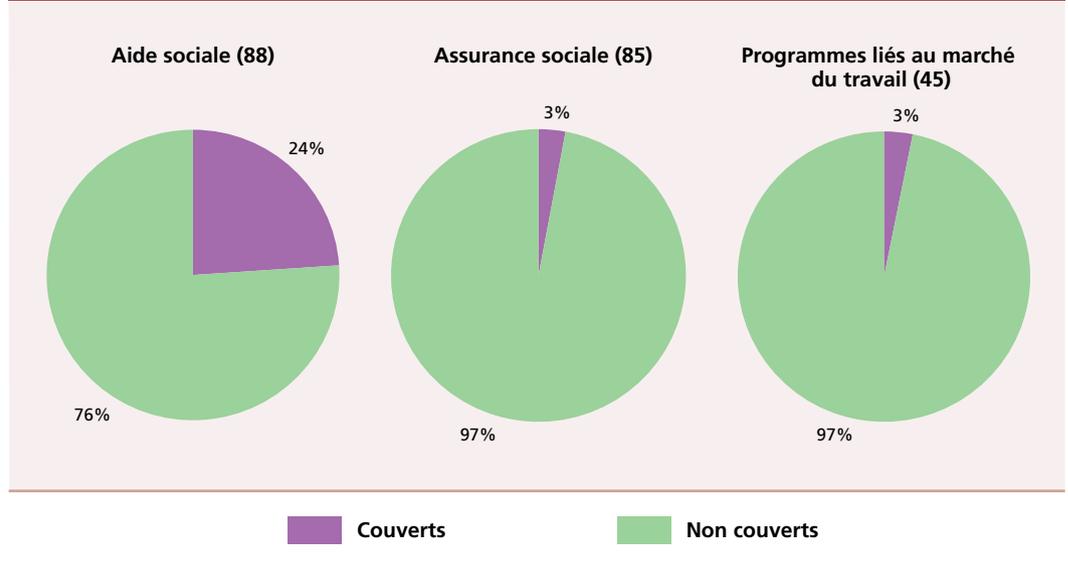


Note: Le nombre de pays est indiqué entre parenthèses.

Source: Compilation et calculs réalisés par les auteurs à partir des données de la Banque mondiale (2015e).

FIGURE 9

Proportion des personnes extrêmement pauvres dans les pays à revenu faible ou intermédiaire couvertes par l'aide sociale, l'assurance sociale et les programmes liés au marché du travail



Note: Le nombre de pays est indiqué entre parenthèses.

Source: Calculs réalisés par les auteurs à partir des données de la Banque mondiale (2015e).

du Nord. Les programmes d'aide sociale touchent davantage de personnes vivant dans la pauvreté extrême que les autres formes de protection sociale. Selon les estimations réalisées au niveau mondial, au moins 24 pour cent des personnes vivant dans la pauvreté extrême ont bénéficié de programmes d'aide sociale ces dernières années, alors que seulement trois pour cent étaient couvertes par des programmes d'assurance sociale et trois pour cent par des programmes liés au marché du travail (figure 9). Ces estimations sont prudentes: dans la plupart des pays à revenu intermédiaire, les programmes prenant la forme d'aides en espèces et/ou en nature au profit de familles pauvres touchent une majorité de ménages pauvres et quelques-uns de ces programmes bénéficient à une part significative de la population.

Une estimation prudente indique que plus de 1,5 milliard d'habitants de pays en développement bénéficient d'au moins un programme d'aide sociale. Ce chiffre correspond quasiment au nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême; or, dans les faits, un quart seulement de ces personnes sont bénéficiaires. Plusieurs facteurs peuvent expliquer, en partie, pourquoi les plus pauvres parmi les pauvres sont peu couverts:

les ressources sont insuffisantes, le ciblage est peu efficace, ou encore certains programmes d'aide sociale ne ciblent pas toujours les pauvres mais ont d'autres objectifs, comme celui d'améliorer la nutrition ou de protéger les orphelins. Ils visent souvent à renforcer la résilience des personnes vulnérables et à protéger des chocs à la fois les pauvres et les non pauvres.

L'aide sociale bénéficie-t-elle aux ruraux pauvres?

Dans la plupart des régions, les ménages ruraux sont plus susceptibles de recevoir une aide sociale que les ménages urbains et, dans les zones rurales, les ménages les plus pauvres ont plus de chances d'en être bénéficiaires que les ménages à revenus plus élevés (figures 10 et 11). C'est dans les régions les plus pauvres que la couverture est la plus limitée: dans les zones rurales d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne, la part du quintile le plus pauvre recevant une aide sociale sous une forme quelconque n'est que de 30 et 20 pour cent environ, respectivement, alors qu'elle s'élève à 70 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes. Si les quintiles aux revenus les plus faibles sont plus susceptibles de bénéficier de l'aide sociale, un nombre

considérable de personnes appartenant aux autres quintiles, y compris les plus riches, la reçoivent aussi. Toutes régions confondues, quelque 15 à 35 pour cent du quintile le plus riche bénéficie d'une aide sociale dans les zones rurales.

Bien que les plus pauvres et les ménages ruraux aient plus de chances de bénéficier d'une aide sociale, la quantité d'aides qu'ils reçoivent, par habitant, est légèrement inférieure à celle dont jouissent leurs homologues urbains et plus aisés (voir tableau annexe A4).

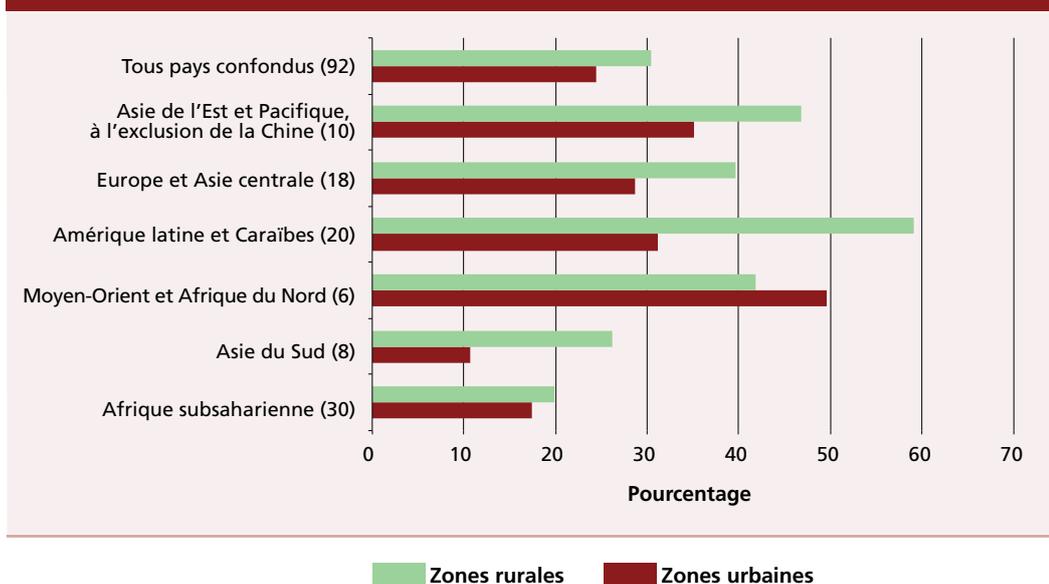
Comment la protection sociale et l'agriculture peuvent-elles contribuer à éliminer la pauvreté?

La protection sociale peut atténuer le dénuement, évitable et persistant, auquel sont confrontés les pauvres. Une meilleure nutrition favorise également la productivité économique des populations pauvres et vulnérables en ce qu'elle améliore leur développement physique et cognitif et leur apprentissage. Ainsi, en République-Unie de Tanzanie, les enfants qui perdent leur mère avant l'âge de 15 ans sont défavorisés à l'âge

adulte selon plusieurs indicateurs du bien-être; ils ont plus de chances d'être plus petits, d'avoir une scolarité plus courte et des revenus inférieurs (Beegle, de Weerdt et Dercon, 2008). Le fait de ne rien faire pour protéger les pauvres et les groupes vulnérables a donc un coût très élevé: on estime qu'à l'échelle de la planète, la sous-alimentation et les carences en micronutriments entraînent des pertes de productivité économique équivalant à plus de 10 pour cent des revenus de toute une vie pour un ménage et à deux à trois pour cent du PIB mondial (Banque mondiale, 2006).

La protection sociale peut donc contribuer à promouvoir le développement social et économique au sens large et briser le cercle vicieux de la pauvreté en protégeant la nutrition et la santé maternelles, ce qui est un fondement de la bonne santé des enfants et des adultes. Pour être efficace, elle doit garantir à la fois les revenus et la consommation, mais également protéger et renforcer la résilience (voir le chapitre 3 pour de plus amples informations sur la résilience) face aux risques élevés et à la forte vulnérabilité qui menacent les zones rurales, en particulier dans le secteur agricole. La protection sociale peut également protéger contre les risques, tels que les catastrophes

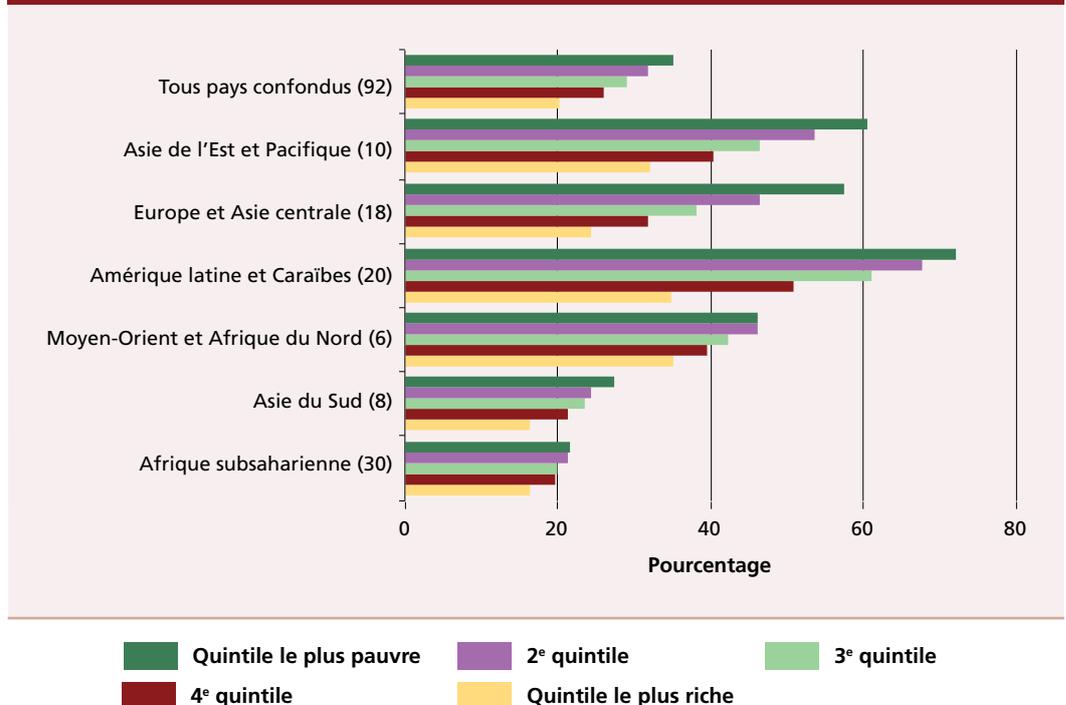
FIGURE 10
Proportion des populations rurales et urbaines bénéficiant de l'aide sociale, par région



Note: Le nombre de pays est indiqué entre parenthèses.

Source: Calculs réalisés par les auteurs à partir des données de la Banque mondiale (2015e).

FIGURE 11
Proportion des populations rurales bénéficiant de l'aide sociale, par quintile de revenu et par région



Note: Le nombre de pays est indiqué entre parenthèses.

Source: Calculs réalisés par les auteurs à partir des données de la Banque mondiale (2015c).

naturelles, les maladies animales, le changement climatique, les crises financières, les flambées des prix des denrées alimentaires, les conflits, l'effondrement de l'économie et des épidémies dévastatrices, comme le VIH/SIDA, qui sont les principales menaces pesant sur la qualité de vie des ménages ruraux (Dorward *et al.*, 2006; Dercon, 2005).

Compte tenu de cette complexité, les programmes de protection sociale doivent être conçus au mieux selon les différents contextes. La figure 12 donne un aperçu type du niveau de vie dans quatre types de ménages différents. La ligne continue représente le niveau de vie au fil du temps, tandis que la ligne en pointillés marque un seuil de pauvreté. Le ménage A suit une trajectoire de niveau de vie ascendante, mais ponctuée par des chocs qui tirent le niveau de vie vers le bas. Pour peu que ces chocs soient lissés, le ménage A renforcerait la courbe de son niveau de vie, ce qui lui permettrait de sortir définitivement de la pauvreté. Le ménage B, en revanche, oscille de part et d'autre du seuil de pauvreté, alternant

périodes de pauvreté et périodes de non-pauvreté. Le fait d'atténuer les chocs pour le ménage B conduirait à un niveau de vie constant, au niveau du seuil de pauvreté, ou juste au-dessus. Le niveau de vie du ménage C n'est pas touché par les chocs, au contraire, il reste à un niveau constant en dessous du seuil de pauvreté. Dans ce cas, aucune intervention visant à lisser les chocs ne permettrait, à elle seule, de hisser ce ménage au-dessus du seuil de pauvreté. Le niveau de vie du ménage D subit les conséquences de différents chocs et s'inscrit dans une spirale descendante. Dans pareil cas, les mesures d'atténuation et la protection du ménage contre les chocs ont peu de chances, à elles seules, de lui permettre d'échapper définitivement à la pauvreté.

Une approche qui lisserait au fil du temps les variations de niveau de vie causées par des chocs pourrait aider les ménages A et B à sortir de la pauvreté, mais cette approche est peu susceptible d'être efficace pour les ménages C et D. Faute d'un transfert soutenu d'actifs et de ressources pour la

consommation, les ménages C et D ont peu de chances de s'extraire de la pauvreté.

Les zones rurales et les moyens d'existence des ménages agricoles sont particulièrement exposés à certains risques (Barrett, 2010). Pour une population rurale non assurée, l'exposition aux chocs idiosyncratiques (maladie, perte d'emploi, décès dans la famille, naissance, migrations, mariage, accident, etc.) peut engendrer ou aggraver la pauvreté. Les risques les plus graves auxquels sont confrontés les ruraux pauvres varient fortement dans l'espace et dans le temps, et ce même au sein de populations apparemment homogènes (Doss, McPeak et Barrett, 2008).

De nombreux éléments (détaillés dans les chapitres suivants) montrent que les programmes de protection sociale, lorsqu'ils sont bien conçus, contribuent réellement à réduire la pauvreté en accroissant la consommation alimentaire des ruraux pauvres et des populations vulnérables. Bien souvent, ces programmes permettent aux ménages de diversifier leur consommation alimentaire et, lorsqu'ils tiennent compte des spécificités liées à chaque sexe et qu'ils sont accompagnés d'interventions complémentaires visant la santé, l'assainissement, les jardins familiaux et l'éducation nutritionnelle, ils améliorent la nutrition, la santé et les résultats scolaires sur le long terme.

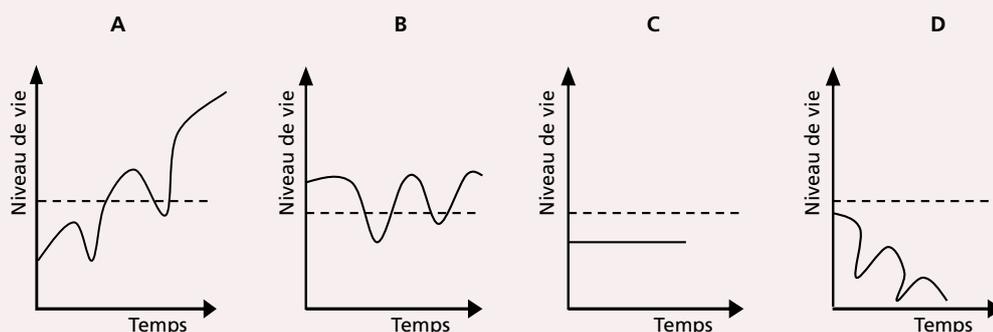
Dans les milieux ruraux/agricoles, la protection sociale peut également être un moyen efficace de promouvoir l'activité économique et d'aider les ménages à sortir de la pauvreté. Cela tient essentiellement au fait que la plupart des bénéficiaires

ruraux vivent dans des zones où les marchés de services financiers (tels que le crédit et l'assurance), du travail, de biens et d'intrants sont peu développés, difficiles d'accès ou ne fonctionnent pas bien. La protection sociale atténue des difficultés importantes qui freinent l'activité économique, notamment celles liées au crédit ou aux liquidités, et dès lors que les aides sont régulières et fiables, elle apporte une certaine sécurité face au risque. Les ménages pauvres qui en bénéficient investissent ainsi dans les moyens de production, ce qui se traduit souvent par un accroissement de leur propre production agricole. De plus, ils sont souvent en mesure d'exercer des activités plus risquées et plus rémunératrices. Les ménages pauvres sont généralement confrontés à un éventail varié de difficultés; dès lors, les programmes comportant divers volets et apportant espèces et/ou biens de production ainsi qu'un appui pour faire face à certains problèmes – par exemple, services financiers, connaissances nutritionnelles et formations professionnelles – contribuent plus efficacement à transformer les moyens d'existence.

L'accroissement des revenus des ménages bénéficiaires entraîne une augmentation de la demande de biens et de services locaux. Or, qui dit contraintes sur l'offre locale dit risque de pressions inflationnistes. Mais ces pressions peuvent être assouplies au moyen d'interventions agricoles et infrastructurelles. C'est en cela que les programmes de protection sociale et les interventions agricoles sont complémentaires et qu'ils peuvent générer un cercle vertueux de bien-

FIGURE 12

Trajectoires hypothétiques du niveau de vie pour différents types de ménages pauvres



Source: Barrientos, 2014.

être humain, de croissance agricole et de sécurité économique.

À plus long terme, dans le contexte de la transformation structurelle de l'agriculture, la protection sociale peut jouer un rôle essentiel en rendant le processus plus inclusif et moins douloureux, car elle peut atténuer les coûts auxquels les agriculteurs font face pour s'adapter aux changements. Elle peut également contribuer à éviter l'exode suscité par le désespoir, et qui ne fait que remplacer la pauvreté rurale par la pauvreté urbaine. En effet, la protection sociale offre des choix plus variés qui font que la migration répond à une opportunité économique, favorisant ainsi la transformation.

Le présent rapport étudie le rôle que joue la protection sociale, en particulier l'aide sociale, en atténuant le dénuement, en améliorant la productivité et les ressources humaines, et en encourageant les investissements et la diversification chez les ménages pauvres des zones rurales. Il examine les incidences de la protection sociale sur le comportement des individus et des ménages; il pose la question de savoir si elle peut, à elle seule, libérer durablement les ménages de la pauvreté; enfin, il se penche sur la façon dont elle peut être liée à des politiques et des programmes agricoles, et vice-versa, afin qu'elle soit intégrée dans une stratégie de développement rural plus globale. On connaît bien le rôle de l'agriculture en matière de développement et de réduction de la pauvreté, ce qui fait de ce secteur un allié naturel et un complément à la protection sociale. Combinées, les deux approches peuvent satisfaire à la fois les besoins immédiats et les exigences à long terme concernant les moyens d'existence.

La protection sociale est-elle abordable?

La protection sociale est abordable; qui plus est, si l'on tient compte des éléments présentés dans le présent rapport, elle devrait être considérée comme un investissement, et non comme une dépense (voir aussi l'encadré 4). Entre 2010 et 2014, à l'échelle mondiale, 329 milliards de dollars É.-U. ont été consacrés à la protection sociale, soit deux fois le montant nécessaire pour hisser les personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par

jour au-dessus du seuil de pauvreté extrême (Banque mondiale, 2015d). En moyenne, les dépenses d'aide sociale – y compris les aides en espèces et en nature, assorties ou non de conditions, ainsi que les programmes de travaux publics (à l'exclusion des subventions) – représentent 1,6 pour cent du PIB des pays à revenu intermédiaire et 1,5 pour cent du PIB des pays à faible revenu (Banque mondiale, 2015d). Le montant des dépenses varie cependant selon les pays et certains des pays ayant les plus forts taux de pauvreté sont ceux qui y consacrent le moins de ressources. En outre, le ciblage des programmes n'est pas toujours judicieux, et de nombreux pauvres en sont de fait tenus à l'écart.

Les programmes d'aide sociale peuvent-ils être transposés à plus grande échelle dans les pays pauvres? Comblent l'écart de pauvreté entre 2016 et 2030 aurait un coût annuel moyen inférieur à 0,1 pour cent du PIB pour les régions Asie de l'Est, Amérique latine et Caraïbes et Moyen-Orient et Afrique du Nord, et de 1,6 pour cent du PIB en Asie du Sud; en Afrique subsaharienne, en revanche, ce coût atteindrait environ 5,3 pour cent du PIB, et dans 14 pays de la région, il dépasserait les 10 pour cent du PIB (FAO, FIDA et PAM, 2015b).

De tels niveaux de dépenses pourraient être progressivement atteints au fil du temps. Dans les pays à faible revenu, l'aide sociale peut, dans un premier temps, être limitée aux plus pauvres parmi les pauvres. Amener les 20 pour cent les plus pauvres de la population à un niveau de consommation quotidienne de 1 dollar représenterait une dépense moindre, à savoir 0,1 à 2 pour cent du PIB pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Pour cinq de ces pays, le coût serait plus élevé, allant de 2,3 à 4,5 pour cent du PIB (Plavgo, de Milliano et Handa, 2013).

Dans de nombreux pays, le financement des programmes d'aide sociale imposera des choix difficiles en matière de dépenses publiques. Le soutien des donateurs est essentiel, à court et moyen termes, au maintien de ces programmes dans certains pays. Pour autant, il sera important de mobiliser des ressources budgétaires nationales pour poser des bases politiquement et financièrement viables pour les programmes d'aide sociale. Le passage de programmes pilotes soutenus par des donateurs vers des systèmes de protection sociale financés et gérés au plan national est déjà à l'œuvre dans certains pays,

ENCADRÉ 4

Objectif Faim zéro

Dans un certain nombre de forums régionaux et internationaux, la communauté internationale s'est engagée à éliminer la pauvreté et la faim d'ici à 2030, voire avant. Le programme de développement durable pour l'après-2015 et le Programme d'action d'Addis-Abeba pour le financement du développement en sont des exemples. Cette volonté mondiale se traduit par les objectifs de développement durable (ODD) qui consistent, pour l'ODD1, à éliminer la pauvreté d'ici à 2030, et pour l'ODD2, à éliminer la faim et la malnutrition dans les mêmes délais.

Malgré des avancées substantielles en matière de réduction de la faim, et bien que l'objectif du Millénaire pour le développement – diviser par deux le nombre de personnes souffrant de la faim, d'ici à 2015 – soit presque atteint, les derniers chiffres montrent que 795 millions de personnes environ souffrent encore de sous-alimentation chronique (déficit énergétique alimentaire) dans le monde (FAO, FIDA et PAM, 2015a). Les prévisions de la FAO, établies selon un scénario de maintien du *statu quo*, indiquent qu'en 2030 plus de 650 millions de personnes seront encore sous-alimentées. On ne peut donc pas s'en remettre à la seule croissance économique telle que prévue, pour éliminer la faim et améliorer l'alimentation. Pour que

l'engagement qui a été pris d'éliminer la faim devienne réalité, il faudra faire preuve de détermination.

Selon une récente étude de la FAO, il faudra réaliser 267 milliards de dollars É.-U. d'investissements annuels bruts supplémentaires sur les 15 prochaines années, ce qui représente 0,3 pour cent du produit mondial brut, si l'on veut venir à bout rapidement de la pauvreté, de la faim et de la dénutrition (FAO, FIDA et PAM, 2015b). La protection sociale représente une part importante de cette somme: jusqu'à 116 milliards de dollars É.-U. Une protection sociale efficace permet non seulement de satisfaire les besoins de consommation, mais également de briser le cycle de la pauvreté, de la faim et de la faible productivité, à condition d'être associée à des investissements publics adaptés et à un environnement porteur. Dans les zones rurales, les investissements offriront aux populations pauvres la possibilité de gagner des revenus en exerçant des activités productives. Les revenus gagnés devraient ensuite remplacer progressivement les compléments de revenu provenant de la protection sociale. Selon les estimations, les investissements supplémentaires s'élèveraient à 105 milliards de dollars É.-U. pour les zones rurales et à 46 milliards de dollars É.-U. pour les zones urbaines.

notamment le Kenya, le Lesotho et la Zambie. Les programmes pilotes et l'attention portée au suivi et à l'évaluation peuvent contribuer à amorcer un dialogue sur les politiques, dialogue nécessaire pour parvenir à un consensus national sur la nature, l'ampleur et le financement de l'aide sociale au sein d'un pays (Davis *et al.*, à paraître).

Plan du rapport

Le chapitre 2 passe en revue l'efficacité des interventions de protection sociale en matière de réduction de la pauvreté, d'accroissement de la consommation alimentaire des ménages et d'atténuation de l'insécurité alimentaire

et de la faim, et en tant que catalyseur d'une amélioration de la nutrition à plus long terme. Le chapitre 3 montre en quoi la protection sociale encourage efficacement les améliorations à long terme dans le domaine de la nutrition et stimule l'investissement et le développement local. Le chapitre 4 examine les facteurs donnant lieu aux différents impacts des programmes et tire des enseignements aux fins de la conception de programmes. Le chapitre 5 examine la manière dont la protection sociale et les politiques agricoles peuvent être associées afin d'optimiser les impacts des programmes en matière de développement. Enfin, on trouvera au chapitre 6 un récapitulatif des principales conclusions du présent rapport.

2. La protection sociale, facteur de réduction de la pauvreté rurale et d'amélioration de la sécurité alimentaire

L'élimination de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire figure parmi les principaux objectifs du programme de développement pour l'après-2015. L'amélioration des revenus et de l'emploi est une condition essentielle à la réalisation de ces objectifs et de nombreuses voies peuvent être envisagées pour y parvenir – augmentation de la productivité des exploitations agricoles familiales, amélioration des niveaux d'instruction et assistance aux ménages pour qu'ils accèdent à de nouvelles activités, plus rémunératrices. Ce sont là des aspirations à plus long terme pour venir à bout de la pauvreté, mais l'indigence et la faim sont des réalités quotidiennes, et leurs effets pervers sont durables. Les pauvres et les affamés ont besoin d'une aide plus immédiate. Dans ce chapitre, nous examinons l'efficacité des interventions de protection sociale face à la nécessité de réduire la pauvreté, d'augmenter la consommation alimentaire et de diversifier les régimes alimentaires. Nous passons en revue un vaste éventail de mesures d'aide sociale, mais nous avons choisi d'insister plus particulièrement sur les interventions qui visent les ménages pauvres.

La protection sociale peut contribuer à réduire la pauvreté

Grâce à un vaste ensemble de mesures de protection sociale (y compris l'aide sociale, l'assurance sociale et les programmes liés au marché du travail), quelque 150 millions de personnes à travers le monde échappent à l'heure actuelle à l'extrême pauvreté (Fiszbein, Kanbur et Yemtsov, 2014). La majorité d'entre elles vivent en Europe orientale et en Asie centrale, où la protection sociale est une pratique diffuse. La couverture est bien moindre en Afrique

subsaharienne, où moins de un pour cent de la population s'affranchit chaque année de la pauvreté pour avoir bénéficié d'aides au titre de la protection sociale.

La protection sociale existe sous de nombreuses formes mais certaines d'entre elles se sont avérées plus efficaces pour combattre la pauvreté. Dans le présent rapport, nous examinons plusieurs programmes d'aide sociale qui ont fait l'objet d'évaluations, non seulement pour en déterminer l'impact mais aussi pour comprendre quelles sont les caractéristiques de ce type d'intervention qui prédisposent au succès. Fiszbein *et al.* (2009) ont examiné un certain nombre de programmes d'aides en espèces assorties de conditions et ont constaté que bon nombre d'entre eux réduisent la pauvreté, du moins à court terme (encadré 5). Par exemple, au Mexique, le *Programa de Educación, Salud y Alimentación* (PROGRESA), qui a été introduit en 1997 et rebaptisé (après réaménagements) *Oportunidades* en 2003 puis *Prospera* en 2014, a atteint 21 pour cent de la population en 2013 (voir aussi l'encadré 5) (Banque mondiale, 2015d)⁷. Skoufias (2005) calcule que chez les bénéficiaires de ce programme, l'incidence de la pauvreté a fléchi d'environ 10 pour cent et que l'écart de pauvreté⁸ a baissé d'environ 30 pour cent en deux ans. Ce programme a remplacé d'autres subventions qui étaient mal ciblées, ce qui explique en partie son succès et suggère

⁷ *Prospera* s'inscrit dans le droit fil d'*Oportunidades* à ceci près qu'il s'emploie à renforcer la jonction entre les aides en espèces assorties de conditions et l'inclusion des bénéficiaires dans les circuits productifs et financiers à travers un accès amélioré à l'épargne, au microcrédit et à l'assurance.

⁸ Le terme «écart de pauvreté» désigne le manque à gagner moyen pour remonter au-dessus du seuil de pauvreté, multiplié par l'incidence de la pauvreté.

ENCADRÉ 5

Programmes d'aides conditionnelles en espèces ou en nature

Dans les programmes d'aides conditionnelles en espèces, des prestations en espèces sont octroyées aux bénéficiaires sous réserve qu'ils s'acquittent de certaines obligations. Les conditions les plus courantes concernent la scolarisation des enfants, les contrôles médicaux au dispensaire ou la fréquentation de cours de formation professionnelle, nutritionnelle ou autres (les programmes de bourses scolaires sont considérés comme des aides conditionnelles en espèces). Le nombre de pays disposant de programmes d'aides en espèces assorties de conditions est passé de 27 en 2008 à 63 en 2014. Ces programmes sont les plus courants dans la région Amérique latine et Caraïbes (22 pays) et en Afrique subsaharienne (18 pays). Les programmes couvrant le plus grand nombre de bénéficiaires sont *Janani Suraksha Yojana* en Inde (78 millions de personnes), *Bolsa Família* au Brésil (49 millions) et *Prospera* au Mexique (26 millions).

Les aides conditionnelles en nature sont semblables aux aides conditionnelles en espèces, en ce qu'elles sont assorties de conditions visant à modifier le comportement des bénéficiaires, à ceci près que l'aide est apportée en nature. Les programmes de repas scolaires sont un exemple d'aide en nature assortie de conditions. La fourniture de repas scolaires est surtout pratiquée en Afrique (45 pays), dans la région Amérique latine et Caraïbes (28 pays) et en Europe orientale et Asie centrale (23 pays). Les programmes touchant le plus de bénéficiaires sont le programme de cantines scolaires de l'Inde et le PNAE du Brésil, qui atteignent respectivement 105 millions et 47 millions d'écoliers.

Source: Banque mondiale, 2015d.

qu'un ciblage adéquat est une condition importante si l'on veut réduire la pauvreté. Par ailleurs, l'expérience mexicaine souligne qu'il est important d'effectuer un suivi et une évaluation d'impact de manière indépendante et rigoureuse, car c'est ce qui a donné au programme sa légitimité, et permis de l'étendre et de l'améliorer au fur et à mesure des enseignements tirés en matière de conception et d'exécution.

Au Brésil, *Bolsa Família* a tout juste dépassé les 14 millions de ménages en 2015 (Banque mondiale, 2015d), ce qui correspond à environ 24,5 pour cent de la population du pays (voir aussi l'encadré 5). On s'accorde à dire qu'entre 2003 et 2009, la réduction de la pauvreté et de l'extrême pauvreté due aux effets de ce programme a été de 1,9 et 1,6 points de pourcentage respectivement, ce qui correspond à 13 pour cent de la population pauvre et à 32 pour cent des personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Le programme a eu un fort impact sur l'écart de pauvreté, qui a diminué de 18 pour cent pendant la même période (Soares, 2012).

En outre, *Bolsa Família* illustre bien à quel point il est important de disposer d'un arsenal complet de politiques complémentaires. Après la crise financière mondiale de 2008, par exemple, le Gouvernement brésilien a pu réagir rapidement en transposant ses programmes à plus grande échelle pour un coût minime. Cette mesure a eu un effet significatif en ce qu'elle a permis de venir en aide à plus de 1,6 million de personnes parmi les plus vulnérables, ce qui a contribué à accroître la demande intérieure: bien que le PIB ait baissé de 0,6 pour cent en 2009, la consommation privée est demeurée stable et a recommencé à augmenter au second semestre de 2009 (Berg et Tobin, 2011).

Les programmes d'aides en espèces non assorties de conditions, qui visent souvent des catégories spécifiques parmi les groupes vulnérables – orphelins ou personnes âgées –, ont aussi réduit la pauvreté (voir aussi l'encadré 6). Au Kenya, par exemple, le Programme d'aides en espèces à l'intention des ménages ayant en leur sein des orphelins

ENCADRÉ 6

Programmes d'aides non conditionnelles en espèces ou en nature

Les programmes d'aides non conditionnelles en espèces ou en nature prévoient des prestations sans aucune obligation particulière de la part des bénéficiaires. Au lieu de spécifier des conditions, certains programmes adressent des recommandations aux bénéficiaires sur la manière de dépenser l'aide reçue. C'est ainsi que le Programme d'allocations familiales du Lesotho (CGP) était accompagné de messages particulièrement directifs concernant l'achat de vêtements, de chaussures et autres articles, et l'impact de ces messages sur ce type de dépense semble avoir été particulièrement important (Pellerano *et al.*, 2014). Les prestations de ce type visent souvent des groupes vulnérables de la population, tels que les personnes âgées (allocations de retraite), les orphelins ou les écoliers.

Il existe environ 130 programmes d'aides en espèces non assorties de conditions, dont 37 sont des programmes de pensions

sociales. Ces programmes sont courants surtout en Afrique (41 pays), en Europe orientale et en Asie centrale (29 pays) et dans la région Amérique latine et Caraïbes (28 pays). Au total, 92 pays disposent de programmes d'aides en nature non assorties de conditions, dont la plupart en Afrique (42 pays) et dans la région Amérique latine et Caraïbes (24 pays). Le plus gros programme d'aides en espèces non conditionnelles est celui de la Chine, *Di-Bao* (75 millions de bénéficiaires), suivi du Programme national Indira Gandhi de pensions pour les personnes âgées (21 millions de bénéficiaires). Les programmes d'aides non conditionnelles en nature qui touchent le plus grand nombre de bénéficiaires sont le programme *Gida Yardimi* en Turquie (9 millions) et, au Mexique, la fourniture de lait à prix réduit (6 millions).

Source: Banque mondiale, 2015d.

ou autres enfants vulnérables (CT-OVC)⁹ a touché plus de 245 000 enfants, soit environ 40 pour cent du nombre total d'orphelins et d'enfants vulnérables qui, en 2011, vivaient dans l'extrême pauvreté. Le programme a fait reculer la pauvreté (la proportion de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour) de 13 pour cent au sein des ménages bénéficiaires entre 2007 et 2009 (Ward *et al.*, 2010).

Le Programme d'allocations familiales (CSG), en Afrique du Sud, est le plus vaste programme de protection sociale de l'Afrique subsaharienne. Il comporte une prestation en espèces à la personne chargée de subvenir aux besoins d'un enfant âgé de moins de 18 ans vivant dans un ménage qui gagne moins d'un certain revenu minimum. En 2014, le programme a atteint plus de 11 millions d'enfants pauvres âgés de 0 à

18 ans (SASSA, 2015). Il avait fait reculer de neuf pour cent la pauvreté chez les enfants en 2007 (SASSA, 2011, cité dans Tiberti *et al.*, 2013). On estime par ailleurs que grâce au programme sud-africain de pensions sociales (non contributives), l'indice numérique de la pauvreté a baissé d'environ 2,8 points de pourcentage, en 2002, dans la ville du Cap et dans la province du Cap-Oriental (Barrientos, 2013). Ce programme a également réduit l'écart de pauvreté total de 21 pour cent au niveau national, et de 54 pour cent dans la catégorie des ménages qui comptent des personnes âgées (Omilola et Kaniki, 2014). L'analyse de Barrientos (2003) indique aussi que les pensions sociales réduisent de 12,5 pour cent les probabilités de tomber dans la pauvreté. Leibbrandt *et al.* (2010) estiment que, globalement, les principaux programmes sociaux d'Afrique du Sud – les aides aux personnes âgées, les pensions d'invalidité, les allocations familiales et les allocations aux personnes qui pourvoient aux besoins d'enfants vulnérables – ont fait baisser la pauvreté de six points de pourcentage en 2008.

⁹ Le programme CT-OVC vise les ménages extrêmement pauvres ayant en leur sein un orphelin ou un enfant vulnérable (enfant de moins de 17 ans vivant au sein du ménage, dont un des parents est décédé, ou dont un des parents, ou la personne chargée de subvenir à ses besoins, souffre d'une maladie chronique).

Les subventions, ciblées ou non ciblées, sur les prix des denrées alimentaires, constituent aussi une forme d'aide non conditionnelle. Le système de distribution publique ciblée de l'Inde (TPDS) est un exemple de subvention aux prix alimentaires. Ce programme a atteint environ 45 pour cent de la population en 2010-2011 (Himanshu et Sen, 2013) et, selon les prévisions, il devait toucher environ les deux tiers de la population (75 pour cent de la population rurale et la moitié de la population urbaine), dès 2013¹⁰. Le TPDS fournit des céréales aux gouvernements des États conformément à un dispositif ciblé qui compte trois niveaux de prix au détail: le prix *Antyodaya* (le plus subventionné) pour les ménages extrêmement pauvres, le prix BPL pour les ménages classés comme pauvres (en dessous du seuil de pauvreté), et le prix APL pour tous les autres ménages titulaires de cartes de rationnement (au-dessus du seuil de pauvreté). Pour ce dernier prix, le degré de subventionnement est bien moindre. Le TPDS a un fort impact sur la pauvreté: l'indice numérique de la pauvreté en 2009-2010 aurait été plus élevé de 4,6 points de pourcentage sans ce programme et sans les repas de midi fournis dans les écoles¹¹ (Himanshu et Sen, 2013). Drèze et Khera (2013) sont parvenus à des résultats semblables et ont signalé qu'en 2009-2010, le TPDS a réduit la pauvreté rurale au niveau national de 11 pour cent environ et l'écart de pauvreté de 18 pour cent. L'impact a été particulièrement sensible dans les États où le programme a bien fonctionné et, inversement, dans un certain nombre d'États où la mise en œuvre laissait à désirer, le programme a eu peu d'effet.

De même, certains programmes de travaux publics ont réussi à réduire la pauvreté dans des contextes spécifiques. Au Libéria, le projet d'emploi temporaire fondé sur le principe de la fourniture de vivres en échange de travail a été mis en place après les crises des prix alimentaires de 2007 et 2008. En 2010, le projet avait déjà créé des emplois temporaires pour 17 000 ménages vulnérables et fourni des services publics

aux communautés libériennes, notamment par la remise en valeur de terres agricoles domaniales dans les zones rurales et autres travaux en milieu urbain et rural. Andrews *et al.* (2011) ont montré que, parmi les participants, le projet avait réduit de cinq pour cent le nombre de personnes vivant dans la pauvreté, et diminué chez eux l'écart de pauvreté de 21 pour cent.

L'Inde est le pays qui a vu naître la Loi Mahatma Gandhi sur la garantie nationale de l'emploi en zone rurale (MGNREGA), le plus vaste programme de lutte contre la pauvreté par l'emploi public au monde (voir aussi l'encadré 7). Le succès du Programme sur la garantie de l'emploi au Maharashtra (MEGS) dans les années 70 a été un précédent utile pour la mise en œuvre de la MGNREGA. Introduit après une grave période de sécheresse, le programme MEGS avait eu un fort impact de réduction de la pauvreté tout en améliorant l'infrastructure d'irrigation et le réseau des routes dans les zones rurales de l'État de Maharashtra (Subbarao *et al.*, 2013). Des études indépendantes montrent que, malgré des faiblesses, la MGNREGA contribue à réduire la pauvreté et favorise l'inclusion sociale, mais des éléments concrets indiquent que les résultats du programme varient considérablement d'un État à l'autre (PNUD, 2013). Dutta *et al.* (2014) ont constaté qu'au Bihar, par exemple, il pourrait réduire le taux de pauvreté de 14 points de pourcentage tandis que son impact réel était plus proche d'un point. Ils ont conclu que ce déficit était surtout dû au fait que le programme n'arrive pas toujours à honorer sa promesse d'un emploi «garanti».

Le Programme éthiopien d'aide sociale productive (PSNP), par exemple, est un programme de travaux publics qui comporte aussi des prestations en espèces en faveur des ménages pauvres et limités en termes de main-d'œuvre. Le PSNP, qui couvre 7,5 millions d'individus environ et constitue le plus gros programme de protection sociale en Afrique subsaharienne après celui de l'Afrique du Sud, aurait réduit de deux points de pourcentage le taux de pauvreté national. Par sa conception et ses modalités de mise en œuvre, ce programme aide également les ménages à mieux résister à la faim saisonnière, qui sévit sans répit dans de nombreux pays (voir l'encadré 8). Berhane *et al.* (2014) calcule que le programme

¹⁰ Le TPDS a remplacé le système de distribution publique non ciblée en 1997.

¹¹ L'impact est déterminé en grande partie par le TPDS. L'initiative «Repas de midi» désigne la distribution généralisée de repas scolaires (voir aussi l'encadré 5).

a contribué à réduire d'un tiers la faim saisonnière parmi les bénéficiaires.

Toutefois, les programmes de travaux publics peuvent être très lourds pour les participants en termes de coûts directs et de coûts d'opportunité. Par exemple, l'emploi dans les travaux publics peut se substituer à d'autres activités rémunératrices du ménage, ce qui diminue l'impact net du programme sur leurs revenus. Ce risque est relativement limité lorsque les possibilités d'emploi salarié

sont minimales et que le caractère saisonnier des activités agricoles est très marqué. En principe, les bas salaires proposés entraînent un autociblage des ménages les plus atteints par l'insécurité alimentaire, mais ce n'est pas toujours le cas. Par exemple, dans les zones rurales de l'Éthiopie, les ménages ayant des revenus plus élevés étaient plus susceptibles de participer aux programmes vivres-contre-travail parce qu'ils disposaient d'un excédent de main-d'œuvre, tandis que les ménages

ENCADRÉ 7

Loi Mahatma Gandhi sur la garantie nationale de l'emploi en zone rurale

La Loi Mahatma Gandhi sur la garantie nationale de l'emploi en zone rurale (MGNREGA) est un texte historique, qui obéit à deux objectifs interdépendants. Elle adopte une approche fondée sur les droits, en vertu de laquelle l'emploi est un droit du citoyen que l'État est tenu de concrétiser. Le premier objectif est de veiller à la sécurité des moyens d'existence pour les habitants des zones rurales, en fournissant au moins cent journées de travail salarié garanti durant un exercice budgétaire à chaque ménage comptant un adulte disposé à effectuer un travail non qualifié, au salaire minimum. Le deuxième objectif consiste à mobiliser la main-d'œuvre excédentaire dans les campagnes, libérer les forces productives et créer plus de croissance économique dans les zones rurales.

La loi est entrée en vigueur le 2 février 2006 et sa mise en œuvre a été échelonnée pour couvrir la totalité des districts ruraux en l'espace de trois ans. À son apogée, en 2010-2011, ce programme couvrait plus de 55 millions de ménages ruraux, soit un tiers environ de leur nombre total, et a généré 2,6 milliards de jours de travail sur l'année. Il est relativement peu coûteux; même durant son déploiement maximum, les dépenses totales ont représenté moins de un pour cent du PIB, et se chiffrent actuellement à moins de 0,5 pour cent du PIB. Le programme est très étendu mais son efficacité a varié d'un État à l'autre. Les meilleurs résultats, par rapport aux indicateurs financiers et aux indicateurs de l'emploi, ont été obtenus en 2009-2010

et 2010-2011; depuis lors, la baisse a été générale dans l'ensemble des États (Ghosh, 2014).

Le programme est conçu pour fonctionner comme suit (MORD, 2013). Dans tous les ménages ruraux, les personnes adultes disposées à effectuer des travaux physiques non qualifiés s'inscrivent auprès du *Gram Panchayat* (le gouvernement villageois). Chaque ménage a droit à un quota annuel de 100 jours d'emploi garanti mais jusqu'à présent, le programme ne leur a apporté que 40 à 50 journées de travail par an. Le ménage inscrit reçoit une carte de travail. Suite à la présentation d'une demande écrite, les candidats sont assurés d'être employés dans les quinze jours. Si ce délai n'est pas respecté, l'État est censé verser au bénéficiaire une indemnité de chômage (équivalente à un demi-salaire). Un tiers au moins des bénéficiaires du programme doivent être des femmes. Dans la pratique, les femmes ont représenté environ la moitié du nombre total de bénéficiaires. En principe, des installations auxiliaires sont mises à disposition – crèches, points d'eau potable et zones ombragées pour les pauses pendant le travail. Le coût des projets, à l'exclusion des salaires des bénéficiaires, ne peut dépasser 40 pour cent des coûts totaux. La sous-traitance et le recours à des machines qui suppriment des emplois sont interdits.

Source: Ghosh, 2014.

ENCADRÉ 8

La protection sociale et la saisonnalité des travaux agricoles

La saisonnalité est une des causes principales de la faim et de la sous-alimentation (Vaitla, Devereux et Swan, 2009). Cela est particulièrement vrai dans les zones qui dépendent de la culture pluviale, surtout en Afrique subsaharienne et dans certaines parties de l'Asie. Dostie, Haggblade et Randriamamonjy (2002) signalent par exemple qu'à Madagascar, un million de personnes supplémentaires sont tombées dans la pauvreté pendant la période de soudure. En Éthiopie, Dercon et Krishnan (2000) ont constaté que l'intensité de la pauvreté et de la faim variait considérablement entre la période antérieure et la période postérieure à la récolte, causant ainsi des fluctuations importantes de l'état nutritionnel. Au Malawi et au Niger, Cornia, Deotti et Sassi (2012) ont établi que les variations saisonnières des prix étaient une cause majeure de malnutrition infantile et que

ces fluctuations se produisaient aussi après des récoltes relativement abondantes en raison d'investissements trop faibles dans des installations d'entreposage au niveau des ménages et des communautés, de l'insuffisance du crédit et, enfin, de stocks alimentaires stratégiques inadéquats.

Lorsqu'ils sont conçus pour s'adapter à ces conditions et que leur calendrier tient compte des variations de prix et de la demande de main-d'œuvre spécifiques au contexte local, les programmes de protection sociale peuvent atténuer les effets pervers de la saisonnalité. Par exemple, le programme de création d'emploi pour les plus pauvres (vivres-contre-travail) au Bangladesh, qui crée des emplois salariés rémunérés par des vivres pendant la période de soudure, est cité comme un cas de programme saisonnier réussi (Subbarao *et al.*, 2013).

pauvres comptant moins d'adultes aptes au travail ne pouvaient se permettre de participer (Barrett et Clay, 2003).

En conclusion, il existe des éléments concrets montrant que de nombreux programmes d'aide sociale réduisent la pauvreté, au moins à court terme. Le suivi et l'évaluation d'impact peuvent jeter des bases solides en vue de transposer ces programmes à plus grande échelle, tout en les améliorant. L'expérience du Brésil montre combien il est utile de pouvoir reproduire un programme à plus grande échelle en réponse à un choc. La conception du programme est également importante. Lors de la conception des programmes de travaux publics, il convient de s'assurer que ceux-ci ne se substituent pas à d'autres revenus potentiels et les coûts d'opportunité des ménages doivent également être pris en compte. L'expérience de l'Inde, avec le TPDS, montre que la mise en œuvre des programmes revêt aussi une importance critique. En Afrique subsaharienne, les comités locaux ont joué un rôle important dans l'exécution des programmes. C'est pourquoi le renforcement des capacités à ce

niveau influe positivement sur les résultats du programme (Barca *et al.*, 2015).

Enfin, les programmes ne sont pas tous efficaces pour réduire la pauvreté mais ils peuvent jouer un rôle important pour empêcher les individus de tomber dans le dénuement. De fait, comme le notent Fiszbein, Kanbur et Yemtsov (2014), il arrive souvent que les programmes de protection sociale ne s'adressent pas aux plus pauvres, mais soient plutôt conçus pour déjouer le piège de la pauvreté ou pour renforcer la résilience des personnes vulnérables.

La protection sociale et la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est étroitement liée à la pauvreté et le fait que de nombreux programmes d'aide sociale aient eu des retombées positives sur la sécurité alimentaire en favorisant l'accès à des aliments de meilleure qualité et plus diversifiés n'est pas surprenant. Certains programmes ont également amélioré la sécurité alimentaire en accroissant la production familiale.

Hidrobo, Hoddinott, Kumar et Olivier (2014a) présentent l'examen le plus récent et le plus complet des études qui évaluent l'impact de l'aide sociale sur la sécurité alimentaire des ménages¹². Leur méta-analyse couvre 48 études menées sur un total de 39 programmes de protection sociale. D'après celle-ci, l'augmentation moyenne imputable à ces programmes (par rapport aux données de référence) est de 13 pour cent en ce qui concerne l'apport calorique et de 17 pour cent pour la consommation d'aliments ou les dépenses alimentaires. Ces auteurs ont également recueilli des éléments montrant que certains programmes ont amélioré la diversité du régime alimentaire, en particulier en ce qui concerne la consommation de produits animaux. On trouvera ci-après des informations supplémentaires sur certains de ces programmes.

Entre novembre 1997 et novembre 1999, PROGRESA (devenu *Prospera*), un programme d'aides en espèces assorties de conditions au Mexique, a fait monter les dépenses alimentaires médianes des ménages bénéficiaires de 13 pour cent. Cette augmentation a été largement due à des achats accrus de fruits, légumes, viande et produits animaux en général. En novembre 1999, l'apport calorique médian avait augmenté de près de 11 pour cent (Hoddinott, Skoufias et Washburn, 2000). Pour le même programme, Angelucci et Atanasio (2009) ont constaté que la consommation (en équivalent-adulte) dans les zones rurales avait augmenté de 8, 14 et 17 pour cent aux alentours, respectivement, de 6, 12 et 18 mois après le début du programme. Par ailleurs, Angelucci et De Giorgi (2009) ont trouvé que l'aide allouée aux ménages qui remplissaient les conditions de participation à ce programme avait entraîné une augmentation indirecte de la consommation, de 20 pour

cent environ, chez les autres ménages vivant dans le même village.

Au Paraguay, les ménages bénéficiaires du programme *Tekoporã* d'aides conditionnelles en espèces ont atteint des niveaux de consommation par habitant de 9 à 15 pour cent supérieurs à ceux du groupe témoin (Soares, Ribas et Hirata, 2008). Pour un programme en Équateur, Hidrobo, Hoddinott, Peterman *et al.* (2014) ont indiqué que les indices de consommation alimentaire par habitant, d'apport calorique par habitant et de diversité des apports alimentaires avaient tous augmenté pour les diverses modalités de l'aide, qu'il s'agisse d'espèces, de bons ou d'aliments. Ils n'ont pas relevé de différence en ce qui concerne les proportions de l'aide utilisées pour les achats alimentaires et non alimentaires mais ont constaté que les aides sous forme d'aliments avaient plus d'impact sur l'apport calorique tandis que les bons contribuaient davantage à la diversité du régime alimentaire. Dans le cas des aides sous forme d'aliments, l'accroissement de la consommation alimentaire dépendait surtout des vivres fournis – lorsque ceux-ci étaient suffisamment diversifiés, ils pouvaient aussi favoriser la diversité alimentaire –, tandis qu'avec les bons, la consommation alimentaire accrue tenait à un choix élargi de denrées alimentaires, notamment des légumes, des œufs, du lait et de produits laitiers.

Les programmes non conditionnels ont également eu des effets positifs sur la consommation alimentaire. Pour le Bangladesh, Ahmed, Quisumbing *et al.* (2009) ont comparé trois programmes différents d'aides non conditionnelles ayant pour cible les ménages vivant dans une extrême pauvreté (leur comparaison comprenait aussi un programme de travaux publics, le Programme d'entretien des zones rurales, examiné ci-dessous). Deux de ces programmes sont des composantes du programme de développement en faveur des groupes vulnérables, la première consacrée à la création de revenus (*Income Generating Vulnerable Group Development Programme* (IGVGD)) et la seconde à la sécurité alimentaire (*Food Security Vulnerable Group Development programme* (FSVGD)). Toutes deux s'adressent aux femmes pauvres. Le volet «Création de revenus» prévoit la fourniture d'une ration alimentaire sur 24 mois et le volet «Sécurité alimentaire»

¹² Les critères pour la sélection des programmes ont été les suivants: 1) les évaluations doivent être fondées sur des échantillons de 300 ménages ou plus, étant donné que lorsque la taille de l'échantillon est réduite, les évaluations d'impact n'apportent pas beaucoup d'informations utiles et ne permettent pas toujours de détecter les impacts; 2) les études doivent comporter une évaluation d'impact rigoureuse sur la base d'essais contrôlés aléatoires, de techniques quasi expérimentales, des écarts dans les différences ou de variables instrumentales. On trouvera des précisions sur cette méthodologie dans Hidrobo, Hoddinott, Kumar et Olivier (2014a).

prévoit des aides sous forme de vivres et d'espèces. Dans le cadre de l'élément «Des vivres en échange de la création de biens» (FFA) du programme intégré de sécurité alimentaire, les travailleurs des programmes de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre (dont 70 pour cent étaient obligatoirement des femmes) étaient rémunérés sous forme de distributions combinées d'aliments et d'espèces. Les auteurs ont constaté que la participation aux trois programmes a considérablement augmenté les dépenses de consommation alimentaire, ce qui s'est traduit par une augmentation statistiquement significative de l'apport calorique, correspondant respectivement à 164, 247 et 194 kilocalories par personne et par jour pour les participants des programmes IGVGD, FSVGD et FFA en échange de travail.

Les programmes non conditionnels en Afrique subsaharienne ont également donné des résultats positifs. Le modèle des allocations familiales mis en œuvre dans le cadre des programmes d'aides en espèces de la Zambie et du Malawi a considérablement augmenté la consommation moyenne des ménages bénéficiaires et amélioré la diversité alimentaire (American Institutes for Research, 2013; Boone *et al.*, 2013). Pour le Kenya, Asfaw *et al.* (2014) ont constaté que l'impact, au bout de deux ans, du Programme d'aides en espèces à l'intention des ménages ayant en leur sein des orphelins ou autres enfants vulnérables (CT-OVC), qui versait un montant fixe, variait selon la taille du ménage. Alors que le programme n'a eu aucun effet, toutes catégories d'aliments confondues, sur les dépenses des ménages de grande taille, il a eu des retombées très positives sur la consommation de produits laitiers, d'œufs, de viande, de poisson et de fruits pour les ménages comptant peu de membres et pour les ménages dirigés par une femme, en partie grâce à l'accroissement de leur propre production. Romeo *et al.* (2015) ont constaté qu'au bout de quatre ans, et avec l'érosion de la valeur de l'aide, due à l'inflation, le programme CT-OVC n'avait plus d'impact significatif sur la consommation alimentaire. Toutefois, le changement comportemental associé à la consommation d'aliments plus diversifiés et de meilleure qualité a persisté.

Les programmes de pensions sociales peuvent aussi contribuer à la sécurité

alimentaire. Dans l'État plurinational de Bolivie, par exemple, Martínez (2004) a établi que les pensions sociales (non contributives) fournies par le programme BONOSOL (*Bono Solidario*) étaient presque entièrement dépensées pour accroître la consommation alimentaire, qui a effectivement enregistré une hausse de 6,3 pour cent. Cette augmentation, due en partie au développement de la production familiale, a surtout concerné la consommation de viande et d'autres produits animaux, de légumes et de fruits.

La contribution des programmes de travaux publics à la réduction de la faim a également été efficace. Gilligan et Hodinott (2007) ont étudié le programme de création d'emplois et le programme de distribution de vivres («Aliments gratuits») en Éthiopie et ont conclu que, grâce à eux, les bénéficiaires avaient pu accroître leur consommation alimentaire au cours des 18 mois consécutifs à la sécheresse de 2002. En Inde, Deininger et Liu (2013) ont constaté que les participants au Programme national pour l'emploi rural en Andhra Pradesh avaient bénéficié à court terme d'une augmentation importante de l'apport protéique et calorique, tandis que Ahmed, Quisumbing *et al.* (2009) ont relevé que le Programme d'entretien des zones rurales (RMP) au Bangladesh, qui réservait aux femmes des travaux rémunérés en espèces pour l'entretien des routes rurales, avait sensiblement accru les dépenses alimentaires et entraîné une augmentation statistiquement significative de l'apport calorique moyen, estimée à 271 kilocalories par personne et par jour.

La forme la plus diffuse de protection sociale est l'alimentation scolaire (voir aussi l'encadré 3 au chapitre 1). Des éléments concrets montrent que les programmes de repas scolaires améliorent la consommation alimentaire des écoliers. Un programme de distribution de goûters scolaires aux Philippines a augmenté la consommation calorique des enfants des écoles primaires d'environ 300 kilocalories par enfant et par jour (Jacoby, 2002), tandis que les parents n'ont pas réduit la quantité d'aliments servis à leurs enfants lors des repas familiaux. Cette conclusion est corroborée par des éléments recueillis dans d'autres pays – Bangladesh (Ahmed, 2004) et Burkina Faso (Kazianga, de Walque et Alderman, 2014).

De nombreux programmes d'aide sociale, toutes formules confondues, ont un impact sensible sur la sécurité alimentaire et la diversité des apports alimentaires, en particulier sur la consommation de produits animaux¹³. Toutefois, cela ne semble pas être le cas pour certains programmes. L'absence d'impact du CGP du Lesotho, qui prévoyait des prestations en espèces à cadence trimestrielle, est attribuée à l'espacement excessif des versements et aux difficultés rencontrées pour respecter les échéances. Les ménages avaient donc du mal à répartir convenablement la consommation jusqu'au versement suivant. Des études qualitatives sur le terrain ont permis de constater qu'en règle générale, les améliorations de la consommation et de la diversité alimentaires étaient plus importantes aux alentours de la date de paiement. C'est pourquoi il est difficile de détecter les accroissements de consommation au moyen d'essais contrôlés aléatoires (Pellerano *et al.*, 2014). L'évaluation d'impact a toutefois révélé des améliorations importantes au titre des indicateurs de sécurité alimentaire (Pellerano *et al.*, 2014). Au Ghana, en raison de l'irrégularité des versements, les bénéficiaires du Programme «Améliorer les moyens de subsistance pour lutter contre la pauvreté» (LEAP), qui a atteint plus de 71 000 ménages pauvres, ont éprouvé les mêmes difficultés pour étaler la consommation dans le temps (Handa *et al.*, 2013).

La protection sociale attentive aux sexes joue un rôle critique en matière de sécurité alimentaire

L'impact de la protection sociale sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté peut être renforcé si l'on se

concentre sur le rôle des femmes lors du ciblage et de la conception des programmes. Les inégalités entre les sexes en ce qui concerne le pouvoir décisionnel et le contrôle des revenus au sein des ménages persistent dans de nombreux pays alors que les faits ne cessent de montrer qu'en Afrique, en Asie et en Amérique latine, une plus grande reconnaissance du statut et du pouvoir de la femme au sein du ménage est bénéfique pour la famille. Par exemple, quelques études ont constaté que lorsque les femmes ont plus d'influence sur les décisions économiques, les familles investissent une plus grande partie de leurs revenus dans la nourriture, la santé, l'éducation, l'habillement et la nutrition des enfants (van den Bold, Quisumbing et Gillespie, 2013; Holmes et Jones, 2013).

Dans de nombreux pays, la majorité des bénéficiaires d'aides en espèces sont des femmes pauvres et vulnérables. Si de nombreux programmes comptent parmi leurs bénéficiaires un nombre disproportionné de ménages dirigés par une femme, c'est que ceux-ci sont surreprésentés dans la population des ménages extrêmement pauvres, limités en termes de main-d'œuvre. Par ailleurs, dans une grande majorité de programmes, les femmes qui appartiennent à des ménages dirigés par un homme sont visées en tant que bénéficiaires directes¹⁴. Il s'ensuit que ces programmes sont souvent réputés avoir un effet d'autonomisation pour les femmes, étant donné qu'en tant que principales bénéficiaires des aides, les femmes ont une plus grande marge d'action concernant les ressources financières du ménage. Toutefois, les éléments dont on dispose pour mesurer l'autonomisation des femmes induite par ces programmes sont loin d'être concluants (de la O Campos, 2015). Cela tient en partie au fait que les effets ne sont pas déterminés uniquement par le rôle des femmes au sein du ménage

¹³ Les décideurs peuvent s'inquiéter de ce que les ménages pauvres soient tentés d'utiliser une partie des aides en espèces pour acheter de l'alcool, du tabac ou d'autres biens qui ne sont pas de première nécessité. À cet égard, une analyse d'Evans et Popova (2014) réalisée à partir de 44 estimations provenant de 19 études sur les liens entre l'aide en espèces (qu'elle soit ou non assortie de conditions) et l'achat de biens superflus ne fait apparaître – à de rares exceptions près – aucun impact significatif de ces aides sur les dépenses d'alcool et de tabac. Dans certains cas, ils relèvent même un impact négatif considérable.

¹⁴ Par exemple, en Afrique subsaharienne, dans le cadre du programme LEAP du Ghana, du Programme d'allocations familiales en Zambie, du HSTC au Zimbabwe et du CGP au Lesotho, la proportion de femmes bénéficiaires était respectivement de 81, 98, 64 et 67 pour cent. Dans le cas du PSNP en Éthiopie, du CT-OVC au Kenya et du SCT au Malawi, 73, 65 et 83 pour cent respectivement des bénéficiaires étaient des ménages dirigés par une femme. Ces informations sont tirées des données PtoP «De la protection à la production» (voir aussi Tirivayi, Knowles and Davis (2013)).

et de la société, mais aussi par les inégalités entre hommes et femmes du point de vue des connaissances, des compétences, de l'influence mais aussi en ce qui concerne la propriété et le contrôle des ressources.

Au Kenya, par exemple, les femmes qui ont reçu des aides en espèces ont dépensé en priorité pour la nutrition et l'éducation de leurs enfants et ensuite seulement pour réaliser des investissements dans la production (FAO, 2013b). Des résultats similaires ont été relevés en Éthiopie, où les schémas de dépenses des ménages suite aux versements variaient considérablement selon que le ménage bénéficiaire était dirigé par une femme ou par un homme. Les ménages dirigés par une femme accordaient la priorité à l'éducation, à l'acquittement des droits d'écolage et à maintenir leur enfants le plus longtemps possible à l'école, tandis que les ménages dirigés par un homme tendaient à investir pour étendre leurs activités agricoles et accumuler des biens d'équipement (Slater *et al.*, 2006). Les hommes ont tendance à avoir un meilleur accès aux moyens de production que les femmes, ce qui explique probablement qu'ils privilégient ce type d'investissement.

Le ciblage des femmes peut contribuer à augmenter les dépenses dans les domaines où celles-ci ont une marge d'action, mais en général, il ne modifie pas les schémas de dépenses des ménages, pour lesquels les sexospécificités restent très marquées et dépendent fortement des coutumes et des circonstances culturelles et historiques. On ne peut exclure que cela soit dû en partie à des préférences individuelles qui font que les femmes sont plus enclines à dépenser à court terme pour leurs enfants tandis que les hommes préfèrent les investissements à plus long terme, mais les schémas de dépenses reflètent non seulement les normes sociales dominantes, mais aussi la situation du point de vue de la propriété et de l'accès aux ressources, qui pénalise souvent les femmes (Doss, 2011). Dans les situations où leurs droits à la terre et à d'autres ressources sont limités, accorder la priorité à la consommation et non à l'investissement est sans doute pour les femmes le choix le plus pragmatique (Holmes *et al.*, 2014).

Les données montrent que les normes patriarcales qui fixent les rôles des hommes et des femmes sont encore un frein au

pouvoir décisionnel des femmes sur les questions financières, même lorsque les programmes sont conçus pour prendre ces facteurs en compte. En Inde, par exemple, une clause de la MGNREGA prévoit que le salaire des femmes vivant au sein d'un ménage ne sera pas versé à l'homme qui dirige ce ménage. Malgré cela, Reddy *et al.* (2011) ont constaté que, souvent, les femmes n'étaient pas toujours en mesure de peser sur la manière dont l'argent était dépensé, même lorsqu'elles avaient reçu leur paye en mains propres. Au Bihar, par exemple, 50 pour cent des maris avaient la mainmise sur les revenus perçus par leur épouse en vertu de la MGNREGA. Toutefois, les impacts varient selon le contexte. Au Brésil, la loi désigne les femmes bénéficiaires comme seules titulaires des montants versés, ce qui a eu des effets importants sur le pouvoir contractuel des femmes (de Brauw *et al.*, 2014).

Le Programme d'aide contre la faim (HSNP) et le CT-OVC au Kenya, le Programme harmonisé d'aide sociale en espèces (HSCT) au Zimbabwe et le programme LEAP au Ghana ont tous rencontré des difficultés similaires, peut-être parce qu'ils ne désignent pas officiellement les femmes comme bénéficiaires des versements ou parce qu'ils n'ont pas mis en place d'autres mesures – comptes bancaires individuels ou sensibilisation à la parité hommes-femmes – pour favoriser la participation des femmes aux décisions concernant l'utilisation des aides. Ces programmes ne visent pas non plus à modifier les relations entre les sexes (OPM, 2013b; Jennings *et al.*, 2013).

Du point de vue de l'autonomisation, les résultats des mesures de protection sociale sont influencés par les objectifs du programme (autonomiser les femmes, par exemple), par la conception des programmes (c'est-à-dire si les femmes sont bénéficiaires directes des versements, ou si le programme comprend une sensibilisation des conjoints aux questions de parité hommes-femmes), et par le degré de pouvoir décisionnel des femmes avant l'entrée en vigueur du programme. Le niveau d'instruction est d'une importance critique, tout comme la mesure dans laquelle le niveau d'instruction d'une femme équivaut à celui de son conjoint ou le dépasse (de Brauw *et al.*, 2014). Il faut s'efforcer davantage de développer

les compétences des femmes et favoriser leur accès aux ressources et à l'emploi. Par ailleurs, il importe de poursuivre les programmes de protection sociale assez longtemps pour assurer des effets durables en termes d'autonomisation économique (de la O Campos, 2015).

Les programmes de protection sociale doivent aussi être conçus en tenant compte du rôle spécial que jouent les femmes dans la sécurité alimentaire des ménages presque partout dans le monde. Traditionnellement, ce sont elles qui se chargent de la préparation des repas et du soin des enfants et d'autres membres de la famille. Normalement, ce sont aussi les femmes qui effectuent les corvées de bois, de combustible et d'eau. Parallèlement, elles sont agricultrices et/ou participent aux travaux agricoles du ménage ou encore au marché du travail. En général, les femmes sacrifient beaucoup de temps à ces tâches et elles doivent se partager au mieux entre leurs différentes responsabilités, entre autres pour les soins à donner aux enfants. Les premiers programmes de travaux publics ont été très critiqués parce qu'ils alourdissaient encore le fardeau des femmes, mais plus récemment, les programmes ont été conçus pour favoriser la participation des femmes.

La MGNREGA de l'Inde, par exemple, a été formulée pour inclure la mise à disposition de crèches dans les chantiers ruraux si plus de cinq enfants de moins de six ans y étaient amenés par leur mère pendant que celle-ci travaillait; elle suggère aussi qu'une femme devrait être embauchée pour s'occuper des enfants. De même, en Éthiopie, le PSNP a été conçu pour tenir compte des contraintes de temps des femmes dans le cadre de leur travail (Berhane *et al.*, 2013). En principe, les femmes sont autorisées à travailler quelques heures de moins chaque jour, à arriver plus tard et à repartir plus tôt chez elles pour s'occuper de leurs enfants, le cas échéant. En outre, le programme impose la mise à disposition de garderies d'enfants dans les chantiers publics et permet aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de recevoir une aide directe sans obligation pour elles de travailler.

Malheureusement, le soin qui a été apporté à la conception du programme ne s'est pas toujours traduit par une mise en œuvre aussi attentive. Les programmes n'ont

donc pas réussi à surmonter les contraintes de temps que subissent les femmes. En Inde, par exemple, la disposition de la MGNREGA concernant les crèches est mal connue et, d'après plusieurs sources, il est très rare de disposer de crèches sur les chantiers (Holmes *et al.*, 2014). Une enquête menée dans quatre États septentrionaux de l'Inde (Pankaj et Tankha, 2010) a conclu que 28 pour cent seulement des femmes ayant des enfants de moins de cinq ans les emmenaient avec elles au travail, tandis que 62 pour cent d'entre elles les laissaient à la maison sous la garde de frères et sœurs plus âgés ou d'autres parents, et que 10 pour cent les laissaient plus ou moins livrés à eux-mêmes. Dans de nombreux cas, les personnes interrogées ignoraient que le programme prévoyait des crèches. Il est possible aussi que les femmes aient préféré laisser leurs enfants auprès de parents ou de voisins dans leur communauté plutôt qu'à des personnes inconnues, au chantier. C'est une constatation commune à plusieurs autres programmes de travaux publics, ce qui souligne la nécessité de fournir des garderies au niveau communautaire lorsque l'emploi salarié est introduit de cette manière.

Le programme PSNP de l'Éthiopie a également rencontré des difficultés pour mettre en œuvre sa conception axée sur le respect des sexospécificités. Dans huit des dix *woredas* (districts), les fonctionnaires responsables des travaux publics ont signalé qu'aucune mesure n'avait été prise pour favoriser la participation des femmes au programme (Berhane *et al.*, 2013). Des garderies d'enfants avaient été introduites dans trois régions seulement: Amhara, Tigré et Région des nations, nationalités et peuples du Sud. Les problèmes de mise en œuvre ont été attribués à plusieurs facteurs, notamment l'insuffisance de fonds, la méconnaissance (ou la mise en retrait, sur l'échelle des priorités) de la disposition concernant les crèches et la demande limitée émanant des participantes, dont certaines peuvent avoir été inquiètes de confier leurs enfants à des personnes inconnues (Holmes and Jones, 2013).

Des améliorations sont possibles et le suivi et l'évaluation ont précisément pour but de faciliter ce processus. Par exemple, le consensus qui émerge est que pour optimiser les impacts des programmes, il est essentiel

de prendre en compte, de compléter et de renforcer les différentes modalités d'aide qui répondent aux multiples contraintes et inconvénients auxquels les femmes font face, surtout dans les zones rurales. Il existe tout un éventail de solutions pour y parvenir, par exemple, veiller à ce que les améliorations des infrastructures répondent aux besoins des femmes et combler les disparités entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès aux services sociaux pertinents, notamment les soins prénatals et post-natals maternels et infantiles.

Le Programme «Faire reculer la pauvreté, cibler les plus pauvres» (CFPR-TUP) du Comité pour le progrès rural du Bangladesh (BRAC) est fondé sur la nécessité de mieux cerner les causes de la pauvreté et de la vulnérabilité qui sont liées aux questions de parité hommes-femmes, et s'efforce explicitement d'y remédier¹⁵. Le programme, qui est un exemple de bonnes pratiques, est conçu à l'intention des ménages vivant dans la pauvreté extrême et fournit des moyens de production, principalement du bétail, aux femmes qui appartiennent à ces ménages¹⁶. Le programme fournit aussi des avantages complémentaires en tenant compte du calendrier de production. Par exemple, le soutien à la consommation aux stades initiaux, pendant 12 à 18 mois, est considéré comme essentiel pour assurer le succès du programme puisque les biens de production fournis ne créent pas de revenus dans l'immédiat (Sabates-Wheeler et Devereux, 2011). Des services d'épargne sont mis à la disposition des ménages, qui bénéficient également de visites hebdomadaires et reçoivent une formation – axée sur l'utilisation des biens de production, la santé et l'assainissement, ainsi que sur l'acquisition de compétences de base et l'alphabétisation –, assorties d'une aide générale et de conseils (notamment sur la gestion de la violence à

l'égard des femmes, des mariages précoces et du régime de la dot). Les ménages bénéficient aussi de soins de santé et d'une aide à l'intégration sociale. Le programme recèle des enseignements en matière de planification, qu'il s'agisse d'interventions de protection sociale soucieuses des questions de parité hommes-femmes ou, plus généralement, de programmes qui se proposent d'affranchir durablement les ménages de la pauvreté. Nous reviendrons sur ces enseignements au chapitre 4 et au chapitre 5.

Messages clés

- Les programmes de protection sociale, quelle que soit la formule adoptée, peuvent effectivement réduire la pauvreté, en particulier l'intensité de la pauvreté.
- Les programmes de protection sociale, quelle que soit la formule adoptée, peuvent effectivement réduire l'insécurité alimentaire. Les programmes contribuent à l'accroissement des niveaux de consommation et améliorent la diversité des apports alimentaires au sein des ménages.
- Les femmes sont souvent les principales bénéficiaires des programmes de protection sociale et jouent un rôle essentiel en matière de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau des ménages. Les programmes qui ciblent les femmes, qui allègent les contraintes temporelles qui pèsent sur elles et qui renforcent la marge d'action qu'elles ont sur les activités rémunératrices ont un impact plus fort sur la sécurité alimentaire et la nutrition, surtout chez les enfants.

¹⁵ Le Comité pour le progrès rural du Bangladesh (BRAC) est une ONG qui opère actuellement au Bangladesh et dans plusieurs autres pays.

¹⁶ Le programme, qui a démarré en 2002, avait atteint en 2006 un total de 100 000 ménages ultra pauvres. Il est censé aider 770 300 ménages d'ici à 2016. Les ménages ultra pauvres sont ceux qui souffrent de la faim et de la malnutrition chronique, n'ont pas un logement convenable, sont fortement sujets à de nombreux types de maladies, sont privés d'instruction et sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles récurrentes.

3. Impacts potentiels de la protection sociale sur l'investissement et la croissance

Comme l'a montré le chapitre précédent, l'aide sociale peut être un outil efficace pour accroître la consommation des pauvres et réduire leur insécurité alimentaire. Mais la protection sociale ne fait pas que combler les lacunes en termes de revenu et de consommation: elle facilite aussi l'investissement productif (Barrientos, 2010) et, partant, elle peut renforcer les capacités de création de revenus. Cet investissement est essentiel pour réduire durablement la pauvreté puisque ceux qui ont les moyens d'investir sont généralement plus à même et plus désireux d'accéder au crédit et aux ressources et services complémentaires en vue d'investir dans de nouveaux moyens et technologies de production et dans de nouvelles relations commerciales, ainsi que dans l'éducation et les soins de santé pour les enfants. Le présent chapitre explique en quoi la protection sociale est pertinente pour l'investissement productif des ménages et passe en revue les nombreuses preuves de l'efficacité de la protection sociale lorsqu'il s'agit de stimuler l'investissement.

Pourquoi et en quoi la protection sociale stimule-t-elle l'investissement?

Une base théorique solide nous permet de tabler sur le fait que la protection sociale aura des incidences sur la productivité dans l'agriculture¹⁷. Aujourd'hui encore, bon nombre de ménages pauvres vivent de l'agriculture, et nombre d'entre eux pratiquent une agriculture de subsistance. Cela est particulièrement vrai en Afrique subsaharienne, et cela ne changera

probablement pas dans un avenir proche. Ces agriculteurs sont nombreux à vivre dans des zones où les marchés – d'intrants et de produits agricoles, du travail et d'autres biens et services, comme le crédit et l'assurance – sont absents ou défaillants (Tirivayi, Knowles et Davis, 2013). Par ailleurs, les incertitudes liées aux conditions météorologiques, en particulier compte tenu du changement climatique et de l'absence d'assurances abordables, comptent parmi les déterminants essentiels de la vulnérabilité des ménages vivant de l'agriculture. Lorsque les marchés sont défaillants ou lorsque l'environnement est risqué, et lorsque le ménage est en grande partie responsable de la création de ses propres moyens d'existence, les interventions conçues pour influencer sur la consommation du ménage auront aussi un effet sur les décisions de production de celui-ci, et inversement: ces décisions sont indissociables. Cela ressort clairement des choix opérés, face à l'insécurité alimentaire, entre une culture commerciale, risquée et rentable, et une culture de subsistance, peu risquée et au rendement faible, ainsi que des arbitrages entre les investissements dans les aliments nutritifs, l'éducation des enfants ou le bétail.

À défaut d'accès aux marchés du crédit et d'autres stratégies de réaction correctes face aux risques, les ménages agricoles voient leur horizon temporel se raccourcir lorsque leur survie est menacée. Voilà pourquoi ils adoptent souvent des stratégies de création de revenu, dans le domaine agricole ou non, peu risquées et peu rémunératrices, et pourquoi ils vendent parfois davantage leur travail en dehors de l'exploitation, sur le marché du travail occasionnel, pour obtenir des liquidités ou un revenu plus sûr (Dercon, 2002). Pour des raisons analogues, les ménages sont parfois amenés à investir insuffisamment dans l'éducation et la santé de leurs enfants, ou à opter, face aux risques,

¹⁷ Pour l'analyse de la question, voir Tirivayi, Knowles et Davis (2013). De nombreux éléments démontrant ces liens sont ressortis du projet «De la protection à la production» (PtoP).

pour des stratégies de réaction néfastes telles que la vente hâtive de biens leur appartenant, la réduction quantitative et qualitative de leur consommation alimentaire, la déscolarisation de leurs enfants, voire la mendicité.

Dans ce contexte, la protection sociale peut agir sur les décisions d'investissement selon trois modalités: la gestion des risques, l'atténuation des problèmes de liquidités, de crédit et d'épargne et les retombées dans la communauté et l'économie locale (Alderman et Yemtsov, 2014; Tirivayi, Knowles et Davis, 2013).

Premièrement, la protection sociale peut aider les ménages à gérer les risques. La fourniture d'une protection sociale à intervalles réguliers et prévisibles peut améliorer la prévisibilité et la sécurité pour les ménages agricoles et se substitue en partie à l'assurance, outre qu'elle représente une source essentielle de liquidités. Les ménages ruraux pauvres gèrent activement les risques en utilisant les outils dont ils disposent, tels

que l'entraide et les mécanismes non formels de partage des risques ainsi que l'auto-assurance (voir l'encadré 9). Cependant, des recherches approfondies donnent à penser que ces stratégies de gestion des risques n'apportent qu'une assurance partielle pour les pauvres et ne fournissent généralement pas une protection suffisante contre les ralentissements économiques, les chocs climatiques et les chocs sanitaires graves (Dercon, 2011). Les instruments de protection sociale réguliers et prévisibles encouragent les ménages à réaliser des investissements et à saisir des occasions économiques qu'ils auraient autrement considérées comme trop risquées. La protection sociale peut aussi éviter aux ménages d'opter, face aux chocs, pour des stratégies néfastes de réaction aux risques.

Deuxièmement, les programmes de protection sociale qui fournissent des aides en espèces peuvent aider les ménages à épargner et à surmonter leurs problèmes de crédit et de

ENCADRÉ 9

Gestion du risque social

Le risque est un élément central dans la prise de décision des ménages agricoles. Alderman et Paxson (1992), par exemple, ont décrit les deux principales manières dont les ménages font face aux risques: la gestion et la réaction. On parle de gestion du risque lorsque les ménages, faute de marché d'assurance parfait, recourent à des stratégies pour réduire la variabilité de leurs revenus. Ils peuvent par exemple diversifier leurs cultures et leurs champs, choisir des activités moins rémunératrices, mais également moins risquées, ou opter pour la migration de certains membres de la famille. La réaction au risque consiste à lisser la consommation en cas de choc au moyen de l'épargne, du partage des risques ou de stratégies de réaction néfastes telles que la déscolarisation des enfants.

La première *Social Protection and Labour Strategy* de la Banque mondiale, publiée en 2001, a défini la gestion du risque social (sur la base de Holzmann et Jørgensen, 2000) comme un cadre conceptuel dans lequel le risque et

la vulnérabilité sont deux éléments déterminants de la pauvreté (Banque mondiale, 2012). Les stratégies pour faire face au risque sont classées comme suit: 1) la prévention, à savoir les mesures prises au préalable en vue d'accroître le revenu ou de réduire la variabilité de celui-ci; 2) l'atténuation, à savoir les mesures prises au préalable en vue de réduire la variabilité du revenu en cas de choc; 3) la réaction, à savoir les mesures prises *a posteriori* pour atténuer les incidences des chocs après qu'ils se sont matérialisés.

Bien qu'elle reste pertinente pour les moyens d'existence agricoles et qu'elle fournisse un ensemble cohérent de choix pour faire face aux risques auxquels sont confrontés les agriculteurs, les pasteurs, les travailleurs agricoles et les autres membres de la population rurale, la gestion du risque social est critiquée en raison du fait qu'elle porte pratiquement exclusivement sur les questions économiques et qu'elle ignore les risques sociaux et les causes structurelles de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire (HLPE, 2012).

liquidités; si elles sont régulières et prévisibles, ces aides en espèces peuvent aussi améliorer l'accès au crédit en faisant office de garanties (Barrientos, 2012). Ces problèmes comptent parmi les éléments clés qui conduisent les ménages agricoles pauvres à ne pas faire une utilisation optimale des intrants (s'agissant du type d'intrants ou de leur quantité). Les ménages pauvres, et plus spécialement les femmes, ont souvent du mal à emprunter de l'argent parce qu'ils ne peuvent pas offrir de garanties, ou en raison du coût relativement élevé des petits emprunts. En atténuant ces contraintes, on donne aux ménages les moyens d'utiliser plus efficacement les moyens de production dont ils disposent.

Troisièmement, l'impact des programmes de protection sociale est également ressenti dans les communautés et dans l'économie locale dans lesquelles ces programmes sont mis en œuvre. La protection sociale permet aux ménages de renouveler ou de renforcer leur participation à des réseaux sociaux non formels de partage des risques et d'échange en conditions de réciprocité; bien que d'une efficacité limitée, la protection sociale est souvent la première source d'aide face aux chocs. Les interventions de protection sociale peuvent également influencer sur le comportement des ménages qui n'en bénéficient pas, par exemple en encourageant l'assiduité scolaire et les visites médicales de contrôle plus régulières (Fiszbein *et al.*, 2009). Menés correctement, les programmes de travaux publics peuvent fournir des infrastructures et des biens publics importants qui faciliteront l'investissement par les ménages et l'activité économique (Alderman et Yemtsov, 2014).

De plus, la hausse du revenu des ménages bénéficiaires peut avoir des effets multiplicateurs pour l'économie locale. Le revenu disponible supplémentaire sert à acheter des biens tels que des produits de l'élevage et des biens et services agricoles et ménagers simples, qui peuvent être produits et fournis localement, souvent par des ménages non bénéficiaires. La zone de commercialisation de nombre de ces biens est de taille réduite, soit parce qu'il s'agit de denrées périssables, soit en raison du coût du transport. Lorsqu'ils génèrent un revenu supplémentaire qui crée une demande pour des biens et services produits localement, les programmes de protection sociale

contribuent à l'apparition de cercles vertueux qui voient la croissance du revenu agricole et la croissance du revenu non agricole se renforcer mutuellement. L'intensité des retombées est fonction de la mesure dans laquelle les ressources locales, notamment la main-d'œuvre, permettront de fournir les biens et services nécessaires pour répondre à la demande supplémentaire sans hausse significative des prix.

La protection sociale peut avoir des incidences très variées sur les activités rémunératrices des ménages: valorisation des ressources humaines, accroissement de l'épargne et amélioration de l'accès au crédit, accroissement de l'investissement et de la production agricoles et non agricoles, souplesse accrue dans la répartition du travail des ménages, renforcement des réseaux sociaux ou encore création de multiplicateurs de revenus dans l'économie locale. Les mesures de protection sociale peuvent aider les ménages à garder le même niveau de consommation et à conserver leurs biens lorsqu'ils sont confrontés à des chocs et à moins recourir à des stratégies de réaction néfastes; elles leur permettent aussi d'opter pour des stratégies de moyens d'existence plus risquées mais aussi plus rémunératrices. Par ailleurs, compte tenu de tous ces éléments, ces incidences potentielles réduisent la vulnérabilité des ménages et renforcent leur résilience (voir l'encadré 10). On trouvera ci-après des preuves des effets que l'aide sociale peut avoir sur l'investissement des ménages, l'offre de main-d'œuvre et le choix des activités économiques.

La protection sociale peut stimuler l'investissement dans les ressources humaines et les activités productives

La ressource la plus précieuse dont disposent les ménages pauvres est leur propre travail. On s'intéressera donc d'abord aux preuves de l'impact que la protection sociale a sur la qualité du travail, qui ressort de l'amélioration de la nutrition, de l'éducation et de la santé. On s'intéressera ensuite aux éléments prouvant les liens entre protection sociale et investissement par les ménages dans les moyens de production et les ressources agricoles, entre protection sociale et épargne,

et entre protection sociale et activité d'entreprise, avant d'étudier les retombées plus larges que la protection sociale a sur la communauté et l'économie.

Valoriser les ressources humaines: nutrition, éducation et santé

Les données empiriques présentées au chapitre 2 montrent que les programmes d'aide sociale, de tous types, ont tendance à avoir un effet significatif sur la sécurité alimentaire et la diversité des apports

alimentaires, en particulier s'agissant de la consommation de produits d'origine animale. Mais à quel point les programmes de protection sociale améliorent-ils les différentes dimensions des ressources humaines telles que la santé, l'éducation et la nutrition?

Des analyses de Manley, Gitter et Slavchevska (2013) et de Ruel et Alderman (2013) montrent que si elles ont souvent des effets positifs sur le niveau et la variété de la consommation, les aides en espèces

ENCADRÉ 10

Contribution de la protection sociale à la résilience

Fondamentalement, s'agissant de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la résilience a trait à l'aptitude inhérente des individus, des groupes, des communautés et des institutions à résister, à se remettre, à s'adapter et à se transformer face à des chocs donnés.

Les mesures visant à renforcer la résilience devraient cibler principalement les personnes en situation d'insécurité alimentaire ou celles qui risquent de tomber dans une telle situation. Il s'agit le plus souvent de personnes ou de groupes dans des zones rurales qui vivent dans l'extrême pauvreté ou qui sont proches du seuil de pauvreté, ou qui vivent dans des zones où des conflits, des catastrophes naturelles ou d'autres chocs importants peuvent perturber les systèmes alimentaires ou entraver l'accès à des aliments adéquats et nutritifs, du moins pour une partie de la population. Le type de groupe de population, ses stratégies de moyens d'existence, les moyens de production dont il dispose, l'environnement institutionnel et le type de choc ou de facteur de stress sont autant d'éléments qui façonneront la définition pratique de la résilience dans chaque contexte.

Les approches de renforcement de la résilience doivent être adaptées au pays et au contexte, et il faut utiliser des points d'entrée différents dans les différentes situations. Toute intervention de ce type doit fournir une approche

complète concernant la réduction/gestion des risques de catastrophe et la prévention, l'atténuation des catastrophes et les plans d'intervention. La prévention est essentielle pour éviter les dégâts, protéger les acquis du développement, préserver les revenus des pauvres et les biens sur lesquels se fondent les moyens d'existence et réduire la fréquence et l'impact des chocs. La vulnérabilité est réduite au moyen de mesures physiques et socioéconomiques, d'une meilleure planification de l'utilisation des terres, d'un accès équitable aux ressources et de mécanismes de transfert des risques météorologiques.

La protection sociale – qui, en atténuant les contraintes du marché et en aidant les ménages à gérer le risque, contribue à valoriser les ressources humaines, à renforcer les moyens d'existence des ménages et à revitaliser les réseaux sociaux des communautés et l'économie locale – peut renforcer les différentes dimensions de la résilience, tant chez les individus qu'au niveau des communautés.

La protection sociale visant spécifiquement le renforcement de la résilience face au changement climatique, par exemple, en mobilisant la main-d'œuvre pour des travaux publics de création de biens respectueux de l'environnement et bénéfiques et en sensibilisant les communautés à la gestion de l'utilisation des terres, est appelée «protection sociale adaptative» (Devereux, 2015).

– assorties ou non de conditions – ont de manière générale peu d'effets sur la nutrition. Ces auteurs avancent que les programmes de protection sociale auront plus probablement des effets sur la nutrition s'ils ciblent les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables et s'ils sont accompagnés d'autres interventions portant sur la santé, l'assainissement et l'éducation de la mère. Ils affirment que les aides non assorties de conditions peuvent aussi être efficaces et que la question des conditions est bien moins importante que d'autres aspects, tels que l'âge et le sexe des enfants du ménage et l'accès aux soins de santé. Enfin, l'amélioration de la qualité de l'exécution des services et du ciblage renforcerait les incidences que les programmes d'aides en espèces ont sur la nutrition.

Le programme mexicain PROGRESA/*Oportunidades/Prospera* est un exemple d'intervention de protection sociale qui a eu un impact sur la nutrition. Ce programme fournit des aides en espèces régulières et des suppléments nutritionnels¹⁸, en échange de visites médicales, d'interventions nutritionnelles et de l'assiduité scolaire. L'impact positif du programme sur la nutrition se traduit dans l'amélioration du développement physique, cognitif et du langage des enfants (Fernald, Gertler et Neufeld, 2008). Plus spécialement, le programme a débouché sur une croissance moyenne plus élevée chez les enfants de 12 à 36 mois et a réduit la probabilité de retard de croissance. Selon des estimations prudentes, l'amélioration de la croissance des enfants due au programme augmenterait de 2,9 pour cent les revenus obtenus sur toute la vie. L'effet est probablement plus important si l'on tient compte des incidences de l'amélioration de l'état nutritionnel sur le développement cognitif, de l'amélioration de la scolarisation et du fait que les jeunes terminent plus tôt un niveau d'enseignement donné (Behrman et Hodinott, 2005; Fernald, Gertler et Neufeld, 2008). Si le programme fonctionne aussi bien, c'est notamment parce qu'il fournit des aides en espèces aux femmes, mais aussi parce qu'il les sensibilise à la santé et à la nutrition. Pour les enfants de moins de cinq ans, on a constaté une augmentation de 18 pour

cent du nombre de visites médicales dans les localités où le programme est mis en œuvre, ce qui a réduit de 12 pour cent la survenance de maladies. Par ailleurs, l'accroissement et la diversification de la consommation alimentaire (voir le chapitre 2) se sont accompagnés d'un éventail d'interventions complémentaires telles que la fourniture de suppléments nutritionnels et de soins de santé qui ont aussi participé au succès du programme (Ruel et Alderman, 2013; Skoufias, 2005).

L'alimentation scolaire est une intervention courante qui aide les enfants à apprendre et qui peut aussi contribuer à améliorer l'état nutritionnel des enfants défavorisés. Par exemple, des essais contrôlés aléatoires réalisés en Chine, en Jamaïque et au Kenya ont montré que, sur une période de 19 mois, les enfants nourris à l'école gagnaient en moyenne 0,39 kg de plus que ceux qui ne recevaient pas d'alimentation complémentaire (Kristjansson *et al.*, 2006). D'autres informations prouvent aussi que les repas scolaires riches en fer peuvent améliorer l'apport en fer, en particulier chez les adolescentes (Ruel et Alderman, 2013). En Ouganda, selon Adelman *et al.* (2008), on constate une baisse significative de la prévalence de l'anémie légère chez les filles de 10 à 13 ans bénéficiant d'un programme d'alimentation scolaire, en comparaison à un groupe témoin. L'inclusion de certains types d'aliments a aussi amélioré l'efficacité des programmes d'alimentation scolaire. Par exemple, l'introduction de la patate douce à chair orange biofortifiée, riche en bêta-carotène, dans un programme d'alimentation scolaire sud-africain a permis d'augmenter l'apport en vitamine A (van Jaarsveld *et al.*, 2005). Une étude contrôlée consacrée à un programme d'alimentation scolaire dans l'enseignement primaire au Kenya a montré que les enfants qui recevaient des compléments de lait et/ou de viande avec leurs collations en milieu de matinée avaient de meilleurs apports de plusieurs nutriments, notamment les vitamines A et B₁₂, le calcium, le fer et le zinc, ainsi qu'un meilleur apport énergétique (Murphy *et al.*, 2003; Neumann *et al.*, 2003). La fortification du riz servi dans les repas scolaires en Inde a conduit à un recul statistiquement significatif de l'anémie ferriprive, dont la prévalence est passée de 30 à 15 pour cent dans le groupe traité, alors

¹⁸ Pour les enfants âgés de quatre mois à deux ans ainsi que pour les femmes enceintes et allaitantes.

qu'elle est restée pratiquement inchangée dans le groupe témoin (Moretti *et al.*, 2006).

Il a été démontré que les aides en espèces, assorties ou non de conditions, amélioraient la scolarisation et l'assiduité scolaire, ainsi que la santé. Au Mexique, le programme PROGRESA/*Oportunidades/Prospera* d'aides en espèces assorties de conditions a accru la scolarisation dans l'enseignement secondaire de six points de pourcentage pour les garçons et de neuf points de pourcentage pour les filles. Au Bangladesh, un petit programme ciblant les enfants les plus difficiles à atteindre a accru la scolarisation dans l'enseignement primaire de neuf points de pourcentage. Et au Nicaragua, le programme de protection sociale *Red de Protección* (auquel il a été aujourd'hui mis un terme) a accru de 13 points de pourcentage la scolarisation tous groupes confondus, de 25 points de pourcentage la scolarisation des enfants des ménages les plus pauvres, et de 20 points de pourcentage l'assiduité scolaire dans l'enseignement primaire. Les programmes d'aides en espèces assorties de conditions ont également eu des incidences significatives sur la santé. Par exemple, en Colombie et en Équateur, les programmes de protection sociale ont conduit à l'augmentation du nombre de visites des enfants dans les centres de santé, de 33 et 20 pour cent, respectivement. Au Honduras, l'utilisation, par les parents, des services de santé pour les jeunes enfants a progressé de 15 à 21 points de pourcentage, même si l'on n'a constaté aucun effet sur la prévalence des maladies chez les enfants, comme au Brésil (Adato et Hoddinott, 2007).

En Afrique subsaharienne, les aides en espèces non assorties de conditions ont eu un impact puissant et constant sur la scolarisation, en particulier chez les garçons et les filles en âge de fréquenter l'école secondaire (de 12 à 17 ans), qui sont ceux qui sont face aux plus grands obstacles financiers à la scolarisation. Par exemple, le programme LEAP, au Ghana, le programme CT-OVC, au Kenya, le programme CGP, au Lesotho et le programme d'allocations familiales, en Zambie, ont fait progresser la scolarisation des enfants en âge de fréquenter l'école secondaire de 7, 8, 6 et 9 points de pourcentage, respectivement. On a constaté des incidences similaires pour d'autres programmes d'aides en espèces (Handa et de Milliano, 2015). Bien qu'ils ne soient assortis

d'aucune condition, ces programmes ont des incidences d'une intensité similaire à celles de l'important programme PROGRESA/*Oportunidades/Prospera* au Mexique, qui conditionne les aides à l'assiduité scolaire. Dans le contexte de l'Afrique subsaharienne, les éléments clés qui renforcent l'impact sur les enfants sont le montant de l'aide en espèces – le seuil de 20 pour cent du revenu avant aide étant particulièrement critique – et le degré de communication concernant l'objet de l'aide. Par exemple, plusieurs programmes, tels que le CT-OVC au Kenya et le CGP au Lesotho, sont assortis d'un solide dispositif de communication par lequel on explique que les aides en espèces sont conçues pour contribuer au bien-être des enfants; cette approche se révèle efficace.

Les programmes d'aides en espèces non assorties de conditions en Afrique subsaharienne ont également eu invariablement un impact important sur la réduction de la morbidité, ainsi qu'un impact positif, bien que moins systématique, sur le recours aux soins de santé. Les programmes menés en Afrique du Sud, au Kenya, au Lesotho, au Malawi, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie ont tous réduit la morbidité chez les enfants en réduisant l'incidence de la diarrhée (pour les jeunes enfants) ou d'autres maladies, avec des effets allant de 15 points de pourcentage au Lesotho à cinq points de pourcentage en Afrique du Sud et en Zambie. Au Ghana et au Kenya, les programmes ont donné lieu à un recours accru aux soins préventifs.

Baird *et al.* (2013) ont constaté que les programmes imposant des conditions, un suivi et/ou des pénalisations plus strictes en cas de non-respect avaient tendance à avoir des incidences plus fortes sur la scolarisation et l'assiduité scolaire que les programmes ne mettant pas l'accent sur ces aspects ou le faisant dans une moindre mesure. Toutefois, ces caractéristiques sont coûteuses et difficiles à mettre en œuvre. En Afrique subsaharienne, le conditionnement des aides en espèces à la scolarisation n'a pas été appliqué à grande échelle en raison de contraintes au niveau de l'offre et des difficultés rencontrées dans le suivi de la situation. Il est toutefois possible d'utiliser les aides en espèces pour renforcer les incidences sur la scolarité sans imposer de conditions, par exemple en fournissant des avantages complémentaires tels que

des manuels scolaires, des uniformes ou des réseaux d'aide par les pairs qui sont liés à la scolarité et qui aident encore les familles à investir dans les ressources humaines (Handa et de Milliano, 2015).

Renforcer le rôle des femmes dans la valorisation des ressources humaines au moyen de la protection sociale

On a déjà souligné, au chapitre 2, le rôle important que jouent les femmes dans la sécurité alimentaire et la nutrition du ménage et dans l'éducation et la santé des enfants dans de nombreuses régions du monde. Les programmes de protection sociale ont beaucoup contribué au renforcement de ce rôle. On est parvenu à ce résultat en faisant participer les femmes à la prise de décision concernant la conception et la mise en œuvre des programmes et au niveau institutionnel (par exemple avec des comités de communauté tels que les comités de recours au niveau des *qebelés* (quartiers) en Éthiopie). Par ailleurs, les programmes ont également visé à réduire les inégalités entre les sexes en faisant de cet aspect l'un de leurs objectifs explicites. Les responsables des programmes ont ainsi été tenus d'adopter des mesures en vue de renforcer la maîtrise et le pouvoir de décision des femmes sur les ressources financières (comme avec le programme *Bolsa Família* au Brésil), de concevoir des solutions efficaces pour accroître le revenu des femmes (les programmes HSNP, au Kenya, et IGVGD, au Bangladesh) et de mettre en place des groupes d'aide pour les femmes (BRAC).

Certains programmes de protection sociale ont cherché à permettre aux femmes de mieux se faire entendre en les incluant dans leur structure de gouvernance. Au Pérou, les femmes sont bien représentées dans les comités de sélection des projets du Projet relatif aux routes rurales (Okola, 2011). Au Pakistan, le programme phare d'aides en espèces assorties de conditions, le Benazir Income Support Programme (BISP), cherche à faire participer les femmes bénéficiaires au moyen d'une initiative pilote de mobilisation sociale (ACT International, 2013). L'initiative vise à créer des comités de femmes à différents niveaux administratifs (village, *union council*, et *tehsil* [sous-district comprenant plusieurs villages et villes]), à apprendre aux femmes quels sont

leurs droits, à permettre aux dirigeantes de participer à des réunions mensuelles, à assurer la liaison avec les bureaux locaux du BISP et les autres organismes publics, et à permettre l'association aux activités de suivi participatives (Naqvi, 2013). Des efforts similaires sont déployés au Bangladesh, où le programme CFPR-TUP du BRAC permet aux femmes bénéficiaires de participer à des réunions hebdomadaires (lors desquelles l'allocation est versée) et de débattre des problèmes concernant leurs petites entreprises, la santé et l'aide sociale (Holmes et al., 2010).

Cependant, la réalisation des objectifs des programmes de protection sociale concernant la participation des femmes constitue toujours un défi. En Inde, par exemple, la loi MGNREGA prévoit l'inclusion de représentantes au sein du *gram sabha*¹⁹, des forums d'audit social et des conseils au niveau des États et au niveau central. Il suggère par ailleurs qu'il faut programmer les forums d'audit social de façon à maximiser la participation des femmes et des communautés marginalisées (Holmes et al., 2014). Cependant, plusieurs études confirment la faible participation des femmes dans les structures de prise de décision. Dans l'Himachal Pradesh et au Rajasthan, par exemple, Khera et Nayak (2009) ont constaté que les femmes disaient ne pas participer aux réunions de village parce qu'elles leur trouvaient peu d'intérêt, parce qu'elles ne savaient pas quand les réunions avaient lieu, ou encore parce qu'elles croyaient que même si elles y participaient et exprimaient leurs préoccupations, personne n'y prêterait attention. Outre les normes culturelles qui définissent les rôles des deux sexes, le faible taux d'alphabétisation des femmes, en particulier dans les castes et les communautés tribales plus marginalisées, explique aussi pourquoi les femmes ne participent pas à ces réunions.

¹⁹ Le *gram sabha* comprend tous les citoyens adultes du village. Il a le pouvoir d'élire le *gram panchayat*. Le *sabha* peut influencer sur les décisions prises par le *panchayat* et peut modifier certaines décisions. On peut établir un *panchayat* pour un village qui compte de 1 000 à 25 000 habitants. Plusieurs petits villages peuvent être regroupés dans un seul *gram sabha*. Chaque *gram sabha* compte différents comités, traitant par exemple de l'agriculture, de l'élevage, des travaux publics, de la protection sociale ou de la santé et de l'assainissement.

Cela tranche, cependant, avec les informations qui ressortent du programme Vision 2020 Umurenge (VUP), au Rwanda (Pavanello, Pozarny et de la O Campos, 2015), dans lequel on a constaté, de façon inattendue, que le programme de travaux publics favorisait la participation des femmes. Les femmes ayant obtenu un emploi dans les travaux publics dans le cadre du VUP ont constaté que cela avait des répercussions positives sur leur participation à la vie publique, puisque cela leur donnait davantage confiance en elles et leur donnait une meilleure image d'elles-mêmes. Les hommes non bénéficiaires interrogés ont exprimé des points de vue similaires. Malgré ces points de vue et exemples, cette étude n'a pas permis de trouver des éléments prouvant que des femmes auraient assumé des fonctions dirigeantes dans la politique et dans la vie publique en conséquence de leur participation à des travaux publics dans le cadre du VUP.

De même, le PSNP, en Éthiopie, n'a pas beaucoup favorisé l'inclusion des femmes dans les enceintes de prise de décision. Ce programme défend activement la participation des femmes à tous les niveaux et impose que les femmes constituent la moitié des membres au sein des comités de recours au niveau des *qebelés* (quartiers) et des autres comités et groupes de travail. Cependant, les femmes restent relativement peu représentées dans ces structures (Seyoum, 2012). Même si au moins une femme siégeait au sein du groupe de travail sur la sécurité alimentaire au niveau du *qebelé* (le principal organe chargé de la planification en matière de sécurité alimentaire) dans pratiquement tous les *qebelés* ayant fait l'objet de l'enquête, les femmes ne représentaient pas la moitié des membres des comités. Si la conception appropriée des politiques est importante, leur mise en œuvre effective l'est tout autant.

La protection sociale peut accroître l'épargne des ménages et améliorer l'accès au crédit

Dans les zones rurales, les personnes pauvres et vulnérables se trouvent souvent enfermées dans un cercle vicieux qui les contraint à emprunter de l'argent en période de soudure pour acheter de la nourriture à des prix plus élevés et à rembourser après la récolte, lorsque les prix sont plus bas. C'est

là un exemple de la façon dont la protection sociale peut – en lissant la consommation, en atténuant les problèmes de liquidités et en aidant les ménages à épargner – réduire l'incertitude et influencer sur le comportement des ménages s'agissant des dépenses et de la prise de risques. En effet, les personnes pauvres, et en particulier les femmes, qui disposent d'une épargne accroissent significativement leurs investissements productifs (Dupas et Robinson, 2009).

Au Bangladesh, Ahmed, Quisumbing et al. (2009) ont constaté un accroissement considérable de l'épargne chez les ménages bénéficiaires des programmes IGVD, FSVG, FFA et, surtout, du programme RMP²⁰. Cela s'explique notamment par le fait que tous ces programmes s'accompagnent d'obligations d'épargne, particulièrement fortes pour les participants au programme RMP. Evans et al. (2014) constatent qu'en République-Unie de Tanzanie, les bénéficiaires du programme d'aides en espèces assorties de conditions axé sur la communauté ont légèrement accru leur épargne. Dans l'ensemble, seulement 12 pour cent des ménages avaient au départ une épargne en dehors du système bancaire; la participation au programme a donné lieu à une augmentation de trois points de pourcentage. Le programme zambien d'allocations familiales a aussi eu un effet positif sur l'épargne des ménages bénéficiaires (Daidone, Davis, Dewbre, González-Flores et al., 2014). Au Paraguay, Soares, Ribas et Hirata (2008) ont constaté que les ménages bénéficiaires du programme *Tekoporã* épargnaient 20 pour cent de plus, et que l'impact était encore plus fort chez les personnes extrêmement pauvres. De même, au Ghana, Handa et al. (2013) constatent que la probabilité d'épargne est plus élevée de 11 points de pourcentage chez les bénéficiaires du programme LEAP que chez les non bénéficiaires.

Gahamanyi, Hartwig et Kettlewell (2014) ont constaté que moins de sept pour cent des bénéficiaires du programme VUP, au Rwanda, utilisaient leur argent pour investir dans d'autres activités rémunératrices; cependant, 33 pour cent des ménages ont dit épargner une partie des aides reçues. Ce programme comprenait un volet de formation aux

²⁰ On trouvera davantage de détails sur ces programmes au chapitre 2.

questions financières et l'ouverture de comptes en banque aux fins du dépôt des salaires et de l'encouragement de l'épargne. Cette inclusion financière, sous la forme de l'ouverture de comptes d'épargne, influe fortement sur le comportement d'épargne (Bynner et Paxton, 2001).

Les ménages des communautés rurales pauvres épargnent souvent par l'intermédiaire d'associations informelles, telles que les *iddirs* en Éthiopie²¹. Les programmes de protection sociale peuvent jouer un rôle important lorsqu'il s'agit de favoriser la participation des bénéficiaires aux réseaux sociaux de ce type, comme on le verra plus loin dans ce chapitre.

Les informations disponibles montrent aussi que les programmes de protection sociale facilitent l'accès au crédit. Barca *et al.* (2015) ont trouvé des éléments qui montrent que six programmes d'aides en espèces menés en Afrique subsaharienne ont permis aux ménages d'être considérés comme financièrement plus fiables, ont renforcé leur solvabilité et ont réduit leur endettement. Une meilleure solvabilité peut aider les ménages à obtenir un crédit de soudure auprès des négociants, à participer à des groupes ou associations qui exigent des cotisations régulières et à avoir un meilleur accès aux institutions (Barca *et al.*, 2015; OPM, 2014). Bien souvent, cependant, les ménages restent frileux face au risque et hésitent à exploiter leur meilleur accès au crédit. Handa *et al.* (2013) et Daidone, Davis, Dewbre, González-Flores *et al.* (2014) ont constaté que les programmes d'aides en espèces au Ghana et en Zambie conduisaient les ménages à réduire leurs emprunts, à rembourser leurs dettes et à accroître leur épargne. Au Lesotho, l'aide en espèces n'a eu d'effet ni sur le crédit, ni sur les emprunts, ni sur les dettes (Daidone, Davis, Dewbre et Covarrubias, 2014). Par ailleurs, le programme *Tekoporã*, au Paraguay, a eu un effet positif sur l'accès au crédit, mais seulement pour les personnes vivant dans une pauvreté modérée, pas pour

celles vivant dans l'extrême pauvreté. Les ménages bénéficiaires avaient un meilleur accès au crédit (à raison de sept pour cent en moyenne) que les ménages non bénéficiaires. Dans les zones rurales, l'effet était légèrement plus fort, de l'ordre de 8 à 10 pour cent, mais là encore, seules les personnes vivant dans une pauvreté modérée ont bénéficié de la sorte de ce programme, et l'on n'a constaté aucun effet chez celles vivant dans l'extrême pauvreté (Soares, Ribas et Hirata, 2008).

La protection sociale peut accroître l'investissement sur les exploitations et la production agricole

L'aide sociale peut avoir un effet positif sur la production des exploitations agricoles familiales, comme on l'a constaté dans les programmes mexicains PROCAMPO (rebaptisé depuis PROAGRO Productivo) et PROGRESA (aujourd'hui *Prospera*) (Ruiz *et al.*, 2002). On peut citer aussi, dans le même ordre d'idées, les retombées de l'augmentation significative, depuis 1991, des prestations de retraite (pensions sociales) pour la population rurale du Brésil (Delgado et Cardoso, 2004). De plus en plus d'éléments viennent confirmer que les programmes de protection sociale incitent aux investissements de ce type. Il ressort de l'examen le plus récent et le plus complet des études évaluant l'impact de la protection sociale, et plus spécialement de l'aide sociale, sur les moyens de production des ménages (Hidrobo, Hoddinott, Kumar et Olivier, 2014b), que les programmes de protection sociale ont conduit, en moyenne, à une augmentation de 14 pour cent du nombre de ménages propriétaires de bétail, à une augmentation de 18 pour cent de la valeur totale du bétail détenu, à une augmentation de 41 pour cent du pourcentage de ménages propriétaires de moyens de production agricoles et à une augmentation significative de la valeur des moyens de production agricoles détenus. Cependant, comme le montrent les conclusions plus détaillées présentées ci-après, les résultats obtenus variaient beaucoup selon les cas.

En Éthiopie, le PSNP a permis d'accroître la taille des cheptels, et les effets ont été plus forts chez les ménages qui ont participé plus longtemps au programme (Berhane *et al.*, 2011; Berhane *et al.*, 2014). L'effet a été bien

²¹ L'*iddir* est le réseau social le plus ouvert et le plus étendu en Éthiopie. S'il avait à l'origine pour fonction de fournir des services de pompes funèbres et de soutenir moralement et financièrement les familles endeuillées, son champ d'action est aujourd'hui beaucoup plus large (Abay, Kahsay et Berhane, 2014).

plus marqué pour les bénéficiaires du PSNP qui ont aussi participé à l'OFSP (programme en faveur de la sécurité alimentaire) et, plus tard, au programme d'aide aux ménages et de développement des moyens de production (HABP), qui comprenaient un volet sur l'accès au crédit, une aide à l'obtention de bétail, d'abeilles, d'outils et de semences et une aide concernant les systèmes d'irrigation et de collecte de l'eau, la conservation des sols et l'amélioration des pâturages. La probabilité d'utilisation d'engrais était plus élevée de 21 points de pourcentage chez les ménages bénéficiaires des programmes PSNP et OFSP/HABP que chez les ménages n'ayant bénéficié d'aucun de ces programmes. Parmi les ménages bénéficiaires du PSNP, l'accès au programme OFSP/HABP a accru de 19 points de pourcentage la probabilité d'utilisation d'engrais, et de 13 points de pourcentage la probabilité d'investissement dans la réalisation de cultures en terrasses (Berhane *et al.*, 2011). L'expérience éthiopienne montre qu'il est possible de mettre en œuvre un programme de grande ampleur, créateur de moyens de production, même lorsqu'il y a peu d'infrastructures et de ressources (Berhane *et al.*, 2014).

Pour le Bangladesh, les observateurs ont comparé trois programmes d'aides en espèces non assorties de conditions qui visaient les «ultra pauvres» (Ahmed, Quisumbing *et al.*, 2009): l'IGVGD, le FSVGD et le FFA; on a aussi analysé un programme de travaux publics, le RMP (voir aussi le chapitre 2). La valeur moyenne du cheptel détenu par les participants aux programmes IGVGD et RMP a augmenté de 96 et de 108 pour cent, respectivement, par rapport au groupe témoin; on n'a par contre constaté aucune hausse statistiquement significative pour les participants aux programmes FSVGD et FFA. Les ménages ayant entrepris des activités rémunératrices, après avoir suivi une formation à cette fin, ont vu leur situation s'améliorer sensiblement. Le succès de l'IGVGD et du RMP s'explique par le fait que ces programmes ont pu aider les ménages à surmonter le problème du coût élevé de l'acquisition de bétail – le premier en permettant aux participants d'obtenir des emprunts par l'intermédiaire d'ONG, le second en versant des sommes forfaitaires relativement importantes. On a constaté une progression significative de la location des terres aux fins de culture

uniquement chez les bénéficiaires du programme IGVGD. Les auteurs supposent que cela s'explique par le fait que l'IGVGD est le seul programme comprenant un mécanisme pour l'accès au crédit.

En Zambie, le programme d'allocations familiales du programme d'aide sociale en espèces, qui versait des aides en espèces non assorties de conditions d'un montant relativement élevé correspondant à près de 30 pour cent du revenu par habitant, a permis aux ménages bénéficiaires – 20 000 ménages «ultra pauvres» avec des enfants de moins de cinq ans – d'accroître de 18 points de pourcentage la superficie des terres cultivées (American Institutes for Research, 2013). Le programme a également favorisé l'accès à la propriété de nombreux animaux différents, s'agissant à la fois du pourcentage de ménages propriétaires de bétail (au total, 21 points d'augmentation, en partant d'une valeur de référence de 49 pour cent et du nombre total des types de volailles différents. On a également constaté un impact positif significatif sur la possession d'outils, et le pourcentage de ménages investissant dans des intrants (semences, engrais et main-d'œuvre salariée) a augmenté de 18 points, en partant d'une valeur de référence de 23 pour cent. Ces investissements ont conduit à un accroissement de 50 pour cent de la valeur totale des marchandises agricoles produites, qui sont principalement vendues plutôt que consommées sur l'exploitation. Le programme a eu un effet multiplicateur au niveau des ménages, puisque la hausse de la consommation par personne a été 25 pour cent plus élevée que le montant de l'aide (Daidone, Davis, Dewbre, González-Flores *et al.*, 2014).

Au Lesotho, le CGP a conduit les ménages à acheter et à utiliser davantage d'intrants pour leurs cultures, le pourcentage de ménages utilisant des pesticides étant passé de 12 à 20 pour cent. Le recours accru à des intrants a permis d'augmenter la production de maïs et, pour les ménages dont les capacités de travail sont limitées, de sorgho; il a aussi accéléré la fréquence des récoltes sur les parcelles potagères (Daidone, Davis, Dewbre et Covarrubias, 2014). Au Kenya, on a constaté d'importantes hausses du pourcentage de ménages plus petits (15,4 points de pourcentage) et de ménages dirigés par des femmes (6 points

ENCADRÉ 11

Le sexe joue un rôle important dans les décisions d'investissement et la productivité

Il faut prêter une attention particulière aux agricultrices dans les programmes de protection sociale. Malgré la multitude d'éléments disponibles qui indiquent que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes peuvent accroître la productivité agricole et contribuer à l'obtention de résultats à une échelle plus large pour la société, force est de constater qu'il persiste un fossé entre hommes et femmes s'agissant de la productivité et de la participation au marché du travail rural (FAO, 2011; Croppenstedt, Goldstein et Rosas, 2013). Les femmes font l'objet de discriminations sur le marché du travail et ont moins facilement accès aux moyens de production, aux intrants, aux ressources et aux services, ce qui limite leur productivité agricole. Elles doivent en outre faire face à d'autres difficultés: elles ont peu de prise sur les moyens de production et les ressources (y compris le travail), un niveau d'instruction moins élevé, des responsabilités bien plus lourdes s'agissant des tâches ménagères et un réseau social – permettant de trouver plus facilement un emploi – moins étoffé. Par exemple, au Malawi, les rendements obtenus sur les parcelles gérées par des femmes sont 25 pour cent moins élevés que ceux obtenus sur les parcelles gérées par des hommes. Cette différence s'explique à quatre-vingts pour cent par l'utilisation moindre d'intrants agricoles – notamment les engrais et les services de vulgarisation – sur les parcelles gérées par des femmes (Banque mondiale et ONE, 2014).

Au Brésil, la reconnaissance des inégalités entre les sexes dans les zones rurales a conduit à l'adoption de mesures de discrimination positive depuis 2003, notamment la possession commune obligatoire des terres et, depuis 2004, l'accès aux emprunts aux fins

d'investissement indépendamment du montant des emprunts contractés par la famille. Étant donné que de nombreuses femmes n'avaient aucun document officiel et étaient le plus souvent exclues des politiques publiques, le Programme national de délivrance de documents aux travailleuses rurales (*Programa Nacional de Documentação da Trabalhadora Rural* (PNDTR)) permet aux femmes, depuis 2004, d'obtenir gratuitement différents documents, notamment l'acte de naissance, la carte d'identité, la carte de travail, la carte de contribuable, la carte de sécurité sociale, le registre de pêche, la Déclaration d'admissibilité au Pronaf¹ (*Declaração de Aptidão ao Pronaf* (DAP)) et l'inscription au registre unique pour les programmes sociaux du gouvernement fédéral (*CadÚnico – Cadastro Único para Programas Sociais*). Plus de 1,2 million de femmes ont été aidées, et 2,5 millions de documents ont été délivrés (Del Grossi et Marques, 2015). Ces mesures s'appuient sur d'autres initiatives visant à accroître la participation des femmes aux organes consultatifs et décisionnels. Il est mis en œuvre d'autres mesures, telles que les mesures de lutte contre les violences faites aux femmes travaillant dans l'agriculture et la foresterie et le Programme des organisations de production des femmes rurales (*Programa de Organização Produtiva das Mulheres Rurais* (POPMPR)), qui encouragent l'organisation des femmes dans le domaine économique et fournissent un appui sur des questions telles que la gestion, la production, la commercialisation et la formation.

¹ Pronaf (*Programa Nacional de Fortalecimento da Agricultura Familiar*) est le programme national de renforcement de l'agriculture familiale, présenté plus en détail au chapitre 5.

de pourcentage) propriétaires de petits animaux. Les ménages bénéficiaires, et en particulier les ménages plus petits (qui comprenaient souvent ceux dirigés par des femmes), consommaient significativement

plus de céréales, de produits d'origine animale (viande et produits laitiers) et d'autres aliments issus de leur production que les ménages du groupe témoin (Asfaw et al., 2014).

Au Malawi, dans le district de Mchinji, l'essai pilote du programme d'aides sociales en espèces non assorties de conditions a augmenté le pourcentage de ménages propriétaires de caprins et de poulets de 52 et 59 pour cent, respectivement (Covarrubias, Davis et Winters, 2012). L'augmentation du pourcentage de ménages propriétaires de bovins, bien qu'importante, était d'une bien moindre ampleur. Pour le même programme, les ménages bénéficiaires investissaient davantage dans des outils agricoles tels que des houes, des faucilles et des haches. Au final, ces ménages sont parvenus à accroître substantiellement la production agricole sur leurs exploitations, ce qui les a conduits à consommer davantage d'aliments qu'ils avaient produits eux-mêmes. L'importance de l'impact s'explique aussi par le montant des aides qui, représentant près de 30 pour cent des dépenses du ménage, étaient relativement élevées (Boone *et al.*, 2013).

Le programme social de retraites (non contributif) BONOSOL de l'État plurinational de Bolivie a conduit les ménages bénéficiaires à accroître leurs investissements agricoles aux fins de la production végétale. Plus spécialement, chez les ménages bénéficiaires dirigés par des femmes, la probabilité d'achat de pesticides était plus élevée de 8,8 points de pourcentage; celle de location d'une charrue était plus élevée de 7,5 points de pourcentage (Martínez, 2004).

Au Mexique, la participation au programme d'aides en espèces assorties de conditions PROGRESA/*Oportunidades* (aujourd'hui *Prospera*) a eu des incidences significatives sur les moyens de production agricoles. Par exemple, les ménages bénéficiaires non propriétaires de moyens de production agricoles ont accru de 15,3 pour cent leur utilisation des terres à des fins agricoles. De manière générale, les ménages bénéficiaires avaient 17,1 pour cent de chances en plus de posséder des animaux de trait et 5,1 pour cent de chances en plus de posséder des animaux de production que les ménages du groupe témoin, l'effet étant plus fort chez les ménages qui ne possédaient pas de moyens de production agricoles avant de participer au programme (Gertler, Martínez et Rubio-Codina, 2012).

Enfin, les bénéficiaires du programme d'aides en espèces assorties de conditions *Tekoporã*, au Paraguay, ont accru de 45 à

50 pour cent leurs investissements dans la production agricole et avaient six pour cent de chances en plus d'acquérir des petits animaux d'élevage, tels que volaille et porcins; on n'a par contre constaté aucun effet pour l'acquisition d'animaux plus grands tels que les bovins (Soares, Ribas et Hirata, 2008).

Ces exemples montrent que de nombreux programmes de protection sociale, de tous types, ont eu des effets positifs sur les décisions d'investissement agricole des exploitants familiaux, l'intensité de ces effets variant en fonction de différents critères liés à la conception des programmes, au sexe des intéressés et au contexte socioculturel (voir aussi l'encadré 11) (Tirivayi, Knowles et Davis, 2013). Cependant, toutes les études sur les programmes de protection sociale n'ont pas conclu à l'existence d'effets positifs sur l'investissement et l'accumulation de moyens de production. Maluccio (2010), par exemple, n'a relevé aucun effet sur la possession de bétail et de terres suite à la mise en œuvre du programme *Red de Protección Social* (auquel il a été aujourd'hui mis un terme) au Nicaragua; il en est de même pour Handa *et al.* (2013), au Ghana. Des données qualitatives donnent à penser que les programmes d'aides en espèces non assorties de conditions au Ghana (LEAP) et au Kenya (CT-OVC) ont stimulé l'acquisition de biens chez les ménages plus aisés, mais pas chez les ménages les plus pauvres (OPM, 2013a et 2013b). Le chapitre 4 revient sur cette question et analyse les facteurs susceptibles d'expliquer le succès et l'échec de tel ou tel programme.

La protection sociale peut aussi stimuler les activités non agricoles

Les ménages ruraux, y compris les ménages d'agriculteurs, s'appuient beaucoup sur des activités économiques et des sources de revenu autres que l'agriculture (Davis, Di Giuseppe et Zezza, 2014) (voir aussi le chapitre 1). Le fait que les données disponibles montrent que la protection sociale peut encourager la réalisation d'investissements non agricoles par les ménages ruraux est donc pertinent. Au Bangladesh, par exemple, quelque 37 pour cent des participants au RMP ont lancé leur petite entreprise (Ahmed, Quisumbing *et al.*, 2009). Au Kenya, les aides du CT-OVC

ont accru de sept points de pourcentage la participation des ménages dirigés par des femmes à des entreprises non agricoles; l'effet a été négatif pour les ménages dirigés par des hommes (Asfaw *et al.*, 2014). En Zambie, le programme d'allocations familiales a accru de 17 points le pourcentage de ménages bénéficiaires exploitant une entreprise non agricole; par ailleurs, le programme a fait doubler le nombre moyen de mois de fonctionnement (de l'entreprise non agricole), la valeur des recettes et des bénéfices mensuels totaux et le pourcentage de ménages propriétaires d'actifs d'entreprise (American Institutes for Research, 2013). En Afrique du Sud, des bénéficiaires de la pension sociale ont lancé de nouvelles microentreprises ou ont renforcé celles qui existaient déjà (Du Toit et Neves, 2006); en Éthiopie, les bénéficiaires du PSNP et du HABP avaient plus de chances de détenir et d'exploiter leurs propres entreprises non agricoles (Gilligan *et al.*, 2009).

Les données disponibles pour l'Amérique latine font ressortir les effets positifs des programmes de protection sociale sur les investissements non agricoles. Le programme mexicain PROGRESA/*Oportunidades/Prospera* a accru la probabilité de voir des ménages diriger une microentreprise non agricole (Gertler, Martínez et Rubio-Codina, 2012; Todd, Winters et Hertz, 2010), et les bénéficiaires de ce programme avaient 25 pour cent de chances en plus de devenir des entrepreneurs (Bianchi et Bobba, 2013). Cependant, on a constaté une corrélation positive entre le programme brésilien *Bolsa Família* et les investissements d'entrepreneurs uniquement dans les zones urbaines, et aucun impact n'a été observé dans les zones rurales (Lichand, 2010).

Comme on l'a constaté avec l'investissement agricole, tous les programmes d'aide sociale n'ont pas conduit les ménages bénéficiaires à accroître leur activité d'entreprise non agricole. Au Nicaragua, par exemple, la participation au programme *Red de Protección Social* (auquel il a été aujourd'hui mis un terme) a en fait diminué la participation dans l'entreprise informelle (Maluccio, 2010); au Ghana et au Lesotho, les programmes d'aides en espèces n'ont eu aucun impact à ce niveau (Handa *et al.*, 2013; Daidone, Davis, Dewbre et Covarrubias, 2014).

La protection sociale influe sur la répartition du travail des ménages

La protection sociale a également des conséquences importantes sur la répartition du travail des ménages. L'effet de revenu produit par la fourniture d'une protection sociale peut conduire les individus à travailler moins – ce qui, en fait, peut être l'objectif pour les ménages dirigés par des personnes âgées ou pour le travail des enfants. Il se peut aussi que les individus semblent travailler moins, mais qu'ils consacrent en fait aux tâches ménagères ou aux enfants le temps qu'ils consacraient auparavant au travail. Par ailleurs, la protection sociale peut aider les individus à quitter le travail salarié agricole occasionnel qu'ils effectuaient faute de mieux (Fink, Jack et Masiye, 2014). Les programmes de protection sociale peuvent exiger que les ménages fournissent du travail (par exemple dans le cas des programmes de travaux publics) et/ou que les enfants fréquentent l'école, ce qui peut aussi impliquer une réaffectation du travail au sein des ménages. En raison de l'accroissement de l'investissement dans la production agricole et non agricole, la protection sociale peut conduire à la réaffectation du travail vers les activités de production familiales. Dans l'ensemble, les données disponibles donnent à penser que les programmes de protection sociale ont eu des effets mineurs sur l'offre de main-d'œuvre globale, mais qu'ils peuvent entraîner des changements importants dans la répartition du travail au sein des ménages. En définitive, l'intensité et le sens des incidences dépendent de nombreux facteurs, parmi lesquels la taille des ménages, la composition démographique, la nature du programme, les activités économiques des ménages et les marchés du travail locaux.

L'analyse des programmes d'aides en espèces assorties de conditions mis en œuvre en Amérique latine montre que ceux-ci ont, au plus, un effet dissuasif modeste sur l'offre de main-d'œuvre et que certains de ces programmes réduisent le travail des enfants (Fiszbein *et al.*, 2009). De nombreuses études n'ont mis en évidence aucun effet significatif sur la participation des hommes ou des femmes à l'emploi salarié, mais certaines études ont permis de constater une réaffectation du travail des ménages entre les secteurs agricole et non agricole.

Par exemple, au Nicaragua, le programme *Red de Protección Social* (auquel il a été aujourd'hui mis un terme) n'a eu aucun effet sur la participation au marché du travail, mais a légèrement réduit le temps que les hommes consacrent au travail (Maluccio et Flores, 2005). Le programme a par ailleurs conduit à une réaffectation du travail de l'agriculture vers des emplois non agricoles plus rémunérateurs (Maluccio, 2010).

Le programme brésilien *Bolsa Família* n'a eu aucun effet sur le nombre total d'heures de travail effectuées, ou a créé, tout au plus, un léger effet dissuasif (de Brauw et al., 2015; Teixeira, 2010). L'effet dissuasif était plus important pour les travailleurs informels et non rémunérés, ne disposant d'aucune source de revenu ou disposant de sources de revenu irrégulières, ainsi que pour les femmes, et il était plus prononcé chez les bénéficiaires d'aides plus conséquentes. Certaines femmes ont substitué le travail domestique à l'emploi salarié, peut-être en raison de la faiblesse des salaires et du fait qu'il faut prendre relativement beaucoup de temps pour répondre aux conditions du programme (Ribas et Soares, 2011; de Brauw et al., 2015). Le programme *Bolsa Família* a aussi conduit les ménages à travailler moins dans le secteur structuré, au profit du secteur non structuré (de Brauw et al., 2015), ce qui s'explique peut-être par le fait que les ménages essayaient de «cacher» leurs revenus en travaillant dans le secteur non structuré pour rester dans les conditions de participation au programme.

Au Paraguay, le programme *Tekoporã* a eu un effet négatif sur l'offre de main-d'œuvre masculine, peut-être en raison de la hausse du montant du salaire minimum accepté²² par les hommes pauvres, qui ont réduit leur participation à l'emploi occasionnel (Soares, Ribas et Hirata, 2008). Au Mexique, par contre, le programme *PROGRESA/Oportunidades/Prospera* n'a pas eu d'effet sur l'offre de main-d'œuvre adulte, pas plus que le programme d'aide alimentaire *Programa Apoyo Alimentario* (ciblant des zones non couvertes par le programme *Oportunidades*), qui fournit des aides en espèces ou en nature. Cependant, les aides fournies par les deux programmes

ont conduit de nombreux hommes (pas les femmes) à quitter l'agriculture et à entreprendre des activités non agricoles plus rémunératrices (Skoufias, Unar et González-Cossío, 2008; Alzúa, Cruces et Ripani, 2012).

Les constats sont tout aussi contrastés pour les programmes d'aides en espèces non assorties de conditions menés en Afrique subsaharienne. Les régimes de pension de retraite ont eu des effets contrastés en Afrique du Sud, bien qu'ils semblent avoir conduit à une diminution générale de la participation des personnes âgées. Plusieurs études ont conclu à l'absence d'effet sur l'offre de travail, ou à l'existence d'un effet négatif (voir, par exemple, Ranchhod, 2006). D'un autre côté, compte tenu de la migration, ces aides ont accru la participation au marché du travail de certains ménages, étant donné que les pensions ont aidé les migrants jusqu'à ce qu'ils deviennent autonomes, et que les retraités plus âgés ont pu s'occuper des jeunes enfants, ce qui a permis aux jeunes adultes de chercher du travail (Ardington, Case et Hosegood, 2009).

Au Malawi, en Zambie et, dans une moindre mesure, au Kenya, les programmes d'aides en espèces ont conduit les adultes à abandonner le travail agricole salarié au profit d'activités sur les exploitations. En Zambie, les allocations familiales ont conduit les membres des ménages à moins participer au travail agricole salarié et à une réduction de l'intensité de ce travail. L'impact a été particulièrement fort pour les femmes: une réduction de 17 points de pourcentage de la participation et une diminution de 12 jours par an. Tant les hommes que les femmes se sont mis à consacrer plus de temps à des entreprises familiales, agricoles et non agricoles (Daidone, Davis, Dewbre, González-Flores et al., 2014). Au Malawi, le Programme d'aide sociale en espèces (SCT) a fait chuter fortement la participation (de 61 pour cent, selon la deuxième enquête de suivi) à l'emploi salarié agricole peu qualifié, les bénéficiaires ayant abandonné le travail *ganyu*²³, qui s'imposait faute de mieux, au profit d'une production agricole sur leur propre exploitation (Covarrubias, Davis et Winters, 2012). Au Kenya (Asfaw et al., 2014) et au Lesotho (Daidone, Davis, Dewbre et

²² Il s'agit du salaire minimum auquel un travailleur acceptera un emploi.

²³ Le *ganyu* est un type de travail occasionnel, faiblement rémunéré, effectué au Malawi.

Covarrubias, 2014), ce glissement variait selon l'âge et le sexe, tandis qu'au Ghana (Handa *et al.*, 2013), le programme LEAP a aussi conduit au renforcement des activités sur les exploitations. Il est systématiquement ressorti de travaux de terrain qualitatifs menés au Ghana, au Kenya, au Lesotho, au Malawi et au Zimbabwe (Barca *et al.*, 2015). En Éthiopie, on n'a constaté aucun effet négatif sur l'offre de travail chez les ménages ayant accès à la fois au PSNP et à un ensemble complémentaire de services et d'intrants agricoles (Gilligan, Hoddinott et Taffesse, 2008).

Lorsqu'ils sont d'une ampleur suffisante, les programmes de protection sociale – en particulier les programmes de travaux publics – peuvent resserrer les marchés du travail urbains et ruraux, et pousser à la hausse les salaires de la main-d'œuvre non qualifiée. Dans certains contextes, les travailleurs s'en trouveront moins exploités, du fait de la hausse du salaire minimum accepté. Par exemple, en Éthiopie, le MLDP (Projet de développement des moyens d'existence dans le district de Meket), un programme d'aides en espèces contre travail a permis aux ménages pauvres de renégocier les dispositions contractuelles concernant le métayage et le bétail avec les ménages plus riches (Adams et Kebede, 2005). En fixant le salaire au-dessus du niveau de la rémunération locale pour le travail occasionnel, le programme de travaux publics MGNREGA, en Inde, a encouragé les individus à quitter des formes de travail occasionnel constituant une surexploitation, telles que le travail servile (McCord, 2012). Par ailleurs, en payant des salaires identiques aux hommes et aux femmes, le programme a réduit l'écart de rémunération entre les sexes; les salaires des travailleuses occasionnelles ont augmenté de huit pour cent dans les districts participants, par rapport aux districts non participants (Azam, 2012).

Cependant, les programmes de travaux publics peuvent aussi créer des distorsions sur les marchés du travail locaux si les salaires payés sont supérieurs aux rémunérations qui ont cours, ce qui entraînera des déficits de main-d'œuvre dans d'autres secteurs productifs (Creti, 2010; McCord, 2012). Dans les faits, le programme MGNREGA a atténué les fluctuations saisonnières dans la demande

de main-d'œuvre, ce qui a stabilisé le niveau des salaires (Shariff, 2009; Creti, 2010). Cela étant, dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le fait de fixer les salaires, dans les programmes de travaux publics, au niveau des rémunérations qui ont cours dans les environnements très pauvres et aux salaires bas pourrait nuire à l'objectif de sécurité alimentaire des programmes, puisqu'il se peut que l'on capte ainsi de la main-d'œuvre agricole salariée (Barrett, Holden et Clay, 2005).

La protection sociale a tendance à faire reculer le travail des enfants

La plupart des données disponibles, mais pas toutes, montrent que les programmes de protection sociale peuvent faire reculer le travail des enfants. En Amérique latine, il est ressorti de deux importants examens systématiques que la plupart des programmes d'aides en espèces assorties de conditions réduisaient significativement le travail des enfants (IEG, 2011; Fiszbein *et al.*, 2009). Au Paraguay, s'il n'a pas eu d'impact significatif sur le travail des enfants, le programme *Tekoporã* a néanmoins amélioré l'assiduité scolaire (Soares, Ribas et Hirata, 2008). Par contre, l'ancien programme paraguayen *Red de Protección Social* a réduit de trois à cinq points de pourcentage le travail des enfants dans la tranche d'âge des 7-13 ans (Maluccio et Flores, 2005). Souvent, les effets sur le travail des enfants se ressentent surtout chez les enfants plus âgés. Le programme mexicain *PROGRESA/Oportunidades/Prospera*, par exemple, a réduit le travail des enfants dans la tranche d'âge des 12-17 ans, en particulier chez les garçons, et a accru la scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire du premier cycle (Skoufias et Parker, 2001). Des conclusions analogues ressortent d'études ayant évalué deux programmes d'aides en espèces assorties de conditions au Cambodge et au Pakistan, deux programmes d'alimentation scolaire au Bangladesh et au Burkina Faso, un programme d'aides en espèces non assorties de conditions en Équateur et deux programmes d'exonération des frais de scolarité / de bourse en Colombie et en Indonésie (IEG, 2011).

En Afrique subsaharienne, de nombreux programmes d'aides en espèces non assorties de conditions ont fortement fait reculer

le travail des enfants. En Afrique du Sud, le nombre total d'heures de travail des enfants appartenant à un ménage dont un des membres pouvait prétendre à une pension de retraite a été réduit de 33 pour cent (Edmonds, 2006; IEG, 2011). Au Kenya, le programme CT-OVC a significativement réduit le travail des enfants sur les exploitations familiales, surtout pour les garçons (Asfaw *et al.*, 2014; OPM, 2013b). Au Lesotho, le programme CGP a aussi réduit le travail des enfants sur les exploitations agricoles (Daidone, Davis, Dewbre et Covarrubias, 2014). Des conclusions analogues sont ressorties d'autres études à propos du programme LEAP, au Ghana (OPM, 2013a). Cela étant, au Malawi, le programme SCT a fait reculer le travail salarié des enfants en dehors du ménage, cependant que les enfants ont dû travailler davantage au sein du ménage, les plus jeunes devant remplacer les adultes pour les tâches ménagères, les soins à apporter aux autres membres du ménage et le travail sur l'exploitation; on a néanmoins constaté, parallèlement, une forte amélioration de l'assiduité scolaire (Covarrubias, Davis et Winters, 2012). Le programme d'allocations familiales zambien n'a pas eu d'effet clair sur le travail des enfants (Daidone, Davis, Dewbre, González-Flores *et al.*, 2014). En Éthiopie, le programme de travaux publics PSNP a eu des effets contrastés dans les zones rurales: il a accru le temps consacré par les enfants au travail rémunéré et le temps consacré par les filles aux études, mais a réduit le nombre total d'heures consacrées par les enfants à tous les types de travail (y compris les tâches ménagères) (Woldehanna, 2009).

La protection sociale facilite la participation aux réseaux sociaux

Les conséquences des interventions de protection sociale dépassent le cadre des ménages puisque ces interventions ont des retombées dans la communauté et l'économie locales. La diffusion de ces retombées peut être facilitée par les réseaux sociaux, qui aident à dépasser les problèmes de crédit et de liquidités, et par lesquels les ménages pauvres peuvent gérer le risque au moyen d'échanges ou d'aides informels entre les membres de la famille élargie, les

amis et les voisins²⁴. En Éthiopie, par exemple, les ménages membres d'une association informelle d'épargne (*iddir*) – dont la fonction principale est d'aider ses membres lors de deuils ou dans d'autres moments difficiles – ont un meilleur accès (à raison de 7 à 11 points de pourcentage) aux marchés de la terre, du travail et du crédit (Abay, Kahsay et Berhane, 2014). Au Mexique (Angelucci *et al.*, 2009), les ménages appartenant à un réseau basé sur la famille élargie partageaient leurs ressources et étaient plus en mesure de lisser leur consommation sur le temps que leurs voisins qui n'avaient pas de parents proches dans le village; ils étaient aussi plus en mesure de réaliser des investissements conséquents, par exemple pour l'éducation de leurs enfants. En conséquence, les ménages disposant d'un meilleur réseau accumulaient davantage de ressources au fil du temps que leurs voisins isolés, qui présentaient par ailleurs des caractéristiques similaires.

L'expérience nous montre qu'il existe des liens entre interventions de protection sociale et participation accrue à des réseaux sociaux. Au Paraguay, le programme *Tekoporã* a renforcé de six à dix points de pourcentage la participation aux syndicats, aux coopératives ou aux organisations de producteurs, ainsi qu'aux groupes religieux. La participation des personnes extrêmement pauvres s'est accrue de sept à neuf points de pourcentage, alors que la participation des personnes vivant dans une pauvreté modérée n'a pas beaucoup changé (Soares, Ribas et Hirata, 2008).

Les programmes d'aides en espèces non assorties de conditions ont permis un retour dans les réseaux sociaux existants, les bénéficiaires étant vus d'un œil plus favorable et étant considérés comme davantage dignes de confiance par les autres membres de la communauté. Cela a dynamisé les activités rémunératrices de certains bénéficiaires, qui se sont vu offrir de nouvelles possibilités économiques, ont vu leur statut social s'améliorer, ont gagné en estime d'eux-mêmes et ont consolidé leurs relations avec les autres membres de la communauté. Ces aspects ont des incidences directes et indirectes sur la résilience des ménages et sur la pérennité de leurs moyens d'existence.

²⁴ Les retombées facilitées par les réseaux sociaux sont non seulement économiques mais aussi sociales.

Pour six programmes d'aides en espèces en Afrique subsaharienne (Barca *et al.*, 2015)²⁵, les versements réguliers amélioraient souvent l'accès des bénéficiaires aux réseaux sociaux, mais la participation active à la prise de décision était particulièrement difficile pour les bénéficiaires âgés ou illettrés ou pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer.

Au Lesotho, le CGP a significativement renforcé les modalités de réciprocité concernant le partage de la nourriture, et a réduit les transferts de fonds reçus par les membres de la famille vivant en dehors de la communauté (Daidone, Davis, Dewbre et Covarrubias, 2014). Au Malawi, les aides privées aux bénéficiaires d'aides en espèces ont diminué de 32 pour cent, ce qui s'explique surtout par le recul des cadeaux en espèces et en nature venant des amis ou des parents, plutôt que des transferts de fonds (Covarrubias, Davis et Winters, 2012). En Éthiopie (Berhane *et al.*, 2011), rien n'indiquait que le PSNP avait réduit ou remplacé les aides privées. Cependant, il était ressorti d'une étude plus ancienne (Gilligan *et al.*, 2009) que le programme remplaçait parfois les aides privées lorsque les versements étaient réguliers, et réduisait ces aides lorsque les versements étaient irréguliers. Par contre, aucune information n'indique que l'aide alimentaire et les vivres-contre-travail auraient remplacé les aides privées chez les pasteurs en Éthiopie et au Kenya (Lentz et Barrett, 2005). En Afrique du Sud, les bénéficiaires de la pension de retraite ont reçu 25 à 30 pour cent d'aides privées en moins de leurs enfants lorsqu'ils ont commencé à percevoir leur pension (Jensen, 2003; IEG, 2011).

En Amérique latine, on trouve d'autres informations sur l'impact des programmes de protection sociale sur les aides privées. Ainsi, au Nicaragua, le programme *Red de Protección Social* (auquel il a été aujourd'hui mis un terme) n'a pas remplacé les aides privées telles que les cadeaux et les prêts (Maluccio et Flores, 2005). Au Mexique, les incidences du programme PROGRESA/

Oportunidades/Prospera sur les aides privées ont évolué avec le temps. Après six mois de mise en œuvre, le programme avait remplacé les aides privées pour les ménages bénéficiaires (Albarran et Attanasio, 2002), mais d'autres informations disponibles montrent que le programme n'avait pas cet effet après 19 mois de mise en œuvre (Teruel et Davis, 2000). Le programme a fait grimper de 33 pour cent le montant des aides privées aux ménages non bénéficiaires dans les communautés ciblées, en comparaison avec les ménages non bénéficiaires dans les communautés témoins (Angelucci et De Giorgi, 2009; IEG, 2011).

Les programmes de protection sociale peuvent aussi créer des tensions au sein des communautés locales. Au Ghana, au Kenya, au Lesotho, en République-Unie de Tanzanie et au Zimbabwe, les programmes d'aides en espèces non assorties de conditions ont suscité jalousie et tensions entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires (OPM, 2013a; OPM, 2013b; Barca *et al.*, 2015; Pellerano *et al.*, 2014; Evans *et al.*, 2014). Au Mexique, on a rapporté des tensions entre bénéficiaires et non-bénéficiaires de l'ancien programme PROGRESA. Souvent, les non-bénéficiaires ne comprenaient pas la raison de leur exclusion, un ressentiment qui se manifestait surtout au moment où les bénéficiaires recevaient leur argent (Adato, 2000). Ces tensions s'expliquent surtout par des erreurs de ciblage – réelles ou ressenties comme telles –, un manque de transparence dans le processus de sélection et une mauvaise communication.

Les travaux publics créent des infrastructures locales et d'autres ressources communautaires

Les programmes de travaux publics sont conçus pour lutter contre la pauvreté et les situations difficiles en offrant ou en garantissant de l'emploi aux fins de la fourniture de biens qui bénéficieront à la communauté, plus spécialement des infrastructures, la gestion des terres et des services sociaux (Subbarao *et al.*, 2013). La fourniture de biens collectifs est généralement un objectif secondaire, mais néanmoins essentiel; lorsqu'ils sont mis en œuvre correctement, ces programmes

²⁵ Le rapport de synthèse porte sur les programmes d'aides en espèces suivants: le programme pilote d'aide sociale en espèces, en Éthiopie (SCTPP), le programme LEAP, au Ghana, le programme CT-OVC, au Kenya, le programme CGP, au Lesotho, le programme SCT, au Malawi, et le programme HSCT, au Zimbabwe.

peuvent compléter de façon décisive les investissements des ménages (Alderman et Yemtsov, 2014). Par exemple, en Éthiopie, le PSNP a facilité la remise en état de plus de 167 000 hectares de terres et de 275 000 kilomètres de digues de pierre et de terre, et a permis de planter plus de 900 millions de jeunes plants (Banque mondiale, 2012). Les projets locaux d'irrigation menés dans le cadre du PSNP ont accru la quantité d'eau disponible pour l'agriculture (Subbarao *et al.*, 2013). Au Bangladesh, les projets d'amélioration des routes ont entraîné une augmentation de 27 pour cent des salaires agricoles, une hausse de 11 pour cent de la consommation par habitant et une hausse du taux de scolarisation des filles et des garçons (Khandker, Bakht et Koolwal, 2006).

Les programmes de travaux publics peuvent offrir de bonnes occasions d'améliorer les infrastructures et les ressources communautaires de façon à les adapter aux différences entre les sexes. Certains programmes de protection sociale reconnaissent explicitement les liens entre infrastructures et autonomisation des femmes et soutiennent le développement de ressources communautaires adaptées aux différences entre les sexes, qui améliorent l'accès des femmes à des ressources telles que l'eau et le combustible, et qui permettent aussi de gagner du temps et d'améliorer la sécurité. En Éthiopie, le PSNP donne la priorité aux projets qui produisent des ressources communautaires qui allègent la charge de travail des femmes (Berhane *et al.*, 2013). On citera à titre d'exemples la construction de points d'eau et de sources de bois de chauffe communautaires et le recours à la main-d'œuvre de projets de travaux publics pour cultiver les terres de ménages dirigés par des femmes dont les capacités de travail sont limitées (Holmes et Jones, 2013). Établir ainsi des priorités a un impact: la construction d'équipements d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, par exemple, a allégé la charge de travail des femmes (USAID, 2012).

D'autres pays ont aussi donné la priorité aux ressources communautaires «pour les femmes». Au Pérou, le projet relatif aux routes rurales, visant les populations autochtones isolées, a aidé les femmes à

améliorer les sentiers, ce qui a facilité leur accès aux services sociaux et aux marchés, et l'accès des filles aux écoles (Banque mondiale, 2009; Okola, 2011). De façon analogue, en Zambie, le programme vivres-contre-travail, dont pratiquement tous les bénéficiaires étaient des femmes (puisque les hommes refusaient le plus souvent de travailler pour une rémunération en nature), a débouché sur la construction de latrines à fosse dans les communautés rurales. Grâce à ces latrines, les femmes doivent parcourir des distances moins importantes à pied, ce qui les rend moins vulnérables à la violence sexuelle (Kabeer, 2008).

L'un des grands défis à relever dans les programmes de création de biens est la question du choix, à savoir qui choisit, et comment (voir aussi la section «Renforcer le rôle des femmes dans la valorisation des ressources humaines au moyen de la protection sociale»). Les femmes et les hommes ont tendance à ne pas donner la priorité aux mêmes types d'infrastructures. Et même lorsque les deux sexes donnent la priorité au même type de biens, par exemple les routes, on peut constater des différences importantes dans les types de routes qu'ils veulent. Au Pérou, par exemple, les femmes effectuent leurs déplacements à pied et voulaient donc des sentiers, et non des routes adaptées aux véhicules automobiles. De même, en Inde, où le programme MGNREGA a été critiqué pour avoir préféré la création d'emplois au développement des infrastructures (Mahaptra *et al.*, 2008), les femmes bénéficiaires ont eu tendance à préférer les projets relatifs aux soins de santé, à l'accueil des enfants et à l'assainissement. Néanmoins, étant donné que les femmes ont peu accès à la prise de décisions, les projets de travaux publics ont eu tendance à donner la priorité aux routes, à la gestion de l'eau et à la plantation d'arbres.

Les programmes de travaux publics ont cependant également fait l'objet de critiques. Par exemple, de nombreux ménages pauvres ont des capacités de travail limitées, et les programmes de travaux publics ne sont donc peut-être pas, selon le contexte, l'instrument correct pour les aider. Par ailleurs, les biens créés par les programmes de travaux publics ne sont pas toujours conformes aux normes techniques élémentaires (Devereux et Guenther, 2009).

Globalement, la protection sociale peut avoir des incidences positives importantes sur l'économie locale

La plupart des bénéficiaires de la protection sociale vivent dans des endroits où les marchés pour les services financiers – tels que le crédit et l'assurance –, le travail, les marchandises et les intrants font défaut, sont d'un accès difficile ou ne fonctionnent pas correctement. Lorsqu'elles sont payées régulièrement et de façon prévisible, les aides en espèces aident les ménages à surmonter les obstacles qui entravent leur accès au crédit ou aux liquidités (Tirivayi, Knowles et Davis, 2013). Cela peut, ensuite, accroître les investissements dans des moyens de production et d'autres activités rémunératrices, influencer sur le rôle des bénéficiaires dans les réseaux sociaux, améliorer l'accès aux marchés et injecter des ressources dans les économies locales.

Les aides en espèces ont pour effet immédiat d'accroître le pouvoir d'achat des ménages bénéficiaires. Généralement, ces ménages dépensent l'argent, bien qu'une partie des aides puisse venir gonfler l'épargne. Lorsque l'argent est dépensé, l'impact des aides se diffuse vers les autres ménages. Des effets multiplicateurs de revenus sont déclenchés dans les villages visés par les programmes du fait du démarchage, des achats dans les magasins du village et des marchés périodiques.

On calcule habituellement le multiplicateur de revenu local, qui mesure l'évolution du revenu local total par unité distribuée (Taylor, 2013), au moyen de modèles tels que les matrices de comptabilité sociale ou les modèles informatisés d'équilibre général. En combinant un modèle informatisé d'équilibre général et des modèles microéconomiques sur les ménages agricoles, Taylor, Dyer et Yúnez-Naude (2005) ont estimé que la suppression du programme PROGRESA/Oportunidades/Prospera dans la région centre-ouest du Mexique réduirait de plus de sept pour cent les revenus des ménages sans terre, et de plus de quatre pour cent les revenus des ménages petits propriétaires terriens. L'élimination du programme aurait un impact minime sur la production commerciale de maïs, mais réduirait de 1,3 à 2,1 pour cent la demande et la production de maïs aux fins de subsistance. De même, au Brésil, une hausse estimée à

10 pour cent des aides du programme *Bolsa Familia* ont entraîné une hausse de 0,6 pour cent du PIB municipal (Landim, 2009).

La méthode d'évaluation de l'impact à l'échelle de l'économie locale (modèle LEWIE) rend compte des effets multiplicateurs de revenus des programmes de protection sociale et des autres interventions en évaluant l'impact de ceux-ci sur l'activité économique locale (Taylor et Filipinski, 2012). Le modèle LEWIE est conçu pour permettre d'évaluer et de comprendre pleinement les effets des aides en espèces sur les économies locales, et notamment sur les activités de production des groupes bénéficiaires et non bénéficiaires. Il permet aussi de comprendre ce qui provoque ces effets et de répondre à la question de savoir comment ceux-ci pourraient évoluer si les programmes étaient déployés à plus grande échelle. Tous ces aspects sont importants lorsqu'il s'agit de concevoir les projets et d'expliquer aux pouvoirs publics et aux autres partenaires les incidences probables que ceux-ci peuvent avoir²⁶.

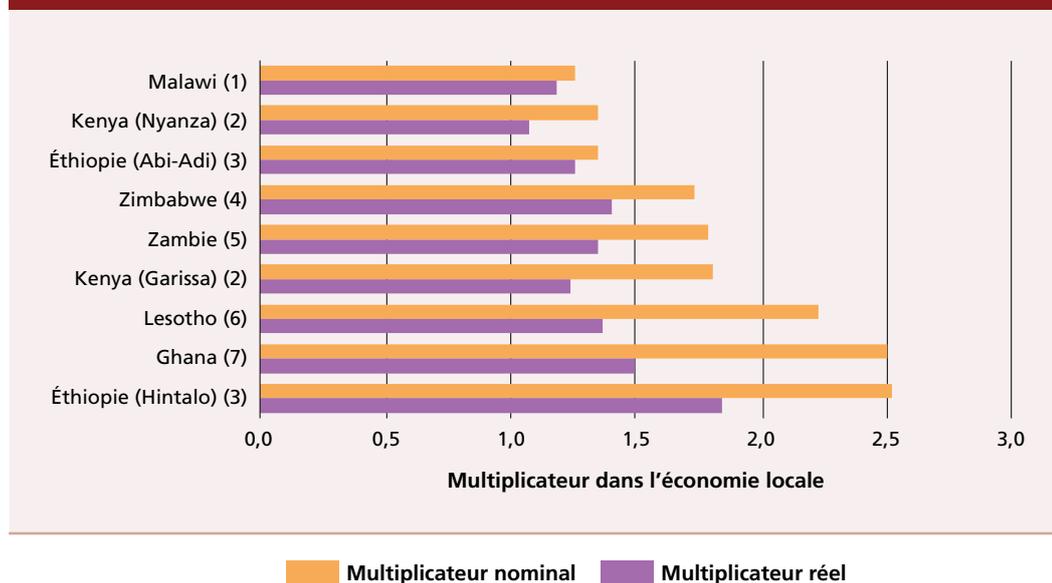
On a utilisé le modèle LEWIE pour estimer les multiplicateurs de revenu local pour plusieurs programmes et pays (figure 13). Les estimations vont de 1,25 au Malawi à 2,52 dans le district d'Hintalo-Wajirat, en Éthiopie. Cela signifie que chaque birr (la monnaie locale) distribué par le Programme pilote d'aide sociale en espèces (SCTPP) dans le district d'Hintalo-Wajirat génère 1,52 birr supplémentaire, pour un revenu total généré dans l'économie locale de 2,52 birrs.

Les différences d'un pays à l'autre, et d'une région à l'autre au sein d'un même pays, s'expliquent par l'ouverture et la structure de l'économie locale, la mesure dans laquelle les marchandises et les services achetés sont produits localement, et la souplesse de l'offre locale. Lorsque la capacité de réaction de l'offre locale est limitée, l'accroissement de la demande, due aux programmes d'aides en espèces, peut faire grimper les prix et, dès

²⁶ La FAO a utilisé le modèle LEWIE dans son projet «De la protection à la production» afin d'évaluer l'incidence des programmes d'aides en espèces en Afrique. Grâce à cela, on dispose aujourd'hui d'un ensemble précieux d'informations sur les effets que les aides en espèces ont à l'échelle de l'économie, sur l'intensité de ces effets, sur les modalités selon lesquelles ils se déploient et sur les avantages importants qu'ils apportent aux non-bénéficiaires.

FIGURE 13

Effet multiplicateur, sur le revenu local, des programmes d'aide sociale en espèces



Source: (1) Thome *et al.*, 2015; (2) Taylor *et al.*, 2013; (3) Kagin *et al.*, 2014; (4) Taylor *et al.*, 2014; (5) American Institutes for Research, 2013; (6) Taylor, Thome, y Filipiski, 2013; (7) Thorne *et al.*, 2014.

lors, faire baisser le multiplicateur de revenu en termes réels (encadré 12). Dans chaque étude fondée sur le modèle LEWIE, les auteurs ont inclus dans le modèle différentes contraintes, par exemple concernant le crédit ou le capital. En présence de contraintes au niveau de l'offre, le multiplicateur de revenu réel pouvait être bien inférieur au multiplicateur nominal, en restant toutefois supérieur à un dans tous les cas (figure 13).

À titre d'exemple, le programme d'allocations familiales, en Zambie, pouvait potentiellement accroître le revenu de 1,79 kwacha (la monnaie locale) pour chaque kwacha distribué. Cependant, en présence de contraintes au niveau de l'offre et de l'inflation, le multiplicateur réel pourrait n'être que de 1,34 (American Institutes for Research, 2013). Au Ghana, les contraintes au niveau de l'offre pourraient faire passer le multiplicateur de 2,5 à 1,5 (Thorne *et al.*, 2014).

Le SCTPP, lancé en Éthiopie en 2011, est un exemple intéressant. Ce programme couvre deux *woredas*²⁷ de la région du Tigré, un de caractère rural (Hintalo-Wajirat), l'autre de caractère urbain (Abi-Adi) (Kagin *et al.*,

2014). Chaque birr distribué dans le *woreda* rural d'Hintalo-Wajirat a généré un revenu supplémentaire de 1,52 birr dans l'économie locale, soit, au total, un multiplicateur de revenu local de 2,52. En guise de comparaison, chaque birr distribué dans le *woreda* urbain d'Abi-Adi a généré seulement 0,35 birr, soit, au total, un multiplicateur de revenu local de 1,35. Ainsi, les aides initiales d'un montant de 5,58 millions de birrs dans le *woreda* d'Hintalo-Wajirat et de 1,62 million de birrs dans le *woreda* d'Abi-Adi pouvaient potentiellement générer un revenu supplémentaire de 14,06 millions de birrs et de 2,19 millions de birrs, respectivement, dans les économies locales. La différence d'impact s'explique par le fait que, contrairement à Hintalo-Wajirat, Abi-Adi dispose seulement d'un secteur de la vente au détail. L'impact sur ce secteur est important, mais nombre des marchandises achetées ne sont pas produites localement et viennent d'ailleurs. Les effets multiplicateurs sont donc dispersés au-delà de l'économie locale, sur une zone plus large que dans le *woreda* rural d'Hintalo-Wajirat.

Dans le *woreda* d'Hintalo-Wajirat, les non-bénéficiaires, qui n'ont pas reçu l'aide, ont tiré un avantage indirect de leurs interactions économiques avec les ménages bénéficiaires; pratiquement toutes les retombées ont

²⁷ Le *woreda* est la division administrative de troisième niveau en Éthiopie.

ENCADRÉ 12

Impact des programmes de protection sociale sur les prix

Lorsque l'augmentation du revenu entraîne une hausse de la demande de biens et de services qui ne s'accompagne pas d'une hausse de l'offre, une grande partie du revenu supplémentaire peut être absorbée par l'augmentation des prix. L'ampleur de la réaction de l'offre est donc un facteur déterminant pour évaluer l'impact sur l'économie locale.

L'effet que l'aide alimentaire a sur les prix locaux dépend fortement du contexte local; cette aide peut pousser les prix tant à la hausse qu'à la baisse (Barrett, 2002). En Afrique subsaharienne, la taille et la durée du programme, le niveau et l'ampleur des avantages et l'état des marchés locaux sont autant d'éléments qui influent sur les effets que la protection sociale a sur les prix locaux. Dans le nord de l'Ouganda, par exemple, un programme d'aides en espèces d'urgence a entraîné une inflation temporaire des prix locaux (Creti, 2010). Au Niger, un programme d'aides en espèces de courte durée, couvrant une large zone et offrant des aides d'un montant significatif, a entraîné une inflation temporaire des prix de l'huile alimentaire et du lait dans un marché caractérisé par le coût élevé des transactions et une mauvaise information (Save the Children, 2009). Par contre, ni le HSNP, au Kenya (Merttens *et al.*, 2013), ni le programme d'allocations familiales, en Zambie (American Institutes for Research, 2013), n'ont entraîné d'inflation.

On notera plus particulièrement que les grands programmes de protection sociale peuvent avoir des effets sur les prix à court terme. Par exemple, le volet aide en espèces du PSNP, en Éthiopie, a entraîné des hausses de prix à court terme (Devereux *et al.*, 2006). Cet effet n'a toutefois pas duré et les prix qui avaient cours dans les districts ayant bénéficié du programme et ceux n'en ayant pas bénéficié ont fini par converger (Creti, 2010). Le PSNP et les secours alimentaires n'ont pas eu d'effet sur les prix des céréales, mais certaines aides en espèces ont exercé une pression à la hausse sur les prix, surtout pour le *teff* (Assefa Arega et Shively, 2014). Les programmes d'aides en espèces menés dans six pays d'Afrique subsaharienne ont eu peu d'effets sur les prix (Barca *et al.*, 2015).

Au Mexique, le *Programa de Apoyo Alimentario* (PAL), qui comprenait des aides en espèces et des aides en nature, a eu des effets relativement importants sur les prix (Cunha, De Giorgi et Jayachandran, 2011). Ainsi, les prix ont grimpé dans les villages où l'on distribuait des aides en espèces et ont baissé dans ceux où l'on distribuait des aides en nature. S'agissant du programme PROGRESA (aujourd'hui *Prospera*), on n'a constaté aucune différence dans les prix des denrées alimentaires entre les communautés ayant bénéficié du programme et les communautés témoins (Hoddinot et Skoufias, 2004; Angelucci et De Giorgi, 2009).

profité à des ménages non bénéficiaires, qui ont pu tirer parti de la hausse de la demande parce qu'ils détenaient des moyens de production. Selon les estimations, les contraintes au niveau de l'offre auraient réduit l'effet multiplicateur à 1,84 dans le *woreda* d'Hintalo-Wajirat (Kagin *et al.*, 2014). Voilà pourquoi les interventions au niveau de l'agriculture et de l'infrastructure qui contribuent à atténuer les contraintes au niveau de l'offre sont un complément important aux interventions de protection sociale.

Messages clés

- La protection sociale peut favoriser la nutrition, la santé et l'éducation, ce qui a des conséquences pour la productivité et l'employabilité futures.
- Lorsqu'ils sont réguliers et prévisibles, les programmes de protection sociale favorisent l'épargne et l'investissement tant dans les activités agricoles que dans les activités non agricoles et réduisent le risque auquel les ménages doivent faire face, ce qui les incite à se lancer

- dans des activités plus risquées et plus rémunératrices.
- La protection sociale n'amoindrit pas l'effort de travail. Mais elle laisse plus de choix aux bénéficiaires, lesquels sont nombreux à préférer consacrer à des activités agricoles qu'ils gèrent eux-mêmes, voire à des activités non agricoles, du temps auparavant absorbé par un travail salarié aux champs qu'ils exerçaient faute de mieux. Certains programmes ont facilité la participation des femmes à la main-d'œuvre. La protection sociale, de pair avec l'essor des activités productives agricoles et non agricoles, a pour effet de renforcer les moyens de subsistance et non d'accentuer la dépendance.
 - Les programmes de protection sociale peuvent renforcer le pouvoir de négociation des travailleurs. Plus spécialement, les programmes de travaux publics ou d'emploi public, s'ils sont d'une ampleur suffisante, peuvent pousser à la hausse les salaires des travailleurs non qualifiés; il convient toutefois d'être prudent lors de la conception de ces programmes afin d'éviter qu'ils n'aient des incidences négatives sur la production agricole.
 - En augmentant le revenu et en diffusant des messages clairs, les programmes de protection sociale ont tendance à faire reculer le travail des enfants et à améliorer l'assiduité scolaire.
 - La protection sociale peut renforcer les réseaux sociaux tels que les associations informelles d'épargne et les mécanismes informels de réciprocité qui servent de mécanismes de gestion du risque au niveau des communautés. Ces réseaux facilitent la diffusion des retombées depuis les bénéficiaires des aides vers les ménages n'en ayant pas bénéficié et, partant, vers l'économie locale au sens large.
 - Les programmes de travaux publics peuvent servir à créer ou à développer des infrastructures et des ressources communautaires importantes et, s'ils sont conçus et mis en œuvre correctement, ils contribuent directement à l'économie locale.
 - Les programmes de protection sociale ont des effets bénéfiques importants sur l'économie locale, du fait qu'ils stimulent la demande de biens et de services locaux. Les non-bénéficiaires tendent particulièrement à en profiter. Les programmes complémentaires qui atténuent les contraintes au niveau de la production locale, comme l'accès au crédit aux fins d'investissement ou les services de vulgarisation, permettent aux producteurs locaux de répondre plus facilement aux hausses de la demande dues aux mesures de protection sociale, et contribuent à éviter l'inflation.

4. Identifier les stratégies qui fonctionnent – incidences sur la conception et la mise en œuvre des programmes

Les éléments présentés jusqu'à présent montrent que les programmes d'aide sociale peuvent être efficaces pour réduire la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et favoriser l'épargne, l'investissement et la croissance de l'économie locale. Mais les programmes n'ont pas tous la même efficacité et leurs effets peuvent être d'intensité et de nature très variables. L'hétérogénéité des régimes de protection sociale fait qu'il est compliqué de comparer leurs effets. Même lorsque les prestations paraissent semblables, ce qui est le cas des aides en espèces destinées aux pauvres, les différences qui tiennent à la formulation ou à la mise en œuvre des programmes peuvent donner lieu à des résultats radicalement différents. Dans le présent chapitre, nous examinons les incidences de la conception et de l'exécution des programmes, et la manière dont elles influencent les résultats de ceux-ci, sans oublier que certains effets sont directement liés aux objectifs de chaque programme, tandis que d'autres ne sont pas voulus.

Un bon ciblage peut permettre d'atteindre les objectifs d'un programme à moindre coût

En règle générale, les objectifs des programmes de protection sociale suffisent à désigner les bénéficiaires escomptés. Par exemple, lorsque les programmes d'aides en espèces ont pour but de réduire la pauvreté, ils sont en principe destinés aux pauvres. En plus de cet objectif général, quelques programmes, surtout en Afrique subsaharienne, ont des objectifs plus spécifiques tels que l'aide aux groupes vulnérables, par exemple les orphelins, les populations touchées par le VIH, les personnes âgées et les écoliers. La réussite de

la réalisation des objectifs dépendra, entre autres, de la mesure dans laquelle le groupe cible sera atteint.

Les programmes n'ont pas tous une approche de ciblage spécifique. Pour différentes raisons, qui peuvent tenir à des impératifs historiques ou politiques, au souhait de simplifier la mise en œuvre ou à des engagements en matière de droits universels, certains programmes octroient des prestations à l'ensemble de la population. En Égypte, par exemple, jusque récemment, les subventions alimentaires coûtaient de un à deux pour cent environ du PIB, et 60 pour cent de cette aide était allouée sans aucun ciblage spécifique²⁸. La proportion restante consistait en coupons d'alimentation subventionnés qui permettaient à 80 pour cent des ménages égyptiens d'acheter des rations de certaines denrées, comme le pain et le sucre. Les pauvres ont considérablement bénéficié de ces subventions, même si certaines ne les visaient pas spécifiquement. La suppression des subventions appliquées aux produits alimentaires en Égypte ferait monter le taux de pauvreté de neuf points. Il passerait en effet de 25,2 à 34 pour cent (Breisinger *et al.*, 2013). Toutefois, en dépit du programme de subventions alimentaires, la malnutrition chronique n'a cessé de croître depuis 2003: près d'un tiers des enfants égyptiens souffrent de retard de croissance, chez 35 pour cent de la population la diversité alimentaire est médiocre, et 48 pour cent des femmes de plus de 15 ans sont obèses. Des subventions mieux ciblées pourraient permettre d'accroître les ressources octroyées à ceux qui sont dans le besoin et favoriser une plus grande diversité des apports alimentaires.

²⁸ Nous notons qu'une réforme du système de subventions alimentaires égyptien est en cours, qui devrait notamment accorder plus de place au ciblage.

L'exemple précédent montre que, lorsque les budgets publics sont limités, le ciblage permet d'améliorer la quantité et la qualité de l'aide en faveur des individus ou des ménages désignés comme bénéficiaires. Il ne faut donc pas s'étonner que, dans les pays en développement, la majorité des programmes prévoient un ciblage. Les méthodes les plus couramment utilisées sont décrites dans l'encadré 13. La plupart des programmes de protection sociale conjuguent un ciblage géographique, une estimation indirecte des ressources des ménages et une participation de la communauté au choix des bénéficiaires. Cela est vrai pour la plupart des aides conditionnelles en espèces dans la région Amérique latine et Caraïbes, ainsi que pour la plupart des prestations en espèces non assorties de conditions en Afrique subsaharienne (voir tableau 1).

Le ciblage entraîne des coûts sur les plans administratif, politique, privé et social ainsi que des coûts d'incitation (Coady, Grosh et Hoddinott, 2004). Les dépenses administratives sont celles qui sont liées à la collecte et à l'analyse des données nécessaires à la conception du ciblage et à sa mise en œuvre. Il n'est pas facile de calculer les coûts administratifs du ciblage, d'abord par manque de données fiables, ensuite parce que le ciblage est un processus continu. Après un premier recensement des groupes réunissant les conditions voulues, un suivi constant est nécessaire pour détecter les fraudes ou les modifications éventuelles du statut socioéconomique des ménages. De fréquentes rectifications du ciblage sont contre-indiquées, car l'incertitude qu'elles provoquent risque d'influer sur les décisions des bénéficiaires en ce qui concerne la prise de risques. Enfin, certaines méthodes de ciblage entraînent des coûts administratifs élevés qui doivent également être pris en considération (Coady, Grosh et Hoddinott, 2004).

Le ciblage a également un coût politique. Les programmes à vocation universelle ont toutes les chances de bénéficier d'un vaste soutien populaire, tandis que le ciblage d'un groupe particulier peut entamer le soutien politique et par conséquent la durabilité d'un programme. Le ciblage peut aussi être manipulé au profit de groupes qui sont favorisés politiquement. La taille du groupe des bénéficiaires par rapport à la population des non-bénéficiaires est susceptible de peser

sur l'issue des élections politiques ou sur la prise de décision en matière de ciblage.

Les bénéficiaires des programmes d'aide sociale peuvent supporter des coûts, comme ceux qui sont directement liés à leur admissibilité – certification ou renouvellement (par exemple les frais d'établissement des pièces accompagnant la demande) ou les coûts d'opportunité correspondant aux heures de travail perdues pour effectuer les démarches nécessaires. Ces coûts pourraient même être dissuasifs pour les bénéficiaires. Les ménages pourraient ne plus souhaiter être admissibles (par exemple, ne pas briguer un emploi s'ils peuvent bénéficier d'indemnités de chômage) ou au contraire modifier leur comportement de façon positive (en inscrivant leurs enfants à l'école, par exemple, parce que cela fait partie des conditions imposées par le programme).

Les coûts sociaux pourraient prendre la forme d'une stigmatisation sociale des ménages considérés comme appartenant aux catégories des individus pauvres et/ou vulnérables (handicapés ou personnes vivant avec le VIH/sida) ou de divisions au sein des communautés entre bénéficiaires et non-bénéficiaires. Lorsque les membres des communautés participent à la sélection des bénéficiaires, les répercussions négatives peuvent s'accroître. Dans un cas extrême, survenu dans un *woreda* éthiopien, le magasin de céréales d'un membre de l'équipe chargée de la sécurité alimentaire a été incendié par d'anciens bénéficiaires du PSNP parce qu'ils avaient été exclus du programme.

Il est crucial d'évaluer les résultats du ciblage pour comprendre si le mécanisme utilisé vient à l'appui des objectifs de celui-ci, tout en optimisant les ressources. Plusieurs outils permettent d'évaluer l'efficacité des mécanismes de ciblage²⁹. C'est ainsi notamment que l'on analyse les fuites et les sous-dénombrements, pour mesurer respectivement les erreurs d'inclusion et d'exclusion. Il y a erreur d'inclusion lorsque des individus qui ne remplissent pas les conditions de participation sont inscrits au nombre des bénéficiaires. Inversement, l'erreur d'exclusion se produit aux dépens d'individus qui auraient dû être intégrés

²⁹ Pour un examen plus approfondi des avantages et des inconvénients de ces outils, voir Cirillo, Gyori et Soares (2014).

ENCADRÉ 13

Méthodes applicables au ciblage des programmes de protection sociale

Ciblage géographique. Cette méthode comporte le ciblage d'individus ou de ménages vivant dans une zone déterminée. Cette méthode est fondée sur les différences qui existent d'une zone à l'autre, tenant habituellement à une répartition inégale des ressources naturelles et des infrastructures, ainsi qu'à l'hétérogénéité des conditions agroclimatiques (Hentschel *et al.*, 2000). Elle est indiquée lorsqu'il existe une population dense et homogène de personnes pauvres et vulnérables dans certaines zones, qu'il s'agisse de bidonvilles ou de zones rurales reculées.

Ciblage à base communautaire. Cette méthode permet de sélectionner les ménages sur la base d'une évaluation effectuée par un groupe choisi de membres de la communauté ou par les chefs de celle-ci. Elle est fondée sur le principe selon lequel les membres de la communauté concernée sont à même d'identifier les individus qui ont besoin d'une aide sociale, de préférence à une décision prise par des tiers sans connaissance des réalités locales. Le ciblage communautaire est une manière efficace de recenser les pauvres quand les autres méthodes ne permettent pas de déterminer facilement leur statut.

Ciblage de catégories démographiques. Cette méthode comporte la sélection d'individus appartenant à certaines catégories – orphelins et enfants vulnérables, personnes âgées, handicapés et ménages dirigés par une femme. Les caractéristiques de ces catégories sont plus faciles à observer et à suivre. Les avantages du ciblage fondé sur les catégories sont notamment des coûts administratifs et politiques relativement bas et un environnement d'empathie sociale pour les plus vulnérables.

Autociblage. Cette méthode repose sur l'adhésion spontanée des bénéficiaires par autosélection, c'est-à-dire que les

prestations sont conçues de telle manière que seuls les pauvres en fassent la demande. Les programmes de travaux publics sont un exemple d'autociblage car on sait que les bas salaires offerts dans ce cadre n'attireront que les plus pauvres. Les coûts administratifs associés à l'autociblage sont faibles, mêmes si d'autres difficultés surgissent.

Détermination des ressources des individus et des ménages. Il s'agit d'un test qui permet de sélectionner les individus et les ménages répondant à certains critères objectifs – le niveau des revenus, par exemple. Lorsque les données sur les revenus sont vérifiables et qu'il existe de bonnes capacités administratives, la détermination des revenus des ménages peut constituer une méthode fiable pour le ciblage. Dans de nombreux pays en développement, ces données ne sont pas toujours disponibles et les capacités administratives sont parfois limitées. La détermination des revenus peut donc s'avérer difficile.

Détermination indirecte des ressources. En l'absence de données fiables sur les revenus, on recourt parfois à un score de ciblage bâti sur plusieurs variables pour déterminer le niveau de vie des individus et des ménages. Cette méthode utilise des caractéristiques observables en tant qu'éléments d'appréciation de certains critères de bien-être, tels que le revenu. Parmi les variables qui tiennent lieu d'indicateurs indirects dans ce domaine figurent habituellement le niveau d'instruction des membres du ménage, la qualité du logement, la possession de biens durables et de biens de production (AusAID, 2011; Slater et Farrington, 2009).

Note: Pour tout complément d'information, en particulier sur les avantages et les inconvénients de chacune des méthodes ci-dessus, voir Coady, Grosh et Hoddinott (2004) et Cirillo, Gyori et Soares (2014).

Source: Cirillo, Gyori et Soares, 2014.

TABLEAU 1
Méthodes de ciblage employées par certains programmes d'aide sociale

	DÉTERMINATION DES RESSOURCES	DÉTERMINATION INDIRECTE DES RESSOURCES	CIBLAGE GÉOGRAPHIQUE	CIBLAGE À BASE COMMUNAUTAIRE*	CIBLAGE DE CATÉGORIES DÉMOGRAPHIQUES	AUTOCIBLAGE
Afrique subsaharienne						
Afrique du Sud: Programme d'allocations familiales	X				X	
Éthiopie: Programme d'aide sociale productive (PSNP)			X	X		
Éthiopie: Programme pilote d'aide sociale en espèces (SCTPP)			X	X	X	
Ghana: Améliorer les moyens de subsistance pour lutter contre la pauvreté (LEAP)		X	X	X		
Kenya: Programme d'aide contre la faim (HSNP)			X	X	X	
Kenya: Programme d'aides en espèces à l'intention des ménages ayant en leur sein des orphelins ou autres enfants vulnérables (CT-OVC)		X	X	X	X	
Lesotho: Programme d'allocations familiales (CGP)		X		X		
Malawi: Programme d'aide sociale en espèces (SCT)			X	X	X	
Mozambique: <i>Programa Subsídio de Alimentos</i> (PSA)				X	X	X
Zambie: Aides en espèces - catégories multiples (MCP)			X		X	
Amérique latine et Caraïbes						
Brésil: <i>Bolsa Família</i>	X					
Chili: <i>Solidario</i>		X				
El Salvador: <i>Comunidades Solidarias Rurales</i> (anciennement dénommé <i>Red Solidaria</i>)			X		X	
Équateur: <i>Bono de Desarrollo Humano</i>		X			X	
Mexique: <i>PROGRESA/Oportunidades/Prospera**</i>		X	X			
Pérou: <i>Juntos***</i>		X	X	X		
Asie de l'Est et Pacifique						
Chine: <i>Di Bao</i>	X					
Indonésie: Programme <i>Keluarga Harapan</i>		X		X	X	
Philippines: <i>Pantawid Pamilya</i>		X	X	X		
Asie du Sud						
Bangladesh: <i>Food for Education</i>			X	X	X	
Inde: Loi Mahatma Gandhi sur la garantie nationale de l'emploi en zone rurale (MGNREGA)						X
Inde: Régime national de retraites Indira Gandhi		X			X	

Notes:

*En général, dans la région Amérique latine et Caraïbes, le ciblage à base communautaire sert à valider les listes de bénéficiaires établies au moyen d'autres instruments de ciblage, comme la détermination des ressources ou la détermination indirecte des ressources. En revanche, en Afrique subsaharienne, le ciblage à base communautaire est une composante clé de la plupart des programmes.

**Dans les zones rurales, le ciblage à base communautaire a permis de valider, *a posteriori*, la liste de bénéficiaires de la communauté établie au moyen de la détermination indirecte des ressources. En milieu urbain, il n'a pas été fait usage du ciblage à base communautaire, néanmoins, le programme a recouru à l'auto ciblage, à savoir que les ménages estimant qu'ils remplissaient les critères devaient faire une demande.

***Au Pérou, le ciblage à base communautaire a permis de valider, *a posteriori*, la liste de bénéficiaires de la communauté établie au moyen de la détermination indirecte des ressources.

Source: Cirillo, Gyori et Soares, 2014.

dans le programme et ne le sont pas. Des erreurs peuvent surgir pendant les phases de formulation et d'exécution (Sabates-Wheeler, Hurrell et Devereux, 2014). Pendant la phase de formulation, les erreurs tiennent principalement à deux facteurs, à savoir les contraintes budgétaires, qui obligent les gouvernements à fixer un contingent de bénéficiaires (il s'agit alors d'un sous-dénombrement délibéré plus que d'une erreur)³⁰ et certaines mesures visant à identifier les pauvres. Les erreurs liées à l'exécution peuvent être dues à une mauvaise appréciation du statut socioéconomique des bénéficiaires, au fait que les bénéficiaires potentiels ne possèdent pas les justificatifs requis ou que la mise en œuvre du ciblage laisse à désirer. Les capacités administratives sont importantes également. Au Brésil, dans les municipalités les mieux gérées, le taux de couverture du programme *Bolsa Família* était meilleur (Portela Souza et al., 2013).

Une autre manière assez répandue de mesurer les résultats du ciblage est l'indice CGH, élaboré par Coady, Grosh et Hoddinott (2004), dont il reprend les initiales. Il est utilisé pour comparer les résultats effectifs de ciblage d'une intervention donnée par rapport à une mesure de référence, obtenue sur la base de prestations aléatoires ou généralisées. Cet indice se construit en divisant le pourcentage de prestations allouées aux percentiles les plus pauvres par le pourcentage de population appartenant à ces mêmes percentiles. L'indice CGH a été appliqué à 122 programmes d'aide sociale dans 48 pays dans le cadre de la plus vaste analyse effectuée jusqu'à présent en matière de ciblage. Les auteurs ont constaté que le programme médian était en mesure de transférer aux pauvres un surcroît de 25 pour cent de ressources par rapport à une hypothétique allocation à caractère aléatoire. Ils ont également établi que certaines méthodes de calcul des ressources, directes ou indirectes, permettaient en moyenne d'obtenir de meilleurs résultats, mais ont noté que les méthodes de notation les

plus efficaces étaient également associées à de plus fortes variations des scores. Ils ont conclu qu'aucune méthode de ciblage n'était supérieure aux autres et que la même méthode pouvait avoir des résultats différents selon le programme et le pays.

Dans la pratique, on obtient de meilleurs résultats en combinant les méthodes de ciblage, mais l'efficacité de la mise en œuvre est essentielle. Celle-ci dépend des capacités de mise en œuvre, de l'obligation de rendre compte et de l'importance des disparités; plus les inégalités sont marquées, plus il est facile de repérer les pauvres et les personnes vulnérables et, en règle générale, le ciblage donne alors de meilleurs résultats (Coady, Grosh et Hoddinott, 2004).

Le choix de la méthode de ciblage dépend des facteurs mentionnés ci-dessus, mais, quoi qu'il en soit, certains outils sont réputés assurer un ciblage amélioré. Par exemple, la *Bolsa Família* au Brésil est l'un des programmes les mieux ciblés d'Amérique latine, parce qu'il s'appuie sur un registre unifié des ménages (le *CadÚnico*) (encadré 14) (Lindert et al., 2007). Créé en 2001, ce registre est utilisé pour toutes les interventions à l'exception du programme de sécurité sociale, et couvre plus de 23 millions de familles (Del Grossi et Marques, 2015; Banque mondiale, 2014). Les gains d'efficacité et les économies que permet le registre unifié n'ont pas échappé à d'autres pays. Près de 23 États se sont déjà dotés d'un registre social, ou ont entrepris de le créer, et 10 autres pays ont l'intention de faire de même (Banque mondiale, 2014).

Les registres unifiés permettent aux pays de combiner plus efficacement les divers programmes. Au Brésil, le *CadÚnico* combine 10 programmes différents. Au Pérou, le programme *Juntos* d'aides en espèces assorties de conditions dans les zones rurales utilise, pour sélectionner ses bénéficiaires, des données fournies par le registre des ménages (*Padrón General de Hogares*) ainsi que le système de ciblage (*Sistema de Focalización de Hogares*). Les mêmes sources de données et systèmes de ciblage sont également utilisés pour d'autres programmes d'aide sociale, par exemple les programmes de nutrition *Vaso de Leche*, *Comedores Populares*, *Programa Integral de Nutrición*, et pour l'assurance-maladie gratuite, *Seguro Integral de Salud*. En outre, les registres

³⁰ Au Brésil, d'autre part, le ciblage de *Bolsa Família* a suivi une approche plus inclusive afin de ne pas exclure du programme les familles nécessiteuses. C'est ainsi qu'en 2010, l'erreur d'inclusion a été plus forte que l'erreur d'exclusion, la première étant principalement due à l'intégration de familles qui se trouvaient juste au-dessus du seuil de pauvreté (Cirillo, Gyori et Soares, 2014).

unifiés permettent aux gouvernements de dégager des synergies entre des domaines politiques tels que la protection sociale et l'agriculture, question sur laquelle nous reviendrons au chapitre 5.

Le ciblage fondé sur des indicateurs permet de réduire la pauvreté, mais son perfectionnement, qui entraîne des coûts, nécessite un arbitrage entre ces coûts et la diminution des ressources disponibles pour la population pauvre. C'est ainsi qu'un programme bien ciblé peut s'avérer moins efficace contre la pauvreté qu'un programme au ciblage plus médiocre. Il s'ensuit que des évaluations devraient toujours être plus attentives à l'impact des programmes sur la pauvreté qu'aux performances de ciblage en tant que telles (Raviation, 2009).

Importance du montant, calendrier de versement et prévisibilité des aides

Les aides sociales réduisent la pauvreté et la faim et influent sur la production lorsque les prestations épargnent aux ménages les difficultés de liquidités et de crédit, ce qui leur permet de mieux gérer les risques. Les programmes efficaces sont ceux qui, outre le paiement de montants adéquats, sont fiables du point de vue de la régularité des versements (IEG, 2011; Barca *et al.*, 2015; Tirivayi, Knowles et Davis, 2013; Daidone *et al.*, 2015).

Au Bangladesh, par exemple, le RMP et le programme FFA ont eu plus d'effets sur l'autonomisation et le bien-être des femmes parce que les versements en espèces étaient plus importants (près de deux fois plus) que ceux de la composante «Création de revenus» (IGVGD) et de la composante «Sécurité alimentaire» (FSVGD) du programme de développement en faveur des groupes vulnérables. De même, le SCT du Malawi a eu un gros impact parce que le montant du versement, qui représentait environ 30 pour cent des dépenses du ménage (avant prestation) était relativement important (Boone *et al.*, 2013). D'autre part, les allocations assez réduites du programme CGP du Lesotho ont été principalement utilisées pour des achats d'aliments ou d'articles scolaires et n'ont guère modifié les stratégies de subsistance. D'après des éléments recueillis en Éthiopie, la durée du programme est un facteur important. En effet, le PSNP a entraîné des améliorations sensibles de la sécurité alimentaire pour les personnes ayant bénéficié du programme pendant cinq ans, tandis qu'elles ont été moindres sur une période d'un an (Berhane *et al.*, 2011).

Le rapport entre le montant des prestations et la consommation par habitant des membres des ménages bénéficiaires est extrêmement variable d'un programme à l'autre. Les estimations fondées sur les données d'ASPIRE (l'Atlas de la protection sociale publié par la Banque mondiale, avec les indicateurs de résilience et d'équité)

ENCADRÉ 14

Le *Cadastro Único* du Brésil

Créé en 2001, le *Cadastro Único* (*CadÚnico*) est le principal registre qui recense la population pauvre et vulnérable du Brésil. Il est utilisé par le programme *Bolsa Família* et par le plan *Brasil Sem Miséria* (Brésil sans misère) en faveur de 14 millions de familles environ chaque mois (Banque mondiale, 2015d). Ce registre regroupe les bénéficiaires de plusieurs programmes d'aides en espèces, ce qui simplifie la collecte des données (Mostafa et Sátyro, 2014). Le registre unifié est géré par Caixa, une banque nationale publique qui a l'expérience

des grandes bases de données et qui est capable d'effectuer des versements mensuels réguliers.

La nouvelle base de données, qui opère un ciblage sur la base de données (non vérifiées) concernant les revenus des ménages attribue à chaque membre du ménage un numéro d'identification, ce qui réduit considérablement les frais administratifs (de la Brière et Lindert, 2005). Le registre est devenu une référence nationale et contient des données complètes sur les pauvres et les nécessiteux.

montrent que, exprimées en pourcentage des revenus/dépenses des bénéficiaires, les aides varient de 53 pour cent en Europe orientale et Asie centrale à 27 pour cent en Amérique latine, jusqu'à moins de 10 pour cent en Afrique subsaharienne et dans les pays en développement d'Asie (Fiszbein, Kanbur et Yemtsov, 2013). En Amérique latine, les aides, surtout dans le cadre des programmes les plus étendus, semblent être calibrées pour combler l'écart de pauvreté moyen. Toutefois, Barrientos et Hinojosa-Valencia (2009) concluent que les prestations visent plus à soutenir la scolarisation et l'accès aux soins de santé qu'à réduire l'écart de pauvreté.

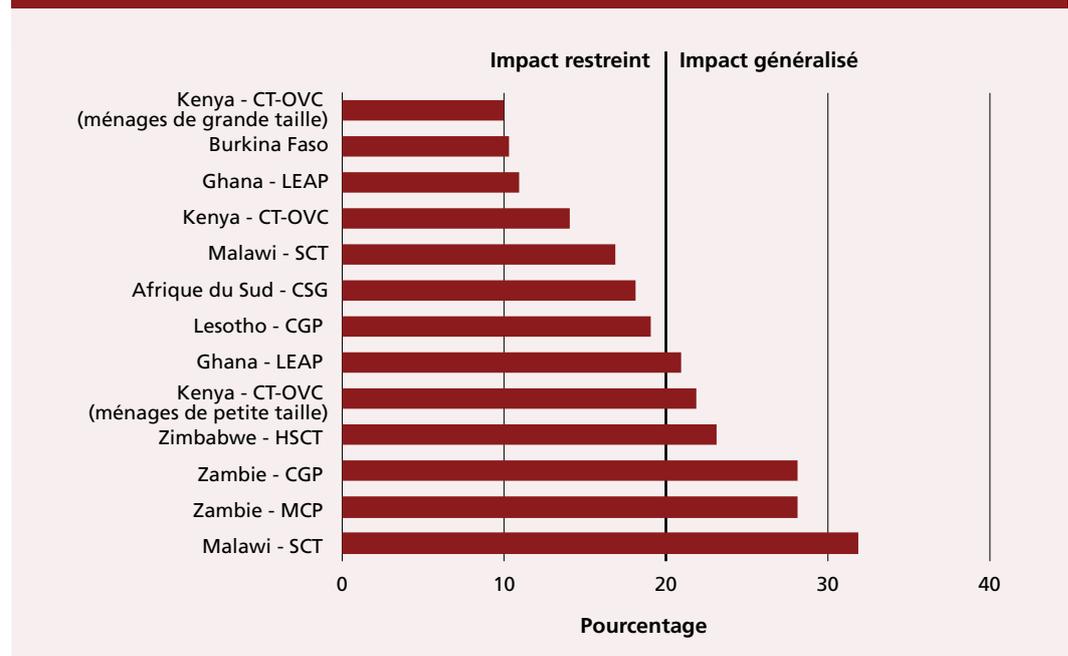
En Afrique subsaharienne, les programmes associent généralement les aides à un objectif déclaré. Par exemple, le modèle d'allocation familiale de la Zambie a pour but de fournir au moins un repas par personne et par jour au sein du ménage et le montant de la prestation est donc fixé en conséquence. D'autres programmes privilégient l'élimination de l'écart de pauvreté et de l'écart de pauvreté alimentaire ou fournissent une part des aides qui seraient nécessaires pour amener

les ménages au-delà du seuil de pauvreté alimentaire. La plupart des programmes nationaux en Afrique subsaharienne inscrivent la sécurité alimentaire parmi leurs principaux objectifs, c'est pourquoi le seuil de pauvreté alimentaire ou le coût d'un repas ordinaire sont le plus souvent utilisés comme référence pour fixer le montant des prestations (Davis et Handa, 2015). Pour 13 programmes en Afrique subsaharienne, le montant des aides se situe entre 10 et 32 pour cent des revenus par habitant des pauvres, dont 8 dans la fourchette de 15 à 28 pour cent (figure 14). En Zambie, la valeur relative du modèle d'allocation familiale a atteint près de 30 pour cent du revenu par habitant, contre moins de 10 pour cent lors des premières phases du programme LEAP au Ghana (figure 14). Les programmes qui procèdent à des versements plus élevés ont un meilleur impact et le seuil crucial semble se situer aux environs de 20 pour cent du revenu par habitant.

Pour les pays qui recourent à un régime forfaitaire, la valeur par habitant varie en fonction de la taille des ménages. Au Kenya, les prestations représentaient 14 pour cent

FIGURE 14

Montant de l'aide en pourcentage du revenu des ménages bénéficiaires



Note: Le seuil de vingt pour cent est crucial: lorsque les versements sont très inférieurs au seuil, les programmes ont des effets plus limités et plus sélectifs sur les ménages, tandis que leurs effets sont plus généralisés si les aides se situent nettement au-dessus du seuil.

Source: Davis et Knowles, 2015.

de la consommation par habitant pour les ménages de taille moyenne, et la proportion allait de 10 pour cent chez les ménages ayant de nombreuses personnes en leur sein à 22 pour cent chez les ménages de petite taille (Daidone *et al.*, 2015). Les allocations en espèces au titre des programmes CT-OVC et HSNP au Kenya et du programme d'allocations familiales en Zambie ne sont pas ajustés selon le nombre d'enfants par ménage, de sorte que les retombées sont plus positives pour les ménages de petite taille. Avec le temps, il peut se produire une érosion de la valeur des aides si les montants ne sont pas indexés sur le coût de la vie. Au Kenya (programme CT-OVC) la valeur réelle des aides a diminué de près de 60 pour cent en raison de l'inflation, entre 2007 et 2011.

La plupart des prestations au titre de l'aide sociale sont conçues pour couvrir un assortiment alimentaire minimal et elles devraient être dûment ajustées à la hausse lorsque les résultats recherchés sont plus ambitieux. Les données font apparaître une forte hétérogénéité du niveau des prestations, mais dans les pays les plus pauvres, les aides sont souvent bien inférieures au montant qui permettrait aux ménages de franchir le seuil de pauvreté.

Il semble que le calendrier et la prévisibilité des versements soient tout aussi importants. Les ménages bénéficiaires ont tendance à ne pas dépenser de la même façon une somme forfaitaire versée sans régularité et un montant prévisible qui leur parvient à échéance fixe. L'arrivée tardive ou le manque de fiabilité des paiements ont compromis l'efficacité de certains programmes d'aides en espèces en Afrique subsaharienne (Barca *et al.*, 2015; Daidone *et al.*, 2015). Lorsque les versements ne sont pas réguliers et fiables, il est difficile pour les ménages de planifier et d'échelonner leur consommation et, par conséquent, de modifier durablement leur régime alimentaire, en quantité et en qualité. Ce facteur explique sans doute que les programmes d'aides en espèces du Ghana et du Lesotho n'aient pas donné les résultats espérés (Handa *et al.*, 2013; Pellerano *et al.*, 2014). Lorsque les versements sont irréguliers, les montants sont soit mis de côté, soit investis dans des articles plus coûteux (Haushofer et Shapiro, 2013; Handa *et al.*, 2013). Par ailleurs, la régularité et la fiabilité des paiements allongent l'horizon

temporel des ménages bénéficiaires, et leur permettent de gérer les risques et les chocs plus efficacement et d'éviter les stratégies de survie négatives, comme la vente de leur cheptel en catastrophe ou la déscolarisation de leurs enfants. Les ménages peuvent également renoncer à des stratégies de production frileuses et augmenter la prise de risque en optant pour des cultures et/ou des activités plus rémunératrices. La régularité et la fiabilité des paiements renforcent la confiance, la solvabilité et la marge de planification et allègent les pressions sur les mécanismes informels d'assurance. Elles permettent aussi aux ménages de participer aux réseaux sociaux (Barca *et al.*, 2015).

Les caractéristiques des ménages déterminent les effets des programmes

Dans tous les programmes, les critères de ciblage sont fortement corrélés aux caractéristiques démographiques des ménages bénéficiaires, par exemple la proportion d'adultes en âge de travailler. Les caractéristiques démographiques, quant à elles, expliquent certaines des différences d'impact qui ont été constatées entre les programmes (Winters et Davis, 2009; Daidone *et al.*, 2015). Par exemple, le programme LEAP du Ghana s'adresse aux personnes vulnérables ainsi qu'aux pauvres et la proportion de personnes âgées et d'enfants déjà grands au sein des ménages bénéficiaires est relativement élevée, tandis que les adultes en âge de travailler y sont peu nombreux. Le programme CT-OVC du Kenya et le programme CGP du Lesotho sont axés sur la pauvreté des enfants. Les ménages bénéficiaires comptent souvent en leur sein des orphelins et des enfants vulnérables. Le programme d'allocations familiales de la Zambie vise les enfants entre zéro et cinq ans et l'on sait que les ménages où vivent des enfants en bas âge comptent aussi un plus grand nombre d'adultes en âge de travailler.

Ces différences démographiques conditionnent aussi les effets de l'aide au niveau des ménages. Les ménages qui ont une plus grande disponibilité de main-d'œuvre, par exemple, sont mieux placés pour investir l'argent reçu dans des biens de production, aussi bien à court terme qu'à long terme. Les

TABEAU 2
Effets des programmes sur les ménages

	PAYS/PROGRAMME			
	ZAMBIE CG	KENYA CT-OVC	LESOTHO CGP	GHANA LEAP
Incidences sur le travail des ménages				
Emploi salarié agricole	↓↓	↓	↓↓	—
Emploi salarié non agricole	↑	—	↓↓	—
Emploi dans l'agriculture familiale	↑↑	↑	↑	↑
Emploi dans les entreprises non agricoles	↑↑		—	
Incidences sur la production des ménages				
Moyens de production agricoles	↑↑	↓	↑↑	↑
Outils agricoles	↑↑	—	—	—
Production agricole	↑	—	↑	—
Production de nourriture pour le foyer	—	↑		—
Possession d'animaux d'élevage	↑↑	↑	↑	—
Entreprises non agricoles	↑↑	↑	—	—

Note: ↑↑ = positif et significatif pour de nombreux indicateurs; ↑ = positif et significatif pour un ou quelques indicateurs ou pour certains sous-groupes; — = non significatif; ↓ = négatif et significatif pour un ou quelques indicateurs ou pour certains sous-groupes; ↓↓ = négatif et significatif pour de nombreux indicateurs; les cases vides indiquent l'absence d'indicateurs.

CG = Allocations familiales

Source: Daidone *et al.*, 2015.

versements étant plus généreux en Zambie, l'offre de main-d'œuvre et les affectations connexes y sont beaucoup plus sensibles que dans les trois autres programmes (tableau 2). Par ailleurs, les bénéficiaires en Zambie ont investi plus fortement dans des intrants agricoles, des outils, du bétail et des entreprises non agricoles (Daidone *et al.*, 2015). D'autres facteurs, examinés ci-dessous, jouent également un rôle et il est impossible d'attribuer nettement ces incidences à l'un ou l'autre facteur. Le tableau 2 est donc purement indicatif.

L'accès aux biens de production et aux ressources, en dehors de la main-d'œuvre, facilite aussi l'utilisation productive des versements d'espèces. Les ménages qui ont un meilleur accès aux terres, aux outils et/ou à l'éducation semblent être mieux armés pour utiliser les espèces à des fins de production, et sont donc plus susceptibles de faire des progrès. En général, l'aide en espèces a plus d'effets sur la production quand la principale contrainte est la disponibilité de capital circulant et non la disponibilité de terres. Lorsque les terres sont insuffisantes, les besoins essentiels sont souvent un souci prioritaire et il arrive souvent que les ménages n'aient pas de quoi acheter des intrants agricoles.

Les effets sont conditionnés par les sexospécificités

Les différences d'impact sont également dues au fait que les femmes et les hommes utilisent leur allocation de manière différente³¹. Tout d'abord, les programmes de protection sociale ciblent souvent les femmes parce que de nombreux travaux de recherche montrent que laisser aux femmes une plus grande marge d'action sur les dépenses du ménage entraîne une augmentation des dépenses pour la nourriture, la santé, l'éducation, l'habillement des enfants et la nutrition, et améliore les ressources humaines. Les impacts peuvent aussi varier en fonction du sexe des enfants (Yoong, Rabinovich et Diepeveen, 2012; Duflo, 2003).

Par ailleurs, de nombreuses études montrent que les programmes d'aide ont également des impacts imprévus, qui ne sont pas les mêmes pour les hommes et les femmes. Par exemple, les hommes et les femmes n'élèvent pas forcément les mêmes animaux. Les femmes préfèrent

³¹ Tirivayi, Knowles et Davis (2013) concluent que les sexospécificités sont à l'origine de la plupart des variations d'impact constatées.

généralement les petits animaux – chèvres, moutons, porcins et volailles – tandis que les hommes recherchent plutôt le gros bétail – bovins, chevaux et camélidés (Martínez, 2004; FAO, 2009; Tirivayi, Knowles et Davis, 2013). Ces différences se répercutent sur la manière dont les ressources sont utilisées lorsque survient un choc. Par exemple, au Bangladesh, les biens des femmes étaient liquidés plus rapidement pour répondre aux besoins de santé de la famille – alors que les biens des hommes étaient systématiquement utilisés pour couvrir les dépenses de mariage et la dot (Quisumbing, Kumar et Behrman, 2011). Le programme SCT du Malawi a eu un plus grand effet sur la possession de cheptel dans les ménages dirigés par une femme, car ceux-ci étaient partis avec beaucoup moins (Covarrubias, Davis et Winters, 2012). Dans toutes les régions, les femmes en général possédaient beaucoup moins d'animaux que les hommes (FAO, 2009).

Enfin, les décisions en matière d'offre de main-d'œuvre peuvent diverger selon le sexe. Par exemple, dans le cadre du programme CT-OVC au Kenya, les prestations facilitaient la participation des femmes à la force de travail, et plus encore pour celles qui habitaient loin des chantiers (Asfaw *et al.*, 2014). Compte tenu du rôle des femmes au sein du ménage, où elles pourvoient aux soins et à la préparation des repas, les revenus supplémentaires peuvent aussi les amener à travailler davantage au foyer plutôt qu'à l'extérieur.

La conception des programmes a son importance

Par ailleurs, des programmes différents donnent des résultats différents parce qu'ils n'utilisent pas les mêmes instruments. Par exemple, les programmes d'aide assortie de conditions ont un impact plus décisif sur les comportements que les programmes non assortis de conditions. Au Bangladesh, le taux d'épargne qui a été suscité par le RMP a été le plus élevé que pour les autres programmes nationaux (FFA, IGVGD et FSGVD) parce que l'accroissement de l'épargne est l'une des conditions du programme (Ahmed, Quisumbing *et al.*, 2009). Au Burkina Faso, les régimes qui obligent les parents à soumettre leurs enfants de moins de cinq ans

aux contrôles de croissance organisés dans les dispensaires locaux ont permis de constater que l'aide en espèces assortie de conditions augmentait considérablement le nombre des visites médicales préventives tandis que les aides en espèces non assorties de conditions n'aboutissaient pas au même résultat (Akresh, de Walque et Kazianga, 2012).

Toutefois, au moins du point de vue de la scolarisation, les résultats obtenus dans le cadre de programmes non assortis de conditions en Afrique subsaharienne sont positifs par rapport aux résultats des autres programmes à travers le monde (Équipe d'évaluation du programme CT-OVC du Kenya, 2012; Baird *et al.*, 2013). Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, à défaut de conditions explicites, les versements sont accompagnés de messages, dont l'expérience montre qu'ils sont très efficaces (voir encadré 6). Les conditions touchant à la santé et à l'éducation n'ont aucune utilité lorsque les dispensaires ou les écoles sont hors d'atteinte, voire inexistantes (Grosh *et al.*, 2008; Handa et Davis, 2006).

Les marchés aussi sont déterminants

Les caractéristiques de l'économie locale ont elles aussi une incidence sur la nature et l'ampleur de l'impact des programmes d'aides en espèces sur la production. Dans les zones rurales, l'accès aux marchés peut être particulièrement difficile en raison de la faible densité de population, de l'insuffisance des investissements publics et du manque d'infrastructures.

Dans les situations où les marchés sont plus développés, les effets des versements d'espèces sur les stratégies de subsistance sont généralement plus marqués (Grosh *et al.*, 2008; Handa et Davis, 2006). L'importance des conditions du marché est généralement conditionnée par la disponibilité de facteurs de production. Par exemple, les investissements agricoles des ménages au Kenya ont été plus élevés dans le district d'Owendo que dans celui de Kangundo, puisque les ménages disposent, dans le premier, de plus de terres, de bétail et de main-d'œuvre et que la culture commerciale de la canne à sucre y est bien implantée. Dans le Kangundo, où l'économie agricole

offre moins de possibilités, les versements d'espèces jouent surtout le rôle d'un filet de protection sociale. Au Ghana et au Kenya, l'aide en espèces sont un atout majeur puisqu'ils permettent aux exploitants agricoles d'embaucher de la main-d'œuvre et d'élargir ainsi le champ de leurs activités rémunératrices. Au Malawi, les bénéficiaires des aides en espèces dans les zones les mieux reliées aux marchés ont souvent investi dans de petites entreprises, ce qui n'a pas été le cas des ménages vivant dans des zones reculées (OPM, 2014).

En même temps, les programmes de protection sociale ont un impact sur les marchés locaux. Cet effet est plus prononcé aux alentours des dates de versement, mais les montants ne sont pas assez élevés pour créer de nouveaux marchés (Barca *et al.*, 2015). L'impact peut dépendre du rapport de taille entre la communauté des bénéficiaires et le marché.

Messages clés

- La précision du ciblage est une condition essentielle pour déterminer l'efficacité de l'aide sociale, c'est-à-dire la mesure dans laquelle leurs objectifs sont réalisés. Toutefois, un arbitrage s'impose entre les coûts du ciblage et les montants mis à disposition des bénéficiaires. Chaque méthode de ciblage comporte des coûts et des avantages, et aucune méthode n'est à considérer comme une panacée.

La mise en œuvre est un facteur essentiel. La plupart des programmes associent plusieurs méthodes pour tirer parti de leurs divers atouts.

- Le niveau, le calendrier et la prévisibilité des transferts de revenus sont des facteurs essentiels de réussite. Le montant doit être suffisant pour permettre aux bénéficiaires d'accroître leur consommation conformément aux objectifs du programme et de procéder à d'autres dépenses essentielles. En outre, pour venir à bout définitivement des difficultés de crédit et de liquidités, et pour aider les ménages à gérer les risques, il faut que les transferts soient réguliers et fiables.
- Les caractéristiques démographiques des ménages, en particulier la main-d'œuvre disponible en son sein et le sexe du bénéficiaire principal, influent sur les résultats du programme. La dynamique des sexes influe à la fois sur la manière dont les allocations sont dépensées ou investies et sur la manière dont les biens et les ressources sont gérés.
- Le choix d'assortir les programmes de véritables conditions ou de simples messages dépendra du contexte local, sachant que ces deux formules sont efficaces lorsqu'il s'agit d'influencer le comportement des bénéficiaires. Dans certains contextes, les programmes non assortis de conditions, avec ou sans messages, ont les mêmes effets sur le comportement des bénéficiaires que les programmes assortis de conditions.

5. Protection sociale et développement agricole

Les éléments concrets présentés aux chapitres précédents montrent qu'il est tout à fait souhaitable de fournir une protection sociale – particulièrement sous forme de transferts de revenus – aux ménages ruraux, qui forment la majeure partie de la population pauvre du monde et tirent de l'agriculture une partie considérable de leurs revenus. Outre le fait que les bénéficiaires de prestations sociales ont des perspectives d'améliorer leur productivité, leurs achats d'aliments et d'autres biens et services locaux peuvent stimuler l'économie locale dans son ensemble. La protection sociale a beau être essentielle pour les personnes pauvres et vulnérables, elle ne transforme pas à elle seule l'économie locale et n'a dans ce contexte qu'un rôle de soutien. La protection sociale ne peut résoudre tous les problèmes structurels, ou les faiblesses liées aux marchés et aux infrastructures, que rencontrent les ménages agricoles en milieu rural. Pour réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans le contexte du développement rural et de la transformation agricole, il faut mener de front la protection sociale et des politiques et interventions dans le secteur agricole.

Le présent chapitre explore un éventail d'options qui permettent d'unir et de mieux coordonner les interventions et les politiques dans les domaines de la protection sociale et de l'agriculture. Il peut s'agir de programmes indépendants de protection sociale ou de développement agricole, conçus dès l'origine pour se prêter à des interventions intégrées d'aide sociale et d'aide au secteur agricole ou d'interventions propres à chaque secteur, qui sont harmonisées a posteriori afin d'assurer un maximum de complémentarité et de limiter les contradictions (Gavrilovic *et al.*, 2015). Ces classements sont souples et les différentes catégories peuvent être associées ou organisées de manière séquentielle suivant des modalités diverses.

Des programmes uniques, sectoriels et autonomes peuvent réunir la protection

sociale et l'agriculture. Les interventions de protection sociale peuvent être conçues de manière à renforcer les moyens d'existence de leurs bénéficiaires. Dans le cadre du HSNP au Kenya, par exemple, le caractère semi-nomade et pastoral des moyens d'existence est pris en compte et les bénéficiaires touchent leur allocation en espèces au moment et à l'endroit de leur choix. Comme il est indiqué au chapitre 4, des modifications visant la conception et l'exécution des interventions de protection sociale, notamment le montant, le calendrier et la régularité des versements d'espèces, peuvent aussi renforcer l'effet de ces mesures sur l'agriculture. Du point de vue de l'agriculture, la subvention des moyens de production peut être conçue pour atteindre de petits exploitants familiaux vulnérables et favoriser leur accès aux intrants agricoles.

La protection sociale et l'agriculture peuvent être conjuguées au sein de programmes alliant les deux types d'interventions au profit de groupes cible spécifiques. Les programmes de protection sociale peuvent être assortis d'interventions agricoles, comme dans le cas des programmes de travaux publics PSNP et ODSP/HABP en Éthiopie ou comme le CGP du Lesotho, qui allie les aides en espèces et un programme de potagers familiaux. Les programmes de protection sociale peuvent aussi être combinés avec des mesures d'accès aux services financiers, qui aident les ménages à se constituer une épargne et à acquérir des biens, comme le fait le VUP au Rwanda. Il est possible également d'associer la protection sociale et l'agriculture au sein de programmes intégrés, comme le modèle de promotion sociale du BRAC (au Bangladesh) qui prévoit à la fois une distribution ponctuelle de biens de production, une aide en espèces et en vivres ainsi que des services favorisant l'épargne, la formation, les soins de santé et l'intégration

sociale. On peut enfin échelonner ou stratifier les interventions. Au fur et à mesure que leur situation s'améliore, les ménages d'agriculteurs peuvent se voir proposer un éventail plus vaste d'options complémentaires qui sont censées les aider à développer leur production agricole et leurs activités rémunératrices.

Une meilleure convergence des programmes permet aussi de tirer parti des synergies entre protection sociale et développement agricole. Les liens entre l'agriculture et la protection sociale se produisent à divers niveaux (ménages et communauté locale/économie régionale), de sorte qu'il existe de bonnes possibilités de mettre à profit les interactions entre les divers instruments, même lorsque ceux-ci sont exécutés dans des zones différentes et que les groupes cible ne sont pas les mêmes. Il est ainsi possible de programmer des interventions agricoles – achats institutionnels, par exemple – à l'intention d'agriculteurs familiaux ayant un potentiel de production dans une zone géographique où sont déjà opérationnels des programmes de protection sociale, tels que la distribution de repas scolaires. Lorsque des programmes individuels sont déjà en place, l'enjeu consiste à les harmoniser et à étendre leur couverture. Diverses interventions de protection sociale et des mesures agricoles peuvent être agencées de manière à tenir compte des besoins de groupes distincts dans la population pauvre.

On trouvera ensuite dans ce chapitre une section illustrant plus en détail les solutions, les questions et les données concrètes les plus courantes s'agissant d'assurer la cohérence entre la protection sociale et l'agriculture. Elle analyse un certain nombre d'exemples de programmes conjoints, examine deux politiques agricoles importantes (les subventions appliquées aux moyens de production et le crédit) ainsi que des questions liées à l'amélioration de la cohérence de ces instruments avec les régimes de protection sociale et traite également des programmes d'achats institutionnels. La dernière section est consacrée aux principales difficultés à résoudre, du point de vue opérationnel, pour assurer la cohérence entre la protection sociale et l'agriculture et, en l'espèce, les questions de ciblage.

Regrouper les interventions sous forme de programmes conjoints

De plus en plus, les données concernant l'impact des programmes conjoints confirment qu'il est avantageux d'intervenir sur plusieurs fronts. En Éthiopie, les ménages qui ont seulement bénéficié des aides du PSNP n'ont pas acheté d'intrants agricoles et leurs investissements agricoles ont été limités (Hoddinott *et al.*, 2012). Au contraire, les ménages qui bénéficiaient à la fois du PSNP et de mesures complémentaires d'aide agricole (OFSP/HABP) avaient tendance à bénéficier d'une plus grande sécurité alimentaire, à emprunter davantage à des fins de production, à utiliser des technologies agricoles améliorées et à mener leurs propres activités commerciales non agricoles (Gilligan, Hoddinott et Taffesse, 2008; Berhane *et al.*, 2014). Cette complémentarité peut jouer dans les deux sens, et les efforts d'amélioration des rendements par le truchement des programmes OFSP/HABP ont été parfois plus efficaces s'ils étaient doublés d'une aide au titre du PSNP (Hoddinott *et al.*, 2012).

La comparaison de quatre programmes d'aide sociale au Bangladesh (IGVGD, FSGVD, FFA et RMP, voir aussi les chapitres 2 et 3) a montré que les interventions destinées à compléter l'apport de vivres et les aides en espèces avaient des effets positifs. Par exemple, la disposition sur le microcrédit inscrite dans l'IGVGD a eu un gros impact – plus que les autres programmes – sur les investissements dans le bétail et les volailles. Les quatre interventions ont été assorties d'une formation visant à favoriser les activités génératrices de revenus, les aptitudes à la vie quotidienne, l'alphabétisation et l'apprentissage du calcul, ainsi qu'une sensibilisation aux questions sociales, juridiques, sanitaires et nutritionnelles. La formation relative à la création d'activités rémunératrices a été relativement efficace et une majorité de participants a signalé par la suite avoir démarré des activités de ce type (Ahmed, Quisumbing *et al.*, 2009).

Au Bangladesh, le programme CFPR-TUP du BRAC constitue un autre exemple d'interventions multiples, dont un programme de protection sociale qui a essentiellement pour but d'affranchir les plus pauvres de la pauvreté et d'accroître

leur participation aux programmes de microcrédit. Les évaluations d'impact de la première et de la deuxième phase du programme ont relevé une progression en ce qui concerne la possession de biens de production agricole, l'emploi indépendant, l'épargne, l'accès à la terre, la sécurité alimentaire, les revenus et la réduction de la pauvreté (Rabbani, Prakash et Sulaiman, 2006; Das et Shams, 2011). Il est difficile d'isoler les impacts de chacune des interventions du CPFR-TUP, mais l'expérience montre que les programmes à volets multiples, c'est-à-dire regroupant plusieurs interventions – notamment des aides en espèces assorties ou non de conditions, des distributions de biens de production visant la création de revenus, une formation professionnelle, des investissements communautaires, des activités de développement social et de mobilisation de l'élite locale, ainsi qu'un soutien sanitaire et nutritionnel –, sont effectivement en mesure de promouvoir l'objectif plus ambitieux qui consiste à améliorer durablement les conditions de vie (Ahmed, Rabbani *et al.*, 2009; Sabates-Wheeler et Devereux, 2014)³². Les facteurs qui ont contribué au succès du programme ont été, entre autres, le versement d'une indemnité initiale compensant le fait que les biens de production ne génèrent pas de revenus immédiats, le fait d'avoir lié les transferts de biens à une sélection d'activités génératrices de revenus et à l'amélioration des compétences des participants au moyen d'une formation (Sabates-Wheeler et Devereux, 2011).

Au Pérou, les bénéficiaires du programme d'aides sociales en espèces *Juntos* ont également été inclus dans le programme de développement rural *Haku Wiñay*, qui avait pour but de renforcer les capacités productives et la création de revenus chez

les agriculteurs extrêmement pauvres, au moyen d'une aide complémentaire visant l'amélioration des systèmes de production et des conditions sanitaires, le soutien aux entreprises rurales et l'apprentissage de compétences financières. Pour encourager les ménages à adopter des technologies simples et peu coûteuses, comme les systèmes d'irrigation par aspersion, l'horticulture de plein champ, les systèmes mixtes sur pâturages cultivés, l'agroforesterie, la production d'engrais organiques et l'élevage de cochons d'Inde et de poules, *Haku Wiñay* fournit aux bénéficiaires de *Juntos* des biens de production, une assistance technique et une formation³³. Les premières conclusions d'une évaluation d'impact montrent qu'au bout de deux ans, la diversification des revenus tirés de la production – cultures et élevage – et de la transformation des produits agricoles a été plus rapide pour les ménages bénéficiaires que pour les autres (Escobal et Ponce, 2015).

Des interventions complémentaires sont essentielles pour lutter efficacement contre la malnutrition

Les facteurs qui contribuent directement à une amélioration de la nutrition sont complexes et recouvrent plusieurs dimensions. Citons notamment une disponibilité adéquate d'aliments sûrs, variés et nutritifs, l'accessibilité de ceux-ci, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux soins de santé, une alimentation adaptée aux besoins des enfants et de bons choix alimentaires chez les adultes. Quant aux facteurs sous-jacents, ils sont encore plus complexes et englobent le contexte économique, social, politique, culturel et physique au sens large. L'aide sociale joue un rôle important dans l'amélioration de la nutrition chez les pauvres, mais ne peut à elle seule éliminer durablement la pauvreté et la malnutrition; pour y parvenir, des mesures intégrées et des interventions complémentaires dans plusieurs secteurs – agriculture et systèmes alimentaires, santé publique et éducation – et au niveau

³² Près de 92 pour cent des participants du CPFR-TUP ont pu s'affranchir durablement de la pauvreté extrême (Pahlowan et Samaranyake, 2014). Des programmes pilotes bâtis sur le même modèle ont été lancés dans plusieurs pays, à l'initiative de la Fondation Ford et du Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (GCAP). L'évaluation de ces programmes en Éthiopie, au Ghana, au Honduras, en Inde, au Pakistan et au Pérou a conclu qu'ils amélioraient considérablement la consommation alimentaire des pauvres et qu'un an après la conclusion du programme, cet effet perdurait (Banerjee *et al.*, 2015).

³³ *Haku Wiñay* n'est pas exclusivement réservé aux bénéficiaires de *Juntos*.

des grandes orientations sont nécessaires (encadré 15) (OPM, 2013a).

L'accroissement de la quantité disponible de micronutriments présente des difficultés. Les petits projets de potagers familiaux destinés à stimuler la consommation de fruits et légumes des ménages constituent une approche adaptée pour les ménages pauvres, et qui peut accompagner les programmes d'aide sociale. Les potagers familiaux sont une formule déjà très répandue, qui est efficace à petite échelle et s'avère applicable pratiquement partout. Elle comporte toutefois des contraintes de main-d'œuvre et de temps qu'il convient de ne pas négliger lors de la conception des projets (FAO, 2013a). Parmi les interventions de production familiale qui ont été transposées à plus grande échelle avec succès figure le projet de production alimentaire familiale introduit au Bangladesh par Helen Keller International il y a près de vingt ans. Axé à l'origine sur la promotion des potagers familiaux en vue d'améliorer l'apport en nutriments au sein des ménages, le projet a ensuite ajouté à ses activités l'élevage de petits animaux et l'éducation nutritionnelle (Iannotti, Cunningham et Ruel, 2009). Au Lesotho, une intervention pilote de potagers familiaux a été associée au CGP, le programme gouvernemental d'aides en espèces. Chez les ménages qui comptaient peu d'adultes aptes au travail, les effets de ces deux interventions conjuguées sur la sécurité alimentaire ont été plus marqués qu'avec les seules parcelles potagères familiales³⁴.

Dans certaines communautés, l'augmentation des apports en micronutriments peut être réalisée plus efficacement en renforçant la production animale. En Éthiopie, par exemple, le projet de FARM-Africa sur les chèvres laitières repose sur le rôle prépondérant des caprins dans les systèmes mixtes de certaines communautés et a réussi à améliorer l'état nutritionnel des individus et les conditions de vie des ménages (Ayele et Peacock, 2003).

³⁴ Ces parcelles circulaires surélevées, dites «en trou de serrure» sont de petite taille (un mètre de haut environ et deux mètres de diamètre) et sont formées de couches de terre, de cendres, de fumier et d'autres matières organiques. Cette structure surélevée est plus facile d'accès pour les malades chroniques et les personnes âgées.

Toujours en Éthiopie, le projet Milk Matters de Save the Children (qui prône l'importance du lait) a amélioré les techniques d'élevage et la production animale dans les communautés d'éleveurs pastoraux tout en améliorant l'état nutritionnel des enfants (Sadler *et al.*, 2012).

Sumberg et Lankoandé (2013) ont également analysé plusieurs projets du type «génisse en propriété fiduciaire» (qui sont des accords de prêt en nature destinés aux éleveurs)³⁵. D'après ces auteurs, même si le terme de protection sociale n'apparaît pas dans le libellé des projets, leurs objectifs – qui consistent à renforcer la dotation en ressources, améliorer la nutrition et accroître les revenus –, ainsi que les groupes cibles sélectionnés, ont de fortes affinités avec les programmes de protection sociale. Ils avertissent toutefois que les effets des projets dépendent d'un vaste éventail de circonstances et que les plus pauvres sont aussi les moins bien placés pour gérer les besoins et les risques associés à des ressources animales. Une évaluation récente de l'impact du programme de dons de vaches laitières et de caprins destinés à la production de viande, exécutée au Rwanda par Heifer International, a constaté que ces dons avaient accru d'une manière considérable la consommation de lait ou de viande dans les ménages rwandais ayant reçu respectivement une vache ou une chèvre (Rawlins *et al.*, 2014). Les auteurs ont également noté que le programme n'incluait pas les plus pauvres (ni les plus riches), même si la sélection des bénéficiaires avait été précédée d'une évaluation des besoins.

De nombreux facteurs déterminent l'efficacité des stratégies de production alimentaire des ménages et leurs effets sur la nutrition (Girard *et al.*, 2012). Dans les situations où les maladies infectieuses

³⁵ Les projets «génisse en propriété fiduciaire» ont principalement pour but de renforcer la base de ressources productives des pauvres. Ces projets sont en fait des systèmes renouvelables de prêts en nature prévoyant un remboursement en nature. Un projet transfère une ou plusieurs génisses aux bénéficiaires qui s'engagent, à terme, à rembourser au projet un certain nombre de génisses nées des génisses de base, pour qu'elles puissent être données à d'autres bénéficiaires. Tant que les remboursements ne sont pas achevés, le projet reste «propriétaire» des génisses de base «en fiducie» pour le compte des bénéficiaires, mais une fois le prêt intégralement remboursé, elles deviennent la propriété de ces derniers (Sumberg et Lankoandé, 2013).

ENCADRÉ 15

Formuler des politiques et des programmes de protection sociale de nature à améliorer la nutrition

La deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), organisée conjointement par la FAO et l'OMS, a identifié la protection sociale comme un secteur clé dans l'amélioration de la nutrition. Le document final de la Conférence – la Déclaration de Rome sur la nutrition, accompagnée de son Plan d'action – invite instamment les États et les décideurs à étudier les complémentarités entre la nutrition et la protection sociale afin de lutter efficacement contre la malnutrition sous toutes ses formes.

Les études menées pendant la période qui a précédé la CIN2 ont conclu que, compte tenu de leur vaste portée et de la nature de leurs objectifs, il convenait de tirer parti des programmes de protection sociale pour améliorer la nutrition. Toutefois, ces programmes peuvent présenter des difficultés d'exécution car la nutrition n'est souvent que l'un des nombreux objectifs de développement que la protection sociale se propose d'atteindre. Les éléments réunis jusqu'à présent montrent qu'il est possible

d'adopter un certain nombre de solutions opérationnelles pour que les politiques et les programmes de protection sociale aient davantage d'impact sur la nutrition.

Leur sensibilité aux questions de nutrition sera nettement meilleure si l'on inscrit de manière explicite des objectifs et des indicateurs nutritionnels dans les systèmes de suivi-évaluation des programmes de protection sociale. Cibler les personnes vulnérables sur le plan nutritionnel est aussi une invitation à prendre en compte la vulnérabilité nutritionnelle des individus au sein des ménages, et non seulement le statut socioéconomique des ménages. Par ailleurs, les programmes qui inscrivent dans leurs objectifs l'éducation nutritionnelle et la promotion d'une bonne nutrition, le renforcement des liens avec les services de santé et une attention particulière aux femmes sont susceptibles de faire progresser les indicateurs nutritionnels.

Source: FAO, 2015b.

sont courantes, l'impact des stratégies de production sera limité si elles ne s'accompagnent pas d'interventions complémentaires. Globalement, les rares données disponibles indiquent que les stratégies de production peuvent accroître les apports en aliments riches en micronutriments lorsqu'elles sont associées à des objectifs nutritionnels clairs et qu'elles intègrent une éducation à la nutrition et la prise en compte de la problématique hommes-femmes.

L'éducation nutritionnelle est un facteur important, qui peut renforcer l'impact des programmes d'aide sociale, les projets de potagers familiaux et d'autres interventions agricoles sur les résultats nutritionnels. Elle est souvent définie de manière générale sous forme de programmes qui englobent plusieurs interventions axées sur l'information et visent à améliorer les connaissances des consommateurs en

matière de nutrition. Le but recherché est un changement de comportement, qui amènerait les individus à choisir des régimes alimentaires plus nutritifs et des modes de vie plus sains. Ces programmes peuvent inclure des éléments de formation nutritionnelle, des campagnes d'information publique et la réglementation de la publicité et de l'étiquetage. L'éducation associée à d'autres interventions destinées à améliorer l'accès à des aliments diversifiés et nutritionnellement intéressants peut être particulièrement efficace. L'éducation nutritionnelle, à fois générale et plus spécifique, est efficace pour améliorer la nutrition (FAO, 2013a). Dans les sections suivantes, nous examinons deux politiques agricoles d'importance – les subventions appliquées aux moyens de production et le crédit à l'agriculture – et abordons des questions liées à la cohérence de ces politiques avec la protection sociale.

Protection sociale et subvention des intrants agricoles

La subvention des moyens de production faisait partie intégrante du programme de sécurité alimentaire dans les années 60 et 70 mais elle a été abandonnée presque partout au profit de solutions destinées à combattre la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire par l'intermédiaire des marchés. Toutefois, après une période d'aggravation de l'insécurité alimentaire, la subvention des intrants, en particulier des engrais, a connu un large regain en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en particulier après la hausse brutale des prix des denrées alimentaires et des engrais après 2006. Elle constitue aujourd'hui la plus populaire des mesures de soutien, même si elle n'est utilisée qu'à petite échelle et de manière ponctuelle dans la région Amérique latine et Caraïbes (tableau 3) (Demeke *et al.*, 2014). Les subventions des moyens de production sont généralement appliquées par les ministères de l'agriculture, mais sont souvent considérées comme faisant partie à la fois des politiques de protection sociale et des politiques agricoles parce qu'elles sont réservées aux familles d'agriculteurs à faible revenu et/ou qu'elles visent à améliorer la sécurité alimentaire des ménages et à réduire la faim.

En Afrique subsaharienne, cette politique a connu un essor après le premier Sommet africain sur les engrais, tenu à Abuja (Nigéria)

en 2006, qui avait exhorté les membres de l'Union Africaine à améliorer l'accès des agriculteurs aux engrais en accordant des subventions ciblées, plus spécialement aux agriculteurs pauvres (Druilhe et Barreiro-Hurlé, 2012). La subvention des engrais est une solution attrayante parce qu'elle stimule la production alimentaire dans des délais relativement brefs et qu'en Afrique subsaharienne la quantité d'engrais à l'hectare est très faible par rapport aux quantités appliquées dans les autres régions. À titre indicatif, le taux d'application moyen en Asie a été de 150 kg/ha contre 7 kg/ha en Afrique subsaharienne (Druilhe et Barreiro-Hurlé, 2012).

L'un des programmes les plus étudiés est le programme de subvention des intrants agricoles (FISP) du Malawi. Lancé durant la campagne 2005-2006, après un grave épisode de sécheresse en 2004-2005 et des pénuries alimentaires prolongées, le FISP vise à renforcer la sécurité alimentaire des ménages en favorisant l'essor de la production ainsi que la diminution ou la stabilisation des prix. Le programme concerne plus de 1,7 million de ménages, soit plus de la moitié du nombre total et plus de 60 pour cent des agriculteurs familiaux, et fournit des semences de maïs et des engrais subventionnés, pour un coût se situant aux alentours de trois pour cent du PIB en 2011-2012 (Chirwa et Dorward, 2013).

Des impacts importants ont été enregistrés au niveau des ménages, des marchés et de l'économie en général (encadré 16).

TABLEAU 3

Programmes de subvention des intrants mis en œuvre dans certains pays, par envergure et par région, 2007-2012

RÉGION	PROGRAMMES DE PETITE ENVERGURE OU PONCTUELS	PROGRAMMES DE GRANDE ENVERGURE
Afrique subsaharienne	Lesotho, Mauritanie, Mozambique, Sierra Leone, Tchad, Zimbabwe	Burkina Faso, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Maroc, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Togo, Zambie
Amérique latine et Caraïbes	Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Haïti, Nicaragua, Panama, Pérou, Uruguay	Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Paraguay, Venezuela (République bolivarienne du)
Asie de l'Est et Pacifique	Cambodge, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Viet Nam	Chine, Indonésie, Philippines
Asie du Sud	Bhoutan, Népal	Bangladesh, Inde, Sri Lanka
Europe et Asie centrale	Tadjikistan	Azerbaïdjan, Kazakhstan
Moyen-Orient et Afrique du Nord	Algérie, Tunisie	Égypte, Iran, Iraq, Liban, République arabe syrienne, Yémen

Note: Les intrants considérés comprennent engrais et semences. Des subventions ont pu être mises en place pour tout ou partie de la période considérée, selon le cas.

Source: Demeke *et al.*, 2014.

ENCADRÉ 16

Pour contribuer efficacement à une croissance favorable aux pauvres, la subvention des engrais doit être associée à d'autres interventions

La subvention des engrais est réputée avoir donné de bons résultats dans les pays d'Asie. En Inde, au Bangladesh, en Indonésie et au Pakistan, les dépenses publiques consacrées au subventionnement des engrais ont été élevées et, de l'avis général, ces subventions ont contribué à un essor rapide de la production alimentaire, connu sous le nom de Révolution verte, au moins à ses débuts (Djurfeldt et al., 2005). Mais la subvention des intrants agricoles n'était que l'un des facteurs et était accompagnée d'investissements importants consacrés à la recherche-développement, aux services de vulgarisation, à l'irrigation, au réseau des routes rurales et au développement de marchés des engrais (Rashid et al., 2013). La subvention des engrais ne saurait donc

être vue comme une panacée capable de garantir une croissance agricole soutenue et pour être efficace, elle doit faire partie d'un ensemble d'investissements. Les études concernant l'impact des dépenses publiques sur la croissance et la réduction de la pauvreté montrent que la construction de routes, la recherche-développement agricole, l'éducation et l'irrigation ont eu nettement plus d'effets, beaucoup plus que la subvention des engrais (FAO, 2012). Bien que les dépenses consacrées aux subventions soient souvent préconisées dans un souci d'équité et de réduction de la pauvreté, les données montrent qu'à cet égard, l'investissement dans les biens publics est nettement plus efficace.

L'augmentation des disponibilités de maïs et la diminution des prix du maïs sur les marchés ruraux ainsi que la hausse des salaires des travailleurs agricoles (*ganyu*) sont autant d'effets très positifs constatés après l'adoption de ce programme. La production de maïs du Malawi est passée de 1,2 million de tonnes en 2004 à 3,6 millions de tonnes en 2013 et, depuis 2005, elle est restée tous les ans excédentaire par rapport aux besoins intérieurs (FAO, 2015a)³⁶. La combinaison d'une production accrue, de la baisse des prix du maïs et de revenus améliorés des *ganyu* a réduit la faim dans les ménages ruraux touchés par l'insécurité alimentaire. Les ménages qui avaient reçu les bons du FISP avaient 22 pour cent de chances supplémentaires de déclarer que leur production de maïs était «suffisante». Les deux tiers des familles ont fait état d'une

amélioration de la sécurité alimentaire au niveau des ménages et de la communauté après l'adoption du programme de subvention (Chirwa et Dorward, 2013).

La contribution du programme à l'augmentation de la production a amené d'autres pays d'Afrique subsaharienne à adopter des programmes analogues. En général ces programmes ont réussi à stimuler la productivité et la production agricoles, mais l'impact sur la sécurité alimentaire des ménages n'est pas aussi net, car les évaluations d'impact font défaut (Druilhe et Barreiro-Hurlé, 2012).

Dans la mesure où les programmes de subvention des intrants contribuent à renforcer la sécurité alimentaire, en ceci qu'ils contribuent à une plus grande disponibilité et à la baisse des prix des aliments de base, ils profitent également aux populations pauvres et peuvent être considérés comme conformes aux objectifs des politiques et programmes de protection sociale, auxquels ils contribuent. Mais, en général, ces programmes ne ciblent pas les pauvres, et ne les atteignent pas davantage (tableau 4). Par exemple, en Zambie, 73 pour cent des petites exploitations familiales cultivent moins de deux hectares et représentent 78 pour cent des petites

³⁶ Nous signalons la controverse concernant l'ampleur des effets obtenus. Chirwa et Dorward (2013) notent le contraste entre les fortes disponibilités de maïs et les niveaux élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition infantile qui continuent de sévir. D'après les constatations de Lunduka, Ricker-Gilber et Fisher (2013), alors que les estimations de la production nationale suggèrent des augmentations radicales de la production de maïs au Malawi, des études réalisées à l'exploitation ne montrent qu'une augmentation modeste des rendements et de la production.

TABLEAU 4

Proportion des ménages ruraux bénéficiant d'une aide sociale et/ou de subventions aux intrants agricoles, par type d'aide reçue

	AIDE SOCIALE SEULEMENT*	SUBVENTIONS AUX INTRANTS AGRICOLES SEULEMENT**	LES DEUX	AUCUNE AIDE
	<i>Pour cent</i>			
Éthiopie (2012)	9,8	22,2	3,2	64,8
Kenya (2005)	13,7	2,2	0,1	84,0
Malawi (2011)	2,6	48,1	2,9	46,4
Niger (2011)	2,5	2,7	0,3	94,5
République-Unie de Tanzanie (2009)	2,8	1,9	0,1	95,3

Note: *Par aide sociale, on entend tous les types de prestations (aides en espèces ou en nature assorties ou non de conditions), à l'exception des bourses et des repas scolaires. **Les subventions aux intrants agricoles incluent la subvention des semences et des engrais.

Source: Les calculs de l'auteur sont fondés sur les données de l'enquête auprès des ménages. Pour la liste complète de toutes les enquêtes consultées, veuillez vous reporter à la rubrique «Enquête sur les ménages – références», en fin de rapport.

exploitations familiales touchées par l'extrême pauvreté. Cependant, 55 pour cent des subventions appliquées aux moyens de production ont été aux 23 pour cent de ménages qui cultivaient plus de deux hectares (Mason, Jayne et Mofya-Mukuka, 2013). Par ailleurs, le programme du Malawi ciblait les agriculteurs pauvres qui possédaient un peu de terre et la capacité de travailler leurs parcelles, mais n'étaient pas nécessairement les plus pauvres (Kilic, Whitney et Winters, 2015).

Les programmes de subvention des engrais absorbent une part importante des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans de nombreux pays; par exemple, en 2011, le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Mali, le Nigéria, la République-Unie de Tanzanie, le Sénégal et la Zambie ont dépensé pour l'agriculture un milliard de dollars É.-U., soit 28,6 pour cent de leurs dépenses publiques (Jayne et Rashid, 2013)³⁷. Le rapprochement entre ces programmes «isolés» de subvention des intrants et la protection sociale pourrait consister à faire mieux profiter les ménages

les plus défavorisés des subventions aux intrants, par exemple en améliorant le ciblage et/ou en adaptant le volume et le type d'intrants aux besoins spécifiques des petits agriculteurs familiaux. Le meilleur moyen de cibler les plus pauvres est de concevoir des conditionnements adaptés à leurs besoins. En Zambie, par exemple, l'assortiment fourni dans le cadre du programme de sécurité alimentaire est destiné aux ménages qui cultivent moins de 0,5 hectares. Cet assortiment comprend une quantité suffisante d'intrants pour cultiver 0,25 hectare de céréales, 0,25 hectare de manioc et 0,25 hectare de légumineuses. Il est distribué gratuitement pendant les deux premières années, après quoi les agriculteurs doivent rembourser en nature la moitié de sa valeur. Ce programme est relativement réduit, et n'absorbe que cinq pour cent des crédits ouverts au titre du programme national de subvention des intrants agricoles (Burke, Jayne et Sitko, 2012). Une autre solution serait de combiner ces mesures avec des programmes d'aide sociale en espèces fournissant aux bénéficiaires les plus pauvres l'appoint nécessaire pour payer la part du coût de l'engrais non prise en charge par la subvention.

Crédit à l'agriculture

Les obstacles au crédit sont une entrave de taille à l'investissement agricole. Les crédits alloués à l'agriculture sont relativement modestes et nombre d'agriculteurs se

³⁷ La subvention des intrants agricoles a été critiquée à plusieurs égards. Parce qu'ils ne sont pas suffisamment documentés, les effets des programmes de subvention des engrais en Afrique subsaharienne prêtent à controverse (Druihhe et Barreiro-Hurlé, 2012). Le suivi et l'évaluation sont des conditions fondamentales si l'on veut améliorer les programmes et prendre des décisions efficaces en matière de politiques. Pour plus de détails sur les avantages et les inconvénients des programmes de subvention des engrais et leur amélioration éventuelle, voir par exemple Chirwa et Dorward (2013); Rashid et al. (2013); Jayne et Rashid (2013).

heurtent à des difficultés à cet égard. Les ménages ruraux n'ont pas facilement accès au crédit institutionnalisé. Dans certaines régions d'Afrique de l'Est et d'Afrique de l'Ouest, par exemple, Adesina (2010) a constaté que trois pour cent seulement du crédit commercial allait à l'agriculture, même si ce secteur représentait 50 à 70 pour cent du PIB. De même, au Honduras, au Nicaragua et au Pérou, 40 pour cent des producteurs agricoles n'avaient qu'un faible accès au crédit (Banque mondiale, 2007). Zezza *et al.* (2007) ont relevé que dans dix pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie et d'Amérique latine, moins de 40 pour cent des ménages agricoles recourent au crédit (en comptant aussi les emprunts à des parents ou personnes proches), et dans la plupart des pays, pas plus d'un ménage agricole sur dix utilise le crédit. En partie, cela tient aux coûts du crédit institutionnalisé, qui sont souvent très élevés (Banerjee et Duflo, 2007). Dans de nombreux pays, il est impératif de pallier les défaillances du marché du crédit – moyennant des programmes spéciaux, des banques spécialisées et des plans de garantie du crédit. Presque tous les pays d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que la majorité des pays africains prennent des mesures pour faciliter le crédit agricole (tableau 5).

Au Brésil, le soutien et la promotion de l'agriculture familiale sont depuis quelques années une priorité gouvernementale. Le Pronaf a été créé dans ce but en 2003. Il comprend, entre autres activités, l'octroi

de crédit pour des activités productives en milieu rural. Au cours de ces dernières années, le Pronaf a financé environ deux millions de prêts, surtout dans les régions de plus forte prévalence de la pauvreté rurale, pour une valeur de 10 milliards de dollars É.-U. environ. Le crédit est maintenant fourni à un taux d'intérêt annuel subventionné de deux pour cent afin de soutenir les exploitations familiales et il est couvert par une assurance (encadré 17) (Del Grossi et Marques, 2015).

Le Pronaf fournit aussi du microcrédit à des agriculteurs plus pauvres, si leurs revenus annuels bruts sont inférieurs à 20 000 reals (8 800 dollars É.-U. environ). Le microcrédit est plus répandu dans la région du Nordeste du Brésil, où la Banque du même nom offre une ligne de crédit appelée *Agroamigo*, qui fournit directement aux agriculteurs un service de suivi, par les soins d'un consultant qui les aide à élaborer leurs plans d'investissement. En 2013, les prêts de microcrédit de *Agroamigo* ont représenté plus de 20 pour cent des prêts du Pronaf.

L'expérience montre toutefois qu'il est difficile de cibler directement les plus pauvres au moyen du crédit (en l'occurrence le microcrédit). En réalité, la majorité des clients de microcrédit du monde, dont le nombre est estimé à 150 millions, sont réputés vivre juste en-dessous ou, plus souvent, juste au-dessus du seuil de pauvreté (Hashemi et de Montesquiou, 2011). Autrement dit, ils ne sont pas les plus pauvres. La raison en est que les ménages les plus pauvres n'ont souvent

TABLEAU 5
Principaux instruments adoptés par les pays en matière de crédit, par type et par région, 2007-2012

RÉGION	EXPANSION DU CRÉDIT	TAUX D'INTÉRÊT SUBVENTIONNÉ	LES DEUX
Afrique subsaharienne	Lesotho, Malawi, Mauritanie, Rwanda, Zambie	Kenya, Ouganda, Tunisie, Zimbabwe	Afrique du Sud, Ghana, Mozambique, Nigéria, République-Unie de Tanzanie
Amérique latine et Caraïbes	Cuba	Argentine, Chili, Costa Rica, Guatemala, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Panama, République dominicaine	Bolivie (État plurinational de), Brésil, Colombie, El Salvador, Équateur, Pérou, Venezuela
Asie de l'Est et Pacifique	Cambodge, Chine, Thaïlande	Indonésie, Viet Nam	République démocratique populaire lao, Philippines
Asie du Sud	Bangladesh	Népal	Inde, Pakistan, Sri Lanka
Moyen-Orient et Afrique du Nord		Iran, Iraq, République arabe syrienne	Algérie, Égypte, Maroc

Note: Des instruments ont pu être adoptés pour tout ou partie des périodes considérées, selon le cas.
Source: Demeke *et al.*, 2014.

ENCADRÉ 17 Assurance agricole

Le crédit rural peut favoriser le développement rural mais peut également être une source d'endettement pour les producteurs ruraux. Lier le crédit à une assurance peut donc aider au bon fonctionnement des marchés du crédit. Au Brésil, le Gouvernement a introduit en 2004 le programme d'assurance de l'agriculture familiale (SEAF), destiné à soutenir les prêts du Pronaf en cas de dégâts aux récoltes provoqués par des catastrophes naturelles, des ravageurs ou des maladies. Actuellement, le SEAF couvre les coûts et les contrats d'investissement agricole dans les régions pour lesquelles on dispose d'études agronomiques pertinentes. En cas de pertes, l'agriculteur bénéficiaire est exonéré à 100 pour cent du remboursement du crédit pour l'année du sinistre, et reçoit jusqu'à 7 000 reais (environ 3 100 dollars É.-U.) en compensation d'un éventuel manque à gagner.

Une autre innovation importante, introduite en 2006-2007 est constituée par le programme de garantie des prix pour l'agriculture familiale (*Programa de Garantia de Preços para a Agricultura Familiar* (PGPAF)), qui fournit une remise sur les prêts du Pronaf chaque fois que le prix du marché du produit financé tombe en-deçà du prix garanti. Les prix garantis sont fixés au début de la campagne agricole, sur la base des coûts de production. Ce régime de garantie du prix ayant été conçu au profit des paysans les plus pauvres, les compensations sont actuellement plafonnées à 5 000 reais (2 200 dollars É.-U. environ) pour les contrats de crédit et à 2 000 reais (900 dollars É.-U. environ) pour les contrats d'investissement.

En général, à moins d'être gratuites ou subventionnées, les assurances agricoles ne sont pas à la portée des pauvres. Au Brésil, le programme SEAF fournit une assurance agricole aux agriculteurs familiaux et le Gouvernement subventionne la prime à 75 pour cent.

En outre, les régimes d'assurance agricole ne sont pas très répandus car leur application comporte de nombreux problèmes d'information. Les assurances indicelles peuvent contribuer à résoudre ces problèmes. Les plus courantes sont les assurances contre les intempéries. Le seuil de déclenchement est fondé sur l'écart enregistré par rapport à un indice météorologique (qui peut être, par exemple, la hauteur des précipitations sur une période donnée). Tous les titulaires au sein d'une région déterminée reçoivent des prestations aux mêmes conditions contractuelles, tandis que les mesures météorologiques proviennent d'une seule station. On fait ainsi l'économie d'expertises sur le terrain (FIDA et PAM, 2011).

L'Inde a introduit son programme national d'assurance agricole en 1999. Aujourd'hui, ce programme assure 15 pour cent environ des agriculteurs (Demeke *et al.*, 2014). Ce dispositif est fondé sur un indice annuel, et le versement des indemnités est déclenché lorsque les rendements des cultures dans une certaine région tombent au-dessous de la tendance historique. En Afrique subsaharienne, cette pratique est rare, mais il existe quelques exemples de programmes d'assurance fondée sur un indice météorologique. Par exemple, en Éthiopie, Nyala Insurance, une compagnie d'assurance privée, offre un produit d'assurance indicelle contre les intempéries aux membres d'une coopérative d'agriculteurs, ce qui permet des économies d'échelle. La compagnie assure tous les agriculteurs de la coopérative et la coopérative est responsable du paiement de la prime et de la répartition des indemnités éventuelles (Meherette, 2009). Les régimes d'assurance de ce type ont un inconvénient. Il faut en effet disposer de données de pluviométrie quotidienne sur 30 ans pour les mettre en place.

pas assez de moyens et de compétences pour profiter du crédit et peuvent trouver difficile de rembourser un prêt, même si le montant est infime. Par ailleurs, bien que le microcrédit ait montré qu'il pouvait améliorer les conditions de vie des ménages au Bangladesh (Khandker et Samad, 2014), cela n'est pas toujours le cas. Des données récentes, tirées de six études, montrent que le microcrédit a des effets mitigés sur la consommation alimentaire (et le plus souvent un effet nul). En outre, ces études n'ont dégagé aucun élément suggérant que le microcrédit réussisse à réduire la pauvreté ou améliorer les conditions de vie, mesurées d'après le revenu total du ménage (Banerjee, Karlan et Zinman, 2015).

Toutefois, l'expérience a également montré que même lorsque le crédit était disponible, de nombreux bénéficiaires préféraient éprouver une partie de leurs dettes plutôt que d'en contracter de nouvelles (Barca *et al.*, 2015). Il apparaît de plus en plus clairement que le microcrédit n'est pas en soi suffisant pour aider les ménages pauvres à échapper à la pauvreté ou à améliorer leurs conditions de vie, celles-ci étant mesurées à l'aune de leur consommation, de leur état de santé, de leur niveau d'instruction et du degré d'autonomie des femmes (Banerjee, Karlan et Zinman, 2015). Pour les plus pauvres, le microcrédit doit faire partie d'un ensemble d'interventions, ou d'un programme conjoint qui comporte des prestations d'aide sociale (Barrientos, 2012). Par exemple, au Bangladesh, le CFPR-TUP du BRAC comporte des interventions multiples, notamment l'accès au crédit et des aides en espèces, et a pour but d'extraire de la pauvreté les plus pauvres, en les faisant participer à des programmes de microcrédit (voir aussi chapitre 2).

Programmes d'achat institutionnels

L'absence de marchés appropriés est un obstacle important pesant sur la croissance agricole et le développement rural. Une approche novatrice adoptée pour résoudre ces difficultés a été l'effort d'alignement des programmes de protection sociale sur les objectifs agricoles, en utilisant la protection sociale comme facteur de création

de marchés pour les petites exploitations familiales. Les programmes d'achats institutionnels, ainsi qu'on les appelle, procèdent à des achats locaux d'aliments, soit directement auprès des agriculteurs, soit par le truchement de négociants, et utilisent ces denrées dans le cadre de programmes d'aide sociale tels que les cantines scolaires, les réserves alimentaires, les hôpitaux ou la distribution par l'intermédiaire d'organisations caritatives³⁸.

Les politiques qui régissent la demande institutionnelle servent à promouvoir le développement rural par la création d'un marché destiné aux produits de l'agriculture familiale. Toutefois, dans les interventions associant aide sociale et demande institutionnelle, on privilégie aussi généralement l'appui aux agriculteurs très pauvres qui ont difficilement accès aux ressources. En dernière analyse, il s'agit d'accroître la production agricole des petits exploitants, d'améliorer les compétences et les connaissances des agriculteurs et des vulgarisateurs en matière de production alimentaire et de commercialisation et, plus généralement, de relier les organisations de petits producteurs aux marchés locaux.

Programmes d'approvisionnement local des cantines scolaires

L'une des modalités des programmes d'achats institutionnels consiste à acheter localement des aliments dans le cadre de programmes d'approvisionnement local des cantines scolaires³⁹. Ces interventions ont pour but de fournir des aliments aux enfants et d'améliorer la fréquentation scolaire, mais peuvent aussi comprendre des programmes de santé, tels que le

³⁸ Les acheteurs institutionnels sont des organismes du secteur public ou du secteur privé – écoles, administrations responsables des réserves alimentaires, armée, prisons, hôpitaux, organisations d'aide alimentaire et des organismes spécialisés dans l'aide d'urgence ou le développement – qui achètent de grandes quantités ou de gros volumes de produits auprès de producteurs ou de négociants sur le marché intérieur.

³⁹ Les modalités d'achat varient d'un programme à l'autre et le volume des aliments achetés aux agriculteurs locaux varie également. Lorsque les programmes de cantines scolaires sont mis en œuvre dans des régions où l'insécurité alimentaire chronique est élevée, la capacité de production alimentaire est faible et les achats locaux sont plus aléatoires (Devereux, Sabates-Wheeler et Pascual Martínez, 2010).

déparasitage, la vaccination et l'hygiène dentaire. Certains programmes intègrent d'autres initiatives comme la formation des professeurs, les jardins communautaires et les informations nutritionnelles à l'intention des parents. L'un des principaux objectifs est de promouvoir la participation communautaire par l'intermédiaire des comités villageois, des associations de parents et des organes de gestion des écoles.

Dans certains pays à revenu intermédiaire, la mise en place de programmes d'approvisionnement local des cantines scolaires est considérée comme une stratégie qui permet à la fois de promouvoir le développement rural et d'assurer une protection sociale. Par la fourniture d'aliments aux individus pauvres qui vivent dans l'insécurité alimentaire, ces interventions permettent d'atténuer la faim et de réduire la malnutrition. Par ailleurs, elles aident aussi les familles à éviter les stratégies de survie préjudiciables, qui les poussent à vendre leurs biens de production ou à envoyer les enfants travailler pour que le ménage ait de quoi se nourrir. Les agriculteurs non bénéficiaires sont également avantagés quand leur production est achetée pour les cantines scolaires. Lorsqu'ils sont bien formulés, ces programmes peuvent réduire le fossé entre hommes et femmes dans le domaine de l'instruction, surtout dans les zones rurales où ces disparités sont les plus grandes (Gelli, Neeser et Drake, 2010). En Indonésie, pendant la crise financière, les gouvernements ont mis en œuvre un programme d'alimentation scolaire qui achetait du manioc, des bananes et du riz aux cultivateurs locaux, avec des retombées positives sur les communautés locales pauvres (voir aussi l'encadré 18) (Studdert *et al.*, 2004). En particulier, le programme aurait créé des revenus supplémentaires non seulement pour les ménages ayant des enfants d'âge scolaire mais aussi pour les agriculteurs qui fournissaient les aliments et pour les femmes qui préparaient les repas. L'instruction et la nutrition des enfants ont également été améliorées grâce au programme, un facteur qui joue à plus long terme sur la valorisation des ressources humaines.

Les programmes d'approvisionnement local des cantines scolaires sont inscrits dans

le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et dans le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en tant que partie intégrante des efforts visant à réduire l'insécurité alimentaire et à donner aux personnes vulnérables la possibilité de participer à la croissance agricole. Aujourd'hui, 20 pays africains au moins ont entrepris des programmes d'approvisionnement local des cantines scolaires, parfois dans le sillage du Programme «Achats au service du progrès» du PAM (voir ci-dessous).

Le Programme «Achats au service du progrès» du PAM

Le PAM est l'un des principaux acheteurs d'aliments: en 2013, l'Organisation a acheté pour 1,16 milliard de dollars É.-U. d'aliments de base, dont 80 pour cent étaient fournis par des négociants dans des pays en développement. S'efforçant de multiplier les effets des achats locaux et régionaux destinés à renforcer les capacités de petites exploitations familiales, le PAM a introduit le Programme «Achats au service du progrès». À compter de 2008, un programme quinquennal a été mis en œuvre dans 20 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique centrale⁴⁰. Durant cette initiative pilote, le PAM a testé différentes modalités d'achat de denrées de base auprès de producteurs familiaux, afin d'identifier les modèles susceptibles de promouvoir le développement de la petite exploitation familiale par un meilleur accès aux marchés structurés. Les Achats au service du progrès entraînent une demande régulière d'aliments de qualité, un renforcement ciblé des capacités des familles d'agriculteurs, habituellement regroupées en organisations de producteurs, et un soutien aux principaux prestataires de services le long de la filière, à des fins de coordination et de logistique (voir aussi l'encadré 19).

Pendant la phase pilote de cinq ans, le PAM a réussi à fournir 367 000 tonnes d'aliments achetés aux petits agriculteurs, qui ont représenté une augmentation directe des

⁴⁰ Voir <https://www.wfp.org/purchase-progress>. Une série d'études des cas récentes sur les achats au service du progrès est également disponible à l'adresse suivante <http://www.fao.org/ag/ags/ivc/institutional-procurement/en/>.

ENCADRÉ 18

Programme d'approvisionnement local des cantines scolaires dans l'État plurinational de Bolivie et au Honduras

L'alimentation scolaire couvre 87 pour cent des écoles dans l'État plurinational de Bolivie. La loi réformée en matière d'achats publics dispose que les aliments utilisés pour la distribution de repas scolaires ou autres initiatives de sécurité alimentaire doivent être achetés auprès de producteurs nationaux. Les agriculteurs ont pu fournir une grande gamme de produits, entre autres du riz, du maïs et du quinoa –, ainsi que des aliments transformés, tels que des biscuits et des produits laitiers. Dans les municipalités de Villa Alcalá, Tomina, Yamparaéz et Zudanez, les collectivités locales ont acheté des denrées biologiques à de petits agriculteurs afin de renforcer leur participation aux marchés spécialisés dans la production biologique. Le Gouvernement a également encouragé la petite production biologique par l'introduction de bananes biologiques dans les menus scolaires. Cette expérience a procuré des avantages divers aux petits agriculteurs familiaux (Bioversity International, 2012). Les surfaces de bananeraies ont plus que doublé afin de répondre à la demande et les agriculteurs ont adopté des pratiques plus efficaces pour la récolte et les opérations après récolte. Plus de 85 pour cent des producteurs ont signalé un accroissement de leurs revenus et de leur consommation, notamment de lait et de viande.

Au Honduras, le Gouvernement a financé et exécuté le programme *Vaso de Leche*, qui complète le repas scolaire d'un verre de lait. En 2012, 638 000 enfants de 143 municipalités, rurales pour la plupart, ont bénéficié de ce programme, qui a pour objectif principal d'améliorer l'état nutritionnel des enfants d'âge préscolaire et scolaire par une augmentation de l'apport protéique et calorique. Par ailleurs, le programme vise à promouvoir le développement rural en achetant directement le lait aux petits producteurs. Il offre à ceux-ci des prix stables tout au

long de l'année et leur garantit ainsi des revenus réguliers. La principale condition à remplir pour participer au programme est la certification auprès du service national de sécurité sanitaire des produits agricoles. Très souvent, les producteurs se sont regroupés pour créer des centres de collecte et de traitement et faciliter ainsi les opérations d'achats du programme. Le Secrétariat à l'agriculture et à l'élevage a mis en œuvre une série de projets visant à fournir une assistance technique, des infrastructures et des crédits aux producteurs participants. Ce programme est généralement cité comme un cas d'école dans le domaine de la demande institutionnelle au profit des petites exploitations familiales en Amérique centrale (FAO, 2013b)

Le caractère fructueux des liens entre l'agriculture familiale et les programmes d'alimentation scolaire est en grande partie attribué à l'existence d'un cadre législatif propice aux marchés publics. Dans les deux pays, la législation visait à créer des marchés à l'intention des producteurs nationaux et à accroître le rôle des petites et moyennes entreprises. Elle a autorisé les collectivités locales à acheter directement aux organisations de producteurs et aux familles d'agriculteurs, évitant ainsi de lourdes procédures d'appels d'offres. En outre, en privilégiant les achats institutionnels d'aliments auprès des producteurs nationaux dans leurs politiques générales, les gouvernements de l'État plurinational de Bolivie et du Honduras ont facilité la mise en œuvre des programmes d'approvisionnement local des cantines scolaires.

Source: Nehring, Miranda et Howe, 2014.

ENCADRÉ 19

Les organisations de producteurs jouent un rôle essentiel

Pour les exploitations familiales, la compétitivité sur les grands marchés privés ou publics est un enjeu majeur qui exige de satisfaire à des normes rigoureuses et de livrer en grande quantité. En cela, les organisations de producteurs ont un rôle essentiel. Elles peuvent en effet contribuer de manière déterminante à surmonter les difficultés et les obstacles auxquels se heurtent les agriculteurs qui opèrent seuls. Ces organisations facilitent la mise en commun des ressources, telles que le crédit, les informations, la main-d'œuvre et le transport, créant ainsi des économies d'échelle qui réduisent les coûts de transaction et leur donnent plus de force sur le marché. Les organisations de producteurs peuvent contribuer au renforcement des compétences des agriculteurs, leur fournir des informations et des connaissances, les aider à affronter les questions juridiques, les démarches de certification et d'affiliation, et leur confèrent un certain poids dans les débats nationaux et parfois internationaux. Les gouvernements peuvent soutenir les organisations de producteurs en instaurant un environnement porteur, des mesures de politique générale et un cadre juridique favorables, ainsi que des mesures d'incitation à caractère économique. Parmi les organisations de producteurs les plus connues figure le Réseau indien des coopératives laitières. En 2005, les coopératives laitières indiennes, avec 12,3 millions de membres, représentaient 22 pour cent de la production de lait du pays. Soixante-six pour cent des membres des coopératives sont des paysans sans terres ou de tout petits exploitants, hommes et femmes.

En Éthiopie, par exemple, dans le contexte de l'Alliance du maïs – un partenariat conçu et coordonné par l'Agence pour la transformation agricole, qui réunit diverses parties prenantes au sein des administrations publiques fédérales et régionales, des Nations Unies, des ONG et du secteur privé – le PAM a désigné 50 000 agriculteurs à

qui acheter les produits destinés à ses programmes d'alimentation scolaire pendant la période 2009-2013. En outre, l'Alliance a constitué 31 groupements de coopératives représentant plus de un million de familles d'agriculteurs, qui bénéficient d'un accès facilité aux intrants agricoles, ainsi que de services de formation et de renforcement des capacités dans divers domaines – pratiques culturales, manutention après récolte, entreposage commun et commercialisation des produits. Les investissements groupés ont permis à ces coopératives de vendre au PAM des aliments de qualité pour une valeur totale de plus de 25 millions de dollars É.-U. Dans le cadre de cette collaboration, le PAM, l'Agence pour la transformation de l'agriculture et la Banque commerciale d'Éthiopie ont signé un accord tripartite prévoyant l'octroi de crédits aux producteurs, sous forme de prêts utilisant les contrats du PAM comme garantie. Les groupements de coopératives titulaires de contrats au titre des Achats au service du progrès étaient considérés comme de «bons risques» par les institutions de crédit, ce qui leur permettait de bâtir de nouveaux entrepôts, d'acheter et de payer en temps voulu et de répondre aux conditions strictes dictées par le PAM.

La formule des Achats au service du progrès s'accompagne de nombreux défis, dont certains sont propres aux pays, d'autres plus généraux. Par exemple, la détermination des prix dans les zones reculées est complexe. De même, il est parfois très difficile de fournir du crédit aux agriculteurs familiaux, d'atteindre les agricultrices et, dans l'optique de l'offre, de trouver et de soutenir des partenaires capables de fournir des services techniques spécialisés et de renforcer les capacités. Une question qui est commune à tous les programmes d'achats institutionnels est la nécessité de suivre et d'évaluer les programmes de manière efficace pour mieux éclairer les politiques et mettre en place des modalités d'achat innovantes (voir l'encadré 20).

revenus de tous ces agriculteurs et de leurs familles de plus de 148 millions de dollars É.-U. (en moyenne 30 millions de dollars É.-U. par an). En outre, les organisations de producteurs qui, auparavant, n'avaient jamais vendu collectivement, ont vendu pour 60 millions de dollars É.-U. de produits supplémentaires à des acquéreurs autres que le PAM. Pendant la durée du projet pilote, le PAM a noué 500 partenariats, dont plus de la moitié ont fait l'objet d'accords formels. Parmi les partenaires du PAM figuraient non seulement des ministères et des organismes gouvernementaux, mais encore des ONG internationales et locales, des fédérations d'organisations de producteurs, des institutions des Nations Unies, des fournisseurs d'intrants, des instituts de recherche, des partenaires bilatéraux du développement et des organismes régionaux (PAM, 2014).

L'expérience brésilienne: une agriculture familiale en lien avec les marchés à vocation institutionnelle

Le Brésil est le premier pays à avoir mis en œuvre un programme institutionnel d'achat de denrées alimentaires en conjuguant sa stratégie de sécurité alimentaire avec un mécanisme de demande garantie au profit de petits producteurs. Le Programme d'achats alimentaires – *Programa de Aquisição de Alimentos* (PAA) – et le Programme national d'alimentation scolaire (PNAE) – sont les deux programmes d'achats institutionnels les plus importants du Brésil⁴¹. Le PAA comprend plusieurs volets, notamment un soutien à la constitution de stocks vivriers, des incitations pour la

production et la consommation de lait (PAA-Lait), ainsi que des achats institutionnels.

Le PAA a été lancé en 2003 dans le cadre du Programme Faim zéro dans le but de soutenir la production et l'accès au marché des exploitations familiales, de distribuer des aliments pour promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition et de constituer des stocks stratégiques. Les quantités qui peuvent être achetées aux agriculteurs et groupements d'agriculteurs dans le cadre du PAA et du PNAE sont plafonnées, mais ce maximum est plus élevé pour le PNAE, car les repas scolaires exigent des fournitures importantes. Pour veiller à ce que les plus pauvres bénéficient du PAA, l'accès est accordé en priorité aux familles d'agriculteurs inscrites au *CadÚnico* qui bénéficient de la *Bolsa Família*. Le programme s'est rapidement développé, passant de 50,2 millions de dollars É.-U. pour un effectif de 41 500 agriculteurs en 2003 à 410,3 millions de dollars É.-U. et 185 500 agriculteurs en 2012 (Del Grossi et Marques, 2015). En dix ans, le PAA a acheté plus de 3 millions de tonnes d'aliments à plus de 200 000 exploitations familiales. Il ne représente toutefois que 0,0004 pour cent du PIB du Brésil (IPC-IG et PAM, 2013).

Pour participer au PAA, les agriculteurs doivent être munis d'une déclaration d'admissibilité au Pronaf, qui est un moyen de garantir l'exclusivité aux familles d'agriculteurs (encadré 21). Le système de déclaration permet de classer les agriculteurs par tranches de pauvreté et de vulnérabilité, en vue de recenser les plus défavorisés d'entre eux. La loi dispose que ces derniers ont la priorité pour participer au PAA.

Lors du lancement du PAA, on s'inquiétait que les exploitations familiale ne soient pas en mesure de répondre aux sollicitations du gouvernement. C'est la raison pour laquelle, une multitude de programmes – notamment ceux qui favorisent l'accès des ruraux au crédit, à l'assurance, à l'assistance technique et à la vulgarisation –, ainsi que des mesures volontaristes en matière de parité hommes-femmes et un programme d'investissement dans les transports, l'énergie et l'assainissement ont vu le jour pour aider les exploitations familiales à mieux commercialiser leurs produits (voir aussi l'encadré 22) (Del Grossi et Marques, 2015). Un deuxième obstacle, constitué par

⁴¹ Le PNAE existe depuis les années 50 mais n'a été relié aux politiques en faveur de l'agriculture familiale qu'en 2009. Aujourd'hui, les écoles municipales et fédérales sont tenues d'acheter au moins 30 pour cent des aliments destinés aux repas scolaires à de petits agriculteurs. Le PNAE s'est étendu rapidement et, en 2014, son budget a atteint 3,5 milliards de reais (1,54 milliard de dollars É.-U. environ), au profit de 47,2 millions d'élèves. De ce montant, 460 millions de dollars É.-U. environ (1,05 milliard de reais) ont été réservés aux achats directs de produits de l'agriculture familiale (Del Grossi et Marques, 2015). Toutefois, 45 pour cent seulement des organismes d'exécution respectent le minimum légal de 30 pour cent d'achats à effectuer auprès des petits agriculteurs. Les leçons tirées de l'expérience brésilienne ont également servi à renforcer la nutrition scolaire dans d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes (voir à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/in-action/program-brazil-fao/projects/school-feeding/en/>).

ENCADRÉ 20 Créer des cadres juridiques adaptés

Les avantages de la demande institutionnelle axée sur les exploitations familiales dépendent beaucoup du modèle d'achats choisi par les gouvernements. L'achat direct des aliments à des associations et des coopératives réduit le rôle des intermédiaires du secteur privé et assure aux producteurs des prix plus favorables. Les organisations de producteurs peuvent également contribuer à réduire les coûts de transaction, ce qui favorise la participation des petits producteurs aux marchés structurés. En dehors des coopératives, certaines formes de programmes d'achats institutionnels permettent aux agriculteurs de livrer à prix fixe un volume spécifique de produits. Ce dispositif offre plusieurs avantages car il fournit un marché et garantit des revenus, réduisant ainsi les risques et les incertitudes.

Les achats effectués auprès d'organisations de producteurs peuvent néanmoins s'avérer plus risqués et plus coûteux que les transactions avec des négociants privés. Le fractionnement des appels d'offres entraîne une fragmentation de l'offre, ce qui veut dire qu'il faut traiter un plus grand nombre de soumissions, assurer l'évaluation et le suivi de qualité pour un plus grand nombre de lots et organiser le transport. À cela s'ajoutent les coûts de la formation à l'intention des coopératives et des manquements plus fréquents chez les groupements d'agriculteurs, parce qu'ils sont plus vulnérables face aux risques. Il est toutefois possible de réduire ces coûts en investissant dans des activités de renforcement des capacités à l'intention des organisations de producteurs.

Les règles qui encadrent les adjudications sont primordiales pour réaliser les résultats attendus en matière de développement rural, car elles peuvent encourager ou entraver la participation des petits producteurs (Sumberg et Sabates-Wheeler, 2010). Les exigences de la bureaucratie et la complexité des cahiers des charges font que, sans un ciblage efficace, la participation des petits producteurs est

compromise. Toutefois, il est probable que l'augmentation des quantités à livrer stimule la production et renforce les liens en amont et en aval de la filière. De plus, les aliments peuvent être transférés des zones excédentaires vers les zones sujettes à l'insécurité alimentaire.

Le rôle du cadre juridique est déterminant dans la réussite des politiques d'achats d'aliments auprès des petits agriculteurs. Plusieurs types de législations fournissent ce cadre, notamment la législation contractuelle, les réglementations en matière de sécurité sanitaire et les règlements relatifs aux coopératives et aux organisations de producteurs.

Les processus d'achats publics sont habituellement très encadrés afin de minimiser la corruption et le gaspillage. Toutefois, ces règles peuvent se muer en un véritable obstacle dans le cas des achats directs aux petits producteurs agricoles. Très souvent, elles ont découragé la participation des petits agriculteurs aux programmes d'alimentation scolaire, alors qu'ils auraient eu la capacité voulue. En outre, la loi impose souvent aux organisations d'agriculteurs des démarches complexes, s'agissant à la fois de participer au processus et de rendre des comptes. Il arrive qu'elles ne parviennent pas à obtenir un statut formel et ne puissent exécuter certaines transactions financières. Pour remédier à ces difficultés, les gouvernements peuvent opter pour des politiques favorisant la participation des petits agriculteurs aux marchés publics et, par exemple:

- Allouer des pourcentages spécifiques ou des quotas du montant total des achats publics aux petits agriculteurs.
- Promouvoir des processus d'appels d'offres spécialement conçus pour les petits agriculteurs.
- Lorsque les achats portent sur de grosses quantités, fractionner les adjudications pour donner la possibilité aux petits agriculteurs de soumissionner.

Source: Nehring, Miranda et Howe, 2014.

ENCADRÉ 21

Le Registre des exploitations familiales

La Déclaration d'admissibilité au Pronaf (appelée DAP pour *Declaração de Aptidão ao Pronaf*) est un document qui certifie qu'un producteur ou un groupement à statut formel est en conformité avec les dispositions de la loi et peut être classé comme «exploitant familial» ou «entrepreneur familial en milieu rural». Cela veut dire: i) que la propriété est inférieure ou égale à quatre unités fiscales¹; ii) que la main-d'œuvre employée dans les activités rurales est principalement familiale; iii) qu'un pourcentage minimum du revenu familial provient d'activités menées au sein de la propriété ou de l'entreprise rurale; et iv) que l'exploitation ou l'entreprise est gérée par la famille titulaire de la déclaration d'admissibilité. La DAP est délivrée gratuitement par des institutions agréées, tels que les organismes officiels d'assistance technique et de vulgarisation ou les fédérations et confédérations

agricoles. Établie au nom d'une unité familiale ou d'une organisation structurée (personne morale), la DAP est devenue un document indispensable pour avoir le droit de participer aux programmes liés à l'agriculture familiale au Brésil, notamment les programmes d'achats institutionnels. Une DAP individuelle a une durée normale de six ans, tandis que la DAP pour les personnes morales (délivrée à des groupements formels dont 70 pour cent au moins des membres sont munis de la déclaration d'admissibilité) ne dure qu'une seule année. En août 2014, on dénombrait 5 073 215 DAP individuelles en cours de validité et 2 900 pour des organismes ayant la personnalité juridique.

¹ L'unité fiscale est une unité de mesure de la propriété foncière qui peut varier d'une municipalité à l'autre.

Source: Swensson, 2015 et Del Grossi et Marques, 2015.

le système de passation des marchés publics, a été résolu par l'introduction des lois qui convenaient.

Aucune évaluation d'impact des programmes d'achats institutionnels du Brésil n'a été faite à l'échelle nationale. Les évaluations réalisées jusqu'à présent reposaient sur des études de cas quantitatives et des enquêtes à petite échelle portant sur une à cinq municipalités (IPC-IG et PAM, 2013). Ces études ont relevé parmi les impacts les plus courants du PAA la diversification et l'augmentation de la production agricole familiale, l'augmentation des revenus ainsi que le renforcement et le développement des organisations collectives.

Doretto et Michellon (2007) ont mené une enquête auprès des bénéficiaires du PAA, et auprès de non-bénéficiaires, pour étudier l'impact des achats sur les revenus des exploitations familiales dans trois municipalités de l'État de Paraná. Leurs résultats montrent une augmentation des revenus de 25,2 pour cent parmi les participants au programme qui avaient eu recours au crédit contre 43 pour cent chez

ceux qui n'avaient pas bénéficié de crédit (Doretto et Michellon, 2007). De même, un tiers des bénéficiaires faisant partie de l'échantillon avaient accru les surfaces cultivées, tandis que les deux tiers avaient amélioré leurs techniques de production végétale. L'accroissement des revenus, des surfaces cultivées et des compétences technologiques permettent une meilleure répartition des tâches au sein du ménage, de sorte que les membres de la famille peuvent entreprendre des travaux non agricoles et diversifier leurs revenus. Un tiers des participants dans deux des municipalités de l'échantillon ont fait état de sources de revenus autres que l'agriculture.

Certaines mesures du PAA incitaient à diversifier la production, ce qui a ouvert de nouvelles possibilités de commercialisation aux agriculteurs (Vogt et Souza, 2009). L'étude de cas de la région de Celeiro dans l'État de Rio Grande do Sul, qui couvre deux municipalités, a noté que le PAA avait la capacité d'ajouter une dimension et une structure sociales aux marchés locaux et aux canaux de commercialisation au bénéfice

ENCADRÉ 22

Le programme brésilien de citernes à eau

Le programme des citernes à eau a été créé en 2003 et élargi en 2011 sous le nom de Programme national d'accès à l'eau et d'utilisation universels de celle-ci («De l'eau pour tous»). Il encourage l'accès universel à l'eau dans les zones rurales – pour la consommation humaine et l'agriculture, notamment l'élevage – dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles socialement vulnérables. Il est destiné à la population vivant dans l'extrême pauvreté et sa mise en œuvre prévoit la construction de citernes, de systèmes d'approvisionnement en eau et de petits barrages.

Le programme s'articule en trois volets:

- **De l'eau destinée à la consommation humaine** (volet «première eau»), qui consiste à construire des citernes pour recueillir et stocker l'eau de pluie destinée à la consommation humaine, à l'intention des familles rurales qui

n'ont pas accès à l'eau potable. Les familles admissibles en priorité sont celles qui sont inscrites au *CadÚnico*.

- **De l'eau pour la production agricole** (volet «seconde eau»), qui est destiné aux familles possédant déjà une citerne pour la consommation humaine. Il introduit des technologies sociales permettant de recueillir et de stocker l'eau de pluie pour l'agriculture, spécialement pour les potagers et l'élevage de petits animaux.
- Enfin le volet **Des citernes dans les écoles**, qui prévoit la construction de citernes de récolte et de stockage de l'eau de pluie pour la consommation humaine et l'arrosage des potagers dans les écoles municipales des zones rurales situées dans la région semi-aride du Brésil.

Source: Del Grossi et Marques (2015).

d'agriculteurs qui, au départ, étaient pauvres en ressources. En offrant un accès au marché et des prix garantis, le PAA a contribué de manière décisive à l'augmentation de la production chez les participants (Vogt et Souza, 2009).

Les achats effectués par le truchement du PAA ont créé de nouvelles relations entre les exploitations familiales, les intermédiaires, les administrations locales et les consommateurs et ces relations ont eu un effet sur la viabilité des systèmes alimentaires locaux. Les revenus des participants du PAA dans le nord-est du Brésil ont été trois fois supérieurs à ceux des non-participants (Sparovek, *et al.*, 2007). Cet écart tient au fait que la vente de produits au programme a procuré de nouveaux revenus aux participants et que les non-participants sont en général des agriculteurs de subsistance. La nouvelle stratégie «Brésil sans misère» se propose d'étendre le dispositif de la DAP à 200 000 familles supplémentaires vivant au-dessous du seuil de pauvreté. La grande majorité de ces agriculteurs vivent dans la région Nordeste du Brésil, qui est la plus pauvre du pays.

Dans la municipalité de Campina do Monte Alegre de l'État de São Paulo, les prix offerts dans le contexte du PAA ont dépassé de 45,9 pour cent le prix moyen offert par les autres intermédiaires (Agapto *et al.*, 2012). Lucena et Luiz (2009) ont constaté que, dans le cas d'un échantillon de sept participants de l'État de Rio Grande do Norte, ces prix plus rémunérateurs s'étaient traduits par une majoration de revenus de 43 pour cent en moyenne. Le système du seuil de référence incite les agriculteurs à produire des légumes et autres cultures vivrières à valeur économique élevée (Agapto *et al.*, 2012).

Acheter aux Africains pour l'Afrique

Le Programme «Acheter aux Africains pour l'Afrique» (PAA Afrique) a adapté l'initiative brésilienne, qui consistait à acheter des denrées alimentaires à des familles d'agriculteurs, et l'a transposée dans cinq pays africains: l'Éthiopie, le Malawi, le Mozambique, le Niger et le Sénégal⁴². Il allie des mesures favorisant l'inclusion

⁴² Pour toute précision, voir PAA Afrique (2015).

des agriculteurs familiaux dans l'économie productive, une aide alimentaire ainsi que des aides sociales destinées aux populations vulnérables. Le PAA Afrique a démarré en 2012 et, en deux ans, a aidé plus de 5 000 familles d'agriculteurs, pour la plupart organisées en groupements de producteurs, et a atteint plus de 128 000 élèves dans le cadre des programmes d'approvisionnement local des cantines scolaires. Au Niger, sous l'égide de l'initiative 3N, le PAA Afrique a également utilisé les achats locaux d'aliments pour soutenir la prévention et la gestion des crises en constituant des stocks nationaux de sécurité. Les fournitures d'intrants agricoles assorties d'une formation ont valu aux agriculteurs des gains de productivité considérables. Par exemple, en Éthiopie, les cultivateurs qui fournissaient des haricots rouges au programme ont accru leurs

rendements de 50 pour cent tandis qu'au Sénégal, la productivité des riziculteurs a augmenté de plus de 300 pour cent (PAA Afrique, 2014). En moyenne, 37 pour cent des aliments produits par les agriculteurs participant au PAA Afrique ont été achetés par le programme.

Réunir les secteurs – le ciblage, question essentielle

L'un des grands problèmes opérationnels qui doit être traité s'agissant de réunir différents secteurs réside dans le ciblage des interventions. Dans certains pays, par souci d'équité, on a eu tendance à éviter que la protection sociale et les programmes de subvention des intrants agricoles ciblent les mêmes ménages; ailleurs, l'accent

ENCADRÉ 23

Méthodes de ciblage applicables aux interventions agricoles

Les interventions agricoles utilisent tout un éventail de méthodes de ciblage, dont certaines sont décrites dans l'encadré 13. Le ciblage géographique est souvent utilisé pour sélectionner une zone d'intervention et associé ensuite à d'autres critères – pauvreté, risque de sécheresse, vulnérabilité au changement climatique, cultures prédominantes, déclivité du terrain ou degré d'urbanisation.

Ciblage géographique. Dans les interventions agricoles qui ont pour but de réduire la pauvreté rurale, le ciblage géographique suit souvent la même logique que les programmes de protection sociale et les critères de sélection des zones d'intervention sont liés à l'incidence de la pauvreté. Contrairement au ciblage en matière de protection sociale, il est fondé non seulement sur les cartes de la pauvreté ou sur des critères liés à la pauvreté, mais aussi sur le type d'intervention agricole (irrigation, développement rural, gestion des ressources naturelles ou réforme agraire ou autres). Par exemple le projet d'adaptation aux marchés et

au changement climatique (NICADAPTA) qui soutient l'adaptation au changement climatique pour les petits planteurs de café et de cacao au Nicaragua, utilise le ciblage géographique associé à des critères de pauvreté et à d'autres variables. Les zones d'intervention doivent être adaptées à la culture du café et du cacao et présenter une vulnérabilité au changement climatique. La sélection des communautés et des districts de ces zones est fondée sur la prévalence de la pauvreté et sur le nombre de familles autochtones et afrocaribéennes susceptibles d'en bénéficier (Cirillo, Gyori et Soares, 2014).

Ciblage à base communautaire. Pour déterminer les bénéficiaires, le ciblage à base communautaire se fonde sur les connaissances existant localement plutôt que sur une coordination centralisée. Le programme de bons pour la fourniture d'intrants agricoles de la République-Unie de Tanzanie en est un exemple. L'affectation des bons de fourniture d'intrants aux districts et villages est décidée en fonction de critères

(SUITE)

ENCADRÉ 23 (SUITE)

géographiques, tandis qu'au niveau de chaque village, la répartition est confiée à des «comités pour la distribution des bons». Ces comités villageois établissent une liste de bénéficiaires compte tenu des critères de ciblage du programme. Après approbation de la liste par l'assemblée villageoise, les bons sont distribués aux bénéficiaires.

Ciblage de catégories démographiques.

Dans certaines circonstances, le ciblage de catégories démographiques sur la base de caractéristiques faciles à observer peut être une solution optimale. Par exemple, la réforme rurale colombienne, ou *Ley de Restitución de Tierras*, vise à indemniser les citoyens qui ont perdu leurs terres pendant le conflit armé en Colombie. Il s'agit d'un ciblage de catégorie, au sens où tous les citoyens appartenant à la catégorie des «victimes du conflit armé qui ont perdu leur terre» y ont droit, indépendamment de leur statut socioéconomique, de l'endroit où ils vivent ou d'autres variables.

Autociblage. L'autociblage est moins courant, mais a tendance à se développer pour les interventions agricoles. L'une des approches consiste à procéder par autosélection. Le *Projet d'irrigation et de gestion de l'eau à petite échelle* (PIGEPE) du Burkina Faso est un exemple de ce type de ciblage. Il fournit des trousseaux

pour la micro-irrigation qui ne sont intéressantes que pour les agriculteurs ayant des parcelles de petite taille. Seuls les agriculteurs qui font partie du groupe cible se procureront ce matériel.

Détermination des ressources des individus et des ménages.

La détermination des ressources est une méthode de sélection efficace et transparente lorsque le groupe cible peut être décrit en recourant à des critères économiques et que l'accès aux données y afférentes est aisé. Par exemple, la participation aux programmes de l'*Instituto de Desarrollo Agropecuario* (INDAP) du Chili n'est ouverte qu'aux petits agriculteurs qui remplissent les critères économiques suivants: la valeur de leurs biens d'équipement agricoles ne peut dépasser 140 000 dollars É.-U., la surface cultivée doit être inférieure à une limite qui est établie localement et l'agriculture doit être la principale source de revenu du ménage. Pour présenter une demande de participation aux programmes de l'INDAP, les agriculteurs doivent fournir un certain nombre de formulaires officiels, qui prouvent leur éligibilité et l'INDAP peut programmer des visites pour vérifier l'exactitude des déclarations fournies.

Source: Cirillo, Gyori et Soares, 2014.

a été mis sur les synergies potentielles entre les différents programmes. Avec ou sans chevauchements des interventions programmes, l'une des grandes difficultés que pose l'exécution des programmes multiples est la sélection des ménages cibles (voir aussi l'encadré 23). L'expérience de plusieurs pays montre que les registres uniques ou unifiés (comme le *CadÚnico* au Brésil et le *Padrón General de Hogares* au Pérou) ou les systèmes de ciblage unifié (comme la *Ficha de Protección Social* au Chili, ou le *Sistema de Focalización de Hogares* au Pérou) sont particulièrement utiles lorsque les objectifs et les populations cibles de plusieurs programmes se chevauchent.

Le cas du Pérou offre l'exemple d'un effort délibéré qui vise à créer des synergies lors de l'application de chacune des politiques, et entre elles. Pour sélectionner ses bénéficiaires, le programme *Juntos* d'aides en espèces aux populations rurales du Pérou assorties de conditions recourt aux données du registre des ménages (*Padrón General de Hogares*) et au système de ciblage (*Sistema de Focalización de Hogares*). Les mêmes sources de données et le même système de ciblage sont utilisés pour d'autres programmes d'aide sociale, par exemple les programmes de nutrition *Vaso de Leche*, *Comedores Populares*, *Programa Integral de Nutrición*, et pour l'assurance-

maladie gratuite, *Seguro Integral de Salud*. Par ailleurs, le Gouvernement péruvien s'est efforcé d'obtenir des synergies entre la protection sociale et les interventions agricoles en termes de ciblage, ce qui lui a permis de renforcer la cohérence entre les différentes politiques. En particulier le programme de développement rural *Haku Wiñay*, qui a pour but de renforcer les capacités de production et les activités génératrices de revenus chez les agriculteurs extrêmement pauvres, cible les villages en fonction du pourcentage d'habitants qui bénéficient de *Juntos*. Le cas péruvien montre que, lorsque des programmes agricoles veulent atteindre les pauvres, il peut y avoir un chevauchement entre les cibles de ces interventions et celles des programmes de protection sociale (Ministerio de Desarrollo e Inclusión Social, Gobierno del Perú, 2012). Les synergies qui découlent du système de ciblage au Pérou permettent d'optimiser les coûts de mise en œuvre de la stratégie de ciblage et d'améliorer le suivi en ce qui concerne les taux de couverture des programmes de protection sociale et d'aide dans le secteur agricole (Cirillo, Gyorgi et Soares, 2014).

Messages clés

- Il existe un large éventail d'options permettant une coordination plus efficace de la protection sociale et des interventions agricoles. Il peut s'agir de programmes indépendants dans les

secteurs de la protection sociale ou de l'agriculture, d'interventions intégrées qui associent la protection sociale et l'agriculture, ou encore d'interventions propres à chaque secteur, qui sont harmonisées de manière à optimiser des complémentarités.

- Panacher les interventions de protection sociale et les interventions agricoles est un moyen plus efficace de résoudre les multiples obstacles auxquels se heurtent les petits agriculteurs.
- Les aides sociales peuvent compléter des interventions agricoles, telles que la subvention des intrants et le crédit, pour soutenir plus directement les ménages de petits agriculteurs pauvres et contribuer à rendre plus cohérente la stratégie de développement rural. D'autres types d'interventions peuvent être nécessaires pour permettre aux ménages de profiter de l'offre d'intrants agricoles et de crédit.
- Les programmes d'achats institutionnels sont une solution innovante pour aligner les programmes de protection sociale sur les objectifs de développement agricole en utilisant la demande générée par ces programmes pour créer des marchés à l'intention des familles de producteurs.
- Le ciblage peut améliorer la cohérence entre protection sociale et agriculture. Les instruments et la conception du ciblage doivent être de nature à permettre de sélectionner avec précision les bénéficiaires de programmes multiples poursuivant plusieurs objectifs.

6. Conclusions: Mettre à profit les synergies entre la protection sociale et les politiques agricoles pour briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale

Les taux de pauvreté et de malnutrition restent excessivement élevés dans de nombreuses régions du monde, et les populations rurales qui vivent de l'agriculture ont le plus grand mal à sortir de l'engrenage de la pauvreté. L'adoption de mesures de protection sociale de pair avec des politiques agricoles qui visent les pauvres dans les zones rurales peuvent véritablement changer la donne. Même si les programmes de protection sociale se multiplient ces dernières années et que certains d'entre eux cherchent, au prix de grands efforts, à atteindre les ménages agricoles moyennant des interventions complémentaires, il reste encore beaucoup à faire.

La majorité des pauvres vivent en milieu rural et tirent une part importante de leurs revenus de l'agriculture, dont dépend aussi leur sécurité alimentaire, directement ou indirectement. À long terme, la croissance économique est essentielle pour que les pauvres se dotent de moyens de subsistance durables qui les mettent à l'abri de la pauvreté de manière permanente. La croissance en lien avec l'agriculture est particulièrement efficace pour réduire la pauvreté dans les pays où prédomine l'agriculture.

Mais il faut aussi envisager les choses à plus court terme. Les pauvres ont besoin d'une aide immédiate pour éviter la pauvreté et la faim, lesquelles empêchent les personnes et les ménages d'être productifs et de le devenir. La protection sociale peut également jouer un rôle important, à plus long terme, dans le contexte de la transformation structurelle de l'agriculture puisqu'elle rend le processus plus inclusif, et aussi moins douloureux, en ceci qu'elle allège les dépenses auxquelles doivent faire face les agriculteurs pour s'adapter aux changements et qu'elle permet aux ménages de diversifier leurs activités et

de ne plus être cantonnés à l'agriculture.

Ces principes fondamentaux ont été et sont encore des éléments essentiels dans plusieurs programmes de protection sociale de grande envergure et à fort retentissement menés dans des pays en développement, notamment en Afrique du Sud, au Brésil, en Éthiopie, en Inde et au Mexique, et ils suscitent une nouvelle réflexion quant à l'intérêt et à la fonction de ces programmes s'agissant de lutter contre la pauvreté et la faim, ainsi que de corriger les inégalités sociales, économiques et politiques.

L'initiative pour un socle de protection sociale (encadré 24), lancée en 2009 par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies lors du Sommet sur les OMD en septembre 2010, fait foi de l'intérêt que cette idée continue à susciter⁴³.

Mais l'indice le plus net de l'adhésion aux programmes de protection sociale est peut-être la multiplication rapide, dans les pays en développement, de programmes visant à réduire la pauvreté et la faim. En 2014, au moins 145 pays fournissaient des services d'aide sociale sous une ou plusieurs formes; il s'agit le plus souvent d'une protection sociale destinée aux personnes les plus pauvres ou vulnérables. Dans les pays en développement, ces programmes aident, au moins partiellement, environ 1,5 milliard de personnes pauvres ou vulnérables, dont un tiers sont en situation d'extrême pauvreté. Pourtant, les plus pauvres sont nombreux à ne pas en bénéficier, notamment parce que la couverture des

⁴³ La notion de protection sociale, comprise au sens de cette initiative, englobe un large éventail d'objectifs et d'instruments, qui dépasse nettement le cadre du présent rapport.

programmes d'aide sociale reste encore limitée dans de nombreux pays pauvres.

Ceci s'explique en partie par le fait que le financement de tels programmes passe souvent par des choix difficiles en matière de dépenses. Le soutien des bailleurs de fonds est essentiel à court et moyen termes dans certains pays, mais il est important de faire appel à des ressources nationales pour que les prestations sociales soient politiquement et financièrement viables à long terme. Pour que des recettes intérieures soient produites, il est nécessaire d'engager un dialogue sur les

politiques en vue de parvenir à un consensus national sur la nature, l'ampleur et le financement de l'aide sociale dans le pays.

Les programmes de protection sociale sont efficaces pour lutter contre la pauvreté et la faim

On dispose à présent de nombreux éléments mettant en évidence que les programmes de protection sociale sont efficaces pour réduire la pauvreté et la faim. En 2013, la

ENCADRÉ 24

Le socle de protection sociale

La Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels définissent des droits sur un ensemble de biens et services essentiels, notamment le droit à un niveau de vie suffisant (y compris le droit à une alimentation adéquate), le droit à la santé, le droit à l'eau, le droit à l'éducation, le droit au logement et le droit à la sécurité sociale.

L'initiative relative au «socle de protection sociale» (ou «protection sociale minimale») sous l'égide de l'OIT et de l'OMS a pour objet la concrétisation de ces droits. Ce socle comprend un ensemble de garanties sociales de base pour tous et prévoit la mise en application progressive de normes plus élevées, constituant un ensemble intégré de mesures conçues pour garantir à tous, en particulier aux groupes vulnérables, une sécurité du revenu et un accès aux services sociaux essentiels ainsi que pour protéger les individus et les rendre autonomes tout au long de la vie (OIT, 2011).

Le socle «basé sur les droits» repose sur l'idée normative que la protection sociale doit refléter un contrat social entre des gouvernements et des citoyens et s'oppose à la vision «instrumentaliste» selon laquelle la protection sociale est essentiellement un ensemble d'outils visant à réduire la pauvreté et à favoriser la croissance économique (HLPE, 2012). Le socle, qui s'appuie sur les normes minimales de sécurité sociale établies par l'OIT, se compose de deux volets: l'accès

aux «services essentiels» (comme l'eau et l'assainissement, la nutrition, la santé et l'éducation) et les «transferts sociaux essentiels» (en espèces ou en nature, destinés à assurer la sécurité du revenu de base) (OIT et OMS, 2009).

Aux termes de la recommandation adoptée en 2012 par la Conférence internationale du Travail sur les socles de protection sociale, la protection sociale minimale doit comprendre au minimum les garanties de sécurité sociale de base suivantes: soins de santé essentiels et sécurité de revenu de base pour les enfants, les personnes âgées et les adultes qui sont incapables, parce qu'ils sont handicapés, sans emploi ou à cause d'autres circonstances, de gagner un revenu suffisant.

L'initiative sur le socle de protection sociale a été soutenue lors des sommets du G20 en 2011 et en 2012. En 2012, les chefs d'État et de gouvernement du G20 sont par ailleurs convenus d'aider les pays à faible revenu à renforcer leurs capacités afin de mettre en œuvre des socles de protection sociale par l'harmonisation des politiques, la coordination, la coopération et le partage des connaissances. «La recommandation concernant les socles nationaux de protection sociale, qui fournit des orientations sur l'établissement progressif de socles de protection sociale en tant qu'élément fondamental des systèmes nationaux de sécurité sociale inclusive, a été adoptée lors de la Conférence internationale du Travail de 2012» (UE, 2012).

ENCADRÉ 25

Mettre en place un cadre plus propice à des interventions cohérentes dans les domaines de l'agriculture et de la protection sociale

Pour que les politiques et programmes de développement agricole et de protection sociale soient cohérents, il faut coordonner les efforts de différents organismes publics. Toutefois, il est rare que les institutions étatiques soient organisées de telle manière qu'elles puissent engager facilement une collaboration intersectorielle. Des facteurs politiques, institutionnels et opérationnels s'opposent souvent à une action conjointe efficace des ministères de l'agriculture et de la protection sociale. Cinq éléments sont déterminants pour avoir un environnement propre à renforcer la collaboration et la coordination entre ces deux sphères: l'engagement politique, un cadre intégré pour les politiques, des dispositifs de coordination entre institutions, des dispositifs de financement et des moyens pour favoriser une plus grande cohérence.

Il faut des solutions techniques et opérationnelles pour établir une cohérence, mais cela ne suffit pas. Un engagement politique de haut niveau peut être décisif pour faciliter un consensus entre les différentes parties prenantes quant à l'importance et aux avantages de la cohérence et de la définition d'une vision commune. L'opportunité d'établir un engagement politique en faveur de la cohérence est dictée par des considérations tenant au contexte et à l'économie politiques, y compris les motivations, les intérêts et les valeurs des parties prenantes au regard du développement des petites exploitations familiales et de la protection sociale.

Un cadre d'orientation intégré permet de traduire les engagements politiques en faveur de la cohérence en une vision à long terme et dans des stratégies d'action formelles. Le processus d'élaboration d'un cadre intégré pour les politiques peut rassembler divers intervenants – y compris l'État, les partenaires en matière d'aide au développement et les organisations de la société civile – afin d'examiner les problématiques, de rédiger des descriptifs des politiques à partir des différents éléments mis en avant, de définir des objectifs communs, des cibles sectorielles, des priorités, des rôles et des responsabilités et de créer un plan d'action, afin de suivre

une ligne cohérente en matière de politiques et de programmation.

Les dispositifs institutionnels de coordination sont essentiels pour la cohérence, car ils facilitent la collaboration entre les différents organismes et assurent ainsi que la formulation des politiques et des programmes soit convenablement harmonisée et uniformisée et que les interventions soient bien exécutées. Ces mécanismes de coordination sont particulièrement importants lorsque des interventions en matière de développement agricole et de protection sociale visant des petits exploitants familiaux sont mises en œuvre par différents ministères et que divers acteurs de l'administration publique, de la sphère associative et du domaine de l'aide au développement ont une influence sur les processus liés à ces interventions.

Des dispositifs de financement bien conçus peuvent faciliter la coordination entre les ministères de l'agriculture et de la protection sociale. La collaboration peut pâtir d'une éventuelle compétition autour des ressources. L'allocation de ressources et les dispositifs de financement peuvent être employés de manière stratégique pour résoudre ces problèmes et favoriser une collaboration intersectorielle.

Il faut que les parties prenantes disposent de capacités suffisantes pour assurer la cohérence entre les mesures de développement agricole et de protection sociale avec la plus grande efficacité. Faire en sorte que ces mesures soient complémentaires et agencées moyennant des instruments parallèles n'est pas chose facile pour beaucoup de pays à faible revenu disposant de capacités institutionnelles limitées et de maigres ressources. Il est nécessaire de disposer d'un large éventail de moyens *techniques* et *fonctionnels* dans les ministères concernés et les administrations décentralisées pour renforcer l'engagement politique en faveur de la cohérence, mettre en place des cadres institutionnels et allant de l'avant en appliquant efficacement les politiques et les programmes.

Source: Gavrilovic et al., 2015.

protection sociale a libéré pas moins de 150 millions de personnes de la pauvreté extrême. La protection sociale permet aux ménages d'améliorer et de diversifier leur consommation alimentaire, souvent grâce à une augmentation de leur propre production. Les impacts positifs sur les conditions de vie des enfants et des mères sont plus sensibles quand les programmes tiennent compte d'aspects sexospécifiques ou qu'ils visent spécifiquement les femmes. Cet aspect revêt une importance particulière car la malnutrition maternelle et infantile est un facteur de perpétuation de la pauvreté de génération en génération.

L'augmentation et la diversification de la consommation alimentaire n'ont pas forcément pour effet une amélioration au plan nutritionnel. Les conditions nutritionnelles dépendent aussi d'un certain nombre d'autres facteurs, notamment de l'accès à de l'eau propre, à des installations sanitaires et aux soins de santé, ainsi que de la pertinence des choix alimentaires chez l'enfant et l'adulte. Aussi faut-il, pour que les programmes d'assistance sociale aient une incidence positive en matière de nutrition, qu'ils soient accompagnés d'interventions complémentaires. De nombreuses interventions agricoles, comme les jardins familiaux et les petits élevages, peuvent également contribuer à améliorer la nutrition.

La protection sociale peut favoriser les investissements dans les activités productives

Aujourd'hui encore, la plupart des ménages ruraux pauvres dans les pays en développement vivent de l'agriculture, et ils pratiquent surtout une agriculture de subsistance. Ils sont nombreux à vivre dans des zones où les marchés – d'intrants et de produits agricoles, du travail, d'autres biens et services, comme le crédit et l'assurance – sont absents ou défaillants. Les incertitudes liées aux conditions météorologiques, en particulier compte tenu de l'accélération du changement climatique et de l'absence de systèmes d'assurance abordables, sont les déterminants essentiels de la vulnérabilité chez les ménages qui vivent de l'agriculture.

Les ménages agricoles vulnérables peuvent difficilement se projeter dans l'avenir car ils doivent se concentrer sur leur survie. C'est

pourquoi ils sont souvent enclins à adopter des stratégies de limitation des risques, de faible rendement agricole et autres stratégies de production de revenu et qu'ils cherchent parfois à obtenir des liquidités ou à diversifier leurs sources de rémunération sur le marché du travail occasionnel. Pour des raisons analogues, les ménages sont parfois amenés à investir insuffisamment dans l'éducation et la santé de leurs enfants, ainsi qu'à opter, face aux risques, pour des stratégies négatives telles que la vente hâtive de biens leur appartenant, la réduction quantitative et qualitative de leur consommation alimentaire, la mendicité, ou encore la déscolarisation de leurs enfants.

Le présent rapport avance que la protection sociale peut avoir une incidence positive sur les décisions prises par les ménages pauvres en matière d'investissement. La protection sociale aide les ménages à gérer les risques. La prestation d'une protection sociale à intervalles réguliers et prévisibles est de nature à améliorer les prévisions et la sécurité des ménages agricoles et se substitue en partie à l'assurance, outre qu'elle représente une source essentielle de liquidités. La protection sociale permet aux ménages de renouveler ou de renforcer leur participation aux réseaux sociaux non formels de partage des risques et d'échange en conditions de réciprocité. Une telle protection sociale est certes d'une efficacité limitée, mais elle fournit souvent une aide initiale en cas de crise ou d'important bouleversement. La protection sociale contribue ainsi à alléger les difficultés qui pèsent sur les ménages en matière de liquidités, de crédit et/ou d'épargne.

Un nombre croissant d'éléments factuels décrits dans le présent rapport montre que les programmes d'aide sociale ont pour effet non seulement d'éviter que les ménages s'enfoncent dans la pauvreté et la faim lorsqu'ils sont confrontés à un important bouleversement, mais aussi d'aider les ménages pauvres à surmonter leurs problèmes de liquidité et de crédit et à gérer les risques plus efficacement, et ainsi à leur permettre d'investir dans des activités productives, de se doter de ressources et de constituer des actifs. L'expérience montre que la protection sociale stimule les investissements dans l'éducation et la santé des enfants et réduit le travail infantile, et qu'elle a ainsi un effet ultérieur sur la productivité et l'insertion professionnelle. Si elle est convenablement

mise en œuvre, la protection sociale peut aussi faciliter les investissements dans des activités de production agricole, ainsi que dans des entreprises non agricoles. Les aides, même relativement modestes, peuvent aider les pauvres à surmonter des problèmes de liquidité et de crédit et les prémunir contre certains risques qui, à défaut, les dissuaderaient d'entreprendre des activités plus rentables. Tout indique en outre que les aides favorisent l'intégration des personnes puisqu'elles facilitent la participation et la contribution des ménages pauvres aux réseaux sociaux, qui aident les familles à parer aux risques et jouent un rôle important de cohésion sociale.

La protection sociale ne diminue pas l'effort de travail

La crainte que les mesures de protection sociale puissent avoir pour effet de dissuader les bénéficiaires de travailler est contredite par les faits. Au contraire, les bénéficiaires sont nombreux à consacrer à des activités agricoles qu'ils gèrent eux-mêmes, voire à des activités non agricoles, du temps auparavant absorbé par un emploi salarié aux champs qu'ils exerçaient occasionnellement et faute de mieux. La protection sociale, de pair avec l'essor des activités productives agricoles et non agricoles, a pour effet de renforcer les moyens de subsistance, et non d'accentuer la dépendance.

La protection sociale a des effets positifs sur les communautés et les économies locales

Les programmes de travaux publics peuvent servir à créer des infrastructures et des ressources collectives importantes et, s'ils sont correctement conçus et mis en œuvre, ils peuvent contribuer directement à l'économie locale. En outre, les recettes supplémentaires apportées par les programmes de protection sociale suscitent une demande de biens et de services et contribuent ainsi à un cercle vertueux de croissance économique locale. Il peut être nécessaire de mettre en œuvre des programmes complémentaires pour en limiter les inconvénients sur l'offre, notamment pour contenir les hausses des prix, et ainsi accroître les impacts du programme sur le revenu réel et la production.

La conception et la mise en œuvre des programmes et les caractéristiques des ménages déterminent les impacts des programmes

Si le ciblage peut être un instrument efficace pour réduire la pauvreté et les inégalités, la mise en œuvre du programme est, elle, essentielle et dépend en grande partie des capacités institutionnelles. On constate que les registres uniques permettent d'affiner le ciblage, de réduire les coûts et de faciliter la coordination entre les différents programmes. Le montant, la date de versement et la prévisibilité des aides en espèces sont des éléments essentiels pour la réussite des programmes: les aides doivent être suffisantes en regard des objectifs du programme, et aussi régulières et fiables. Les caractéristiques des ménages – notamment la répartition hommes-femmes – ainsi que la nature de l'économie locale sont également déterminantes. Il est nécessaire de procéder soigneusement à un suivi et à une évaluation des activités pour aider les gouvernements et les bailleurs de fonds à élaborer des programmes plus efficaces, à promouvoir une plus grande responsabilisation et à obtenir un soutien du public.

Il faut conjuguer protection sociale et agriculture pour lutter contre la pauvreté et la faim

Même si son efficacité est avérée, la protection sociale ne suffit pas à extraire durablement de la pauvreté et de la faim les personnes bénéficiaires, pas plus qu'elle ne saurait transformer à elle seule l'économie locale. L'agriculture et la protection sociale sont fondamentalement liées dans le contexte des moyens de subsistance ruraux. Les familles pauvres et en situation d'insécurité alimentaire vivent principalement de l'agriculture et représentent une part importante de l'ensemble des bénéficiaires des programmes de protection sociale. Une plus grande cohérence entre les interventions de développement agricole et de protection sociale peut contribuer à protéger les petits agriculteurs pauvres, en les aidant à gérer les risques plus efficacement et à élever leur productivité, et ainsi à se doter de moyens de subsistance plus durables et à éloigner progressivement le spectre de la pauvreté et de la faim.

Toutefois, il y a relativement peu d'interventions agricoles qui soient coordonnées

ou intégrées à des programmes de protection sociale. Les politiques en matière d'agriculture et de protection sociale puisent dans différentes disciplines et sont encore considérées comme des politiques parallèles mises en œuvre par des instances distinctes en quête des mêmes ressources financières. La création de synergies est une chance à saisir, mais aussi une nécessité, en raison des difficiles compromis qu'implique la réduction des dépenses publiques. Le rapport fait valoir qu'il est utile à plus d'un titre d'aider les plus pauvres à satisfaire leurs besoins de consommation essentiels, en particulier lorsqu'ils sont incapables de travailler; en effet cette aide, qui est impérative, permet aussi de poser les premiers jalons d'une amélioration progressive des moyens de subsistance des pauvres. Les dépenses publiques dans des programmes d'agriculture et de protection sociale mutuellement profitables n'auront pas pour seul effet de contribuer à cette transformation, mais aussi de renforcer le développement agricole et rural.

Une vision nationale est nécessaire

Il faut que les pays envisagent selon la même perspective comment l'agriculture et la protection sociale pourraient être conjuguées pour aider les populations à s'extraire progressivement de la pauvreté et de la faim, en vue d'adopter les mesures institutionnelles et opérationnelles nécessaires. Les cadres d'orientation et de planification dans les domaines du développement rural, de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et de la nutrition doivent définir les rôles de l'agriculture et de la protection sociale dans l'obtention de ces résultats, parallèlement à un ensemble d'interventions de portée plus générale. Ce sont le contexte et les principales contraintes qui déterminent les modalités des interventions complémentaires qui doivent être coordonnées ou regroupées avec l'aide sociale, mais il faut également tenir compte d'aspects tels que les capacités de mise en œuvre et les ressources disponibles. Dans tous les cas, les interventions doivent être conçues de manière à lever divers obstacles afin de permettre aux plus pauvres de modifier leurs stratégies de subsistance pour échapper à la pauvreté et ne plus y retomber. Par exemple, le renforcement des capacités humaines grâce à des investissements dans l'éducation et la

formation dans les zones rurales peut apporter aux paysans les compétences théoriques et pratiques nécessaires pour participer à des activités de nature plus commerciale. Pour qu'ils s'engagent dans des activités commerciales, il faut aussi qu'ils jouissent d'une certaine sécurité en ce qui concerne les droits fonciers, l'épargne et l'accès à des services financiers. Les mécanismes de coordination intersectorielle aux niveaux national et infranational dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement rural doivent engager les parties intéressées des secteurs de l'agriculture et de la protection sociale à élaborer des programmes conjoints. Les registres uniques peuvent également jouer un rôle clé puisqu'ils peuvent servir à coordonner des interventions entre différents secteurs et apporter aux ménages l'appui complémentaire dont ceux-ci ont besoin pour échapper progressivement à la pauvreté et à la faim.

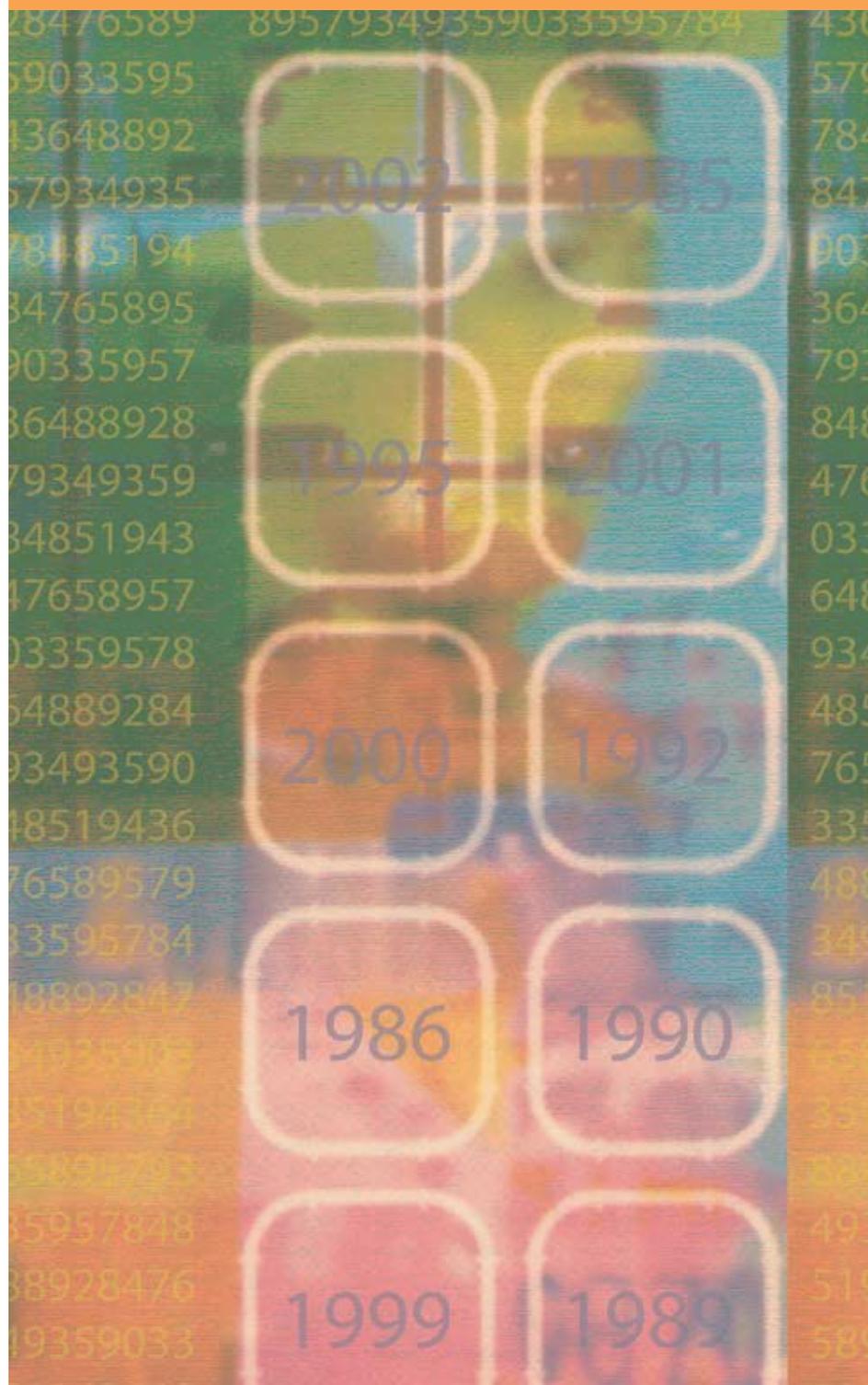
Messages clés contenus dans le rapport

- **Les programmes de protection sociale réduisent la pauvreté et l'insécurité alimentaire.** Le ciblage efficace des bénéficiaires et le caractère adapté des aides sont d'importants facteurs de réussite des programmes. La protection sociale contribue à l'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire non seulement en ceci qu'elle permet une augmentation de la consommation, mais parce qu'elle permet aux ménages d'être dans de meilleures conditions pour produire des aliments et augmenter leurs revenus.
- **Les programmes qui ciblent les femmes ont un impact plus fort en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.** Les programmes qui tiennent compte des sexospécificités, qui allègent les contraintes de temps qui pèsent sur les femmes et qui renforcent la marge de maîtrise que celles-ci ont sur les revenus ont pour effet d'améliorer le bien-être des mères et des enfants. Cet aspect est particulièrement important car la malnutrition maternelle et infantile est un facteur de perpétuation de la pauvreté de génération en génération.
- **La protection sociale stimule l'investissement dans des activités économiques, notamment dans la**

production agricole. La protection sociale favorise la nutrition, la santé et l'éducation, avec des conséquences ultérieures pour la productivité, l'emploi, les revenus et le bien-être des personnes. Les programmes de protection sociale qui fournissent des allocations régulières et prévisibles favorisent l'épargne et les investissements dans des activités – agricoles ou non – et encouragent les ménages à entreprendre des activités plus ambitieuses et plus rentables.

- **La protection sociale n'amoindrit pas l'effort de travail.** Mais elle laisse plus de choix aux bénéficiaires, lesquels sont nombreux à préférer consacrer à des activités agricoles qu'ils gèrent eux-mêmes, voire à des activités non agricoles, du temps auparavant absorbé par un travail salarié aux champs qu'ils exerçaient faute de mieux. La protection sociale, de pair avec l'essor des activités productives agricoles et non agricoles, a pour effet de renforcer les moyens de subsistance et non d'accentuer la dépendance.
 - **La protection sociale a des effets positifs sur les communautés et l'économie au niveau local.** Les programmes de travaux publics peuvent créer des infrastructures et des ressources collectives importantes et, s'ils sont conçus et mis en œuvre convenablement, ils peuvent contribuer directement à l'économie locale. Les aides en espèces renforcent le pouvoir d'achat des ménages bénéficiaires, qui sont demandeurs de biens et de services en grande partie produits ou fournis par des ménages non bénéficiaires dans l'économie locale. Des programmes complémentaires peuvent être nécessaires pour réduire les contraintes liées à la production afin d'empêcher l'inflation et de maximiser les retombées du programme sur le revenu réel et la production.
 - **La protection sociale n'est pas en soi suffisante pour extraire les personnes de la pauvreté.** Les ménages pauvres se heurtent le plus souvent à de multiples contraintes et risques. C'est pourquoi on a intérêt à miser sur des programmes conjoints, coordonnés et/ou menés de front dans les domaines de la protection sociale et de l'agriculture pour avoir le plus de chances d'aider concrètement les ménages pauvres à échapper durablement à la pauvreté.
- **Les programmes dans les domaines de la protection sociale et de l'agriculture ont des atouts évidents en matière de développement rural.** La création de synergies est une occasion à saisir et aussi une nécessité, compte tenu de la réduction des budgets des États. Il est impératif d'aider les plus pauvres à satisfaire leurs besoins de consommation de base, en particulier quand ils sont dans l'incapacité de travailler. Cette aide peut servir de base à une amélioration progressive des conditions d'existence des personnes pauvres. Étant donné que la majorité des pauvres en milieu rural vivent en grande partie de l'agriculture, il est nécessaire d'engager des interventions dans ce secteur pour élargir les goulets d'étranglement structurels de l'offre qui étouffent la croissance. Les dépenses publiques dans des programmes d'agriculture et de protection sociale mutuellement profitables n'auront pas pour seul effet d'accentuer cette transformation, mais aussi de renforcer le développement agricole et rural.
 - **Il est nécessaire d'envisager avec une perspective nationale les modalités par lesquelles l'agriculture et la protection sociale peuvent libérer progressivement les personnes de la pauvreté et de la faim.** Une vision et un engagement nationaux, étayés par une mobilisation permanente des ressources internes, doivent être mis au service d'une action coordonnée aux niveaux national et infranational. Les cadres d'orientation et de planification pour le développement rural, la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la nutrition doivent définir le rôle de l'agriculture et de la protection sociale dans l'élimination de la pauvreté et de la faim parallèlement à un ensemble d'interventions de portée plus générale. Dans le secteur agricole, ce sont le contexte et les contraintes qui déterminent les modalités des interventions assorties d'une aide sociale, mais il faut également tenir compte d'aspects tels que les capacités de mise en œuvre et les ressources disponibles au plan local. Dans tous les cas, les interventions doivent être conçues de telle manière à surmonter divers obstacles afin de permettre aux plus pauvres de transformer leurs stratégies de subsistance pour échapper à la pauvreté, et ce de manière définitive.

ANNEXE STATISTIQUE



36488	36488928476589579349	95784
79349	35903359578485194364	82847
4851	88928476589579349359	59033
7658	03359578485194364889	43648
3359	28476589579349359033	57934
4889	59578485194364889284	78485
9033	76589579349359033595	84765
48519	78485194364889284765	90335
76589	89579349359033595784	36488
33595		79349
48892		84851
34935	2002 1985	47658
5194		03359
65895		64889
35957		93493
88928		48519
49359	1995 2001	76589
51943		33595
8957		48892
59578		34935
89284		85194
93590	2000 1992	65895
19436		35957
89579		88928
95784		49359
92847		51943
35903	1986 1990	58957
94364		59578
89579		89284
57848		93590
28476		19436
59033	1999 1989	
43648		
57934		
78485		
84765		

Notes relatives aux tableaux annexes

Conventions

Les conventions ci-après sont utilisées dans les tableaux:

.. = données non disponibles
0 ou 0,0 = nul ou négligeable
Case vide = sans objet

Les chiffres présentés dans les tableaux peuvent différer des données d'origine parce qu'ils ont été arrondis ou traités. Les chiffres décimaux sont séparés du nombre entier par une virgule (,).

Notes techniques

Tableau A1. Taux de pauvreté et prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants

Source: Banque mondiale, 2015a (colonnes 1 et 2); UNICEF, 2014 (colonnes 3-6).

Note: Les estimations des taux de pauvreté en Argentine et dans les États fédérés de Micronésie sont fondées uniquement sur les chiffres des zones urbaines.

Pourcentage de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour

Pourcentage de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour (dollars PPA constants de 2005). Ce seuil est parfois désigné comme le seuil d'extrême pauvreté.

Pourcentage de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour

Pourcentage de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour (dollars PPA constants de 2005).

Pourcentage des enfants souffrant d'insuffisance pondérale

Pourcentage des enfants âgés de 0 à 59 mois dont le poids est inférieur d'au moins deux écarts-types au poids moyen pour leur âge, selon les normes de croissance de l'enfant de l'OMS.

Tableau A2. Importance de l'agriculture dans l'économie et la population active, degré d'utilisation des engrais, taille des exploitations et participation des femmes dans le secteur agricole

Source: Banque mondiale, 2015c (colonne 1); FAO, 2015a (colonnes 2, 3, 8 et 9); FAO, 2001 et FAO, 2013a (colonnes 4-7).

Part de la valeur ajoutée émanant de l'agriculture

Production nette du secteur agricole en 2012, après ajout de tous les produits, et soustraction des intrants intermédiaires en pourcentage du PIB. Le secteur agricole englobe, outre la culture et l'élevage, la foresterie, la chasse et la pêche.

Pourcentage de la population active travaillant dans le secteur agricole

Pourcentage des actifs, en 2014, qui pratiquaient une activité ou cherchaient du travail dans les secteurs de l'agriculture, de la chasse, de la pêche ou de la foresterie. La population active (ou population économiquement active) comprend les personnes employées et les sans-emploi (y compris ceux qui cherchent du travail pour la première fois). Cette notion recouvre les employeurs, les travailleurs indépendants, les employés salariés, les ouvriers salariés, les travailleurs non rétribués qui aident une famille ou travaillent dans une exploitation agricole ou une entreprise, les membres des coopératives de producteurs et les membres des forces armées.

Degré d'utilisation des engrais

Quantité moyenne, en kilogrammes, d'éléments fertilisants (y compris engrais azotés, phosphatés et potassiques) par hectare de terres arables et de cultures permanentes pour la période 2010-2012. Le degré d'utilisation des engrais se réfère ici à l'ex-Soudan (voir les notes sur les pays), et les données concernent l'utilisation d'engrais et le territoire de l'ex-Soudan pour l'année 2010 seulement.

Répartition des exploitations agricoles, par taille des exploitations

Il s'agit de la proportion d'exploitations agricoles appartenant à chaque classe de taille; pour établir ce tableau, les auteurs ont rassemblé les données les plus récentes du Programme du recensement mondial de l'agriculture de la FAO 1990 ou 2000, ainsi qu'elles apparaissent dans FAO (2001) et FAO (2013a). Les exploitations agricoles enregistrées dans les recensements agricoles se limitent aux exploitations de production végétale et/ou animale; les exploitations de foresterie ou de pêche n'entrent en ligne de compte que si elles mènent aussi des activités de production végétale et/ou animale. Une exploitation agricole est une unité économique de production agricole soumise à une direction unique et comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée, entièrement ou en partie, pour la production agricole, indépendamment du titre de propriété, du statut juridique ou de la taille. La direction unique peut être assurée à titre individuel par une personne ou un ménage, conjointement par deux ou plusieurs personnes ou ménages, par un clan ou une tribu ou par une personne morale, telle qu'une société ou une institution publique. Les terres de l'exploitation peuvent consister en une ou plusieurs parcelles, situées en un seul lieu ou en plusieurs lieux séparés, soit dans une même division territoriale ou administrative soit dans plusieurs d'entre elles, sous réserve que les parcelles partagent les mêmes moyens de production utilisés par l'exploitation, notamment la main-d'œuvre, les bâtiments agricoles, les machines et les animaux de trait.

Proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole

Part des femmes dans la population active agricole en 2014.

Proportion des femmes actives travaillant dans le secteur agricole

Proportion des femmes économiquement actives travaillant dans le secteur agricole en 2014.

Tableau A3. Répartition de l'aide sociale, par groupe de population

Source: Banque mondiale, 2015e.

Part de la population couverte par l'aide sociale

La proportion de personnes, au sein de la population, faisant partie d'un ménage dont un membre au moins reçoit des prestations d'un programme d'aide sociale. L'aide sociale se décline sous les formes suivantes: aides en espèces assorties ou non de conditions, allocations familiales, aides en nature, programmes de travaux publics ou d'aides en espèces contre travail, alimentation scolaire, pensions sociales, et autres formes d'aide sociale. Il est difficile de comparer les programmes de plusieurs pays car la quantité d'informations disponibles varie d'un pays à l'autre.

Tableau A4. Montants des aides sociales, par groupe de population, et incidence de l'aide

Source: Banque mondiale, 2015e.

Montant moyen de l'aide sociale par bénéficiaire et par jour

Montant total des aides sociales reçues quotidiennement par les ménages divisé par la taille moyenne des ménages et exprimé en dollars PPA de 2005. Voir la définition de l'aide sociale au tableau A3. Les comparaisons possibles entre le tableau A3 et le tableau A4 sont cependant limitées. Pour certains pays, des données sur la couverture étaient disponibles et ont été reportées dans le tableau A3, mais on ne disposait d'aucune information sur le montant des aides versées et, par conséquent, aucune estimation n'est donnée au tableau A4. En outre, pour de nombreux pays, les programmes visés au tableau A3 (couverture) et ceux visés au tableau A4 (montants des aides) diffèrent d'un pays à l'autre, tant en nombre que du point de vue de la formule utilisée.

Regroupements et agrégats par région et par niveau de revenu

Les pays sont énumérés par ordre alphabétique selon le niveau de revenu et les regroupements régionaux établis par la Banque mondiale dans son système de classification des pays; voir Banque mondiale (2015c). Toutes les moyennes, régionales et autres, sont pondérées; elles sont présentées à chaque fois que les données disponibles permettent d'en faire le calcul.

Notes relatives aux pays

Les données relatives à la Chine continentale ne comprennent ni la Région administrative spéciale de Hong-Kong ni la Région administrative spéciale de Macao. Les données relatives au Soudan et au Soudan du Sud sont présentées lorsqu'elles sont disponibles; dans le cas contraire, sont proposées des estimations pour l'ex-Soudan.

TABLEAU A1
Taux de pauvreté et prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants

	Pourcentage de la population vivant avec:		Pourcentage des enfants souffrant d'insuffisance pondérale			
	moins de 1,25 dollar par jour	moins de 2 dollars par jour	Par lieu de résidence		Par quintile de revenus	
			Milieu rural	Milieu urbain	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches
	(pourcentage)		(pourcentage)		(pourcentage)	
PAYS À FAIBLE REVENU ET À REVENU INTERMÉDIAIRE	17,0	36,2				
Afrique subsaharienne	46,9	68,8				
Afrique du Sud	9,4	26,2	11,4	11,7
Angola	43,0	67,0	18,0	14,1
Bénin	51,6	74,3	22,4	15,9	25,0	10,0
Botswana	10,0	23,2	11,3	10,1	15,7	3,9
Burkina Faso	40,8	69,3	27,7	19,1	31,7	15,5
Burundi	79,8	92,9	30,1	18,7	40,7	17,0
Cabo Verde	11,9	31,9
Cameroun	24,9	50,1	20,8	7,5	29,8	3,9
Comores	48,2	66,9	18,1	13,7	19,8	9,3
Congo	32,8	57,3	15,8	9,1	17,6	4,8
Côte d'Ivoire	37,3	61,6	17,7	12,3	20,7	10,0
Érythrée
Éthiopie	36,8	72,2	30,9	16,9	35,6	15,1
Gabon	5,4	19,4	9,0	6,0	10,4	1,9
Gambie	34,0	56,4	21,4	11,9	23,5	9,5
Ghana	18,0	37,3	15,5	10,5	20,0	6,3
Guinée	41,3	71,9	21,5	10,6	19,8	4,8
Guinée-Bissau	48,7	77,8	20,7	13,2	22,1	10,6
Kenya	38,0	62,0	17,6	10,9	24,9	8,8
Lesotho	45,7	63,7	13,6	13,1	17,8	9,2
Libéria	70,2	..	21,3	18,3	21,0	13,0
Madagascar	87,8	95,2	38,1	31,1	40,4	24,0
Malawi	71,6	..	14,3	11,1	16,5	12,8
Mali	50,8	78,9	30,7	20,6	31,0	17,0
Maurice	0,4	1,8
Mauritanie	23,5	47,8	29,7	16,4	36,4	9,7
Mozambique	55,8	79,2	17,5	10,5	23,0	6,4
Namibie	22,0	41,6	19,8	12,8	21,5	6,9
Niger	40,8	76,1	39,7	25,4	14,3	26,2
Nigéria	60,1	80,9	34,5	24,7	41,9	15,6
Ouganda	37,0	63,1	15,2	6,9	18,1	8,4
République centrafricaine	56,7	75,5	23,6	23,2	26,0	19,0
République démocratique du Congo	84,0	93,5	26,8	16,9	28,8	12,3
République-Unie de Tanzanie	43,5	73,0	14,6	9,2	21,5	9,3
Rwanda	63,0	82,3	12,4	6,2	15,5	5,2

TABLEAU A1 (suite)

	Pourcentage de la population vivant avec:		Pourcentage des enfants souffrant d'insuffisance pondérale			
	moins de 1,25 dollar par jour	moins de 2 dollars par jour	Par lieu de résidence		Par quintile de revenus	
			Milieu rural	Milieu urbain	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches
	(pourcentage)		(pourcentage)		(pourcentage)	
Sao Tomé-et-Principe	42,2	72,0	15,4	13,7	17,8	6,8
Sénégal	34,1	60,3	19,1	12,2	20,8	9,6
Seychelles	0,2	1,3
Sierra Leone	56,6	82,5	21,8	19,3	21,5	14,9
Somalie	39,5	21,1	42,0	13,9
Soudan	35,4	32,7	40,0	16,5
Soudan du Sud	29,1	22,8	32,1	20,5
Soudan, Ex-	17,2	40,2
Swaziland	39,8	59,6	6,2	4,2	8,4	3,6
Tchad	36,5	60,6	32,9	21,7	33,2	21,1
Togo	52,5	72,8	19,4	10,3	21,0	8,8
Zambie	73,2	..	15,7	13,0	15,7	10,7
Zimbabwe	10,7	8,4	12,0	5,7
Amérique latine et Caraïbes	4,6	9,3				
Antigua-et-Barbuda
Argentine	1,4	2,9
Belize	11,3	20,0	6,6	5,4	8,8	3,0
Bolivie (État plurinational de)	7,0	12,0	6,4	2,8	7,5	2,0
Brésil	4,5	8,2	2,0	2,2	2,2	1,8
Chili	0,8	1,9
Colombie	5,0	11,3	4,6	2,9	5,6	1,8
Costa Rica	1,4	3,2	2,0	1,2
Cuba
Dominique
El Salvador	2,8	10,3	8,5	4,4	11,6	0,9
Équateur	4,0	9,0	8,2	4,7
Grenade
Guatemala	13,7	29,8	15,7	8,3	20,8	3,2
Guyana	5,3	11,9	12,2	7,5	15,7	4,1
Haïti	51,6	69,5	13,1	8,6	17,8	3,8
Honduras	16,5	29,2	9,0	4,7	12,8	3,1
Jamaïque	0,0	1,9	2,5	5,1
Mexique	1,1	4,5	4,6	2,2
Nicaragua	6,8	16,0	6,9	4,2	8,6	1,3
Panama	3,6	8,4	3,2	2,4
Paraguay	4,4	11,0
Pérou	3,0	8,7	5,9	2,1	7,3	0,6
République dominicaine	2,5	8,5	3,8	3,2	5,3	1,2
Sainte-Lucie	11,8	25,8	3,0	1,8

TABLEAU A1 (suite)

	Pourcentage de la population vivant avec:		Pourcentage des enfants souffrant d'insuffisance pondérale			
	moins de 1,25 dollar par jour	moins de 2 dollars par jour	Par lieu de résidence		Par quintile de revenus	
			Milieu rural	Milieu urbain	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches
	(pourcentage)		(pourcentage)		(pourcentage)	
Saint-Vincent-et-les Grenadines
Suriname	10,5	19,8	6,1	5,6	6,2	4,2
Uruguay	0,3	1,2
Venezuela (République bolivarienne du)	5,6	10,7
Asie de l'Est et Pacifique	7,9	22,7				
Cambodge	10,1	41,3	30,6	19,8	35,4	15,9
Chine continentale	6,3	18,6	4,4	1,3
Fidji	3,3	16,4	5,4	5,0
Îles Marshall
Îles Salomon	12,2	8,2	13,7	9,8
Indonésie	16,2	43,3	23,0	16,9	27,8	13,9
Kiribati	17,6	7,9
Malaisie	..	0,8
Micronésie (États fédérés de)	17,5	26,7
Mongolie	7,3	2,8	5,0	0,9
Myanmar	24,2	18,7	33,1	13,5
Palaos
Papouasie-Nouvelle-Guinée	7,3	22,0	29,0	19,9
Philippines	18,6	41,4	23,7	16,4
République démocratique populaire lao	31,2	63,2	28,9	16,3	36,5	12,1
République populaire démocratique de Corée	26,7	13,2
Samoa
Samoa américaines
Thaïlande	0,3	3,3	10,4	7,1	13,5	3,7
Timor-Leste	33,2	69,6	48,0	35,4	49,4	35,3
Tonga
Tuvalu	3,0	3,6	0,7	0,0
Vanuatu	11,6	12,0	12,2	10,3
Viet Nam	5,0	22,4	15,3	6,6	20,6	3,1
Asie du Sud	24,5	60,2				
Afghanistan
Bangladesh	39,6	73,9	39,2	28,3	50,3	20,9
Bhoutan	3,0	17,1	13,8	10,4	16,1	7,3
Inde	24,7	60,6	46,6	33,9	56,6	19,7
Maldives	0,0	2,3	20,1	12,1	24,3	10,5
Népal	25,4	58,0	30,3	16,8	40,3	10,0
Pakistan	12,7	50,7	34,6	24,7	47,8	15,6
Sri Lanka	2,8	19,9	27,1	18,0	33,4	17,9

TABLEAU A1 (suite)

	Pourcentage de la population vivant avec:		Pourcentage des enfants souffrant d'insuffisance pondérale			
	moins de 1,25 dollar par jour	moins de 2 dollars par jour	Par lieu de résidence		Par quintile de revenus	
			Milieu rural	Milieu urbain	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches
	(pourcentage)		(pourcentage)		(pourcentage)	
Europe et Asie centrale	0,5	2,2				
Albanie	0,3	2,0	7,1	5,0	7,9	3,6
Arménie	2,5	17,6	8,0	3,3	7,9	1,5
Azerbaïdjan	0,3	1,9	12,0	4,7	15,4	2,2
Bélarus	1,7	1,1	2,4	0,4
Bosnie-Herzégovine	0,0	0,1	1,4	1,9	0,9	3,9
Bulgarie	1,9	3,9	1,1	1,8
ex-Rép. yougoslave de Macédoine	0,2	3,6	1,8	0,8	1,9	0,0
Fédération de Russie	0,0	0,2
Géorgie	16,1	33,5	1,4	0,9	3,0	1,0
Kazakhstan	0,0	0,5	3,3	4,0	4,1	3,5
Kirghizistan	5,1	21,1	3,7	3,7	4,5	3,3
Lettonie	1,1	2,0
Lituanie	0,8	1,2
Monténégro	0,2	0,7	1,9	2,4	3,8	0,9
Ouzbékistan	4,3	4,7	4,5	3,1
République de Moldova	0,2	2,8	3,8	1,9	5,5	0,7
Roumanie	0,0	1,6	4,0	3,0
Serbie	0,1	0,4	1,3	1,8	3,0	2,1
Tadjikistan	6,0	25,1	13,7	12,1	15,8	9,3
Turkménistan	5,7	21,3
Turquie	0,1	2,6	2,7	1,3	4,2	0,5
Ukraine	5,4	3,5
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1,7	11,6				
Algérie	1,2	8,2	4,3	3,2	4,5	1,8
Djibouti	10,2	27,8	39,6	26,0
Égypte	1,7	15,3	6,7	6,9	7,5	5,4
Iran (République islamique d')	0,8	4,6
Iraq	3,7	20,9	8,5	8,4	9,1	8,2
Jordanie	0,1	1,0	2,1	3,2	5,2	0,4
Liban
Libye
Maroc	1,8	11,0	4,3	1,7	6,7	1,1
République arabe syrienne	0,4	8,3	10,7	9,6	10,0	6,9
Territoire palestinien occupé	0,1	0,5	3,9	3,7	4,6	2,9
Tunisie	0,7	4,3	2,4	2,3	3,2	2,2
Yémen	4,8	25,7	38,2	27,9

TABLEAU A2

Importance de l'agriculture dans l'économie et la population active, degré d'utilisation des engrais, taille des exploitations, participation des femmes dans le secteur agricole et ménages dirigés par des femmes en milieu rural

	Part de la valeur ajoutée émanant de l'agriculture	Pourcentage de la population active travaillant dans le secteur agricole	Degré d'utilisation des engrais	Répartition des exploitations agricoles, par taille des exploitations				Proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole	Proportion des actives travaillant dans le secteur agricole
				<1 ha	1-2 ha	2-5 ha	>5 ha		
				(pourcentage)					
MONDE	3,6	38,3	124,0	72,0	12,4	9,6	6,1	39,3	40,2
PAYS À FAIBLE REVENU ET À REVENU INTERMÉDIAIRE	10,1	45,2	126,0	73,8	12,1	9,3	4,7	40,5	48,1
Afrique subsaharienne	15,7	56,5	14,9	61,8	21,5	12,7	4,1	48,9	60,1
Afrique du Sud	2,5	5,6	56,7	29,5	3,5
Angola	7,2	68,2	8,3	55,6	79,4
Bénin	36,0	40,5	9,9	40,1	38,6
Botswana	2,9	41,3	53,2	57,5	55,0
Burkina Faso	35,3	92,0	10,2	12,9	19,5	41,2	26,4	48,2	93,2
Burundi	40,6	88,5	3,7	55,8	97,2
Cabo Verde	8,1	15,0	40,0	14,3
Cameroun	23,2	42,6	8,1	46,6	47,0
Comores	38,2	67,7	52,2	80,4
Congo	3,9	28,9	4,9	55,2	39,5
Côte d'Ivoire	22,5	33,8	10,1	42,1	14,2	19,3	24,4	35,6	39,4
Érythrée	..	72,3	0,9	42,9	77,1
Éthiopie	48,0	75,1	20,6	62,9	24,3	11,9	1,0	45,0	70,3
Gabon	4,0	23,8	6,7	49,0	26,7
Gambie	..	74,6	7,9	54,4	85,5
Ghana	23,0	53,4	14,2	45,2	48,2
Guinée	20,5	78,0	2,3	34,1	31,0	28,0	6,8	50,3	82,2
Guinée-Bissau	48,3	77,9	..	70,2	17,6	10,1	2,1	45,9	94,0
Kenya	29,2	68,5	36,5	48,5	71,1
Lesotho	8,3	37,7	..	46,8	29,2	20,4	3,5	64,8	48,7
Libéria	38,8	59,6	43,7	64,9
Madagascar	28,2	68,0	2,2	53,3	73,3
Malawi	28,7	77,2	33,8	77,7	17,3	5,0	..	59,7	93,6
Mali	42,3	72,2	22,1	36,1	69,3
Maurice	3,5	7,1	199,5	25,0	4,7
Mauritanie	15,7	49,4	56,0	62,6
Mozambique	28,9	79,5	6,8	53,8	30,4	14,0	1,8	65,2	93,5
Namibie	8,7	30,7	5,7	14,4	24,5	48,9	12,2	43,5	28,1
Niger	39,4	81,6	0,8	36,8	97,0
Nigéria	22,1	22,0	4,3	41,2	23,9
Ouganda	25,9	72,4	1,3	49,2	24,2	17,4	9,2	49,3	74,6

TABLEAU A2 (suite)

	Part de la valeur ajoutée émanant de l'agriculture	Pourcentage de la population active travaillant dans le secteur agricole	Degré d'utilisation des engrais	Répartition des exploitations agricoles, par taille des exploitations				Proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole	Proportion des actives travaillant dans le secteur agricole
				<1 ha	1-2 ha	2-5 ha	>5 ha		
	(pourcentage)		(kg/ha)	(pourcentage)				(pourcentage)	
République centrafricaine	54,3	59,1	49,6	65,7
République démocratique du Congo	21,8	55,3	1,1	86,7	10,4	2,9	..	49,0	70,7
République-Unie de Tanzanie	28,7	73,8	5,4	55,1	82,2
Rwanda	33,4	88,7	1,2	56,8	95,8
Sao Tomé-et-Principe	..	54,9	51,3	66,7
Sénégal	16,7	68,9	7,8	20,9	16,5	32,5	30,0	48,5	75,0
Seychelles	2,1	71,1	21,1	50,0	76,2
Sierra Leone	56,7	57,6	61,8	70,7
Somalie	..	63,6	45,9	74,0
Soudan	..	47,6	40,8	60,2
Soudan (Ex-)	28,7	..	3,6
Soudan du Sud	..	47,6	40,9	60,2
Swaziland	..	26,2	51,8	27,8
Tchad	55,8	61,0	57,6	71,8
Togo	..	50,9	7,4	42,4	56,3
Zambie	10,3	60,7	30,6	46,2	64,3
Zimbabwe	13,2	53,7	30,1	51,9	65,1
Amérique latine et Caraïbes	5,2	13,5	110,9	17,2	9,0	25,3	48,5	21,1	6,7
Antigua-et-Barbuda	2,2	20,0	2,9	25,0	11,8
Argentine	6,9	6,9	40,7	15,1	84,9	10,8	1,8
Belize	15,0	23,0	8,6	2,9	1,8
Bolivie (État plurinational de)	13,0	40,0	158,2	41,7	36,4
Brésil	5,3	9,4	71,6	10,6	9,7	16,5	63,2	24,4	5,1
Chili	3,4	12,4	318,5	14,6	10,2	17,7	57,5	15,1	4,9
Colombie	6,3	13,2	332,1	18,1	13,5	21,2	47,2	25,2	7,1
Costa Rica	6,1	13,7	264,8	13,8	5,3
Cuba	..	10,3	34,7	19,3	5,0
Dominique	16,9	18,8	17,0	53,2	21,3	18,3	7,2	33,3	15,4
El Salvador	11,9	20,9	135,4	9,7	4,9
Équateur	9,1	16,6	117,9	29,5	14,0	20,1	36,5	26,1	10,5
Grenade	5,6	19,1	..	85,0	7,5	5,4	2,2	22,2	10,5
Guatemala	11,2	36,8	97,8	78,5	10,4	6,0	5,1	9,6	9,1
Guyana	21,5	13,5	28,9	7,8	2,9
Haïti	..	56,6	23,8	41,4
Honduras	14,8	21,2	58,2	54,7	45,3	21,2	14,3
Jamaïque	..	16,2	39,7	69,4	15,2	11,9	3,5	27,7	10,2

TABLEAU A2 (suite)

	Part de la valeur ajoutée émanant de l'agriculture	Pourcentage de la population active travaillant dans le secteur agricole	Degré d'utilisation des engrais	Répartition des exploitations agricoles, par taille des exploitations				Proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole	Proportion des actives travaillant dans le secteur agricole
				<1 ha	1-2 ha	2-5 ha	>5 ha		
				(pourcentage)					
Mexique	3,5	14,3	73,2	12,7	4,7
Nicaragua	18,3	12,6	39,0	12,4	9,2	18,6	59,7	7,7	3,0
Panama	3,5	14,0	50,0	52,7	10,3	11,6	25,4	3,2	1,2
Paraguay	18,1	23,5	86,0	9,7	10,1	20,1	60,0	7,2	3,7
Pérou	..	22,6	74,0	69,6	30,4	31,9	16,1
République dominicaine	6,3	9,0	59,1	35,0	7,0
Sainte-Lucie	2,9	20,0	42,6	62,8	18,0	14,8	4,5	22,2	10,8
Saint-Vincent-et-les Grenadines	7,2	20,0	..	72,8	14,9	9,6	2,6	27,3	13,0
Suriname	7,1	16,1	138,2	24,2	10,5
Uruguay	10,2	10,8	177,6	11,0	89,0	14,8	3,5
Venezuela (République bolivarienne du)	..	4,5	134,6	8,5	14,1	25,7	51,6	6,4	0,7
Asie de l'Est et Pacifique	10,8	54,4	321,5	87,0	7,4	4,4	1,3	46,7	57,0
Cambodge	35,6	64,2	14,0	51,0	67,9
Chine continentale	10,1	58,7	520,9	93,0	4,9	1,7	0,4	45,5	61,7
Fidji	12,0	34,7	23,5	43,3	11,8	19,6	25,3	21,9	23,1
Îles Marshall	..	23,1	0,0	16,7	9,1
Îles Salomon	..	66,5	47,8	80,2
Indonésie	14,5	38,7	99,6	70,8	16,8	11,0	1,4	39,4	41,7
Kiribati	..	21,2	27,3	13,6
Malaisie	10,0	10,7	253,7	20,6	5,7
Micronésie (États fédérés de)	..	21,2	27,3	13,6
Mongolie	16,3	15,7	22,0	48,3	15,1
Myanmar	..	65,7	11,0	33,7	23,3	29,9	13,2	48,6	68,4
Palaos	5,2	18,2	50,0	25,0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	66,8	29,9	55,8	76,4
Philippines	11,8	31,4	66,6	40,1	28,0	23,5	8,4	24,3	19,2
République démocratique populaire lao	28,1	74,2	..	38,3	35,2	26,5	..	52,0	77,1
République populaire démocratique de Corée	..	20,9	46,5	21,0
Samoa	..	24,7	0,4	19,0	31,9	30,0	19,2	33,3	24,0
Samoa américaines	..	26,1	..	57,3	26,3	13,1	3,3	33,3	22,2
Thaïlande	12,3	45,4	123,5	19,7	22,5	37,2	20,5	44,6	43,4
Timor-Leste	18,4	78,8	45,2	86,8
Tonga	19,2	25,6	142,8	36,4	21,1
Tuvalu	25,4	25,0	0,0	0,0
Vanuatu	28,0	27,9	46,2	27,3
Viet Nam	19,7	61,4	196,7	84,9	9,9	4,7	0,5	48,8	62,0

TABLEAU A2 (suite)

	Part de la valeur ajoutée émanant de l'agriculture	Pourcentage de la population active travaillant dans le secteur agricole	Degré d'utilisation des engrais	Répartition des exploitations agricoles, par taille des exploitations				Proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole	Proportion des actives travaillant dans le secteur agricole
				<1 ha	1-2 ha	2-5 ha	>5 ha		
	(pourcentage)		(kg/ha)	(pourcentage)				(pourcentage)	
Asie du Sud	18,1	50,5	157,9	61,8	19,0	14,4	4,7	35,0	58,8
Afghanistan	24,6	58,4	5,0	34,3	81,4
Bangladesh	17,1	41,6	229,6	52,7	53,8
Bhoutan	17,0	92,7	11,3	34,4	98,3
Inde	17,5	52,5	161,3	62,9	18,9	13,9	4,3	32,5	59,0
Maldives	4,2	12,5	63,9	40,9	11,8
Népal	36,5	92,9	27,2	74,9	17,5	6,8	0,8	50,1	97,7
Pakistan	24,5	37,1	175,9	36,1	21,5	28,1	14,3	31,9	53,5
Sri Lanka	11,0	41,3	128,1	37,9	39,8
Europe et Asie centrale	6,6	12,9	39,8	44,3	17,0	22,6	16,1	39,2	57,0
Albanie	21,8	39,2	80,3	59,9	30,1	10,0	..	41,7	38,7
Arménie	21,6	9,0	25,3	12,1	2,4
Azerbaïdjan	5,5	21,2	12,9	52,5	23,8
Bélarus	9,8	7,6	274,7	16,4	2,5
Bosnie-Herzégovine	7,7	1,7	85,0	59,4	2,1
Bulgarie	5,4	2,9	111,9	77,0	..	19,8	3,2	27,2	1,7
ex-Rép. yougoslave de Macédoine	10,4	6,0	57,7	29,8	4,6
Fédération de Russie	3,9	7,3	16,0	22,7	3,3
Géorgie	8,6	13,5	23,6	70,2	23,0	5,2	1,6	34,4	10,0
Kazakhstan	4,7	12,8	1,7	22,2	5,8
Kirghizistan	19,2	19,0	20,6	85,3	6,9	5,0	2,8	28,3	12,7
Lettonie	..	8,3	83,2	0,0	6,1	19,8	74,1	23,2	3,9
Lituanie	..	6,7	89,7	0,2	7,8	47,1	44,9	21,4	2,8
Monténégro	8,8	10,6	12,0	37,5	8,8
Ouzbékistan	18,9	19,2	173,9	42,5	17,8
République de Moldova	13,4	12,6	12,4	27,4	6,5
Roumanie	6,0	7,5	49,7	49,5	20,0	22,9	7,5	40,9	6,7
Serbie	9,0	10,7	127,9	27,5	18,7	31,3	22,4	36,5	8,6
Tadjikistan	26,6	25,0	49,7	52,1	28,5
Turkménistan	14,5	28,3	53,5	32,0
Turquie	9,0	29,6	89,1	17,0	17,5	30,9	34,6	55,2	62,3
Ukraine	9,3	9,1	36,6	25,1	4,6
Moyen-Orient et Afrique du Nord	11,2	19,5	58,5	59,0	11,4	13,8	15,8	47,6	33,0
Algérie	9,3	19,7	17,4	21,8	12,6	23,4	42,2	52,5	28,6
Djibouti	..	72,3	46,3	76,9
Égypte	14,5	22,6	454,9	87,1	8,0	3,8	1,1	40,8	35,3

TABLEAU A2 (suite)

	Part de la valeur ajoutée émanant de l'agriculture	Pourcentage de la population active travaillant dans le secteur agricole	Degré d'utilisation des engrais	Répartition des exploitations agricoles, par taille des exploitations				Proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole	Proportion des actives travaillant dans le secteur agricole
				<1 ha	1-2 ha	2-5 ha	>5 ha		
				(pourcentage)					
Iran (République islamique d')	..	20,0	31,7	47,5	12,1	18,4	22,1	50,2	31,6
Iraq	..	4,4	43,8	52,9	12,7
Jordanie	3,1	5,4	632,2	53,7	32,5	7,4	6,4	65,3	19,4
Liban	6,1	1,4	174,8	72,7	14,1	10,0	3,2	30,8	1,7
Libye	..	2,4	24,6	14,4	10,1	25,0	50,6	74,1	6,5
Maroc	14,4	22,8	32,6	25,4	18,2	27,5	28,9	49,7	46,2
République arabe syrienne	..	18,4	30,8	63,8	53,3
Territoire palestinien occupé	5,3	6,7	74,8	19,3
Tunisie	9,2	19,3	26,7	32,4	21,8
Yémen	..	34,7	11,3	73,4	10,5	9,1	7,0	40,6	54,7
PAYS À REVENU ÉLEVÉ	1,4	2,7	117,6	32,6	17,5	16,0	33,9	34,4	2,1
Allemagne	0,9	1,3	195,2	..	8,0	16,9	75,1	35,4	1,0
Andorre	..	5,3	50,0	6,3
Arabie saoudite	1,8	3,9	185,4	4,8	1,2
Aruba	..	20,0	22,2	10,5
Australie	2,4	3,7	45,0	47,9	3,8
Autriche	1,5	2,8	100,2	..	14,6	21,8	63,6	45,2	2,7
Bahamas	2,3	1,9	..	36,3	24,8	20,5	18,4	0,0	0,0
Bahreïn	..	0,5	424,4	0,0	0,0
Barbade	1,5	2,3	124,0	95,0	2,8	1,1	1,1	50,0	2,5
Belgique	0,8	1,1	278,7	..	17,2	13,6	69,2	32,1	0,8
Bermudes	0,8	0,0	0,0
Brunéï Darussalam	0,7	0,0	101,8	0,0
Canada	..	1,5	66,5	..	2,5	3,3	94,2	56,6	1,8
Chine, RAS de Hong-Kong	0,1	0,2	682,8	49,3	0,1
Chine, RAS de Macao	0,0	0,0	47,9	0,0
Chypre	..	4,4	137,8	54,8	16,7	16,0	12,5	38,5	3,8
Croatie	4,5	3,3	282,9	50,6	16,0	19,1	14,3	27,4	2,0
Danemark	1,8	2,2	112,8	..	1,7	1,8	96,5	24,6	1,1
Émirats arabes unis	0,7	2,6	354,8	0,0	0,0
Espagne	2,4	3,6	91,9	25,8	14,9	21,6	37,7	38,4	3,2
Estonie	4,1	8,1	72,8	19,5	20,4	24,0	36,0	24,1	3,9
États-Unis d'Amérique	1,3	1,4	125,4	10,7	89,3	26,9	0,8
Finlande	2,6	3,0	154,2	..	3,4	7,1	89,5	35,4	2,2
France	1,9	1,7	133,7	..	16,8	12,3	70,9	33,1	1,2
Grèce	3,7	10,4	79,2	..	49,0	27,7	23,2	53,6	13,3

TABLEAU A2 (suite)

	Part de la valeur ajoutée émanant de l'agriculture	Pourcentage de la population active travaillant dans le secteur agricole	Degré d'utilisation des engrais	Répartition des exploitations agricoles, par taille des exploitations				Proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole	Proportion des actives travaillant dans le secteur agricole
				<1 ha	1-2 ha	2-5 ha	>5 ha		
				(pourcentage)					
Groenland	..	0,0	0,0	
Guam	..	21,4	..	30,1	15,7	27,5	26,8	27,8	14,3
Guinée équatoriale	..	62,2	42,9	85,4
Hongrie	4,5	6,5	87,9	27,0	13,3	19,2	40,6	20,9	3,0
Îles Caïmanes	..	19,2	20,0	9,1
Îles Féroé	..	3,8	0,0	0,0
Îles Mariannes du Nord	..	22,2	..	26,2	27,6	27,6	18,7	16,7	9,1
Îles Turques et Caïques	..	20,0	33,3	16,7
Îles Vierges américaines	..	18,8	49,7	22,5	27,7	33,3	12,0
Irlande	1,5	5,6	424,1	..	2,2	6,1	91,8	7,4	0,9
Islande	7,7	5,6	161,4	9,1	1,1
Israël	..	1,4	238,1	21,7	0,7
Italie	2,2	2,7	99,9	38,1	19,2	20,6	22,2	47,0	2,9
Japon	1,2	1,7	244,8	68,5	20,0	9,1	2,4	39,6	1,6
Koweït	0,4	1,0	462,2	0,0	0,0
Liechtenstein	..	0,0	0,0
Luxembourg	0,4	1,2	301,3	..	12,5	10,0	77,6	33,3	0,9
Malte	..	1,1	89,5	76,0	14,7	8,0	1,4	0,0	0,0
Monaco	..	0,0	0,0
Norvège	1,2	3,0	182,5	1,6	3,5	15,4	79,5	41,5	2,6
Nouvelle-Calédonie	..	27,7	110,8	38,7	28,6
Nouvelle-Zélande	..	7,6	1323,8	16,8	83,2	36,7	5,9
Oman	1,2	27,0	274,2	5,6	9,1
Pays-Bas	1,8	2,2	273,7	..	15,9	15,4	68,7	37,7	1,8
Pologne	3,2	15,4	181,4	33,3	17,6	21,5	27,6	34,1	11,5
Polynésie française	..	24,0	28,2	77,0	11,8	6,2	5,0	36,7	22,4
Porto Rico	0,8	0,9	52,7	47,3	7,7	0,2
Portugal	2,2	8,5	92,1	26,9	27,7	24,2	21,2	68,3	12,3
Qatar	0,1	0,5	8043,2	68,8	5,3	6,0	19,9	0,0	0,0
République de Corée	2,5	4,0	337,7	59,5	30,7	9,8	..	43,0	4,2
République tchèque	2,6	5,5	98,4	29,0	15,4	17,2	38,4	21,1	2,6
Royaume-Uni	0,7	1,4	238,2	..	13,9	9,2	76,9	25,8	0,8
Saint-Marin	..	6,7	0,0	0,0
Singapour	0,0	0,0	3129,5	0,0	0,0
Slovaquie	3,6	6,4	93,0	70,1	11,5	10,2	8,1	19,7	2,8
Slovénie	2,2	0,5	239,4	28,4	12,8	23,2	35,6	40,0	0,4
Suède	1,5	2,0	74,1	..	3,4	8,6	88,0	37,9	1,6
Suisse	0,7	3,0	201,4	19,7	7,1	11,1	62,1	46,3	3,0
Trinité-et-Tobago	0,6	6,1	252,7	35,5	18,0	33,7	12,8	15,9	2,2

TABLEAU A3
Répartition de l'aide sociale, par groupe de population

	Part de la population couverte par l'aide sociale						
	Population totale	Par lieu de résidence		Milieu rural, par quintile de revenu		Milieu urbain, par quintile de revenu	
		Milieu rural	Milieu urbain	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches
	(pourcentage)	(pourcentage)		(pourcentage)		(pourcentage)	
PAYS À FAIBLE REVENU ET À REVENU INTERMÉDIAIRE	25,7	30,5	24,5	35,1	20,3	39,6	11,8
Afrique subsaharienne	18,9	19,9	17,4	21,6	16,4	21,5	10,1
Afrique du Sud	58,5	75,7	47,7	84,5	49,6	74,6	17,3
Angola
Bénin
Botswana	70,3	73,3	68,1	89,5	45,4	91,2	37,5
Burkina Faso	34,3	29,9	53,9	29,5	30,3	62,6	45,5
Burundi
Cabo Verde	21,9	25,2	19,3	26,6	18,6	17,2	22,9
Cameroun	1,4	0,5	2,4	0,2	0,7	1,1	2,6
Comores
Congo	0,9	5,1	6,3	0,7	0,0	2,2	1,7
Côte d'Ivoire	5,8	0,4	1,3	2,4	2,7	4,3	13,0
Érythrée
Éthiopie	13,2	15,0	4,4	17,7	10,9	6,8	2,3
Gabon	44,8	35,2	47,2	36,9	25,4	56,6	28,5
Gambie	2,9	2,1	3,8	0,7	3,5	3,6	4,1
Ghana	6,1	5,8	6,5	6,5	4,8	6,3	4,6
Guinée
Guinée-Bissau
Kenya	20,0	22,6	9,8	35,0	13,6	14,2	8,5
Lesotho	51,6	58,5	32,8	65,5	46,9	55,4	16,0
Libéria	61,2	68,7	44,1	67,2	73,7	41,3	39,9
Madagascar	0,9	0,9	1,1	2,3	0,5	1,3	0,8
Malawi	20,2	19,5	23,8	20,0	17,5	23,8	11,5
Mali
Maurice	40,6
Mauritanie	33,5	34,4	32,5	28,5	38,5	30,9	30,5
Mozambique	5,4	6,4	3,1	9,2	4,2	4,4	2,2
Namibie	9,8	12,6	4,6	21,6	6,5	10,0	3,7
Niger	2,7	2,9	2,0	2,8	2,5	2,2	0,5
Nigéria	1,7	1,7	1,5	1,0	2,5	2,5	0,7
Ouganda	66,8	72,6	45,9	77,6	59,9	60,7	23,1
République centrafricaine
République démocratique du Congo	5,5	3,8	8,4	3,8	4,6	7,3	5,1
République-Unie de Tanzanie	77,4	77,4	77,5	78,5	74,6	82,8	69,5
Rwanda	1,4	1,6	0,3	0,5	2,9	0,3	1,0

TABLEAU A3 (suite)

	Part de la population couverte par l'aide sociale						
	Population totale	Par lieu de résidence		Milieu rural, par quintile de revenu		Milieu urbain, par quintile de revenu	
		Milieu rural	Milieu urbain	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches
	(pourcentage)	(pourcentage)		(pourcentage)		(pourcentage)	
Sao Tomé-et-Principe	
Sénégal	10,3	6,8	15,0	6,8	4,6	12,2	12,8
Seychelles	
Sierra Leone	30,2	29,2	31,8	35,2	26,0	35,6	27,3
Somalie	
Soudan	
Swaziland	51,6	61,5	20,7	72,7	41,2	29,6	10,2
Tchad	
Togo	
Zambie	0,6	0,7	0,4	1,2	0,4	0,4	0,2
Zimbabwe	
Amérique latine et Caraïbes	34,4	59,1	31,2	72,1	34,9	56,4	11,0
Antigua-et-Barbuda	
Argentine	9,4
Belize	16,3	14,9	17,6	17,6	9,9	20,0	11,4
Bolivie (État plurinational de)	54,4	66,2	48,2	74,8	54,0	63,2	31,0
Brésil	21,1	39,7	17,6	71,3	8,0	46,1	2,6
Chili	83,2	88,7	82,3	95,7	71,7	95,6	53,6
Colombie	41,7	55,0	38,1	66,1	35,7	60,5	14,0
Costa Rica	44,6	36,5	55,9	60,4	8,4	76,3	26,9
Cuba
Dominique	8,0	5,7	9,3	5,9	2,5	13,5	4,2
République dominicaine	23,7	29,4	21,0	41,0	14,3	33,9	4,0
Équateur	64,7	85,1	54,2	91,7	68,3	77,7	18,6
El Salvador	42,6	63,9	30,2	76,7	42,9	51,0	6,9
Grenade
Guatemala	48,3	59,5	36,2	62,3	47,2	56,0	8,0
Guyana
Haïti	0,8	0,7	0,8	0,9	0,6	1,2	1,9
Honduras	49,3	61,4	34,6	65,9	47,4	48,7	19,0
Jamaïque	67,3	74,5	61,7	85,6	53,8	85,9	40,1
Mexique	48,9	77,8	40,5	87,3	52,2	63,5	13,8
Nicaragua	47,2	36,0	61,5	55,1	16,9	70,2	50,0
Panama	52,0	70,2	41,9	80,9	47,7	68,3	12,0
Paraguay	40,1	51,8	31,9	62,0	30,7	49,3	13,1
Pérou	57,0	78,0	45,1	87,3	56,7	72,0	12,2
Sainte-Lucie
Saint-Vincent-et-les Grenadines

TABLEAU A3 (suite)

	Part de la population couverte par l'aide sociale						
	Population totale	Par lieu de résidence		Milieu rural, par quintile de revenu		Milieu urbain, par quintile de revenu	
		Milieu rural	Milieu urbain	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches
	(pourcentage)	(pourcentage)		(pourcentage)		(pourcentage)	
Suriname
Uruguay	42,2	53,2	41,3	84,8	19,3	84,6	3,9
Venezuela (République bolivarienne du)	4,7
Asie de l'Est et Pacifique, à l'exclusion de la Chine	39,8	46,8	35,1	60,6	32,1	61,9	16,4
Cambodge	0,5	0,4	1,0	0,2	0,2	0,0	3,1
Chine continentale
Fidji	9,6
Îles Marshall
Îles Salomon	1,6	1,5	2,0	1,3	4,1	0,5	1,4
Indonésie	41,1	50,7	30,9	64,1	30,1	64,6	3,8
Kiribati	4,6	5,9	3,0	7,9	5,3	0,0	2,8
Malaisie	82,8	93,0	77,7	97,1	87,8	87,6	68,1
Micronésie (États fédérés de)	6,3
Mongolie	83,2	84,5	82,2	92,1	72,1	91,1	69,0
Myanmar
Palaos
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3,4	3,3	4,2	1,6	6,3	2,9	4,7
Philippines	27,4
République démocratique populaire lao
République populaire démocratique de Corée
Samoa
Samoa américaines
Thaïlande	70,4	74,6	61,0	87,6	63,7	75,1	52,9
Timor-Leste	26,3	23,9	32,8	25,4	24,5	28,0	34,3
Tonga
Tuvalu
Vanuatu
Viet Nam	20,9	23,9	12,5	45,5	12,8	25,7	6,9
Asie du Sud	17,1	26,1	10,7	27,3	16,4	18,4	3,8
Afghanistan	15,3	18,4	3,5	24,0	12,0	4,8	1,7
Bangladesh	14,6	17,8	5,3	25,9	9,7	11,9	2,0
Bhoutan	1,0	1,2	0,4	1,9	0,9	0,3	0,7
Inde	17,2	28,4	11,1	28,0	17,9	19,8	2,9
Maldives	3,8	1,5	3,1	1,4	0,8	3,6	2,0
Népal	38,7	41,5	27,0	51,2	29,9	31,8	25,5
Pakistan	12,6	13,2	11,2	11,6	10,7	15,3	9,1
Sri Lanka	29,7	33,2	16,0	59,3	8,4	22,8	3,5

TABLEAU A3 (suite)

	Part de la population couverte par l'aide sociale						
	Population totale	Par lieu de résidence		Milieu rural, par quintile de revenu		Milieu urbain, par quintile de revenu	
		Milieu rural	Milieu urbain	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches
	(pourcentage)	(pourcentage)		(pourcentage)		(pourcentage)	
Europe et Asie centrale	32,4	39,6	28,7	57,4	24,3	44,7	18,4
Albanie	33,2	39,3	26,8	49,5	25,7	39,2	17,3
Arménie	23,0	27,3	20,7	37,0	17,4	32,7	16,1
Azerbaïdjan	87,5	79,1	95,1	79,4	80,6	95,5	92,9
Bélarus	58,3	56,6	58,9	65,6	45,4	69,8	46,7
Bosnie-Herzégovine	20,5	21,5	18,9	22,5	20,7	20,5	16,2
Bulgarie	39,5	44,1	37,6	64,4	27,9	54,2	22,8
ex-Rép. yougoslave de Macédoine
Fédération de Russie	28,2	39,4	24,1	58,7	20,1	38,2	14,8
Géorgie	31,3	38,8	23,9	53,2	26,5	46,2	14,5
Kazakhstan	29,1	31,7	27,2	50,9	18,0	35,0	22,1
Kirghizistan	8,5	11,7	4,3	20,3	2,7	5,9	2,2
Lettonie	40,2	40,5	40,1	46,1	41,9	36,0	40,2
Lituanie	58,7	65,5	55,3	72,1	57,4	65,6	42,8
Ouzbékistan
République de Moldova	33,8	35,5	31,4	43,0	30,1	37,3	20,3
Roumanie	55,4	56,1	54,8	79,8	32,8	79,0	32,8
Serbie	11,9	13,2	10,8	20,1	7,1	24,5	4,7
Tadjikistan	9,7	11,5	4,5	16,6	8,1	2,0	3,5
Turkménistan
Turquie	21,2	33,3	15,6	69,2	9,1	44,1	2,2
Ukraine	47,4	52,6	44,9	54,4	48,3	51,8	33,3
Moyen-Orient et Afrique du Nord	46,3	41,8	49,6	46,2	35,1	60,2	35,1
Algérie
Djibouti	10,8	45,8	4,1	55,3	30,9	6,1	2,7
Égypte	44,9	48,1	40,5	51,4	50,4	64,0	20,3
Iran (République islamique d')
Iraq	80,0	81,5	79,4	87,0	72,6	86,2	66,3
Jordanie	65,7	86,8	61,2	94,0	71,1	79,9	27,7
Liban
Libye
Maroc	36,8	44,9	30,9	50,6	34,7	44,3	14,7
République arabe syrienne
Territoire palestinien occupé	11,5	18,6	7,4	19,3	13,2	14,5	1,9
Tunisie
Yémen	13,4	14,6	10,0	17,2	12,8	14,7	7,6

TABLEAU A4
Montants des aides sociales, par groupe de population, et incidence de l'aide

	Montant moyen de l'aide sociale par bénéficiaire et par jour						Part de l'aide reçue par les quintiles les plus pauvres (incidence de l'aide)	
	Tous bénéficiaires confondus	Par lieu de résidence		Milieu rural, par quintile de revenu		Milieu urbain, par quintile de revenu		
		Milieu rural	Milieu urbain	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches	Ménages les plus pauvres		Ménages les plus riches
	<i>(dollars PPA constants de 2005)</i>						<i>(pourcentage)</i>	
PAYS À FAIBLE REVENU ET À REVENU INTERMÉDIAIRE	0,32	0,20	0,42	0,14	0,37	0,30	0,92	21,5
Afrique subsaharienne	0,21	0,12	0,37	0,06	0,27	0,20	1,36	9,4
Afrique du Sud	1,16	1,07	1,29	0,76	1,54	0,82	5,99	20,8
Angola
Bénin
Botswana	0,33	0,28	0,36	0,20	0,44	0,20	0,83	16,6
Burkina Faso	0,13	0,05	0,35	0,01	0,09	0,13	0,83	2,5
Burundi
Cabo Verde	0,29	0,26	0,32	0,17	0,42	0,18	0,37	14,8
Cameroun	0,72	0,63	0,73	0,02	1,09	0,37	1,37	0,8
Comores
Congo	1,44	0,43	1,65	0,73	0,36	0,61	4,33	10,5
Côte d'Ivoire
Érythrée
Éthiopie
Gabon	0,03	0,03	0,03	0,02	0,06	0,01	0,13	5,8
Gambie	0,07	0,02	0,10	0,03	0,04	0,05	0,16	2,1
Ghana	0,01	0,02	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	11,7
Guinée
Guinée-Bissau
Kenya	0,07	0,05	0,33	0,02	0,13	0,03	1,45	7,9
Lesotho	0,19	0,19	0,20	0,14	0,32	0,12	0,54	17,3
Libéria	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Madagascar	0,17	0,21	0,04	0,04	1,75	0,01	0,04	8,9
Malawi	0,01	0,01	0,02	0,00	0,01	0,00	0,15	10,8
Mali
Maurice	1,96	14,2
Mauritanie	1,58	1,26	2,01	0,48	2,82	0,89	4,31	7,2
Mozambique
Namibie
Niger
Nigéria	0,04	0,02	0,08	0,00	0,02	0,05	0,11	11,1
Ouganda
République centrafricaine
République démocratique du Congo	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	4,5
République-Unie de Tanzanie	0,01	0,01	0,01	0,00	0,03	0,00	0,04	4,1
Rwanda	0,06	0,04	0,42	0,01	0,07	0,02	0,69	0,9

TABLEAU A4 (suite)

	Montant moyen de l'aide sociale par bénéficiaire et par jour							Part de l'aide reçue par les quintiles les plus pauvres (incidence de l'aide)
	Tous bénéficiaires confondus	Par lieu de résidence		Milieu rural, par quintile de revenu		Milieu urbain, par quintile de revenu		
		Milieu rural	Milieu urbain	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches	
	(dollars PPA constants de 2005)							(pourcentage)
Suriname
Uruguay	0,33	0,32	0,33	0,33	0,31	0,34	0,38	41,5
Venezuela (République bolivarienne du)
Asie de l'Est et Pacifique, à l'exclusion de la Chine	0,15	0,11	0,19	0,04	0,25	0,08	0,33	21,5
Cambodge	0,34	0,09	0,81	0,01	0,12	..	1,23	0,2
Chine continentale
Fidji	0,65	13,7
Îles Marshall
Îles Salomon	0,59	0,40	1,35	0,17	0,55	0,16	2,62	4,0
Indonésie
Kiribati	0,32	0,30	0,37	0,15	0,63	..	0,02	8,8
Malaisie	0,21	0,23	0,20	0,21	0,25	0,15	0,33	20,8
Micronésie (États fédérés de)	1,02	3,6
Mongolie	0,28	0,29	0,27	0,28	0,29	0,27	0,27	22,6
Myanmar
Palaos
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,10	0,03	0,46	0,01	0,05	0,06	1,70	2,3
Philippines	0,18	45,2
République démocratique populaire lao
République populaire démocratique de Corée
Samoa
Samoa américaines
Thaïlande	0,00	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,02	7,4
Timor-Leste	0,18	0,10	0,35	0,01	0,20	0,12	0,67	0,9
Tonga
Tuvalu
Vanuatu
Viet Nam	0,19	0,18	0,25	0,05	0,46	0,07	0,53	13,8
Asie du Sud	0,15	0,14	0,22	0,08	0,23	0,12	0,50	18,3
Afghanistan	0,05	0,03	0,54	0,01	0,09	0,19	1,31	6,7
Bangladesh	0,08	0,08	0,06	0,06	0,10	0,05	0,07	24,7
Bhoutan	0,08	0,05	0,26	0,03	0,09	0,02	0,46	15,3
Inde
Maldives	0,35	25,7
Népal	0,05	0,04	0,08	0,03	0,06	0,04	0,13	15,7

TABLEAU A4 (suite)

	Montant moyen de l'aide sociale par bénéficiaire et par jour						Part de l'aide reçue par les quintiles les plus pauvres (incidence de l'aide)	
	Tous bénéficiaires confondus	Par lieu de résidence		Milieu rural, par quintile de revenu		Milieu urbain, par quintile de revenu		
		Milieu rural	Milieu urbain	Ménages les plus pauvres	Ménages les plus riches	Ménages les plus pauvres		Ménages les plus riches
	(dollars PPA constants de 2005)						(pourcentage)	
Pakistan	0,28	0,25	0,35	0,13	0,49	0,18	0,86	11,6
Sri Lanka	0,10	0,10	0,08	0,09	0,20	0,08	0,15	32,5
Europe et Asie centrale	0,60	0,56	0,64	0,51	0,72	0,58	1,02	29,3
Albanie	0,34	0,34	0,35	0,17	1,62	0,18	0,70	14,3
Arménie	0,39	0,40	0,38	0,48	0,28	0,39	0,32	32,4
Azerbaïdjan	2,20	1,83	2,47	1,70	2,20	2,25	2,87	18,0
Bélarus	1,06	0,97	1,09	1,34	0,74	1,40	0,96	29,2
Bosnie-Herzégovine	2,73	2,50	3,14	1,52	3,87	1,84	5,00	13,2
Bulgarie	0,74	0,81	0,70	0,53	1,24	0,63	0,87	24,5
ex-Rép. yougoslave de Macédoine
Fédération de Russie
Géorgie	0,40	0,35	0,48	0,41	0,26	0,49	0,72	37,0
Kazakhstan	0,19	0,16	0,20	0,13	0,26	0,17	0,25	22,4
Kirghizistan	0,56	0,51	0,72	0,57	0,78	0,60	0,93	36,2
Lettonie	1,29	1,12	1,36	0,96	1,07	1,29	1,81	17,0
Lituanie	0,87	0,93	0,84	0,93	1,29	0,88	1,12	24,6
Ouzbékistan
République de Moldova	0,50	0,51	0,48	0,56	0,47	0,44	0,68	26,8
Roumanie	0,51	0,52	0,50	0,60	0,58	0,54	0,62	31,7
Serbie	1,00	0,90	1,09	0,84	1,55	0,82	2,89	30,7
Tadjikistan	0,14	0,10	0,44	0,03	0,10	0,06	1,93	7,6
Turkménistan
Turquie	0,35	0,32	0,39	0,21	0,49	0,72	0,78	38,4
Ukraine	0,65	0,55	0,71	0,63	0,50	0,72	0,78	23,3
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,10	0,09	0,10	0,08	0,13	0,09	0,17	21,9
Algérie
Djibouti	0,15	0,17	0,10	0,09	0,29	53,8
Égypte	0,10	0,10	0,11	0,07	0,14	0,07	0,24	17,6
Iran (République islamique d')
Iraq	0,09	0,09	0,09	0,07	0,10	0,08	0,11	18,2
Jordanie	0,22	0,25	0,22	0,26	0,42	0,19	0,54	22,7
Liban
Libye
Maroc
République arabe syrienne
Territoire palestinien occupé	0,05	0,07	0,04	0,04	0,10	0,03	0,01	38,5
Tunisie
Yémen	0,07	0,08	0,07	0,07	0,13	0,06	0,10	22,9

- **Bibliographie**

- **Chapitres spéciaux de**
La situation mondiale de
l'alimentation et de l'agriculture



Bibliographie

- Abay, K.A., Kahsay, G.A. et Berhane, G.** 2014. *Social networks and factor markets: panel data evidence from Ethiopia*. ESSP Working Paper 68. Addis-Abeba, EDRI et Washington DC, IFPRI.
- ACT International.** 2013. *Social Mobilisation - National Cash Transfer Programme (BISP)*. Project Completion Report, 28 February. Pakistan, ACT International.
- Adams, L. et Kebede, E.** 2005. *Breaking the poverty cycle. A case study of cash interventions in Ethiopia*. The Humanitarian Policy Group (HPG). Londres, ODI.
- Adato, M.** 2000. *The impact of PROGRESA on community social relationships*. Rapport final. Washington DC, IFPRI.
- Adato, M. et Hoddinott, J.** 2007. *Conditional cash transfer programs: a "magic bullet" for reducing poverty?* 2020 Focus Brief on the World's Poor and Hungry People. Washington DC, IFPRI.
- Adelman, S., Alderman, H., Gilligan, D.O. et Lehrer, K.** 2008. *The impact of alternative food for education programs on learning achievement and cognitive development in Northern Uganda*. IFPRI Working Paper. Washington DC, IFPRI.
- Adesina, A.A.** 2010. Conditioning trends shaping the agricultural and rural landscape in Africa. *Agricultural Economics*, 41(S1): 73-82.
- Agapto, J.P., Borsatto, R.S., Esquerdo, V.F. de S. et Bergamasco, S.M.P.P.** 2012. Avaliação do Programa de Aquisição de Alimentos (PAA) em Campina do Monte Alegre, Estado de São Paulo, a partir da percepção dos agricultores. *Informações Econômicas*, 42(2): 13-21.
- Ahmed, A.** 2004. *Impact of feeding children in school: evidence from Bangladesh*. Washington DC, IFPRI.
- Ahmed, A.U., Hill, R.V., Smith, L.C., Wiesmann, D.M., Frankenberger, T., Gulati, K., Quabili, W. et Yohannes, Y.** 2007. *The world's most deprived: characteristics and causes of extreme poverty and hunger*. 2020 Discussion Paper 43. Washington DC, IFPRI.
- Ahmed, A.U., Quisumbing, A.R., Nasreen, M., Hoddinott, J.F. et Bryan, E.** 2009. *Comparing food and cash transfers to the ultra poor in Bangladesh*. Research Monograph 163. Washington DC, IFPRI.
- Ahmed A.U., Rabbani, M., Sulaiman, M. et Das, N.C.** 2009. *The impact of asset transfer on livelihoods of the ultra poor in Bangladesh*. Research Monograph Series No. 39. Washington DC, IFPRI et Dhaka, BRAC.
- Akresh, R., de Walque, D. et Kazianga, H.** 2012. *Alternative cash transfer delivery mechanisms: impacts on routine preventative health clinic visits in Burkina Faso*. IZA Discussion Paper No. 6321. Bonn, Allemagne, Institut pour l'étude du travail (IZA).
- Albarran, P. et Attanasio, O.P.** 2002. *Do public transfers crowd out private transfers? Evidence from a randomized experiment in Mexico*. Discussion Paper No. 2002/6. Helsinki, UNU, Institut mondial de recherche en économie du développement (UNU/WIDER).
- Alderman, H.** 2010. The economic cost of a poor start to life. *Journal of Developmental Origins of Health and Disease*, 1(1): 19-25.
- Alderman, H. et Haque, T.** 2007. *Insurance against covariate shocks: the role of index-based insurance in social protection in low-income countries of Africa*. World Bank Working Paper No. 95. Africa Human Development Series. Washington DC, Banque mondiale.
- Alderman, H. et Mustafa, M.** 2013. *What are the policy lessons learned and what are the success factors*. Panel 3: Social protection and nutrition. Preparatory technical meeting for the International Conference on Nutrition (CIN2, deuxième Conférence internationale sur la nutrition). Rome, 13-15 novembre 2013.
- Alderman, H. et Paxson, C.H.** 1992. *Do the poor insure? A synthesis of the literature on risk and consumption in developing countries*. Policy Research Working Paper No. 1008. Washington DC, Banque mondiale.
- Alderman, H. et Yemtsov, R.** 2014. How can safety nets contribute to economic growth? *World Bank Economic Review*, 28(1): 1-20.
- Al-Hassan, R. et Poulton, C.** 2009. *Agriculture and social protection in Ghana*. FAC Working Paper 09. Brighton, Royaume-Uni, Future Agricultures Consortium.
- Alzúa, M.L., Cruces, G. et Ripani, L.** 2012. *Welfare programs and labor supply in developing countries: experimental evidence from Latin America*. IZA Discussion Paper No. 6959. Bonn, Allemagne, Institut pour l'étude du travail (IZA).
- American Institutes for Research.** 2013. *Zambia's Child Grant Program: 24-month impact report*. Washington DC.
- Andrews, C., Backiny-Yetna, P., Garin, E., Weedon, E., Wodon, Q. et Zampaglione, G.** 2011. *Liberia's*

- cash for work temporary employment project responding to crisis in low income, fragile countries*. Social Protection Discussion Paper No. 1114. Washington DC, Banque mondiale.
- Angelucci, M. et Attanasio, O.** 2009. Oportunidades: *program effect on consumption, low participation, and methodological issues*. IZA Discussion Paper No. 4475. Bonn, Allemagne, Institut pour l'étude du travail (IZA).
- Angelucci, M. et De Giorgi, G.** 2009. Indirect effects of an aid programme: how do cash transfers affect ineligibles' consumption? *American Economic Review*, 99(1): 486-508.
- Angelucci, M., De Giorgi, G., Rangel, M.A. et Rasul, I.** 2009. *Insurance and investment within family networks*. BREAD Working Paper No. 260. Bureau de recherche et d'analyse économique du développement (BREAD).
- Ardington, C., Case, A. et Hosegood, V.** 2009. Labor supply responses to large social transfers: longitudinal evidence from South Africa. *American Economic Journal: Applied Economics*, 1(1): 22-48.
- Asfaw, S., Davis, B., Dewbre, J., Handa, S. et Winters, P.** 2014. Cash transfer programme, productive activities and labour supply: evidence from a randomised experiment in Kenya. *The Journal of Development Studies*, 50(8): 1172-1196.
- Assefa Arega, M. et Shively, G.** 2014. *Food aid, cash transfers and producer prices in Ethiopia*. Document de travail non publié.
- AusAID (Australian Agency for International Development).** 2011. *Targeting the poorest: an assessment of the proxy means test methodology*. Canberra.
- Ayele, Z. et Peacock, C.** 2003. Improving access to and consumption of animal source foods in rural households: the experience of a women-focused goat development program in the highlands of Ethiopia. *Journal of Nutrition*, 133(11 Suppl. 2): 3981S-3986S.
- Azam, M.** 2012. *The impact of the Indian Job Guarantee Scheme on labor market outcomes: evidence from a natural experiment*. IZA Discussion Paper No. 6548. Bonn, Allemagne, Institut pour l'étude du travail (IZA).
- Baird, S., Ferreira, F.H.G., Özler, B. et Woolcock, M.** 2013. Relative effectiveness of conditional and unconditional cash transfers for schooling in developing countries: a systematic review. *Campbell Systematic Reviews*, 2013:8.
- Banerjee, A. et Duflo, E.** 2007. The economic lives of the poor. *Journal of Economic Perspectives*, 21(1): 141-167.
- Banerjee, A., Duflo, E., Goldberg, N., Karlan, D., Osei, R., Parienté, W., Shapiro, J., Thuysbaert, B. et Udry, C.** 2015. A multifaceted program causes lasting progress for the poor: Evidence from six countries. *Science*, 348(6236): 1260799-1260799.
- Banerjee, A., Karlan, D. et Zinman, J.** 2015. Six randomized evaluations of microcredit: introduction and further steps. *American Economic Journal: Applied Economics*, 7(1): 1-21.
- Banerji, A. et Gentilini, U.** 2013. *Social safety nets: lessons from global evidence and practice*. Document élaboré dans le cadre de la participation de la Banque mondiale au colloque annuel de la Banque de Namibie – *Annual Symposium on Social Safety Nets in Namibia: Assessing Current Programs and Future Options* (26 septembre 2013, Windhoek). Washington DC, Banque mondiale.
- Banque mondiale.** 2001. *Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001: Combattre la pauvreté*. New York, Oxford University Press.
- Banque mondiale.** 2006. *Repositioning nutrition as central to development: a strategy for large scale action*. Directions in Development. Washington DC.
- Banque mondiale.** 2007. *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*. Washington DC.
- Banque mondiale.** 2009. *Gender in agriculture*. Washington DC.
- Banque mondiale.** 2010. *Perspectives pour l'économie mondiale. Crise, finance et croissance*. Washington DC.
- Banque mondiale.** 2012. *Gérer les risques, promouvoir la croissance: Développer les systèmes de protection sociale en Afrique. La stratégie de protection sociale de la Banque mondiale en Afrique 2012-2022*. Washington DC.
- Banque mondiale.** 2014. *The State of Social Safety Nets 2014*. Washington DC.
- Banque mondiale.** 2015a. Povcalnet. Outil d'analyse en ligne de la pauvreté de la Banque mondiale (document consultable à l'adresse suivante: <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/index.htm>). Consulté en juillet 2015.
- Banque mondiale.** 2015b. *Ending poverty and hunger by 2030. An agenda for the global food system*. Washington DC.
- Banque mondiale.** 2015c. Base de données des Indicateurs du développement dans le monde (<http://datacatalog.worldbank.org/>). Consultée en juillet 2015.
- Banque mondiale.** 2015d. *The State of Social Safety Nets 2015*. Washington DC.
- Banque mondiale.** 2015e. ASPIRE: The Atlas of Social Protection Indicators of Resilience and Equity (<http://datatopics.worldbank.org/aspire/>). Consulté en juillet 2015.

- Banque mondiale, FAO et WorldFish.** 2012. *Hidden harvest. The global contribution of capture fisheries.* World Bank, Report No. 66469-GLB, Washington DC, Banque mondiale.
- Banque mondiale et ONE.** 2014. *Levelling the field: improving opportunities for women farmers in Africa.* Washington DC, Banque mondiale.
- Barca, V., Brook, S., Holland, J., Otulana, M. et Pozarny, P.** 2015. *Qualitative research and analyses of the economic impacts of cash transfer programmes in Sub-Saharan Africa. Synthesis report.* Rome, FAO.
- Barrett, C.B.** 2002. Food security and food assistance programs. In B.L. Gardner et G.C. Rausser (sous la direction de), *Handbook of Agricultural Economics.* Vol. 2B (2103-2190). Amsterdam, Elsevier.
- Barrett, C.B.** 2010. Food systems and the escape from poverty and ill-health traps in sub-Saharan Africa. In P. Pinstrup-Andersen (sous la direction de), *The African food system and its interaction with human health and nutrition.* Ithaca, New York, États-Unis d'Amérique, Cornell University Press.
- Barrett, C.B.** 2011. *Assisting the escape from persistent ultra-poverty in rural Africa.* Paper prepared for Stanford University's Global Food Policy and Food Security Symposium Series. Center on Food Security and the Environment. Stanford (CA), États-Unis d'Amérique, University of Stanford.
- Barrett, C.B. et Clay, D.C.** 2003. Self-targeting accuracy in the presence of imperfect factor markets: evidence from Food-for-Work in Ethiopia. *Journal of Development Studies*, 39(5): 152-180.
- Barrett, C.B., Holden, S. et Clay, D.** 2005. Can food-for-work programs reduce vulnerability? In S. Dercon (sous la direction de), *Insurance against poverty.* Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press.
- Barrett, C.B. et McPeak, J.G.** 2006. Poverty traps and safety nets. In A. de Janvry et R. Kanbur (sous la direction de), *Poverty, inequality and development: essays in honor of Erik Thorbecke.* Volume 1. Berlin, Springer.
- Barrientos, A.** 2003. *What is the impact of non-contributory pensions on poverty? Estimates from Brazil and South Africa.* Chronic Poverty Research Centre Working Paper No. 33. University of Manchester, Chronic Poverty Research Centre.
- Barrientos, A.** 2010. *Social protection and poverty.* Poverty Reduction and Policy Regimes Thematic Paper. Social Policy and Development Programme Paper No. 42. Genève, Suisse, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD).
- Barrientos, A.** 2012. Social transfers and growth: what do we know? What do we need to find out? *World Development*, 40(1): 11-20.
- Barrientos, A.** 2014. Antipoverty transfers and agriculture: theory and context. Document d'information préparé pour l'édition 2015 de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale.* Manchester, Royaume-Uni, Brooks World Poverty Institute, University of Manchester. Non publié.
- Barrientos, A. et Hinojosa-Valencia, L.** 2009. *A review of social protection in Latin America.* Préparé dans le cadre de l'étude exploratoire sur la protection sociale financée par la Fondation Ford. Brighton, Royaume-Uni, Institute for Development Studies.
- Baulch, B. et McCulloch, N.** 1998. *Being poor and becoming poor: poverty status and poverty transitions in rural Pakistan.* IDS Working Paper 79. Brighton, Royaume-Uni, Institut sur les études du développement (IDS).
- Beegle, K., Dehejia, R.H. et Gatti, R.** 2006. Child labor and agricultural shocks. *Journal of Development Economics*, 81: 80-96.
- Beegle, K., De Weerd, J. et Dercon, S.** 2008. Adult mortality and consumption growth in Tanzania. *Economic Development and Cultural Change*, 56(2): 299-326.
- Behrman, J.R.** 2007. *Policy-Oriented Research Impact Assessment (PORIA) case study on the International Food Policy Research Institute (IFPRI) and the Mexican PROGRESA anti-poverty and human resource investment conditional cash transfer program.* Impact Assessment Discussion Paper No. 27. Washington DC, IFPRI.
- Behrman, J.R. et Hoddinott, J.** 2005. Programme evaluation with unobserved heterogeneity and selective implementation: the Mexican PROGRESA impact on child nutrition. *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 67(4): 547-569.
- Béné, C.** 2009. Are fishers poor or vulnerable? Assessing economic vulnerability in small-scale fishing communities. *Journal of Development Studies*, 45(6): 911-933.
- Béné, C., Devereux, S. et Roelen, K.** 2014. *Social protection and sustainable natural resource management: good practices and recommendations from small-scale fisheries.* Rapport préparé pour l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Brighton, Royaume-Uni, Centre for Social Protection, Institut sur les études du développement (IDS).
- Berg, J. et Tobin, S.** 2011. *Income-led growth as a crisis response: lessons from Brazil.* Document préparé

- pour la *Research Conference on Key Lessons from the Crisis and Way Forward*, 16-17 février 2011, Genève, Suisse, Organisation internationale du Travail (OIT).
- Berhane, G., Gilligan, D.O., Hoddinott, J., Kumar, N. et Taffesse, A.S.** 2014. Can social protection work in Africa? The impact of Ethiopia's Productive Safety Net Programme. *Economic Development and Cultural Change*, 63(1): 1-26.
- Berhane, G., Hoddinott, J., Kumar, N. et Taffesse, A.S.** 2011. *The impact of Ethiopia's Productive Safety Nets and Household Asset Building Programme: 2006-2010*. Washington DC, IFPRI.
- Berhane, G., Hoddinott, J., Kumar, N., Taffesse, A.S., Diressie, M.T., Yohannes, Y., Sabates-Wheeler, R., Handion, M., Lind, J., Tefera, M. et Sima, F.** 2013. *Evaluation of Ethiopia's Food Security Program: documenting progress in the implementation of the Productive Safety Nets Programme and the Household Asset Building Programme*. Washington DC, IFPRI.
- Bianchi, M. et Bobba, M.** 2013. Liquidity, risk, and occupational choices. *Review of Economic Studies*, 80(2): 491-511.
- Biodiversity International.** 2012. *The impact of organic bananas in Alto Beni, Bolivia*. Impact Assessment Brief No. 7. Rome.
- Boone, R., Covarrubias, K., Davis, B. et Winters, P.** 2013. Cash transfer programmes and agricultural production: the case of Malawi. *Agricultural Economics*, 44(3): 365-378.
- Breisinger, C., Al-Riffai, P., Ecker, O., Abuismail, R., Waite, J., Abdelwahab, N., Zohery, A., Ellaity, H. et Armanious, D.** 2013. *Tackling Egypt's rising food insecurity in a time of transition*. Joint IFPRI-WFP Country Policy Note, mai 2013. Washington DC, IFPRI et Rome, PAM.
- Burke, W.J., Jayne, T.S. et Sitko, N.J.** 2012. *Can the FISP more effectively achieve food production and poverty reduction goals?* Food Security Research Project – Zambia. Policy Synthesis No. 51. Ministry of Agriculture et Cooperatives, Agricultural Consultative Forum, Michigan State University, Lusaka, Zambie.
- Bynner, J.B. et Paxton, W.** 2001. *The asset effect*. Londres, Institute for Public Policy Research.
- Carter, M.R.** 1997. Environment, technology, and the social articulation of risk in West African agriculture. *Economic Development and Cultural Change*, 45(3): 557-590.
- Chirwa, E. et Dorward, A.** 2013. *Agricultural input subsidies. The recent Malawi experience*. Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press.
- Christiaensen, L., Demery, L. et Kuhl, J.** 2011. The (evolving) role of agriculture in poverty reduction: an empirical perspective. *Journal of Development Economics*, 96(2): 239-254.
- Cirillo, C., Gyori, M. et Soares, F.V.** 2014. The role of targeting in social protection programmes and agriculture interventions: what have we learned so far? Document d'information élaboré en vue de l'édition 2015 de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale*. Programme des Nations Unies pour le développement – Centre international de politiques pour une croissance inclusive (IPC-IG). Non publié.
- Coady, D., Grosh, M. et Hoddinott, J.** 2004. *Targeting of transfers in developing countries: review of lessons and experience*. Washington DC, Banque mondiale.
- Collier, P. et Dercon, S.** 2009. *African agriculture in 50 years: Smallholders in a rapidly changing world?* Document présenté à la réunion d'experts sur le thème «Nourrir le monde en 2050», 24-26 juin 2009, Rome, FAO.
- Cornia, G.A., Deotti, L. et Sassi, M.** 2012. *Food price volatility over the last decade in Niger and Malawi: extent, sources and impact on child malnutrition*. Working Paper No. 2012-002. PNUD, Bureau régional pour l'Afrique.
- Covarrubias, K., Davis, B. et Winters, P.** 2012. From protection to production: productive impacts of the Malawi social cash transfer scheme. *Journal of Development Effectiveness*, 4(1): 50-77.
- Creti, P.** 2010. *The impact of cash transfers on local markets: a case study of unstructured markets in Northern Uganda*. Oxford, Royaume-Uni, CALP (The Cash Learning Partnership, de Oxfam GB, Save the Children Royaume-Uni, Croix-Rouge britannique, Action Contre la Faim International et Conseil norvégien pour les réfugiés).
- Croppenstedt, A., Goldstein, M. et Rosas, N.** 2013. Gender and agriculture: inefficiencies, segregation, and low productivity traps. *World Bank Research Observer*, 28(1): 79-109.
- Cunha, J.M., De Giorgi, G. et Jayachandran, S.** 2011. *The price effects of cash versus in-kind transfers*. Working Paper No. 17456. Cambridge (MA), États-Unis d'Amérique, National Bureau of Economic Research.
- Daidone, S., Davis, B., Dewbre, J. et Covarrubias, K.** 2014. *Lesotho's Child Grant Programme: 24-month impact report on productive activities and labour allocation. Lesotho country case study report*. Rapport du projet PtoP («De la protection à la production»). Rome, FAO.
- Daidone, S., Davis, B., Dewbre, J., González-Flores, M., Handa, S., Seidenfeld, D. et Tembo, G.** 2014.

- Zambia's Child Grant Programme: 24-month impact report on productive activities and labour allocation*. Rapport du projet PtoP («De la protection à la production»). Rome, FAO.
- Daidone, S., Pellerano, L., Handa, S. et Davis, B.** 2015. Is graduation from social safety nets possible? Evidence from sub-Saharan Africa. In S. Devereux et R. Sabates-Wheeler (sous la direction de), *Graduating from Social Protection?*, Special Issue, *IDS Bulletin*, 46(2): 93-102.
- Das, N.C. et Shams, R.** 2011. *Asset transfer programme for the ultra-poor: a randomized control trial evaluation, challenging the frontier of poverty reduction*. CFPR Working Paper No. 22. Dhaka, BRAC.
- Davis, B., Di Giuseppe, S. et Zezza, A.** 2014. *Income diversification patterns in rural sub-Saharan Africa: reassessing the evidence*. Policy Research Working Paper No. 7108. Washington DC, Banque mondiale.
- Davis, B., Gaarder, M., Handa, S. et Yablonski, J.** 2012. Evaluating the impact of cash transfer programmes in sub-Saharan Africa: an introduction to the special issue. *Journal of Development Effectiveness*, 4(1): 1-8.
- Davis, B. et Handa, S.** 2015. How much do programmes pay? Transfer size in selected national cash transfer programmes in sub-Saharan Africa. *The Transfer Project*. Research Brief No. 2015-09. Chapel Hill (NC), États-Unis d'Amérique, Carolina Population Center, University of North Carolina.
- Davis, B., Handa, S., Hypher, N., Winder Rossi, N., Winters, P. et Yablonski, J.** (sous la direction de) (à paraître). *From evidence to action: the story of cash transfers and impact evaluation in sub-Saharan Africa*. Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press.
- Davis, B. et Knowles, M.** 2015. *From protection to production: the role of social cash transfers in fostering broad-based economic development*. *From Protection to Production Project and the Transfer Project*. Présentation faite au DFID, Londres. Rome, FAO.
- De Brauw, A., Gilligan, D.O., Hoddinott, J. et Roy, S.** 2014. The impact of *Bolsa Família* on women's decision-making power. *World Development*, 59: 487-504.
- De Brauw, A., Gilligan, D.O., Hoddinott, J. et Roy, S.** 2015. *Bolsa Família* and household labor supply. *Economic Development and Cultural Change*, 63(3): 423-457.
- De la Brière, B. et Lindert, K.** 2005. *Reforming Brazil's Cadastro Único to improve the targeting of the Bolsa Família Program*. Social Protection Discussion Paper Series No. 0527. Washington DC, Banque mondiale.
- De la O Campos, A.P.** 2015. *Do cash transfers empower women? Impacts on economic advancement, decision-making and agency*. PtoP (Protection to Production) Policy Brief. Rome, FAO.
- Deininger, K. et Liu, Y.** 2013. *Welfare and poverty impacts of India's national rural employment guarantee scheme: evidence from Andhra Pradesh*. IFPRI Discussion Paper 01289. Washington DC, IFPRI.
- Del Grossi, M.E. et Marques, V.P.M. de A.** 2015. *An in-depth review of the evolution of integrated public policies to strength family farms in Brazil*. ESA Working Paper No. 15-01. Rome, FAO.
- Delgado, G.C. et Cardoso, J.C.** 2004. O idoso e a previdência rural no Brasil: a experiência recente da universalização. In Ch. 9. Camarano, A.A. (sous la direction de), *Os novos idosos brasileiros: muito além dos 60?* Brasília, Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada (IPEA).
- Demeke, M., Spinelli, A., Croce, S., Pernechele, V., Stefanelli, E., Jafari, A., Pangrazio, G., Carrasco, G., Lanos, B. et Roux, C.** 2014. *Food and agriculture policy decisions trends, emerging issues and policy alignments since the 2007/08 food security crisis*. Rome, FAO.
- Dercon, S.** 1996. Risk, crop choice, and savings: evidence from Tanzania. *Economic Development and Cultural Change*, 44(3): 485-513.
- Dercon, S.** 2002. *Income risk, coping strategies and safety nets*. Discussion Paper No. 2002/22. Helsinki, UNWIDER.
- Dercon, S.** 2005. Risk, poverty and vulnerability in Africa. *Journal of African Economies*, 14(4): 483-488.
- Dercon, S.** 2008. Fate and fear: risk and its consequences in Africa. *Journal of African Economies*, 17 (AERC suppl. 2): ii97-ii127.
- Dercon, S.** 2011. *Social Protection, Efficiency and Growth*. CSAE Working Paper WPS 2011-17. Oxford, Royaume-Uni, Centre for the Study of African Economies, Oxford University.
- Dercon, S. et Christiaensen, L.** 2011. Consumption risk, technology adoption and poverty traps: evidence from Ethiopia. *Journal of Development Economics*, 96(2): 159-173.
- Dercon, S. et Krishnan, P.** 2000. Vulnerability, seasonality and poverty in Ethiopia. *Journal of Development Studies*, 36(6): 25-53.
- Dercon, S. et Porter, C.** 2010. *Live aid revisited: long-term impacts of the 1984 Ethiopian famine on children*. CSAE Working Paper WPS 2010-39. Oxford, Royaume-Uni, Centre for the Study of African Economies, Oxford University.
- Dercon, S., Hoddinott, J. et Woldehanna, T.** 2005. Shocks and consumption in 15 Ethiopian villages, 1999-2004. *Journal of African Economies*, 14(4): 559-585.

- Devereux, S.** 1999. *Making less last longer: informal safety nets in Malawi*. IDS Discussion Paper No 373. Brighton, Royaume-Uni, Institut sur les études du développement (IDS).
- Devereux, S.** 2001. Livelihood insecurity and social protection: a re-emerging issue in rural development. *Development Policy Review*, 19 (4): 507-519.
- Devereux, S.** 2002. Can social safety nets reduce chronic poverty? *Development Policy Review*, 20(5): 657-675.
- Devereux, S.** 2015. Social protection for rural poverty reduction. Document d'information établi à la demande de la FAO. Rome. Non publié.
- Devereux, S. et Guenther, B.** 2009. *Agriculture and social protection in Ethiopia*. Future Agricultures Research Paper No. 008. Brighton, Royaume-Uni, Future Agricultures Consortium.
- Devereux, S. et Sabates-Wheeler, R.** 2004. *Transformative social protection*. IDS Working Paper No. 232. Brighton, Royaume-Uni, Institut sur les études du développement (IDS).
- Devereux, S., Sabates-Wheeler, R. et Pascual Martínez, A.** 2010. *Home-grown school feeding and social protection*. HGSF Working Paper Series No 5. Londres, The Partnership for Child Development.
- Devereux, S., Sabates-Wheeler, R., Tefera, M. et Taye, H.** 2006. *Ethiopia's productive safety net programme: trends in PSNP transfers within targeted households. Final Report*. Brighton, Royaume-Uni, Institut sur les études du développement (IDS) et Addis-Abeba, Indak International.
- Devereux, S., Sabates-Wheeler, R., Slater, R., Tefera, M., Brown, T. et Teshome, A.** 2008. *Ethiopia's PSNP: 2008 assessment report*. Brighton, Institut sur les études du développement (IDS).
- Dewbre, J., Daidone, S., Davis, B., Miguélez, B., Niang, O. et Pellerano, L.** 2015. *Lesotho Child Grant Programme and Linking Food Security to Social Protection Programme*. Rapport du projet PtoP («De la protection à la production»), FAO, Rome.
- Djurfeldt, G., Holmén, H., Jirström, M. et Larsson, R. (sous la direction de)** 2005. *The African food crisis: lessons from the Asian green revolution*. Wallingford, Royaume-Uni, CAB International Publishing.
- Doretto, M. et Michellon, E.** 2007. Avaliação dos impactos econômicos, sociais e culturais do Programa de Aquisição de Alimentos no Paraná. In F.B.B. Filho et A.D. de Carvalho (sous la direction de), *Avaliação de políticas de aquisição de alimentos*. 7(27): 107-138. Brasília, Universidade de Brasília/ Centro de Estudos Avançados Multidisciplinares/Núcleo de Estudos Rurais, 2007.
- Dorward, A., Sabates-Wheeler, R., MacAuslan, I., Buckley, C.P., Kydd, J. et Chirwa, E.** 2006. *Promoting agriculture for social protection or social protection for agriculture: policy and research issues*. Discussion Paper No. 002. Brighton, Royaume-Uni, Future Agricultures Consortium.
- Doss, C.** 2011. *Intrahousehold bargaining and resource allocation in developing countries*. Document d'information pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2012: Égalités des genres et développement*. Washington DC, Banque mondiale.
- Doss, C., McPeak, J. et Barrett, C.B.** 2008. Interpersonal, intertemporal and spatial variation in risk perceptions: evidence from East Africa. *World Development*, 36(8): 1453-1468.
- Dostie, B., Haggblade, S. et Randriamamonjy, J.** 2002. Seasonal poverty in Madagascar: magnitude and solutions, *Food Policy*, 27(5-6): 493-518.
- Drèze, J. et Khera, R.** 2013. *Rural poverty and the Public Distribution System*. Centre for Development Economics Working Paper No. 235. New Delhi, Department of Economics, Delhi School of Economics.
- Druilhe, Z. et Barreiro-Hurlé, J.** 2012. *Fertilizer subsidies in sub-Saharan Africa*. ESA Working paper No. 12-04. Rome, FAO.
- Du Toit, A. et Neves, D.** 2006. *Vulnerability and social protection at the margins of the formal economy. Case studies from Khayelitsha and the Eastern Cape*. Le Cap, Programme for Land and Agrarian Studies (PLAAS) et Pretoria, USAID.
- Duflo, E.** 2003. Grandmothers and granddaughters: old-age pensions and intrahousehold allocation in South Africa. *World Bank Economic Review*, Vol. 17: 1-25.
- Dupas, P. et Robinson, J.** 2009. *Savings constraints and microenterprise development: evidence from a field experiment in Kenya*. National Bureau of Economic Research Working Paper No. 14693. Cambridge (MA), États-Unis d'Amérique, National Bureau of Economic Research.
- Dutta, P., Rinku, M., Ravallion, M. et van de Walle, D.** 2014. *Right to work? Assessing India's Employment Guarantee Scheme in Bihar*. Washington DC, Banque mondiale.
- Edmonds, E.** 2006. Child labor and schooling responses to anticipated income in South Africa. *Journal of Development Economics*, 81(2): 386-414.
- Elbers, C., Gunning, J.W. et Kinsey, B.** 2007. Growth and risk: methodology and micro evidence. *World Bank Economic Review*, 21(1): 1-20.
- Elbers, C., Gunning, J.W. et Pan, L.** 2009. *Growing out of poverty under risk: evidence from rural Ethiopia*. Document présenté à la Conférence du

- CSAE de 2009 sur le développement économique en Afrique, 2-24 mars 2009, St Catherine's College, Oxford, Royaume-Uni.
- Escobal, J. et Ponce, C.** 2015. *Combining social protection with economic opportunities in rural Peru: Wiñay*. Policy in Focus 11, No. 2. Centre international de politiques pour une croissance inclusive, Brasilia.
- Evans, D.K. et Popova, A.** 2014. *Cash transfers and temptation goods: a review of global evidence*. Policy Research Working Paper No. 6886. Washington DC, Banque mondiale.
- Evans, D.K., Hausladen, S., Kosec, K. et Reese, N.** 2014. *Community-based conditional cash transfers in Tanzania: results from a randomized trial*. Washington DC, Banque mondiale.
- FAO.** 2001. *Supplement to the report on the 1990 World Census of Agriculture*. FAO Statistical Development Series 9a. Rome.
- FAO.** 2009. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2009. Le point sur l'élevage*. Rome.
- FAO.** 2011. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011. Le rôle des femmes dans l'agriculture. Combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*. Rome.
- FAO.** 2012. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2012. Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur*. Rome.
- FAO.** 2013a. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2013. Mettre les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition*. Rome.
- FAO.** 2013b. *Alimentación escolar y las posibilidades de compra directa de la agricultura familiar. Estudios de caso en ocho países*. Santiago du Chili.
- FAO.** 2014a. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2014. Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation*. Rome.
- FAO.** 2014b. *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2014. Possibilités et défis*. Rome.
- FAO.** 2015a FAOSTAT. Base de données statistiques en ligne (<http://faostat.fao.org>).
- FAO.** 2015b. *Nutrition and social protection*. Rome.
- FAO, FIDA et PAM.** 2015a. *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2015. Objectifs internationaux 2015 de réduction de la faim: des progrès inégaux*. Rome, FAO.
- FAO, FIDA et PAM.** 2015b. *Achieving Zero Hunger. The critical role of investments in social protection and agriculture*. Rome, FAO.
- Farrington, J., Sharp K. et Sjoblom D.** 2007. *Targeting approaches to cash transfers: comparisons across Cambodia, India and Ethiopia*. ODI Social Protection Series. Londres, Institut britannique de développement outre-mer (ODI).
- Fernald, L.C.H, Gertler, P.J. et Neufeld, L.M.** 2008. The importance of cash in conditional cash transfer programs for child health, growth and development: an analysis of Mexico's Oportunidades. *Lancet*, 371(9615): 828-837.
- FIDA (Fonds international de développement agricole).** 2010. *Rapport sur la pauvreté rurale 2011. Nouvelles réalités, nouveaux défis, de nouvelles chances pour la prochaine génération*. Rome.
- FIDA et PAM.** 2011. *Weather index-based insurance in agricultural development. A technical guide*. Rome, FIDA.
- Fink, G., Jack, B.K. et Masiye, F.** 2014. *Seasonal credit constraints and agricultural labor supply: evidence from Zambia*. NBER Working Paper No. 20218. Cambridge (MA), États-Unis d'Amérique, National Bureau of Economic Research.
- Fiszbein, A., Kanbur, R. et Yemtsov, R.** 2013. *Social protection, poverty and the post-2015 agenda*. Policy Research Working Paper No. 6469. Washington DC, Banque mondiale.
- Fiszbein, A., Kanbur, R. et Yemtsov, R.** 2014. Social protection and poverty reduction: global patterns and some targets. *World Development*, 61: 167-177.
- Fiszbein, A., Schady, N., Ferreira, F.H.G., Grosh, M., Keleher, N., Olinto, P. et Skoufias, E.** 2009. *Conditional cash transfers: reducing present and future poverty*. Washington DC, Banque mondiale.
- Gahamanyi, V., Hartwig, R. et Kettlewell, A.** 2014. *Evaluating graduation: insights from the Vision 2020 Umurenge Programme in Rwanda*. Présentation effectuée lors de la Conférence de l'IDS «Graduation and Social Protection», 6-8 mai 2014. Kigali, Rwanda.
- Gavrilovic, M., Knowles, M., Davis, B., Pozarny P. et Calganini, G.** 2015. *Strengthening links between agriculture and social protection to combat poverty, hunger and malnutrition in Africa: framework for analysis and action*. À paraître. Rome, FAO.
- Gelli, A., Neeser, K. et Drake, L.** 2010. *Home grown school feeding: linking small holder agriculture to school food provision*. HGSF Working Paper Series No 1. London, The Partnership for Child Development.
- Gentilini, U. et Omamo, S.W.** 2009. *Unveiling social safety nets*. World Food Programme Occasional Paper No. 20. Rome, PAM.
- Gertler, P.J., Martínez, S.W. et Rubio-Codina, M.** 2012. Investing cash transfers to raise long-term living standards. *American Economic Journal: Applied Economics*, 4(1): 1-32.

- Ghosh, J.** 2014. *Social protection programmes in India: An overview of recent experience with different types of schemes*. Document élaboré par la FAO. Rome, FAO.
- Gilligan, D.O. et Hoddinott, J.** 2007. Is there persistence in the impact of emergency food aid? Evidence on consumption, food security, and assets in rural Ethiopia. *American Journal of Agricultural Economics*, 89(2): 225-242.
- Gilligan, D.O., Hoddinott, J. et Taffesse, A.S.** 2008. *The impact of Ethiopia's Productive Safety Net Programme and its linkages*. IFPRI Discussion Paper 839. Washington DC, IFPRI.
- Gilligan, D.O., Hoddinott, J., Kumar, N. et Taffesse, A.S.** 2009. *An impact evaluation of Ethiopia's Productive Safety Nets Programme*. Washington DC, IFPRI.
- Girard, A.W., Self, J.L., McAuliffe, C. et Olude, O.** 2012. The effects of household food production strategies on the health and nutrition outcomes of women and young children: a systematic review. *Paediatric and Perinatal Epidemiology*, 26(Suppl. 1): 205-222.
- Grosh, M., del Ninno, C., Tesliuc, E. et Ouerghi, A.** 2008. *For protection and promotion. The design and implementation of effective safety nets*. Washington DC, Banque mondiale.
- Handa, S. et Davis, B.** 2006. The experience of conditional cash transfers in Latin America and the Caribbean. *Development Policy Review*, (24)5: 513-536.
- Handa, S. et de Milliano, M.** 2015. *The impact of social cash transfers on schooling in Africa: an update from the Transfer Project*. The Transfer Project. Research Brief No. 2015-01. Chapel Hill (NC), États-Unis d'Amérique, Carolina Population Center, University of North Carolina.
- Handa, S., Park, M., Darko, R., Osei-Akoto, I., Davis, B. et Daidone, S.** 2013. *Livelihood empowerment against poverty impact evaluation*. Chapel Hill (NC), États-Unis d'Amérique, Carolina Population Center, University of North Carolina.
- Hashemi, S.M. et de Montesquiou, A.** 2011. *Reaching the poorest: lessons from the graduation model*. CGAP Focus Note No. 69. Washington DC, Banque mondiale.
- Haushofer, J. et Shapiro, J.** 2013. Household response to income changes: evidence from an unconditional cash transfer program in Kenya. Non publié.
- Hazell, P., Anderson, J., Balzer, N., Hastrup Clemmensen, A., Hess, U. et Rispoli, F.** 2010. *The potential for scale and sustainability in weather index insurance for agriculture and rural livelihoods*. Rome, FIDA.
- Hentschel, J., Lanjouw, J.O., Lanjouw, P. et Poggi, J.** 2000. Combining census and survey data to study spatial dimensions of poverty: a case study of Ecuador. In D. Bigman and H. Fofack (sous la direction de), *Geographical targeting for poverty alleviation*, Washington DC, Banque mondiale.
- Hidrobo, M., Hoddinott, J., Kumar, N. et Olivier, M.** 2014a. Social protection and food security. Document d'information établi pour l'édition 2015 de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale*. Washington DC, IFPRI. Non publié.
- Hidrobo, M., Hoddinott, J., Kumar, N. et Olivier, M.** 2014b. Social protection and asset accumulation. Document d'information établi pour l'édition 2015 de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale*. Washington DC, IFPRI. Non publié.
- Hidrobo, M., Hoddinott, J., Peterman, A., Margolies, A. et Moreira, V.** 2014. Cash, food, or vouchers? Evidence from a randomized experiment in northern Ecuador. *Journal of Development Economics*, 107: 144-156.
- Himanshu et Sen, A.** 2013. In-kind food transfers I: Impact on poverty reduction and nutrition. *Economic and Political Weekly*, Nov 16, Vol XLVIII, No. 46-45.
- HLPE (Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition).** 2012. *La protection sociale pour la sécurité alimentaire*. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rome, FAO.
- Hoddinott, J., Alderman, H., Behrman, J.R., Haddad, L. et Horton, S.** 2013. The economic rationale for investing in stunting reduction. *Maternal and Child Nutrition*, 9(Suppl. 2): 69-82.
- Hoddinott, J., Berhane, G., Gilligan, D.O., Kumar, N. et Taffesse, A.S.** 2012. The impact of Ethiopia's Productive Safety Net Programme and related transfers on agricultural productivity. *Journal of African Economies*, 21(5): 761-786.
- Hoddinott, J. et Skoufias, E.** 2004. The impact of PROGRESA on food consumption. *Economic development and cultural change*, 53(1): 37-61.
- Hoddinott, J., Skoufias, E. et Washburn, R.** 2000. *The impact of PROGRESA on consumption: a final report*. Washington DC, IFPRI.
- Holmes, R. et Jones, N.** 2013. *Gender and social protection in the developing world: beyond mothers and safety nets*. Londres, Zed Books.
- Holmes, R., Jones, N., Presler-Marshall, E. et Stavropoulou, M.** 2014. The linkages between

- social protection, gender and agricultural growth. Document d'information établi pour l'édition 2015 de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale*. Londres, ODI. Non publié
- Holmes, R., Mannan, F., Dhali, H.H. et Parveen, S.** 2010. *Gendered risks, poverty and vulnerability in Bangladesh. Case study of the challenging the frontiers of poverty reduction programme (CFPR), Specially Targeted Ultra Poor II (STUP II)*. Londres, ODI.
- Holzmann, R. et Jørgensen, S.** 2000. *Social risk management: a new conceptual framework for social protection and beyond*. Social Protection Discussion Paper Series, No. 0006. Human Development Network. Washington DC, Banque mondiale.
- Hunt, J.M.** 2005. The potential impact of reducing global malnutrition on poverty reduction and economic development. *Asia Pacific Journal of Clinical Nutrition*, 14(Suppl.): 10-38.
- Iannotti, L., Cunningham, K. et Ruel, M.** 2009. *Improving diet quality and micronutrient nutrition: homestead food production in Bangladesh*. IFPRI Discussion Paper No. 00928. Washington DC, IFPRI.
- IEG (Groupe indépendant d'évaluation).** 2011. *Evidence and lessons from impact evaluations on social safety nets*. Washington DC, Banque mondiale.
- IPC-IG et PAM (Centre international de politiques pour une croissance inclusive et Programme alimentaire mondial).** 2013. *Structured demand and smallholder farmers in Brazil: the case of PAA and PNAE*. Brasilia, Centre international de politiques pour une croissance inclusive.
- IUE (Institut universitaire européen).** *Rapport européen sur le développement 2010. La protection sociale pour un développement inclusif*, San Domenico di Fiesole, Italie, Centre Robert Schuman pour les études avancées, Institut universitaire européen.
- Jacoby, H.** 2002. Is there an intrahousehold 'flypaper effect'? Evidence from a school feeding programme. *Economic Journal*, 112: 196-221.
- Jalan, J. et Ravallion, M.** 2001. Household income dynamics in rural China. In S. Dercon (sous la direction de), *Insurance against poverty*. Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press.
- Jayne, T.S. et Rashid, S.** 2013. Input subsidy programs in sub-Saharan Africa: a synthesis of recent evidence. *Agricultural Economics*, 44(6): 547-562.
- Jennings, M., Kayondo, A., Kagoro, J., Nicholson, K., Blight, N. et Gayfer, J.** 2013. *Impact evaluation of the Protracted Relief Programme II, Zimbabwe*. Rapport final. Sheffield, Royaume-Uni, International Organisation Development Ltd.
- Jensen, R.T.** 2003. Do private transfers 'displace' the benefits of public transfers? Evidence from South Africa. *Journal of Public Economics*, 88(1-2): 89-112.
- Jentoft, S. et Eide A. (sous la direction de)** 2011. *Poverty mosaics: realities and prospects in small-scale fisheries*. Dordrecht, Pays-Bas, Springer.
- Kabeer, N.** 2008. *Mainstreaming gender in social protection for the informal economy*. Londres, Secrétariat du Commonwealth.
- Kagin, J., Taylor, J.E., Alfani, F. et Davis, B.** 2014. *Local Economy-wide Impact Evaluation (LEWIE) of Ethiopia's Social Cash Transfer Pilot Programme*. Rapport du projet PtoP («De la protection à la production»). Rome, FAO.
- Kain, J., Uauy, R. et Taibo, M.** 2002. Chile's school feeding programme: targeting experience. *Nutrition Research*, 22: 599-608.
- Kazianga, H., de Walque, D. et Alderman, H.** 2014. School feeding programs, intrahousehold allocation and the nutrition of siblings: evidence from a randomized trial in rural Burkina Faso. *Journal of Development Economics*, 106: 15-34.
- Kenya CT-OVC Evaluation Team.** 2012. The impact of Kenya's cash transfer for orphans and vulnerable children on human capital. *Journal of Development Effectiveness*, 4(1): 38-49.
- Khandker, S., Bakht, Z. et Koolwal, G.** 2006. *The poverty impact of rural roads: evidence from Bangladesh*. Policy Research Working Paper No. 3875. Washington DC, Banque mondiale.
- Khandker, S.R. et Samad, H.A.** 2014. *Dynamic effects of microcredit in Bangladesh*. Policy Research Working Paper 6821. Washington DC, Banque mondiale.
- Khera, R. et Nayak, N.** 2009. Women workers and perceptions of the National Rural Employment Guarantee Act. *Economic and Political Weekly*, 44(43): 49-57.
- Kilic, T., Whitney, E. et Winters, P.** 2015. Decentralised beneficiary targeting in large-scale development programmes: insights from the Malawi Farm Input Subsidy Programme. *Journal of African Economies*, 24(1): 26-56.
- Krishna, A.** 2004. Escaping poverty and becoming poor: who gains, who loses, and why? *World Development*, 32(1): 121-136.
- Krishna, A., Kristjanson, P., Radeny, M. et Nindo, W.** 2004. Escaping poverty and becoming poor in twenty Kenyan villages. *Journal of Human Development*, 5: 211-26.
- Krishna, A., Lumonya, D., Markiewicz, M., Mugumya, F., Kafuko, A. et Wegoye, J.** 2006. Escaping poverty and becoming poor in 36 village of Central and Western Uganda. *The Journal of Development Studies*, 42(2): 346-370.

- Kristjansson, E.A., Robinson, V., Petticrew, M., MacDonald, B., Krusevec, J., Janzen, L., Greenhalgh, T., Wells, G., MacGowan, J., Farmer, A., Shea, B.J., Mayhew, A. et Tugwell, P.** 2006. School feeding for improving the physical and psychosocial health of disadvantaged students. *Campbell Systematic Reviews*, 2006:14.
- Landim, P.** 2009. *Os efeitos do Programa Bolsa Família sobre a economia dos municípios Brasileiros*. São Paulo, Brésil, Instituto de Ensino e Pesquisa.
- Leibbrandt, M., Woolard, I., Finn, A. et Argentet, J.** 2010. *Trends in South African income distribution and poverty since the fall of apartheid*. OECD Social, Employment and Migration Working Paper No. 101. Paris, Publications de l'OCDE.
- Lentz, E. et Barrett, C.** 2005. *Food aid targeting, shocks and private transfers among East African pastoralists*. Cornell University Working Paper. Ithaca, Cornell University.
- Lichand, G.** 2010. *Decomposing the effects of CCTs on entrepreneurship*. Policy Research Working Paper Series 5457. Washington DC, Banque mondiale.
- Lindert, K., Linder, A., Hobbs, J. et de la Brière, B.** 2007. *The nuts and bolts of Brazil's Bolsa Família program: Implementing conditional cash transfers in a decentralized context*. Social Protection Discussion Paper No. 0709. Washington DC, Banque mondiale.
- Lucena, E.K. et Luiz, J.M.** 2009. *Uma Avaliação da Importância do Programa de Aquisição de Alimentos*. Document présenté à la sociedade brasileira de economia, administração e sociologia rural, Porto Alegre (RS), 26-30 juillet 2009.
- Lundukaa, R., Ricker-Gilbert, J. et Fisher, M.** 2013. What are the farm-level impacts of Malawi's farm input subsidy program? A critical review. *Agricultural Economics*, 44: 563-579.
- Mahaptra, R., Sakhuja, V., Das, S. et Singh, S.** 2008. *The National Rural Employment Guarantee Act: Opportunities and challenges*. Centre for Science and Environment, Natural Resource and Management and Livelihood Unit, New Delhi.
- Mahul, O. et Stutley, C.J.** 2010. *Government support to agricultural insurance challenges and options for developing countries*. Washington DC, Banque mondiale.
- Maluccio, J. et Flores, R.** 2005. *Impact evaluation of a conditional cash transfer programme: The Nicaraguan Red de Protección Social*. Research Report 141. Washington DC, IFPRI.
- Maluccio, J.A.** 2010. The impact of conditional cash transfers on consumption and investment in Nicaragua. *Journal of Development Studies*, 46(1): 14-38.
- Manley, J., Gitter, S. et Slavchevska, V.** 2013. How effective are cash transfers at improving nutritional status. *World Development*, 48: 133-155.
- Martinez, S.** 2004. *Pensions, poverty and household investments in Bolivia*. Thèse de doctorat. Berkeley, États-Unis d'Amérique, Université de Californie.
- Mason, N.M., Jayne, T.S. et Mofya-Mukuka, R.** 2013. Zambia's input subsidy programs. *Agricultural Economics*, 628-613 :44.
- McCord, A.** 2012. *Public works and social protection in sub-Saharan Africa. Do public works work for the poor?* Le Cap, Juta Press.
- Meherette, E.** 2009. *Innovations in insuring the poor: providing weather index and indemnity insurance in Ethiopia*. 2020 Vision for Food, Agriculture and the Environment, Focus 17, Brief 8, December 2009. Washington DC, IFPRI.
- Merttens, F., Hurrell, A., Marzi, M., Attah, R., Farhat, M., Kardan, A. et MacAuslan, I.** 2013. *Kenya Hunger Safety Net Programme monitoring and evaluation component. Impact evaluation final report: 2009 to 2012*. Oxford, Royaume-Uni, Oxford Policy Management.
- Mills, D.J., Westlund, L., de Graaf, G., Willmann, R., Kura, Y. et Kelleher, K.** 2011. Underreported and undervalued: small-scale fisheries in the developing world. In N.L. Andrew et R. Pomeroy (sous la direction de), *Small-scale fisheries management: frameworks and approaches for the developing world*. Wallingford, Royaume-Uni, CABI Publishing.
- Ministerio de Desarrollo e Inclusión Social, Gobierno del Perú.** 2012. *Lineamiento para la focalización de intervenciones para el desarrollo productivo y la generación y diversificación de ingresos de la población en proceso de inclusión*. Directiva No. 006-2012 MIDIS.
- MORD (Ministry of Rural Development, Government of India).** 2013. *MNREGA: Report to the people*. New Delhi, Ministère du développement rural, Gouvernement indien.
- Moretti, D., Zimmermann, M.B., Muthayya, S., Thankachan, P., Lee, T.C., Kurpad, A.V. et Hurrell, R.F.** 2006. Extruded rice fortified with micronized ground ferric pyrophosphate reduces iron deficiency in Indian schoolchildren: a double-blind randomized controlled trial. *The American Journal of Clinical Nutrition*, 84(4): 822-829.
- Mostafa, J. et Sátyro, N.G.** 2014. *Cadastro Único: A registry supported by a national public bank*. International Policy Centre for Inclusive Growth Working Paper 126. Brasília, IPC-IG, PNUD.
- Murphy, S.P., Gewa, C., Liang, L.J., Grillenberger, M., Bwibo, N.O. et Neumann, C.G.** 2003. School snacks containing animal source foods improve dietary

- quality for children in rural Kenya. *The Journal of Nutrition*, 133: 3950S-3956S.
- Naqvi, F.** 2013. *Pakistan National Cash Transfer Programme: DFID support to the Benazir Income Support Programme (2012-2020)*. Transforming Cash Transfers Symposium, 16-17 octobre. Institut britannique de développement outre-mer (ODI), Londres.
- Naschold, F.** 2012. «The poor stay poor». Household asset poverty traps in rural semi-arid India. *World Development*, 40(10): 2033-2043.
- Nehring, R., Miranda, A.C. et Howe, A.** 2014. A case for institutional demand: support for smallholders through procurement and food assistance programmes. Document d'information établi pour l'édition 2015 de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale*. Centre international de politiques pour une croissance inclusive. Non publié.
- Neumann, C.G., Bwibo, N.O., Murphy, S.P., Sigman, M., Whaley, S., Allen, L.H., Guthrie, D., Weiss, R.E. et Demment, M.W.** 2003. Animal source foods improve dietary quality, micronutrient status, growth and cognitive function in Kenyan school children: background, study design and baseline findings. *The Journal of Nutrition*, 133(11 Suppl. 2): 3941S-3949S.
- OIT (Organisation internationale du Travail).** 2011. *Socle de protection sociale pour une mondialisation juste et inclusive*. Rapport du Groupe consultatif présidé par Michelle Bachelet réuni par l'OIT en collaboration avec l'OMS. Genève, Suisse.
- OIT.** 2014. *World Social Protection Report 2014/15. Building economic recovery, inclusive development and social justice*. Genève, Suisse.
- OIT et OMS.** 2009. *The social protection floor. A joint crisis initiative of the UN Chief Executives Board for co-ordination on the social protection floor*. Genève, Suisse.
- Okola, A.** 2011. *Mainstreaming gender in rural roads programs: The experience of Peru and its applicability for Africa* (http://siteresources.worldbank.org/EXTGENDER/Resources/workshop-032211-Day-1-AnaOkola_PeruRuralRoads.pdf).
- Omilola, B. et Kaniki, S.** 2014. *Social protection in Africa: A review of potential contribution and impact on poverty reduction*. UNDP Study Report. New York, PNUD.
- ONU (Organisation des Nations Unies).** 2011a. *Rapport 2011 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*. New York, États-Unis.
- ONU.** 2011b. *Questions nouvelles: protection sociale*. Note du secrétariat, Conseil économique et social, Commission du développement, quarante-neuvième session, 9-18 février 2011, point 3 c) de l'ordre du jour provisoire. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, E/CN.5/2011/1. New York, États-Unis.
- OPM (Oxford Policy Management).** 2013a. *Qualitative research and analyses of the economic impact of cash transfer programmes in sub-Saharan Africa. Ghana Country Case Study Report*. Document établi pour le projet PtoP «De la protection à la production». Rome, FAO.
- OPM.** 2013b. *Qualitative research and analyses of the economic impact of cash transfer programmes in sub-Saharan Africa. Kenya Country Case Study Report*. Document établi pour le projet PtoP «De la protection à la production». Rome, FAO.
- OPM.** 2014. *Qualitative research and analyses of the economic impacts of cash transfer programmes in sub-Saharan Africa. Malawi Country Case Study Report*. Oxford, OPM.
- PAA Afrique (Acheter aux Africains pour l'Afrique).** 2014. *Purchase from Africans for Africa. Phase I Learning and Results Report* (document consultable à l'adresse suivante: http://paa-africa.org/wp-content/uploads/2015/02/Report-Phase-I_low.pdf).
- Pahlowan, W.I. et Samaranyake, S.** 2014. *An end in sight for ultra-poverty: scaling up BRAC's graduation model for the poorest*. Présentation effectuée lors de la Conférence de l'IDS «Graduation and Social Protection», 6-8 mai 2014. Kigali, Rwanda.
- PAM (Programme alimentaire mondial).** 2013. *La situation de l'alimentation scolaire dans le monde*. Rome.
- PAM.** 2014. *Purchase for Progress (P4P) final consolidated procurement report (September 2008-December 2013)*. Rome.
- Pankaj, A. et Tankha, R.** 2010. Empowerment effects of the NREGS on women workers: a study in four states. *Economic and Political Weekly*, 45(30): 45-55.
- Pavanello, S., Pozarny, P. et de la O Campos, A.P.** 2015. Research on rural women's economic empowerment and social protection. Rwanda Vision 2020 Umurenge Public Works. Qualitative report. Non publié.
- Pellerano, L., Moratti, M., Jakobsen, M., Bajgar, M. et Barca, V.** 2014. *Child Grants Programme impact evaluation. Follow-up report*. Oxford, Royaume-Uni, Oxford Policy Management.
- Plavgo, I., de Milliano, M. et Handa, S.** 2013. *The cost of social cash transfer programs in sub-Saharan Africa*. The Transfer Project Research Brief.

- Chapel Hill (NC), États-Unis d'Amérique, Carolina Population Center, University of North Carolina.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).** 2013. *Social protection, growth and employment evidence from India, Kenya, Malawi, Mexico and Tajikistan*. New York, États-Unis d'Amérique.
- Portela Souza, A., Duarte, J., de Anchieta Semedo Neves, J., Portela de Oliveira, P. et de Brito Gadelha, S.** 2013. *Uma investigação sobre a focalização do programa Bolsa Família e seus determinantes imediatos*. Center for Applied Microeconomics Working Paper. São Paulo School of Economics, São Paulo, Brésil.
- Quisumbing, A.R., Kumar, N. et Behrman, J.** 2011. *Do shocks affect men's and women's assets differently? A review of literature and new evidence from Bangladesh and Uganda*. Discussion Paper 01113. Washington DC, IFPRI.
- Quisumbing, A.R., Meinzen-Dick, R., Raney, T.L., Croppenstedt, A., Behrman, J.A. et Peterman, A. (sous la direction de)** 2014. *Gender in agriculture: closing the knowledge gap*. Dordrecht, FAO et Springer.
- Rabbani, M., Prakash, V.A. et Sulaiman, M.** 2006. *Impact assessment of CFPR/TUP: A descriptive analysis based on 2002-2005 panel data*. CFPR/TUP Working Paper No. 12. Dhaka, BRAC.
- Ranchhod, V.** 2006. The effect of the South African old age pension on labour supply of the elderly. *South African Journal of Economics*, 74(4): 725-744.
- Rashid, S., Dorosh, P.A., Malek, M. et Lemma, S.** 2013. Modern input promotion in sub-Saharan Africa: insights from Asian green revolution. *Agricultural Economics*, 44: 705-721.
- Ravallion, M.** 2009. How relevant is targeting to the success of an antipoverty program? *World Bank Research Observer*, 24(2): 205-231.
- Rawlins, R., Pimkina, S., Barrett, C.B., Pedersen, S. et Wydick, B.,** 2014. Got milk? The impact of Heifer International's livestock donation programs in Rwanda on nutritional outcomes. *Food Policy*, 44: 202-213.
- Reddy, D.N., Upendranadh, C., Tankha, R. et Sharma, A.N.** 2011. *Institutions and innovations in the implementation process of the Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Scheme in India*. Centre for Social Protection Research Report 09. Brighton, Royaume-Uni, Institut sur les études du développement (IDS).
- Ribas, R.P. et Soares, F.V.** 2011. Is the effect of conditional transfers on labor supply negligible everywhere? Document présenté à la sixième Conférence IZA/Banque mondiale sur l'emploi et le développement, juin 2011, Mexico (http://www.iza.org/conference_files/worldb2011/ribas_r6802.pdf).
- Romeo, A., Dewbre, J., Davis, B. et Handa, S.** 2015. *The long term impacts of cash transfers in the context of inflation; the case of the CT-OVC programme in Kenya*. Rapport du projet PtoP («De la protection à la production»). Rome, FAO.
- Rosenzweig, M. et Binswanger, H.** 1993. Wealth, weather, risk and the composition and profitability of agricultural investment. *Economic Journal*, 103(416): 56-78.
- Ruel, M. et Alderman, H.** 2013. Nutrition-sensitive interventions and programs: how can they help accelerate progress in improving maternal and child nutrition? *The Lancet*, 382(9891): 536-551.
- Ruiz, M., Davis, B., Stampini, S., Winters, P. et Handa, S.** 2002. *More calories or more diversity? An econometric evaluation of the impact of the PROGRESA and PROCAMPO transfer programs on food security in rural Mexico*. ESA Working Paper 09-02. Rome, FAO.
- Sabates-Wheeler, R. et Devereux, S.** 2011. *Transforming livelihoods for resilient futures: how to facilitate graduation in social protection programmes*. FAC Working Paper No. 023. Brighton, Royaume-Uni, Future Agricultures Consortium.
- Sabates-Wheeler R., Hurrell A. et Devereux S.** 2014. *Targeting social transfer programmes: comparing design and implementation errors across alternative mechanisms*. Working Paper 2014/040. Helsinki, Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement.
- Sabates-Wheeler, R. et Devereux, S.** 2014. Sustainable graduation: building resilient lives and resilient systems. Document présenté à la Conférence de l'IDS «Graduation and Social Protection», 6-8 mai 2014. Kigali, Rwanda.
- Sadler, K., Mitchard, E., Abdi, A., Shiferaw, Y., Bekele, G. et Catley, A.** 2012. *Milk matters: the impact of dry season livestock support on milk supply and child nutrition in Somali Region, Ethiopia*. Somerville (MA), États-Unis d'Amérique, Feinstein International Center, Tufts University, et Addis-Abeba, Save the Children.
- SASSA (Agence sudafricaine de sécurité sociale).** 2011. *Third quarter indicator report. October to December 2011*. Pretoria.
- SASSA.** 2015. *A statistical summary of social grants in South Africa*. Fact sheet: Issue No. 5 of 2015 – 31 mai 2015. Pretoria.
- Save the Children.** 2009. *How cash transfers can improve the nutrition of the poorest children. Evaluation of a safety net project in southern Niger*. Londres, Save the Children.

- Seyoum, Z.** 2012. National experience on gender responsive program contribution for empowerment of rural women in Ethiopia: the case of Productive Safety Net (PSNP). République démocratique fédérale d'Éthiopie, Ministère de l'agriculture, Direction des droits des femmes. Présentation préparée pour la réunion du Groupe d'experts sur la protection sociale adaptée aux sexes (Gender Responsive Social Protection) en Asie du Sud-Est, 13-14 novembre, Bangkok, Thaïlande.
- Shariff A.** 2009. *Putting people to work: what can we learn from India's mass employment scheme?* New Delhi, IFPRI.
- Skoufias, E.** 2005. *PROGRESA and its impacts on the welfare of rural households in Mexico*. Research Report 139. Washington DC, IFPRI.
- Skoufias, E. et Parker, S.W.** 2001. Conditional cash transfers and their impact on child work and schooling: evidence from the PROGRESA Program in Mexico. *Economía*, 2(1): 45-86.
- Skoufias, E., Unar, M. et González-Cossío, T.** 2008. *The impacts of cash and in-kind transfers on consumption and labor supply: experimental evidence from rural Mexico*. Policy Research Working Paper Series 4778. Washington DC, Banque mondiale.
- Slater R. et Farrington J.** 2009. *Targeting of social transfers: a review for DFID*. Londres, Institut britannique de développement outre-mer (ODI).
- Slater, R., Ashley, S., Tefera, M., Buta, M. et Esubalwe, D.** 2006. *Ethiopia Productive Safety Net Programme (PSNP): Study on policy, programme and institutional linkages. Final report*. Londres, Institut britannique de développement outre-mer, IDL group et Indak International.
- Slater, R., Holmes, R., Farrington, J., McCord, A. et Hagen-Zanker, J.** 2010. *Linking agriculture and social protection toolbox. A2: Concepts and framework*. Londres, ODI.
- Soares, S.** 2012. *Bolsa Família: A summary of its impacts*. International Policy Centre for Inclusive Growth One paper No. 137. Brasília, IPC-IG.
- Soares, F.V., Ribas, R.P. et Hirata, G.I.** 2008. *Achievements and shortfalls of conditional cash transfers: impact evaluation of Paraguay's Tekoporã Programme*. IPC Evaluation Note No. 3. Brasília, IPC-PNUD.
- Sparovek, G., Plata, L.A.E., Maule, R.F., Maule, F.E., Klug, F.S.F., Klug, I.L.F., Goldszmidt, R., Fernandes, R.L., de Camargo, R.A. et Martins, S.P.** 2007. Estudo comparativo das diferentes modalidades do PAA – Região Nordeste. *Revista Cadernos de Estudos – Desenvolvimento Social em Debate* n° 5, Brasília, Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome.
- Strauss, J. et Thomas, D.** 1998. Health, nutrition and economic development. *Journal of Economic Literature*, 36(2):766-817.
- Studdert, L.J., Soekirman, Rasmussen, K.M. et Habicht, J.-P.** 2004. Community-based school feeding during Indonesia's economic crisis: implementation, benefits, and sustainability. *Food and Nutrition Bulletin*, 25(2):156-165.
- Subbarao, K., del Ninno, C., Andrews, C. et Rodríguez-Alas, C.** 2013. *Public works as a safety net: design, evidence, and implementation*. Washington DC, Banque mondiale.
- Sumberg, J. et Lankoandé, G.D.** 2013. Heifer-in-trust, social protection and graduation: conceptual issues and empirical questions. *Development Policy Review*, 31(3): 255-271.
- Sumberg, J. et Sabates-Wheeler, R.** 2010. *Linking agricultural development to school feeding*. HGSF Working Paper Series No. 2. Londres, The Partnership for Child Development.
- Swensson, L.F.J.** 2015. *Institutional procurement of food from smallholder farmers: the case of Brazil*. Rome, FAO.
- Taylor, J.E.** 2013. *A methodology for Local Economy-Wide Impact Evaluation (LEWIE) of cash transfers*. Directives méthodologiques du projet («De la protection à la production»). Rome, FAO.
- Taylor, J.E. et Filipiski, M.J.** 2012. *Beyond experiments: simulation methods for impact evaluation*. Ouvrage en cours d'élaboration.
- Taylor, J. E., Dyer, G.A et Yúnez-Naude, D.** 2005. Disaggregated rural economy-wide models for policy analysis. *World Development*, 33(10): 1671-1688.
- Taylor, J.E., Kagin, J., Filipiski, M. et Thome, K.** 2013. *Evaluating general equilibrium impacts of Kenya's cash transfer program for orphans and vulnerable children (CT-OVC)*. Rapport du projet PtoP («De la protection à la production»). Rome, FAO et Washington DC, Banque mondiale.
- Taylor, J.E., Thome, K. et Filipiski, M.** 2013. *Evaluating local general equilibrium impacts of Lesotho's Child Grants Programme*. Rapport du projet PtoP («De la protection à la production»). Rome, FAO.
- Taylor, J.E., Thome, K., Davis, B., Seidenfeld, D., Handa, S.** 2014. *Evaluating local general equilibrium impacts of Zimbabwe's Harmonized Social Cash Transfer Programme (HSCT)*. Rapport du projet PtoP («De la protection à la production»). Rome, FAO.
- Teixeira, C.G.** 2010. *A heterogeneity analysis of the Bolsa Família programme effect on men and women's work supply*. IPC-IG-

- UNDP Working Paper No. 61. Brasilia, Centre international de politiques pour une croissance inclusive et Programme des Nations Unies pour le développement.
- Teruel, G. et Davis, B.** 2000. *An evaluation of the impact of PROGRESA cash payments on private inter-household transfers*. Washington DC, IFPRI.
- Thome, K. Taylor, J.E., Tsoka, M., Mvula, P., Davis, B. et Handa, S.** 2015. *Local Economy-Wide Impact Evaluation (LEWIE) of Malawi's Social Cash Transfer (SCT) Programme*. Rapport du projet PtoP («De la protection à la production»). Rome, FAO.
- Thorne, K., Taylor, J.E., Kagin, J., Davis, B., Darko Osei, R. et Osei-Akoto, I.** 2014. *Local EconomyWide Impact Evaluation (LEWIE) of Ghana's Livelihood Empowerment Against Poverty (LEAP) programme*. Document de travail du projet PtoP («De la protection à la production»). Rome, FAO.
- Tiberti, L., Maisonnave, H., Chitiga, M., Mabugu, R., Robichaud, V. et Ngandu, S.** 2013. *The economy-wide impacts of the South African Child Support Grant: a micro-simulation-computable general equilibrium analysis*. Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi. Working Paper No. 13-03. Montreal, Université Laval, CIRPÉE.
- Tirivayi, N., Knowles, M. et Davis, B.** 2013. *The interaction between social protection and agriculture: a review of evidence*. Document de travail du projet PtoP («De la protection à la production»). Working Paper. Rome, FAO.
- Todd, J.E., Winters, P.C. et Hertz, T.** 2010. Conditional cash transfers and agricultural production: lessons from the *Oportunidades* experience in Mexico. *The Journal of Development Studies*, 46(1):39-67.
- UE (Union européenne).** 2012. *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions. La protection sociale dans la coopération au développement de l'Union européenne*. COM(2012) 446 final. Bruxelles.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance).** 2012. *Integrated social protection systems: enhancing equity for children*. New York, États-Unis d'Amérique.
- UNICEF.** 2014. *Underweight disparities by residence and wealth quintile* (<http://data.unicef.org/nutrition/malnutrition>).
- USAID.** 2012. *Real impact: Ethiopia, Productive Safety Net Program Plus* (www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1865/PSNP_Plus_Real_Impact_Case_Example_030614_508.pdf). Consulté en juillet 2015.
- Vaitla, B., Devereux, S. et Swan, S.H.** 2009. Seasonal hunger: a neglected problem with proven solutions. *PLoS Medicine*, 6(6): e1000101.
- Vakis, R., Rigolini, J. et Lucchetti, L.** 2015. *Left behind: chronic poverty in Latin America and the Caribbean*. Washington DC, Banque mondiale.
- Van Campenhout, B. et Dercon, S.** 2012. *Nonlinear dynamics of livestock assets: evidence from Ethiopia*. Discussion Paper 01215, Washington DC, IFPRI.
- Van den Bold, M., Quisumbing, A. et Gillespie, S.** 2013. *Women's empowerment and nutrition. An evidence review*. Discussion Paper 01294. Washington DC, IFPRI.
- Van Jaarsveld, P.J., Faber, M., Tanumihardjo, S.A., Nestel, P., Lombard, C.J. et Benadé, A.J.S.** 2005. β -Carotene-rich orange-fleshed sweet potato improves the vitamin A status of primary school children assessed with the modified-relative dose-response test. *The American Journal of Clinical Nutrition*, 81(5): 1080-1087.
- Vogt, S.P.C. et de Souza, R.S.** 2009. Mercados institucionais locais como instrumento de fortalecimento da agricultura familiar: Uma análise do programa de aquisição de alimentos na Região Ceilero, RS. Document présenté à la *Sociedade Brasileira de Economia, Administração e Sociologia Rural*, Porto Alegre (RS), Brésil, 26-30 July, 2009.
- Ward, P., Hurrell, A., Visram, A., Riemenschneider, N., Pellerano, L., O'Brien, C., MacAuslan, I. et Willis, J.** 2010. *Cash transfer programme for orphans and for vulnerable children (CT-OVC): operational and impact evaluation 2007-2009*. Rapport final. Oxford, Oxford Policy Management.
- Winters, P. et Davis, B.** 2009. Designing a programme to support smallholder agriculture in Mexico: lessons from PROCAMPO and *Oportunidades*. *Development Policy Review*, (5): 617-642.
- Woldehanna, T.** 2009. *Productive safety net programme and children's time use between work and schooling in Ethiopia*. Working Paper No. 40. Oxford, Young Lives, Department of International Development, University of Oxford.
- Yoong, J., Rabinovich, L. et Diepeveen, S.** 2012. *The impact of economic resource transfers to women versus men: a systematic review*. Rapport technique. Londres, EPPI-Centre, Social Science Research Unit, Institute of Education, University of London.
- Yoshida, N., Uematsu, H. et Sobrado, C.** 2014. *Is extreme poverty going to end? An analytical framework to evaluate progress in ending extreme poverty*. Policy Research Working Paper No. 6740. Washington DC, Banque mondiale.
- Zeza, A., Davis, B., Azzarri, C., Covarrubias, K., Tasciotti, L. et Anriquez, G.** 2008. *The impact of*

rising food prices on the poor. ESA Working Paper 08-07. Rome, FAO.

Zeza, A., Winters, P., Davis, B., Carletto, G., Covarrubias, K., Quiñones, E., Stamoulis, K. et DiGiuseppe, S. 2007. Rural household access to assets and agrarian institutions: a cross country comparison. Paper prepared for presentation at the 106th seminar of the EAAE Pro-poor development in low income countries: Food, agriculture, trade, and environment. 25-27 octobre 2007, Montpellier, France.

Enquête auprès des ménages – références

Une partie des données qui ont servi à établir les figures 5 et 6, ainsi que le tableau 4, sont tirées du projet RIGA (Activités rurales génératrices de revenus), une base de données de la FAO qui contient des données internationales comparables sur les sources de revenu des ménages ruraux, et qui est établie à partir d'enquêtes sur le niveau de vie des ménages réalisées dans quelque 25 pays. La plupart des enquêtes utilisées pour le projet RIGA ont été mises au point par les bureaux nationaux de statistique en collaboration avec la Banque mondiale, dans le cadre de son étude LSMS (Étude sur la mesure des niveaux de vie). Les données sont accessibles au public; pour plus de détails, voir <http://www.fao.org/economic/riga/activites-rurales-generatrices-de-revenus/fr/>. Lorsqu'elles ne proviennent pas du projet RIGA, les données sont les données originales sur les ménages, qu'on trouve dans l'étude LSMS, consultable sur la page <http://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/lms>.

Gouvernement albanais. 2005. *Living Standards Measurement Survey LSMS 2005*. Tirana, Institute of Statistics.

Gouvernement bangladais. 2005. *Household Income and Expenditure Survey 2005*. Dhaka, Bangladesh Bureau of Statistics.

Gouvernement bolivien. 2005. *Encuesta de Hogares 2005*. Sucre, Instituto Nacional de Estadística.

Gouvernement bulgare. 2001. *Integrated Household Survey*. Sofia, BBSS Gallup International.

Gouvernement cambodgien. 2004. *Household Socio-Economic Survey 2003-04*. Phnom Penh, Ministry of Planning – National Institute of Statistics.

Gouvernement équatorien. 1998. *Estudio sobre las Condiciones de Vida*. Quito, Instituto Nacional de Estadística y Censos (INEC).

Gouvernement éthiopien. 2012. *Ethiopian Rural Socioeconomic Survey 2011/2012*. Addis-Abeba, Central Statistical Agency.

Gouvernement ghanéen. 2005. *Ghana Living Standards Survey 5*. Accra, Statistical Service.

Gouvernement guatémaltèque. 2006. *Encuesta Nacional de Condiciones de Vida (ENCOVI) 2006*. Guatemala, Instituto Nacional de Estadística, INE.

Gouvernement indonésien. 2000. *Indonesia Family Life Survey Wave 3*. Jakarta, RAND Corporation and Lembaga Demografi of the University of Indonesia.

Gouvernement kényan. 2005. *Kenya Integrated Household Budget Survey (KIHBS) 2004/05*. Nairobi, Central Bureau of Statistics, Ministry of Planning and National Development.

Gouvernement malawien. 2011. *Third Integrated Household Survey*. Lilongwe, National Statistical Office.

Gouvernement malgache. 2001. *Enquête permanente auprès des ménages, Madagascar 2001*. Antananarivo, Ministère de l'économie et de la planification.

Gouvernement népalais. 2003. *Nepal Living Standards Survey II 2002/03*. Katmandou, Central Bureau of Statistics.

Gouvernement nicaraguayen. 2005. *Encuesta Nacional de Hogares Sobre Medición de Nivel de Vida (EMNV) 2005*. Managua, Instituto Nacional de Estadísticas y Censos INEC.

Gouvernement nigérian. 2010. *General Household Survey – Living Standards Survey*. Abuja, Federal Republic of Nigeria Federal Office of Statistics.

Gouvernement nigérien. 2011. *Enquête nationale sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture, 2011*. Niamey, Ministère de l'économie et des finances – Institut national de la statistique.

Gouvernement ougandais. 2012. *The Uganda National Panel Survey 2011/12*. Kampala, Uganda Bureau of Statistics.

Gouvernement pakistanais. 2001. *Pakistan Integrated Household Survey (PIHS) 2001*. Islamabad, Federal Bureau of Statistics.

Gouvernement panaméen. 2003. *Encuesta de Niveles de Vida 2003*. Panama, Programa de las Naciones Unidas para el desarrollo.

Gouvernement tadjik. 2007. *Tajikistan Living Standards Measurement Survey 2007*. Douchanbé, State Statistical Agency.

Gouvernement tanzanien. 2009. *National Panel Survey 2009*. Dar Es-Salaam, United Republic of Tanzania National Bureau of Statistics.

Gouvernement vietnamien. 2002. *Viet Nam Household Living Standard Survey 2002*. Hanoï, General Statistics Office.

Chapitres spéciaux de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture présente chaque année, depuis 1957, une étude spéciale sur un ou plusieurs sujets permanents relevant du domaine de la FAO. Les thèmes traités dans les éditions précédentes sont les suivants:

- 1957** Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire
Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture
- 1958** Évolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara
Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts du monde
- 1959** Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades d'évolution économique
Étude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-guerre
- 1960** Les programmes de développement agricole
- 1961** La réforme agraire et l'évolution des institutions
Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine
- 1962** Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique
La production animale dans les pays insuffisamment développés
- 1963** Principaux facteurs influant sur le développement de la productivité agricole
L'utilisation des engrais: à la pointe du développement agricole
- 1964** Nutrition protéique: besoins et perspectives
Les produits synthétiques et leurs effets sur le commerce des produits agricoles
- 1966** Agriculture et industrialisation
Le riz dans l'économie alimentaire mondiale
- 1967** Mesures propres à stimuler ou à décourager la production agricole dans les pays en voie de développement
Aménagement des ressources halieutiques
- 1968** Progrès technique et relèvement de la productivité agricole dans les pays en voie de développement
L'amélioration de l'emmagasiner et sa contribution aux disponibilités alimentaires mondiales
- 1969** Programmes d'amélioration de la commercialisation agricole: quelques leçons tirées de l'expérience récente
Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier
- 1970** L'agriculture au seuil de la Deuxième décennie pour le développement
- 1971** La pollution des eaux et ses effets sur les ressources biologiques aquatiques et sur les pêches
- 1972** Éducation et formation en matière de développement
Comment accélérer la recherche agricole dans les pays en développement
- 1973** L'emploi agricole dans les pays en développement
- 1974** Population, approvisionnement alimentaire et développement agricole
- 1975** La Deuxième décennie des Nations Unies pour le développement: examen et évaluation à mi-terme

- 1976** Énergie et agriculture
1977 Situation des ressources naturelles et de l'environnement au regard de l'alimentation et de l'agriculture
1978 Problèmes et stratégies des régions en développement
1979 La foresterie et le développement rural
1980 Les pêches maritimes à l'ère des nouvelles juridictions nationales
1981 Le paupérisme rural dans les pays en développement et les moyens d'y remédier
1982 La production animale: aperçu mondial
1983 La femme dans le développement agricole
1984 Urbanisation, agriculture et systèmes alimentaires
1985 Consommation d'énergie en agriculture
Aspects écologiques de la production alimentaire et agricole
Commercialisation
1986 Le financement du développement agricole
1987-88 Nouvelles priorités de la science et de la technologie agricoles dans les pays en développement
1989 Développement durable et aménagement des ressources naturelles
1990 Ajustement structurel et agriculture
1991 Politiques et problèmes agricoles: leçons des années 80 et perspectives pour les années 90
1992 Pêches maritimes et droit de la mer: 10 ans de mutation
1993 Politiques de l'eau et agriculture
1994 Développement forestier et grands dilemmes
1995 Le commerce agricole: à l'aube d'une ère nouvelle?
1996 Les dimensions macroéconomiques de la sécurité alimentaire
1997 Les industries agroalimentaires et le développement économique
1998 Les revenus ruraux non agricoles dans les pays en développement
2000 L'alimentation et l'agriculture dans le monde: enseignements des 50 dernières années
2001 Impact économique des ravageurs des plantes et des maladies animales transfrontières
2002 L'agriculture et les biens collectifs mondiaux 10 ans après le sommet de la planète Terre
2003-04 Les biotechnologies agricoles – une réponse aux besoins des plus démunis
2005 Le commerce agricole et la pauvreté – le commerce peut-il être au service des pauvres?
2006 L'aide alimentaire pour la sécurité alimentaire?
2007 Payer les agriculteurs pour les services environnementaux
2008 Les biocarburants: perspectives, risques et opportunités
2009 Le point sur l'élevage
2010-11 Le rôle des femmes dans l'agriculture
Comblant le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement
2012 Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur
2013 Mettre les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition
2014 Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



NOS PRIORITÉS

Les Objectifs stratégiques de la FAO

Mettre un terme à la faim et à la pauvreté sont des objectifs à la fois ambitieux et complexes. Aujourd'hui, grâce aux changements majeurs que nous avons apportés à notre façon de travailler, la FAO est devenue une organisation plus saine, plus homogène et plus flexible, dont les activités sont orientées vers cinq objectifs stratégiques. La nouvelle FAO, ainsi renforcée, a toutes ses chances à présent de remporter la bataille contre la faim, la malnutrition et la pauvreté.

CONTRIBUER À ÉLIMINER LA FAIM, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION

Nous contribuons à libérer le monde de la faim en promouvant des politiques et des engagements politiques en faveur de la sécurité alimentaire et en veillant à ce que soient disponibles et accessibles des informations actualisées sur les problèmes relatifs à la faim et à la nutrition, et sur les solutions qui peuvent y être apportées.

RENDRE L'AGRICULTURE, LA FORESTERIE ET LA PÊCHE PLUS PRODUCTIVES ET PLUS DURABLES

Nous promouvons les politiques et les pratiques scientifiquement éprouvées qui favorisent une productivité élevée des secteurs agricoles (cultures, élevage, foresterie et pêches), tout en épargnant la base de ressources naturelles.

RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE

Nous aidons les ruraux pauvres à accéder aux ressources et aux services dont ils ont besoin – notamment l'emploi rural et les dispositifs de protection sociale – pour éloigner le spectre de la pauvreté.

OEUVRER À DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES INCLUSIFS ET EFFICACES

Nous contribuons à mettre en place des systèmes alimentaires sûrs et efficaces qui soutiennent la petite agriculture et fassent reculer la pauvreté et la faim dans les zones rurales.

AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE FACE À DES MENACES OU EN SITUATION DE CRISE

Nous aidons les pays à être mieux préparés en cas de catastrophe naturelle ou anthropique, en atténuant les risques et en améliorant la résilience de leurs systèmes alimentaires et agricoles.

2015

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture

Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale

Malgré des progrès importants dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement qui ont trait à la faim et à la pauvreté, près d'un milliard de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté (moins de 1,25 dollar par personne et par jour) et 795 millions continuent de souffrir de faim chronique. Il reste encore beaucoup à faire pour éliminer la faim et la pauvreté d'ici à 2030, comme il est inscrit dans les nouveaux objectifs de développement durable. Les populations qui connaissent l'extrême pauvreté vivent en majorité de l'agriculture, dans les zones rurales des pays en développement. Parmi ces populations, la pauvreté et la malnutrition sont telles que les familles sont enfermées dans un cercle vicieux qui se perpétue de génération en génération.

Pour sortir de cette fatalité, nombre de pays en développement mettent en place une nouvelle stratégie qui consiste à associer protection sociale et développement agricole. Des mesures de protection sociale, comme par exemple une aide pécuniaire au bénéfice des veuves et des orphelins et la garantie d'un emploi dans des travaux publics, peuvent permettre aux plus vulnérables d'échapper à la misère. Elles peuvent permettre aux ménages de se procurer davantage de nourriture et de diversifier leur régime alimentaire. Elles peuvent leur permettre de faire des économies et d'investir dans leurs exploitations et, pourquoi pas, de se lancer dans une nouvelle activité. Les programmes de développement agricole qui aident les petits exploitants familiaux à accéder aux marchés et à gérer les risques sont aussi sources d'emplois, de sorte que les familles rurales deviennent plus autonomes et plus résilientes. Associés l'un à l'autre, la protection sociale et le développement agricole peuvent permettre de briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale.



ISBN 978-92-5-208861-5 ISSN 0251-1460



9 789252 088615

14910F/1/10.15